NAZIONALE
B. Prov.
I
905
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio IX
Palchetto E
Num.° d' ordine 43-B-19

B. Prov
III
305

HISTOIRE
DES PROGRÈS
ET
DE LA CHÛTE
DE LA
RÉPUBLIQUE ROMAINE.

612476

HISTOIRE
DES PROGRÈS
ET
DE LA CHÛTE
DE LA
RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Par ADAM FERGUSON, *Professeur de Philosophie morale à l'Université d'Edimbourg.*

Ouvrage orné de Cartes & traduit de l'Anglois.

TOME TROISIEME.

Prix, 3 livres relié

A PARIS,
Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, *quartier Saint André-des-Arcs.*

M. DCC. LXXXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

HISTOIRE
DES PROGRÈS
ET
DE LA CHÛTE
DE LA
RÉPUBLIQUE ROMAINE.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la république. Nombre des citoyens. Les citoyens qui ont déterminé le ſort de la république commencerent au tems de Sylla, à faire du bruit. Faction de Lepidus. Sertorius donne un aſyle en Eſpagne à la faction de Marius. Il eſt attaqué par Metellus & Pompée. Sa mort. Derniers coups portés à la faction de Marius. C. Julius Céſar paroît ſur la ſcene. Les

Hiſt. des progrès & de la chûte tribuns commencent à violer les loix de Sylla. Progrès de l'empire. Préparatifs de Mithridate. Il fait la guerre aux Romains. Irruption dans la Bythinie. Siege de Cyzique. Levée de ce ſiege. Fuite de Mithridate. Lucullus porte la guerre dans le Pont. Déroute & diſperſion de l'armée de Mithridate. Sa fuite en Arménie. Conduite de Lucullus dans la province d'Aſie.

LIVRE III. CHAP. I.

ROME fut ſi vivement occupée des querelles ſanguinaires de la faction de Sylla & de celle de Marius, que les monumens de cette période de ſon hiſtoire n'apprennent pas autre choſe. Les auteurs anciens ne diſent rien de précis ſur l'état où ſe trouvoit d'ailleurs la république, ni ſur le nombre des citoyens. Deux partis acharnés l'un contre l'autre diviſoient l'état ; & l'office de cenſeur étoit devenu trop important pour que l'un des deux l'accordât à ſes rivaux ou à des hommes neutres. Le parti dominant choiſiſſoit donc des cenſeurs qui lui étoient dévoués, & l'on vit tour à tour les partiſans de Marius & de Sylla faire les rôles du peuple romain & diſpoſer

Etat de la république. Nombre des citoyens.

des dignités équeſtres & ſénatoriales.

Tite-Live (1) cite un dénombrement antérieur à l'admiſſion des habitans de l'Italie ſur les rôles du peuple romain, par lequel les cenſeurs trouverent trois cens quatre-vingt-quatorze mille trois cens trente-ſix citoyens. Dans un autre dénombrement qu'on fit peu de tems après cette admiſſion des habitans de l'Italie, on en compta quatre cens ſoixante-trois mille (2). Ainſi en accordant le droit de cité aux peuples de l'Italie, la république n'acquit pas plus de ſoixante-huit mille ſix cens ſoixante-quatre citoyens. Les maſſacres & les proſcriptions de Marius & de Sylla avoient, dit-on, emporté trois cens mille hommes, & cette circonſtance jointe à la difficulté de former des liſtes complettes & exactes, à une époque où les citoyens étoient diſperſés, explique pourquoi ce nombre n'eſt pas plus conſidérable.

LIVRE III. CHAP. I.

Les hommes célebres qui ont déterminé le ſort de la république romaine, naquirent à cette époque ou

Premieres actions des citoyens qui ont déterminé

(1) Tite-Live, L. 63.
(2) Euſebe, *in Chronico.*

LIVRE III. CHAP. I. né le ſort de la république.

commencerent à faire du bruit. Pompée s'étoit déja diſtingué par des actions d'éclat, & il jouoit alors le rôle d'un grand perſonnage. Il avoit ſervi ſous ſon pere dès ſon enfance, & élevé dans les camps, il commanda une armée avant d'avoir exercé aucune des charges ordinaires de la police ou de l'adminiſtration. Cicéron qui étoit du même âge, jettoit au barreau les fondemens de ſa célébrité. Il plaida ſous le ſecond conſulat de Sylla la cauſe de Roſcius d'Amerie; il eut le noble courage de cenſurer, dans ſon diſcours, les actions de Chryſogonus & des autres favoris du dictateur, & cette hardieſſe lui fit beaucoup d'honneur.

Céſar, allié de la famille de Cinna, dont il avoit épouſé la fille, & de celle de Marius, qui avoit épouſé ſa tante, courut de grands riſques & manqua d'être égorgé par les ſatellites du parti qui dominoit alors. On lui ordonna de ſe ſéparer de ſa femme, il ne voulut point obéir, & on mit ſon nom ſur la liſte des proſcrits. Heureuſement quelques-uns de ſes amis jouiſſoient de la confiance & de l'amitié de Sylla; ils demanderent ſa grace; le dictateur

l'accorda en leur disant : « Prenez » garde à César, dont vous voulez » conserver les jours ; l'ame de ce jeune » homme renferme plusieurs Marius ». Ces paroles remarquables annoncent la pénétration de Sylla & prouvent que César déploya de bonne heure la hardiesse & la grandeur de son caractere.

Marcus Porcius, surnommé depuis Caton d'Utique, avoit environ quatre ans de moins que César ; orphelin dès son bas âge, il fut élevé dans la maison de Livius Drusus son oncle. Il n'étoit pas encore en âge de raison qu'il montroit déja l'inflexibilité & la vigueur de son caractere. Il avoit entendu les amis de son oncle parler des prétentions des alliés d'Italie, qui réclamoient le droit de cité, & des suites funestes pour la république qu'entraîneroit cette concession. Pompedius Silo, qui étoit venu à Rome pour plaider la cause des alliés, logeoit chez Livius Drusus, & s'amusant un jour avec le jeune Caton, il le pria d'implorer son oncle en faveur des alliés : le jeune Caton ne répondit rien ; son air & son silence sembloient rejetter les caresses & la priere de

Pompedius Silo ; celui-ci, curieux de voir s'il pourroit le fléchir ou l'intimider par des menaces, le tint ſuſpendu hors de la fenêtre, en lui diſant : *Promets de parler, ou je te laiſſe tomber :* cet expédient ne lui réuſſit pas plus que le premier, & il s'écria : « Cet » enfant fera un jour la gloire de Rome ; » s'il pouvoit aſſiſter au ſénat, je crois » que nous n'obtiendrions pas le droit » de cité ». Son gouverneur le conduiſit une autre fois chez le dictateur à l'époque où Sylla exerçoit dans Rome un deſpotiſme ſi ſanguinaire, où ſes portiques étoient remplis d'aſſaſſins qui apportoient les têtes des proſcrits, & qui venoient demander la récompenſe promiſe. « Quoi ! dit » le jeune Caton, aucun citoyen de » Rome n'abhorre-t-il aſſez Sylla pour » le tuer ? « On le déteſte, répondit » ſon gouverneur, mais on le craint » encore davantage. « Qu'on me donne » un glaive, s'écria l'enfant, & je » l'égorgerai moi-même ».

La dépoſition du tribun Octavius & le meurtre de Tiberius Gracchus produiſirent à Rome des violences & des repréſailles ſi affreuſes, une anarchie ſi complette, & des uſurpations

ſi terribles, qu'on auroit vu tomber la république ſi le glaive de l'état n'avoit enfin paſſé en des mains aſſez fermes pour rétablir l'ordre public & venger la nation.

Il eſt vraiſemblable qu'aucun de ceux qui jouerent un rôle dans ces épouvantables ſcenes ne ſongeoit à renverſer le gouvernement; mais ils violoient tous, les formes de la république; & pour venger les injuſtices qu'ils craignoient, ou dont ils étoient les victimes, ils ne ſe faiſoient aucun ſcrupule d'enfreindre à leur tour les loix de l'état. Ceux qui s'intéreſſoient à la conſervation de la république reconnurent alors, après cinquante années d'expérience, qu'il étoit inutile de vouloir rétablir les loix d'une maniere ſi illégale & mettre fin aux animoſités par des repréſailles. L'excès des maux commençoit à en tarir la ſource, & les divers partis qui régnoient à Rome, étoient fatigués d'une lutte meurtriere, qui cauſoit du mal à tout le monde, ſans faire de bien à perſonne. Les germes de diviſions & de troubles qu'avoit jetté Sylla, étoient néanmoins d'une nature plus dangéreuſe que ceux des premiers

âges. Ce dictateur s'étoit rendu maître de la république avec des-ſoldats; il avoit exercé tranquillement le pouvoir ſuprême, tant qu'il y avoit trouvé du plaiſir; il avoit fait uſage du deſpotiſme pour réformer l'état; il avoit eu aſſez de grandeur d'ame pour abdiquer; mais les hommes entreprenans oublierent ces derniers points, & ne ſongerent qu'à l'imiter ſur les premiers. On vit des citoyens auſſi indifférens ſur la proſpérité des divers partis que ſur celle de la république, qui de ſang froid, & ſans être entraînés par la vengeance, s'occuperent des moyens de renverſer le gouvernement de Rome, pour ſatisfaire leur ambition & leur cupidité.

An de Rome 675. Coſſ. M. Æmilius Lepidus. Q. Lutatius Catulus.

Sylla vivoit encore lorſqu'Æmilius Lepidus, homine ſans talens, mais d'une ambition démeſurée, & ſoutenu par les reſtes de la faction populaire, ſollicita la dignité de conſul; les ſuffrages des comices tomberent ſur lui & ſur Q. Lutatius Catulus, fils de celui qui partagea le triomphe de Marius après la victoire ſur les Cimbres, & qui enſuite fut tué par ordre de cet uſurpateur.

Pompée s'étoit déclaré d'une ma-

niere ouverte en faveur de Lepidus : Sylla dit en cette occaſion, que Pompée remuoit des cendres mal éteintes, & qu'il vouloit ranimer un feu qui finiroit par conſumer la république. Les Romains reconnurent bientôt que Pompée avoit perdu l'eſtime de Sylla, car ils ne le trouverent pas inſcrit dans ſon teſtament, & cette marque de réprobation n'étoit point équivoque parmi eux. L'adroit Pompée s'oppoſa néanmoins à Lepidus & à d'autres citoyens qui vouloient qu'on inſultât publiquement à la mémoire du dictateur, & il fut un de ceux qui demanderent avec le plus de zele les honneurs qu'on lui rendit à ſes funérailles.

Faction de Lepidus.

Dès que Lepidus fut inſtallé conſul, il propoſa de rappeller les proſcrits qui étoient en exil, de leur rendre leurs biens confiſqués, & d'annuller toutes les ordonnances de Sylla. Catulus s'oppoſa d'une maniere formelle à cette motion, & l'on vit entre les deux conſuls une diviſion qui partagea toute la ville. Le parti du ſénat prévalut, & le plan de Lepidus fut rejetté.

Dans le partage des provinces, la Gaule Tranſalpine avoit échu à Lepidus ; & lorſqu'il vit que les comices

LIVRE III. CHAP. I.

rejettoient ſa motion, il ſe diſpoſa à ſortir de Rome & à paſſer les Alpes, quoique les conſuls fuſſent obligés de demeurer dans la capitale, à moins que le ſénat ne les envoyât ailleurs. Ce projet ſuppoſoit dans Lepidus le deſir de ſe trouver promptement à la tête d'une armée; les ſénateurs eurent de l'inquiétude, ils craignirent les deſſeins d'un conſul qui vouloit réunir la force militaire & l'autorité de la magiſtrature; ils ſe rappellerent l'origine & les progrès de la derniere guerre civile; ils ſe ſouvinrent que les Gracques & Apuleius avoient commencé à exciter des tumultes populaires, & que Marius & Sylla avoient fini par introduire des armées dans Rome & ſe livrer des combats au milieu des rues de la capitale. L'inflexible & généreux Sylla étoit venu à bout d'éteindre l'incendie; mais il avoit employé un moyen dangereux, qui devoit entraîner la ruine de l'état, ſi on en faiſoit uſage une ſeconde fois (1). Les ſénateurs vouloient bien que Lepidus quittât Rome, mais ils avoient eu la

(1) Appien, *De bello civili*, L. I.

précaution d'exiger de lui le ſerment qu'il ne troubleroit point la tranquillité publique ; & afin qu'il ne fût pas bleſſé de cette inquiétude, ils avoient exigé le même ſerment de ſon collegue.

Dès que Lepidus fut arrivé dans ſa province, il fit, malgré ſon ſerment, des préparatifs de guerre. Ne ſe croyant pas obligé de tenir cette promeſſe ſacrée, lorſqu'il ne ſeroit plus conſul, il réſolut de demeurer dans la Gaule à la tête de ſes troupes, juſqu'à ce que l'année de ſa magiſtrature fût révolue. Le ſénat, afin de l'éloigner de l'armée, le chargea de préſider à l'élection de ſon ſucceſſeur. Lepidus mépriſa les ordres qu'on lui envoya ſur ce point, & l'année s'écoula ſans qu'on eût procédé à une nouvelle élection.

La ſucceſſion ordinaire des conſuls fut interrompue ; le ſénat nomma inter-roi Appius Claudius, & il ôta à Lepidus le commandement de la Gaule. Dès que celui-ci fut informé de ſa dépoſition, il ſe hâta de reprendre la route d'Italie avec les troupes qu'il avoit aſſemblées, & il alarma beaucoup la république. Le ſénat, ainſi qu'il avoit coutume de le faire dans les

momens de dangers, recommanda à Appius Claudius, en qualité d'interroi, & à Catulus, en qualité de proconſul, de veiller à la ſûreté de l'état. Ces deux magiſtrats enrôlerent des ſoldats ſans délai. Lepidus s'avançoit dans l'Etrurie; il invitoit, par un manifeſte, tous les amis de la liberté à ſe joindre à lui, & il demandoit formellement qu'on lui rendît la puiſſance conſulaire. Après ces actes de haute trahiſon, le ſénat publia de nouveau la loi de Plautius, qui enjoignoit au préteur de juger la conduite de tous ceux qui s'efforçoient de faire la guerre contre l'état; il y ajouta même une clauſe particuliere, qui les obligeoit à recevoir, les jours de fête, les accuſations de ce genre.

Lepidus, ſur ces entrefaites, arriva aux portes de Rome, il s'empara du Janicule & de l'un des ponts qui menoit à la ville, mais il fut attaqué & battu dans le Champ de Mars par Catulus. Ses ſoldats & ſes partiſans ſe diſperſerent; il s'enfuit en Sardaigne, & il y mourut bientôt après. Son fils, très-jeune encore, s'étoit retiré à Albe avec une partie de l'armée, & on le condamna à la peine décernée contre

les citoyens coupables de haute trahiſon.

Marcus Brutus, pere du citoyen de ce nom qui joua depuis un ſi grand rôle, & qui mourut à Philippe, s'étant joint à Lepidus, ſe trouvoit à Mantoue; il fut obligé de ſe rendre à Pompée, qui le fit mettre à mort. Mais la diviſion la plus conſidérable de l'armée de Lepidus ſe rendit en Eſpagne ſous la conduite de Perpenna; elle y joignit Sertorius, dont le camp ſervoit alors d'aſyle à tous ceux qui étoient mécontens du ſénat. Ainſi, tandis que la paix ſe rétabliſſoit en Italie, de nouveaux troubles commençoient au-delà des Pyrénées. Le parti qui avoit le plus de crédit à Rome vouloit accorder une amniſtie & enſevelir dans l'oubli tout ce qui s'étoit paſſé depuis Sylla; les violences & les proſcriptions de ce dictateur avoient inſpiré un ſyſtême oppoſé à la plupart des citoyens, & preſque tout le monde étoit diſpoſé à l'indulgence & à la pitié.

Sertorius donne un aſyle en Eſpagne à la faction de Marius.

Avant que Lepidus arrivât en Italie à la tête de ſon armée, Mithridate avoit envoyé à Rome des ambaſſadeurs pour demander la ratification du traité

conclu avec Sylla; mais Ariobarzanes repréſenta que le roi de Pont n'exécutoit pas l'article du traité qui ordonnoit la reſtitution complette de la Cappadoce, & le ſénat fit dire aux ambaſſadeurs de Mithridate qu'on ne les recevroit qu'après que leur maître auroit donné à la république une entiere ſatisfaction ſur ce point. Les ambaſſadeurs partirent; les Romains étoient ſi occupés de la guerre de Lepidus & de ſes adhérens, qu'ils n'eurent pas le loiſir de ſonger aux affaires de l'Aſie. Mithridate, inſtruit de leur poſition, deſira avec plus d'ardeur de recommencer la guerre. Sentant qu'il ne pouvoit compter ſur une paix durable avec la république, il avoit déja raſſemblé des troupes, moins nombreuſes, il eſt vrai, que ſes anciennes armées, mais plus formidables par l'ordre & la diſcipline qu'il s'étoit efforcé d'y établir ſur le modele de la légion. Il crut que Rome attaquée en Italie par ſes propres citoyens, n'auroit pas la force de ſe défendre en Aſie, & qu'ainſi il s'offroit une occaſion heureuſe de détruire le ſeul obſtacle qui arrêtoit ſes conquêtes. Il eut ſoin de ne pas faire des actes

d'hoſtilité durant le cours de la négociation & d'attendre un nouveau prétexte ; mais il excita Tigrane, ſon gendre, roi d'Arménie, à attaquer les alliés des Romains qui ſe trouvoient dans ſon voiſinage, & il jetta ainſi les germes d'une guerre qu'il pouvoit adopter ou rejetter, ſelon ſes intérêts. Le roi d'Arménie, qui bâtiſſoit une ville ſous le nom de Tygranocerte, ayant beſoin de monde pour la peupler, fit une incurſion dans le royaume de Cappadoce, & y enleva trois cens mille perſonnes.

Après cet acte d'hoſtilité, Mithridate ſongea à ſe réunir à quelqu'un des partis qui diviſoient Rome ; il écrivit à Sertorius, &, de concert avec ce général, il forma le plan d'une marche ſur une route adoptée enſuite par les barbares qui envahirent l'empire romain. Il lui paroiſſoit aiſé d'arriver par terre des rives du Pont-Euxin ſur les bords de l'Adriatique, & d'aller, à l'exemple de Pyrrhus & d'Annibal, combattre les Romains en Italie.

Sertorius, qui avoit arboré le drapeau de la république en Eſpagne, offroit un aſyle à tous les Romains

Obſervations ſur la vie & le caractere de Sertorius.

qui venoient ſe réfugier auprès de lui, ainſi que je le diſois tout à l'heure; il ſe trouvoit à la tête d'une armée formidable, compoſée d'Italiens & d'Eſpagnols. Sa naiſſance & ſes qualités perſonnelles lui avoient permis, dès ſa jeuneſſe, d'aſpirer aux plus hautes dignités de l'état; il s'étoit diſtingué de bonne heure dans la carriere militaire, & il avoit montré de l'habileté dans la formation & l'exécution des plans. Il ſuivit Marius lors de la guerre contre les Cimbres, & il s'étoit rangé de ſon parti lors des querelles avec Sylla. Ayant ſollicité enſuite les mêmes charges que ce dernier, la rivalité donna une nouvelle ardeur à leur haine mutuelle. Sertorius prit part à la guerre civile dès ſes commencemens; mais il reſpecta davantage la conſtitution de ſon pays, & il fut moins impitoyable que Marius & Cinna pour les citoyens de la faction contraire. A l'époque où ſon parti fut maître de Rome, il obtint le commandement de l'Eſpagne, & quand il vit ſon parti dans une ſituation déſeſpérée, il ſe retira dans cette province. Il y fut bientôt attaqué par Caius Annius, que Sylla envoya contre lui. Il avoit for-

tifié des poſtes ſur les Pyrénées pour garder les avenues de l'Eſpagne ; mais l'officier qu'il en avoit chargé tomba ſous le fer d'un aſſaſſin ; ſes ſoldats déſerterent, & l'ennemi eut une entrée libre de ce côté. Hors d'état de ſe maintenir plus long-tems en Eſpagne, il s'embarqua à Carthagene avec les troupes qu'il avoit raſſemblé ; à l'aide d'une petite eſcadre de galeres de Cilicie, il deſcendit en Afrique, & ſur les côtes voiſines, & il vécut quelques années de pillage. Il conçut le projet de deſcendre ſur les îles Fortunées, & s'il pouvoit y former un établiſſement, de s'éloigner pour jamais des terres de la république, & ne plus ſe mêler de ſes factions, de ſes diviſions, ni de ſes troubles. Mais tandis qu'il couroit les mers en cherchant cet aſyle, les habitans de la Luſitanie, que Rome n'avoit pu conquérir, l'inviterent à venir ſe mettre à leur tête. Il y alla, & il y déploya tout ſon talent & tout ſon génie. Il traita d'uſurpation l'établiſſement de Sylla en Italie, & il ſuppoſa que le ſénat & le peuple romain ne ſe trouvoient plus que dans la Luſitanie. Il s'environna de l'appareil des magiſtrats

de la république ; il choiſit trois cens perſonnes auxquelles il donna le titre de ſénateurs, & dans toutes ſes négociations avec les peuples étrangers, il n'agit qu'au nom de la république. Il refuſa de céder à Mithridate la province d'Aſie, ou d'acheter l'alliance de ce prince par des conceſſions honteuſes pour l'empire romain, dont il ſe diſoit le chef.

Rome ne fut point alarmée de cette farce de Sertorius, mais elle eut de vives inquiétudes lorſqu'elle apprit ſa jonction avec quelques-unes des troupes de Marius que Perpenna avoit conduit en Eſpagne, & ſur-tout lorſqu'elle fut informée qu'il ſe préparoit à deſcendre en Italie. Metellus lui faiſoit la guerre en Eſpagne depuis pluſieurs années ; mais il oſoit à peine ſe tenir en campagne, & ſon oppoſition ne produiſit d'autre effet que d'augmenter la gloire de ſon rival. On ne croyoit plus les nouveaux conſuls en état de terminer cette guerre, & tous les habitans de Rome jettoient les yeux ſur Pompée, qui n'étoit revêtu d'aucune charge, qui n'avoit pas l'âge preſcrit par les loix, mais qui en cette occaſion, ainſi qu'en pluſieurs autres,

Sertorius eſt attaqué par Metellus & Pompée.

An de Rome 676.

Coſſ. D. Junius Brutus. Mam. Emilianus Livianus.

eut l'adreſſe de ſe faire prôner comme le ſeul homme qui pût ſervir utilement la république. On lui donna en effet le titre de pro-conſul, & on l'envoya en Eſpagne pour y terminer la guerre, conjointement avec Metellus (1). Les citoyens d'un mérite diſtingué, capables de défendre la gloire de Rome, étoient en petit nombre alors, & le jeune Pompée dut principalement ſa fortune à cette circonſtance. Les hommes habiles produits par les dernieres générations étoient morts, chacun à leur tour, de la main de leurs ennemis. Le parti de Sylla qui ſe trouvoit maître du gouvernement, avoit ſous ce rapport quelque déſavantage; le dictateur, doué d'un génie ſupérieur, avoit fait lui-même toutes les affaires, & la ſoumiſſion & la confiance qu'il inſpira à ceux qui embraſſerent ſa cauſe, empêcherent le développement du caractere & de l'eſprit des citoyens. Pompée étoit trop jeune pour avoir reſſenti cette influence. Il ſe rangea du

(1) Claudius, qui propoſa cette motion, faiſant alluſion à l'ineptie des deux conſuls, dit qu'on devoit envoyer Pompée en Eſpagne, *pro conſulibus.*

parti des nobles à l'époque où Sylla étoit le plus occupé, & on lui donna pluſieurs commandemens où il prit l'habitude de ſe conduire d'après lui-même. Il avoit déja obtenu, à bien des égards, cette conſidération artificielle, qu'il eſt difficile de garder ſans mérite, mais qui excede ſouvent le degré de mérite ſur lequel elle eſt fondée. Il eut ſoin, dans tout le cours de ſa vie, de l'accroître, & pour y parvenir il ſe livra à bien des intrigues. Il avoit du génie pour la guerre, & un ennemi auſſi redoutable & auſſi ſévere que Sertorius, lui offrit une belle occaſion de s'inſtruire davantage.

Pompée, après avoir enrôlé les ſoldats deſtinés à ce ſervice, traverſa les Alpes par une nouvelle route, & il fut le premier général romain qui pénétra en Eſpagne par la Gaule & les Pyrénées. A peine fut-il arrivé, que l'ennemi intercepta & tailla en pieces une légion qui couvroit l'armée de la république. Sertorius formoit le ſiege de Laura ; Pompée marcha au ſecours de cette place. Sertorius, à ſon approche, ſe poſta ſur une colline ; Pompée ſe diſpoſa à l'y attaquer, & la garniſon de Laura eut l'eſpérance

de recevoir bientôt des renforts. Mais Sertorius avoit disposé ses troupes de maniere que Pompée ne pouvoit s'avancer sans exposer son arriere-garde : « J'apprendrai, dit-il, à ce jeune éleve » de Sylla, à regarder sur ses der- » rieres, aussi-bien que devant lui ». Pompée s'apperçut du danger & il aima mieux se retirer ; il demeura spectateur du siege, & il vit prendre & détruire la ville de Laura. A la suite de cette campagne malheureuse, il fut obligé de se retirer dans la Gaule pour y prendre ses quartiers d'hiver (1).

An de Rome 677. Coss. Cn. Octavius. C. Scribonius Curio.

Cn. Octavius & C. Scribonius Curio furent consuls l'année suivante. Pompée garda son commandement, & ayant repassé les Alpes, il essaya de joindre ses troupes à celles de Metellus. Sertorius campoit sur le Sucro (2), & desiroit lui livrer bataille avant la jonction ; Pompée, de son côté, vouloit remporter seul la victoire ; il y

(1) Plutarque, Vies de Pompée & de Sertorius. Appien. Tite-Live, *Obsequens.* Frontin, *Stratagemat*, L. 2, ch. 5.

(2) Le Xucar qui tombe dans la baie de Valence.

LIVRE III. CHAP. I.

eut une action dans laquelle une aîle de l'armée de la république, où ſe trouvoit Pompée, fut défaite par Sertorius; mais l'autre aîle des légions battit Perpenna. Sertorius ſe préparoit à recommencer le combat le lendemain; l'arrivée de Metellus l'en empêcha. « Si la vieille femme, dit-il, ne s'étoit » pas mêlé de l'affaire, j'aurois donné » le fouet au petit garçon, & je l'au- » rois renvoyé aux écoles de Rome ».

Cette guerre dura encore deux ans; l'un & l'autre parti remporterent des avantages, mais il ne s'y paſſa rien de mémorable. Elle fut terminée par la mort de Sertorius, qui, à l'inſtigation de Perpenna, fut trahi & aſſaſſiné par quelques perſonnes de ſa ſuite. Perpenna recueillit les fruits de ſon lâche forfait; il prit le commandement de l'armée, & il s'efforça de retenir les troupes ſous le drapeau juſqu'à ce qu'il pût acheter la paix des Romains. Mais la plupart de ſes ſoldats l'ayant abandonné, Pompée le ſurprit & le fit mettre à mort. Il avoit offert de dévoiler les ſecrets de ſon parti & de montrer la correſpondance des principaux citoyens de Rome qui engageoient Sertorius à retourner en Italie,

Mort de Sertorius.

Derniers coups portés à la faction de Marius.

& qui promettoient de le joindre avec des forces redoutables ; Pompée ſe fit apporter les lettres & il les jetta au feu ſans les ouvrir. On admira avec raiſon un trait de prudence ſi caractériſé, de la part d'un général qu'on regardoit encore comme un jeune homme. Il rendit par-là un grand ſervice à l'état, car il acheva de détruire les reſtes de la faction de Marius: les citoyens de cette faction, quoique très-irrités d'ailleurs, ſe voyant sûrs de l'impunité, & ne craignant plus qu'on découvrît leurs anciennes manœuvres, ſe réconcilierent avec le ſénat & le parti dominant.

Jules Céſar qui avoit vingt-trois ans, c'eſt-à-dire ſept de moins que Pompée, revint d'Aſie ſur ces entrefaites; & pour faire du bruit il accuſa Dolabella, pro-conſul de Macédoine, d'avoir commis des vexations & des crimes de péculat dans ſa province. Cotta & Hortenſius défendirent l'accuſé & obtinrent ſon abſolution. Cicéron nous apprend qu'il arrivoit à cette époque de ſon voyage d'Aſie, & qu'il entendit plaider la cauſe. L'année ſuivante Céſar quitta Rome dans l'intention d'aller à Rhodes pren-

Jules Céſar commence à paroître ſur la ſcene.

LIVRE III. CHAP. I.

dre les leçons d'un célebre rhéteur. Il fut pris par des pirates & détenu quarante jours. Il reçut de Metellus une ſomme de cinquante talens (1) qu'il paya pour ſa rançon, & il obtint ſa liberté. Il avoit dit ſouvent aux pirates qu'il puniroit leur inſolence, & il leur promit en les quittant de tenir ſa parole. Dès qu'on l'eut mis à terre, il arma quelques vaiſſeaux ſur la côte; il courut à la pourſuite des pirates, & il vint à bout de les prendre. Après avoir débarqué ſes priſonniers, il ſe rendit en hâte auprès de Junius Silanus, pro-conſul de la Bythinie, & il lui demanda un ordre de les faire exécuter; il ne put en obtenir la permiſſion; mais il revint avec une extrême diligence, & il les fit tout de ſuite mourir ſur une croix, afin qu'on ne l'accuſât pas de déſobéiſſance s'il recevoit des inſtructions contraires. Les corſaires infeſtoient depuis longtems les pays de la Grece & de l'Aſie, & occupoient quelquefois d'une maniere aſſez difficile les armes de la république. Servilius Vatia, qui fut enſuite ſurnommé Iſauricus, avoit fait

(1) Environ 10,000 livres ſterling

dans

dans ces derniers tems plusieurs campagnes contr'eux; il en avoit pris ou coulé bas un grand nombre, & il s'étoit efforcé de détruire ou de saisir leurs ports & leurs fortereſſes sur la côte. Ils réparerent ce déſastre. On les retrouva bientôt sur les mers où ils troublerent le commerce & interrompirent les communications de Rome.

Sylla, en diminuant le pouvoir des tribuns, avoit tari à bien des égards la source des déſordres; il avoit réformé d'ailleurs quelques autres abus du gouvernement; la république jouiſſoit d'une ſorte de tranquillité, & elle s'occupoit des objets qui fixent ordinairement l'attention des peuples durant la paix. On abattit le pont du Tibre, qui étoit de bois, & on le reconſtruiſit en pierre; on lui donna le nom d'Æmilius, l'un des queſteurs qui préſida à la reconſtruction. On cite un autre ouvrage public d'une plus grande importance. Un traité ſur l'agriculture, de Magon, citoyen de Carthage, écrit en langue carthaginoiſe, fut traduit en latin par ordre exprès du ſénat. Lors de la réduction de Carthage, les premiers magiſtrats de Rome s'adonnoient encore à la culture, & de tous

les livres qu'on trouva dans cette métropole de l'Afrique, celui-là ſeul, compoſé de vingt-huit rôles ou volumes, fut jugé digne de l'attention publique, & on le mit en réſerve. Pluſieurs perſonnes qui ſavoient la langue carthaginoiſe furent employées à la traduction ſous la conduite de Silanus (1).

Les tribuns commencent à violer les loix de Sylla.

Rome cependant ne jouit pas d'un calme parfait ſous l'ariſtocratie des nobles qu'avoit établi Sylla. Durant le conſulat de Cn. Octavius & de Scribonius Curion, Licinius eſſaya de recouvrer les anciens privileges qu'avoient perdu les tribuns. Il ne craignit pas de haranguer le peuple en préſence des deux conſuls, & il l'exhorta à reprendre ſes droits. Un ſeul fait montrera au lecteur combien les tribuns ſe permettoient d'invectives & de plaiſanteries envers les premiers magiſtrats de la république; le conſul Octavius, malade alors, fut porté à l'aſſemblée ſur un brancard; il étoit enveloppé de couvertures & de bandages, qui raſſembloient autour de lui un grand nombre de mouches. Curion,

(1) Pline, L. 18, ch. 3.

ſon collegue, ayant parlé d'une maniere très-véhémente, Licinius s'adreſſa à Octavius & lui dit: « Vous » ne pourrez jamais aſſez payer les » ſervices que vous a rendu aujourd'hui votre collegue; ſon diſcours » a été bien long, & les mouches » vous auroient dévoré ſi la violence » de ſes geſtes n'avoit pas écarté de » vous ces inſectes (1) ». On ne ſait pas d'une maniere préciſe la ſuite de cette affaire; il paroît que la diſpute fut très-vive, car elle entraîna le meurtre du tribun Licinius.

Lorſqu'on examine tout ce que fit Sylla pour rétablir l'autorité des ſénateurs, on ne ſait ſi l'article de la loi ſur les tribuns, qui rendoit inhabiles à toute autre charge plus éminente de la république, ceux qui avoient exercé le tribunat, ne produiſit pas un mauvais effet, & ſi on n'auroit pas dû l'abolir. Le tribunat ne fut plus un objet d'ambition que pour les membres du ſénat les moins qualifiés; en acceptant cet office, ils renonçoient aux emplois ſupérieurs; ils perdoient ainſi leur influence ſur le gouvernement, & ils

(1) Cicéron, dialogue des orateurs illuſtres.

Livre III. Chap. I.

prenoient de la haine pour les conſuls & les préteurs, les pro-conſuls & les pro-préteurs. Aurelius Cotta, l'un des conſuls qui ſuccéderent à Cn. Octavius & à Curion, frappé, ſelon toute apparence, de cet inconvénient, propoſa d'annuller la clauſe dont je parle; le tribun Opimius, qui le ſoutint avec chaleur, oſa haranguer le peuple, malgré les derniers réglemens, & il fut accuſé & condamné ſur ce grief, dès qu'il fut hors de place (1).

An de Rom. 678. Coſſ. L. Octavius. C. Aurelius Cotta.

Le peuple commença à ſentir les défauts de ſes inſtitutions, ou les tribuns l'exciterent de nouveau contre les patriciens; les anciens troubles recommencerent dans Rome après un calme qui fut de courte durée, & la république donna encore aux peuples étrangers le ſpectacle curieux d'une nation qui, malgré la diviſion de ſes citoyens & la diſcorde qui régnoit dans ſes conſeils, triomphoit néanmoins dans toutes ſes entrepriſes au dehors, & augmentoit l'étendue de ſes domaines au milieu des convulſions qui ébranloient les fondemens de l'état.

Progrès de l'empire.

(1). Cicéron, troiſieme diſcours contre Verrès, & Pædianus, *ibid.*

Ce qui eſt plus extraordinaire encore, & auſſi peu commun dans l'hiſtoire, on la vit terminer toutes ſes affaires au dehors, avec un ſuccès qu'il faut attribuer en grande partie à ſes diviſions inteſtines.

Si le plan d'une guerre exige le concours de pluſieurs hommes éclairés, le détail des opérations doit mieux réuſſir quand il eſt dirigé par les ſeuls généraux, que lorſqu'il eſt ſous la direction d'un conſeil nombreux. La conſtitution de Rome, quoique bien éloignée d'offrir la diſpoſition de choſes néceſſaires pour maintenir la paix & la tranquillité domeſtiques, étoit une excellente école pour former des hommes d'état & des guerriers. En chargeant ſes magiſtrats d'une opération au dehors, elle leur donnoit un pouvoir qui leur permettoit de développer tous leurs talens, & elle n'exigeoit pas un compte bien rigoureux de leur conduite. Le deſir de jouer un grand rôle chez les nations étrangeres & d'arriver aux plus hautes dignités de l'état, formoit la paſſion dominante de tous les citoyens. Ils jouiſſoient dans les provinces de toute la grandeur des monarques; mais ils ne faiſoient cas de

cette domination, que comme d'un moyen de mériter des triomphes & d'accroître leur importance à Rome. Ils paroiſſoient factieux & turbulens au milieu de la capitale, lorſqu'ils ſollicitoient des charges & des honneurs, mais ils étoient d'une fidélité incorruptible, quand il s'agiſſoit de défendre au dehors les prétentions de la république. Sylla lui-même, dépouillé de ſon commandement par un acte de la faction oppoſée à la ſienne, exilé & proſcrit, ainſi que pluſieurs de ſes amis qui vinrent ſe réfugier ſous ſes drapeaux, après avoir échappé difficilement au fer de ſes perſécuteurs, ne trahit point les intérêts de Rome, & il montra toujours le zele d'un citoyen qui aime ſon pays; on le vit alors impoſer à Mithridate des loix auſſi rigoureuſes que s'il eût joui tranquillement de ſon autorité. Sertorius, chef d'une autre faction, conſerva à bien des égards la même dignité de caractere, & il refuſa de faire des conceſſions indignes de la république. Les déſordres des ſujets entraînent ordinairement la foibleſſe d'un état; mais à Rome l'état jouit d'une vigueur extraordinaire au milieu de la conduite déſordonnée de ſes citoyens.

Les armes ne ſoumirent pas à la république tous les domaines dont elle devint maîtreſſe; ſa réputation lui procura, ſans travail & ſans dépenſes, la ſouveraineté de quelques pays. Pluſieurs monarques lui léguerent leurs royaumes; c'eſt ainſi qu'elle acquit celui de Pergame, par un teſtament d'Attallus; celui de Cyrene, par le teſtament de Ptolomée Appion; & à-peu-près à la même époque, celui de Bithynie, par le teſtament de Nicomede. D'autres princes & d'autres états, ſans faire une ceſſion formelle de leur ſouveraineté, lui réſignerent leur pouvoir en ſoumettant leurs droits à ſa déciſion, en ſollicitant auprès du ſénat des conceſſions, dont tous les peuples ſembloient reconnoître la validité, en s'adreſſant toujours à Rome, comme des vaſſaux recourent à leur ſeigneur ſuzerain. Les fils d'Antiochus, roi de Syrie, ſe déclarerent de cette maniere ſujets & dépendans du peuple romain; car ils paſſerent deux ans à Rome à attendre un décret du ſénat, & à demander qu'on leur accordât le royaume d'Egypte, ſur lequel ils formoient des prétentions.

L'empire de Rome en Aſie prit ainſi

de l'accroiſſement ſur les ruines des états qui avoient voulu jadis arrêter ſes progrès. La ligne Macédonienne qui régnoit en Syrie ſe trouvoit éteinte ou interrompue; la monarchie elle-même, compoſée d'un grand nombre de provinces, commença à ſe démembrer après la défaite d'Antiochus à Sypile. Les gouverneurs & les princes tributaires, qui n'étoient plus contenus par l'autorité d'un ſeul chef, entamerent des négociations avec la république, qui les reconnut pour des ſouverains. L'Arménie, long-tems ſoumiſe aux Perſes & enſuite aux Macédoniens, étoit devenue de cette maniere une nouvelle monarchie ſous Tigrane; & pour completter cette révolution, les habitans de la Syrie, fatigués de l'ineptie & de la foibleſſe de leurs princes, de l'irrégularité de la ſucceſſion à la couronne, des querelles fréquentes des candidats au trône, qui coûtoient la vie à un grand nombre de ſujets, inviterent Tigrane à s'emparer d'un ſceptre que les deſcendans de Seleucus n'avoient plus la force de porter. Ce prince profita de l'occaſion; il étendit ſa ſouveraineté juſques ſur les deux rives de l'Euphrate, & les

cantons de la Syrie ne formerent plus qu'une province de ſon empire (1).

Rome rétablit donc ſon gouvernement dans l'Aſie mineure, ſans avoir à repouſſer les attaques des nations voiſines. Sous les auſpices de Servilius, qui, d'après ſes conquêtes dans cette partie du monde, étoit ſurnommé Iſauricus, elle cherchoit à reculer les bornes de ſon empire juſqu'à la Cilicie, & elle acquéroit ſur cette côte, d'une maniere aſſez rapide, les droits qui conſtituent la ſouveraineté, lorſque ſes progrès furent arrêtés par le retour d'un ennemi qui lui avoit cauſé jadis beaucoup d'embarras.

Préparatifs de Mithridate.

Mithridate, roi de Pont, qui ſembloit réunir dans ſon cœur toute la haine de Pyrrhus & d'Annibal pour les Romains, s'étoit toujours occupé depuis le traité humiliant qu'il avoit ſigné, des moyens de renouveller la guerre. Après avoir eſſayé vainement de ſéduire Sylla, il entama une négociation de la même eſpece avec Sertorius qui ſe trouvoit en Eſpagne. Affectant de regarder ce fugitif & ſon ſénat comme les adminiſtrateurs & les

(1) Strabon, Liv. 11, à la fin.

repréſentans de la république, il demanda avec inſtance qu'on lui cédât une province romaine en Aſie; il offrit de ſon côté d'aider de toutes ſes forces les partiſans de Sertorius, & de leur donner tous les ſecours poſſibles pour ſe remettre en poſſeſſion de l'Italie. Mais, ainſi que je l'ai obſervé plus haut, tous ceux qui exerçoient à juſte titre, ou d'une maniere illégale, les fonctions de magiſtrat, ſoutenoient leur caractere avec une dignité inflexible. Sertorius refuſa de céder une province, mais il accepta les ſecours que lui offroit Mithridate, & il promit de lui envoyer des officiers qui l'aideroient à former & à diſcipliner ſon armée.

Le roi de Pont qui cherchoit alors à réformer un abus commun dans les monarchies barbares d'une grande étendue, celui de compter uniquement ſur le nombre des ſoldats, & non ſur la diſcipline & les connoiſſances militaires, vouloit avoir une armée plus réguliere que celles qu'il avoit employées dans les premieres guerres; & quoique ſes efforts ne fuſſent pas trop heureux, il comptoit ne pas ſe trouver inférieur à l'ennemi du côté

de la discipline, de l'usage des armes & de la forme des légions. Son armée étoit composée de cent vingt mille hommes de pied & de seize mille cavaliers. Il déclara la guerre aux Romains, il passa les bornes que la république avoit assignées au royaume de Pont, & il s'empara sans résistance de la Cappadoce & de la Phrygie. Comme il devoit agir par mer & par terre, il se conforma à l'usage commun alors chez toutes les nations de cette partie du monde, il fit des sacrifices à Neptune & à Mars. Il offrit à Neptune un char superbe traîné par des chevaux blancs, qu'il fit ensuite précipiter dans la mer. Jamais les cérémonies des anciens peuples ne produisirent autant d'effet que ce sacrifice à Mars, dit un historien (1). Le roi gravit avec son armée la plus haute montagne qu'il trouva sur sa route. Quand il fut au sommet, il posa lui-même les premieres pieces de la charpente d'un vaste bûcher, & il ordonna de l'élever à une hauteur considérable. La pointe de ce bûcher, de forme pyramidale, fut chargée d'offrandes, de miel, de lait, d'huile, de

Mithridate déclare la guerre aux Romains.

(1) Appien.

vin & de parfums. Dès qu'il fut prêt, l'armée en fit le tour avec beaucoup d'appareil, & célébra une fête; on y mit enſuite le feu, & à meſure que la flamme s'étendit, l'armée qui l'environnoit aggrandit ſon cercle & redeſcendit la montagne. Le feu n'atteignit le ſommet qu'après avoir brûlé pluſieurs jours, & l'on aſſure qu'on vit les flammes à mille ſtades de diſtance, c'eſt-à-dire, à plus de cent milles (1).

Après cette cérémonie, il excita contre Rome les différentes peuplades qui étoient venues des cantons les plus éloignés de l'empire pour aſſiſter à la fête, & il mit en uſage tous les moyens poſſibles, afin de les enrôler. Il leur rappella par quels exploits & par quelles victoires il avoit élevé ſon royaume au point de grandeur où il ſe trouvoit; il leur peignit le deſpotiſme & la foibleſſe des Romains, leurs diviſions inteſtines & leurs vexations au dehors, leur cupidité & leur ambition inſatiables.

Les Romains ne ſurent d'abord quel général ils devoient employer contre cet ennemi dangereux. Pompée étoit

(1) Appien, *De bell. Mithrid.*

toujours en Eſpagne; il voyoit avec regret qu'on alloit confier à un autre l'expédition d'Aſie; il penſa que ſes amis de Rome contribueroient volontiers à faire renvoyer l'élection, juſqu'à ce qu'il pût arriver lui-même à la tête de ſon armée. Il écrivit au ſénat; il ſe plaignit avec humeur & avec violence de ce qu'on le négligeoit; il ajouta que ſes troupes ne recevant ni paye ni proviſions, ſe trouvoient dans un grand embarras, & qu'elles menaçoient de marcher en Italie, ſi elles ne recevoient pas promptement leur ſolde & des munitions. Le conſul Lucullus craignant les ſuites de l'arrivée de Pompée & de ſes légions, & voulant lui ôter tout prétexte de quitter ſa province, fit approviſionner complétement l'armée d'Eſpagne, & il prit en même-tems des meſures convenables pour obtenir lui-même le commandement d'Aſie. En ſa qualité de premier conſul, il y avoit des droits : connoiſſant d'ailleurs le pays (1), ayant déjà fait la guerre à Mithridate ſous Sylla (2), il ſembloit qu'il dût obtenir la préférence.

(1) Cicéron, *in Lucullo*, c. 1 & 2.

(2) Plutarque, Vie de Lucullus. D'après

LIVRE II. CHAP. I.

Lorſqu'on fut au moment de diſtribuer les provinces, les affaires de l'Aſie s'embrouillerent tellement, qu'on jugea néceſſaire d'y envoyer les deux conſuls. Les Romains n'avoient pas encore pris poſſeſſion du royaume de Bythinie, qui venoit de leur être légué; on craignoit que le roi de Pont ne s'en emparât; il y avoit même apparence que l'ennemi ne borneroit pas ſes opérations à l'attaque de cette contrée. Cotta, l'un des conſuls, fut chargé

---

quelques paſſages de Cicéron, on a dit ſouvent que Lucullus étoit alors fort novice dans la pratique de la guerre, & que s'il ſe diſtingua enſuite dans cette carriere, il dut ſes ſuccès à ſes ſpéculations & à ſes études, & non à l'expérience. Bolingbroke obſerve que Cicéron étoit intéreſſé à faire croire que les grands généraux peuvent ſe former de cette maniere; & il eſt probable que l'orateur romain n'étoit pas de bonne foi lorſqu'il regardoit comme des emplois civils les commiſſions données à Lucullus par Sylla. On lit dans l'hiſtoire, qu'il fut chargé de la fabrique des monnoies avec leſquelles Sylla paya ſon armée, & de l'équipement de la flotte ſur laquelle le dictateur conduiſoit ſes troupes en Aſie. Mais on ne doit pas ſuppoſer que Sylla ſe borna à confier ces opérations à un lieutenant auſſi habile.

d'aller recevoir le ſerment de fidélité des peuples de la Bythinie, & Lucullus fut envoyé à la tête d'une autre armée contre Mithridate. Cotta ſe rendit tout de ſuite dans ſa province; Lucullus, retenu quelques ſemaines à Rome pour y faire les levées néceſſaires, le ſuivit peu de tems après. A ſon arrivée en Aſie, le roi de Pont s'étoit emparé de la Bythinie; il avoit battu l'armée de Cotta, & il avoit obligé ce général à ſe réfugier à Calcédoine. Mithridate, ſupérieur en forces par mer & par terre, couvrit de ſes ſoldats les environs de cette place; il vint à bout de briſer la chaîne qui fermoit l'entrée du havre, & il y brûla quelques galeres romaines qui s'y trouvoient en ſtation. Ne croyant pas devoir attaquer la ville de Calcédoine, il marcha contre Cyzique, port ſitué ſur la Propontide; il bloqua la ville ſur le continent & du côté de la mer, & comme il étoit bien pourvu de machines de ſiege & de toutes les choſes néceſſaires au ſuccès de ſon entrepriſe, il eſpéra qu'il ne tarderoit pas à l'emporter d'aſſaut. Les habitans qui attendoient des ſecours de Rome, ſe préparerent à la défenſe.

Irruption de Mithridate dans la Bythinie.

Siege de Cyzique.

Telle étoit la poſition des affaires,

LIVRE III. CHAP. I.

lorſque Lucullus arriva en Aſie. Après avoir réuni ſes troupes de nouvelle levée aux légions qui avoient ſervi ſous Fimbria, & à d'autres qui ſe trouvoient dans la province, il aſſembla une armée d'environ trente mille hommes, avec laquelle il comptoit rétablir Cotta dans ſon gouvernement, & forcer Mithridate à lever le ſiege de Cyzique. Le roi de Pont, enorgueilli de ſes ſuccès & de la ſupériorité de ſes forces, ne fit aucune attention aux mouvemens de Lucullus; il laiſſa les Romains s'emparer de quelques hauteurs qui étoient ſur ſes derrieres; il fut bientôt dénué de proviſions & de fourrages. Perſuadé néanmoins que ſes magaſins ſuffiroient pour nourrir ſes chevaux & ſes ſoldats juſqu'à ce qu'il eût réduit Cyzique, il continua le ſiege. Mais ſes machines n'étant pas bien ſervies, & les aſſiégés ſe défendant avec une valeur opiniâtre, ſon armée éprouva la diſette, & il fut contraint de diminuer ſes conſommations. Il éloigna ſecrétement une partie de ſa cavalerie; les Romains intercepterent ce détachement dans ſa marche, le taillerent en pieces ou le diſperſerent. Le roi, réduit à la plus grande détreſſe,

ainſi que le reſte de ſon armée, s'embarqua ſur une de ſes galeres, & il ordonna à ſes troupes de s'ouvrir par la force un chemin à Lampſaque, tandis que de ſon côté il prenoit la fuite avec ſa flotte. Ces troupes furent attaquées par Metellus, & la plus grande partie d'entr'elles périt au paſſage de l'Æſopus ou du Granique. Mithridate arriva ſain & ſauf à Nicomédie; il continua ſa route au milieu du Boſphore juſqu'au Pont-Euxin; il eſſuya enſuite une tempête, & il perdit la plupart de ſes vaiſſeaux. La galere qu'il montoit fut coulée à fond, & il eut beaucoup de peine à ſe ſauver dans une chaloupe.

LIVRE III. CHAP. I.

Le roi de Pont leve le ſiege de Cyzique & prend la fuite.

Comme il ne reſtoit plus de veſtiges de l'armée avec laquelle Mithridate s'étoit emparé de la Bythinie, Lucullus employa quelque tems à réduire les villes qui avoient ouvert leurs portes aux ſoldats du roi de Pont; &, après avoir ſubjugué ou détruit tous les partiſans de ce prince, il marcha par la Bythinie & la Galatie du côté du Pont. Il trouva ſur les frontieres de ce royaume la ville d'Amyſus, fortereſſe redoutable ſur la côte de l'Euxin, dans laquelle Mithridate avoit jeté une garniſon aſſez nombreuſe pour retarder

Lucullus porte la guerre dans le Pont.

les progrès des Romains. Tandis que Lucullus aſſiégeoit cette place, Mithridate raſſembla une nouvelle armée à Cabyra ſur les confins de l'Arménie. Il ſe mit à la tête de quarante mille fantaſſins & d'un corps nombreux de cavalerie, & il ſollicita l'alliance des Scythes, des Arméniens & de toutes les nations de cette partie du monde.

Lucullus afin d'empêcher, s'il étoit poſſible, que l'ennemi ne reçût des renforts, chargea Murena du ſiege d'Amyſus, & il s'avança avec le reſte de l'armée ſur les plaines de Cabyre. La cavalerie romaine y eut quelques déſavantages en eſcarmouchant contre celle de l'ennemi; elle y fut dans des alarmes continuelles, juſqu'au moment où ſon général qui avoit eu le loiſir d'obſerver le pays, évita les plaines ſur leſquelles le roi de Pont, dont la cavalerie étoit plus nombreuſe, avoit de la ſupériorité. Quoique Lucullus fût ſur le point de manquer de vivres, il n'abandonna point les hauteurs voiſines, & il attendit l'occaſion de forcer l'ennemi à une action générale. Les eſcarmouches qui arrivoient entre les fourrageurs, engageoient dans ces petits combats des détachemens aſſez

consídérables des deux armées. Les troupes de Mithridate ayant été complétement battues dans une de ces actions, le roi réſolut de décamper pendant la nuit, & de s'éloigner davantage des Romains. Dès que le jour eut diſparu, les équipages & les ſerviteurs de la derniere diviſion du camp qu'il avoit inſtruit de ſon projet, commencerent à ſe retirer; ſon armée entiere, alarmée de cette retraite, fut ſaiſie d'épouvante, & on ne put l'empêcher de prendre la fuite; la cavalerie, l'infanterie & tous les corps ſans exception, ſe précipiterent en déſordre ſur les avenues du camp; les troupes ſe foulerent aux pieds, ou s'égorgerent elles-mêmes. Mithridate s'efforça de les arrêter & de les éclairer ſur leur erreur, mais il fut entraîné par la multitude.

Déroute & diſperſion de l'armée de Mithridate.

Le bruit de ce tumulte fut entendu de fort loin, & il arriva juſqu'au camp des Romains. Lucullus voulut profiter d'une ſi belle occaſion; il s'avança à la tête de ſon armée; il attaqua vigoureuſement les bataillons épars du roi; il en paſſa un grand nombre au fil de l'épée, & il hâta leur diſperſion.

Le roi, qu'un de ſes domeſtiques

LIVRE III. CHAP. I.

jeta avec peine ſur un cheval, auroit été pris, ſi les Romains qui le pourſuivoient ne s'étoient pas amuſés ſur la route à recueillir des effets précieux qu'il avoit ordonné prudemment de jeter çà & là. Une mule chargée d'une partie du tréſor royal, attira l'attention du détachement qui couroit après lui, & fut la cauſe de ſon ſalut.

Mithridate ſe ſauve en Arménie.

Durant ſa fuite, il montra beaucoup d'inquiétudes ſur ſes femmes. Il avoit laiſſé la plus grande partie de ſon ſerrail au palais de Pharnacée, qui devoit tomber bientôt entre les mains de l'ennemi. Il y envoya un eunuque qui lui étoit dévoué, avec ordre de les faire mourir toutes, mais de leur laiſſer choiſir le genre de leur mort. Les hiſtoriens nous ont tranſmis des détails ſur la conduite de quelques-unes de ſes femmes dans cette occaſion. Roxane & Statira qui ſe trouverent, ainſi que les autres, ſoumiſes à l'arrêt, étoient ſœurs de Mithridate; la premiere mourut, vomiſſant des imprécations contre la cruauté de ſon frere, & la ſeconde rendit le dernier ſoupir en vantant les ſoins généreux qu'il prenoit de leur honneur. Monime, grecque Miléſienne, célebre par ſa beauté, que le roi avoit

long-tems ſollicitée en vain, en lui offrant beaucoup de richeſſes, & qu'il n'avoit attiré dans ſes bras que par l'offre de ſa couronne & par un mariage, avoit toujours déploré ſon ſort, qui, au lieu d'un palais & d'un ami ſur le trône, lui avoit donné une priſon & un barbare geolier: lorſqu'on lui annonça qu'elle devoit mourir, & qu'on la laiſſoit maîtreſſe de choiſir le genre de ſa mort, elle ôta le diadême qui ceignoit ſon front, elle le mit autour de ſon col, & elle eſſaya de s'étrangler. Elle le jeta enſuite avec dédain, en diſant « que ce miſérable » ornement n'étoit pas même propre » à cet uſage. » Elle tendit ſa tête à l'eunuque, & elle lui ordonna d'exécuter les ordres de ſon maître. Bérénice de Chios, autre femme grecque d'une grande beauté, avoit auſſi épouſé Mithridate d'une maniere ſolemnelle; elle ſe trouvoit renfermée triſtement dans un ſerrail avec les concubines; ſa mere, qui ne la quitta point, & qui avoit eſſayé d'adoucir les ennuis de ſa priſon, réſolut de partager ſon ſort; elles préparerent une coupe, & elles s'empoiſonnerent. La mere voulut ſeulement s'empoiſonner la premiere; la

reine, après l'avoir vu expirer, but le reſte de la coupe; mais comme il n'y avoit pas aſſez de poiſon, elle appella le bourreau, & elle fut étranglée. Ces diverſes exécutions ſatisfirent l'atroce jalouſie du roi, & enleverent au général romain une multitude de femmes qui devoient orner ſon triomphe.

Lucullus, après cette victoire, ne rencontra plus de bataillons ennemis en campagne; il continua ſa marche, & il entra ſans éprouver d'obſtacles dans la plupart des villes du royaume de Pont. Il y trouva un grand nombre de palais remplis de métaux précieux, & ornés avec une magnificence barbare; ſelon l'uſage des gouvernemens deſpotiques & cruels, il y rencontra par-tout des châteaux forts remplis de priſonniers d'état que la défiance du roi avoit fait arrêter, & que ſon abominable inſouciance laiſſoit languir au fond d'un cachot, quoiqu'il n'eût plus aucune raiſon de les tenir dans les fers.

Mithridate s'étoit réfugié en Arménie; il y réclamoit la protection de Tigrane, qui avoit épouſé ſa fille, & qui avoit déjà favoriſé ſes projets contre les Romains.

Tigrane, qui avoit ſoumis à ſon ſceptre la Syrie, ainſi que l'Arménie, habitoit Tigranocerte, ville d'Arménie, qu'il avoit bâtie lui-même, & à laquelle il avoit donné ſon nom. Il refuſa de voir Mithridate, mais il le logea dans un de ſes palais, & il le fit ſervir avec une magnificence royale.

Conduite de Lucullus dans les provinces d'Aſie.

Lucullus ne pourſuivit le roi de Pont que juſqu'aux frontieres de l'Arménie. Lorſqu'il fut ſur les confins de ce royaume, Publius Clodius ſon gendre alla à la cour de Tigrane demander qu'on lui livrât Mithridate. Sur ces entrefaites, il pénétra dans l'empire de ce dernier roi, & bientôt après il réduiſit Amyſus, Sinope & d'autres places fortes, qui étoient défendues par des garniſons.

Ces places avoit été originairement des colonies grecques; elles furent ſubjuguées par les Perſes, & Alexandre qui reſpectoit leur origine, leur rendit enſuite la liberté. Lucullus, afin de ſuivre cet exemple & de ſe conformer aux maximes politiques de Rome, qui avoit toujours paru protéger la liberté de la Grece, déclara toutes ces villes libres & indépendantes. Ayant alors le loiſir de s'occuper de l'adminiſtration des provinces romaines en Aſie, il

reconnut que les collecteurs des revenus, ſous prétexte de lever la taxe impoſée par Sylla, s'étoient rendus coupables des vexations les plus criminelles; que les peuples, pour payer cet impôt, empruntoient des officiers & des négocians de Rome à un intérêt ſcandaleux; que lorſqu'ils avoient emprunté des ſommes égales à la valeur de leurs biens, on ſaiſiſſoit toutes leurs propriétés, & qu'on les menaçoit encore de les empriſonner & de les mettre à la torture; que les particuliers étoient réduits alors à la triſte néceſſité de vendre leurs enfans & les corps, à celle de porter à l'encan les tableaux, les ſtatues & les autres choſes qui ſervoient à la décoration de leurs temples. Voulant diminuer ou réformer ces abus, il annulla les créances dont l'intérêt égaloit le capital, il fixa l'intérêt à un taux modéré en d'autres cas. Les fermiers du revenu repréſenterent ces actes de bienfaiſance ou de juſtice envers les provinces, comme des actes d'oppreſſion & de cruauté pour eux-mêmes. Leurs peres, & ceux des citoyens de Rome qui partageoient les dépouilles des contribuables, ne manquerent pas de dénoncer Lucullus.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Évasion & révolte des Gladiateurs de Capoue. Spartacus. Ce chef des Gladiateurs bat Lentulus, consul romain. Il bat ensuite Cassius, préteur de la Gaule. M. Crassus est chargé de cette guerre. Destruction des Gladiateurs. Triomphe de Metellus & de Pompée. Consulat de Pompée & de Crassus. Les Tribuns recouvrent leurs anciens privileges. Rétablissement de la censure. Consulat de Metellus & de Hortensius. Guerre de Crete. La guerre recommence dans le Pont & l'Arménie. Défaite de Tigrane. Négociation avec le roi des Parthes. Soulévement de l'armée romaine. On se plaint des pirateries commises dans les mers de Rome. Pompée obtient le commandement de la flotte destinée contre les pirates. Sa conduite. Il est chargé aussi de la guerre de Pont. Opérations contre Mithridate. Défaite & suite de ce Prince. Opérations de Pompée en Syrie. Siege & réduction de Jérusalem. Mort de Mithridate.

PEU de tems après la guerre d'Asie dont on vient de parler, quelques

LIVRE III. CHAP. II.

An de Rome 680.

Coſſ. M. Terentius Varron. C. Caſſius Varus.

Evaſion & révolte des gladiateurs de Capoue.

gladiateurs qui s'échapperent des priſons de Capoue, où ils étoient détenus, produiſirent de grands troubles en Italie. C'étoient des eſclaves deſtinés à combattre dans le cirque ou dans les fêtes, c'eſt-à-dire, à procurer au public des ſpectacles qui l'enchantoient, malgré leur cruauté & leur barbarie. Ces ſpectacles furent d'abord introduits dans les funérailles, comme des eſpeces de ſacrifices humains; & à l'époque dont il eſt ici queſtion, tout citoyen riche entretenoit un grand nombre de gladiateurs pour l'amuſement du peuple, & même pour ſon amuſement particulier. On choiſiſſoit les eſclaves les plus beaux, les plus leſtes & les plus courageux. Ils prêtoient ſerment de n'éviter aucun combat, & de s'expoſer à tous les dangers dès que leur maître l'ordonneroit. Ils formoient diverſes claſſes; ils étoient habitués à ſe battre de différentes manieres, mais ils ſe ſervoient ordinairement de l'épée & du bouclier, & on les faiſoit combattre nuds, pour qu'on vît mieux la poſition & la largeur des bleſſures qu'ils recevoient.

L'honneur avoit établi bien des raffinemens dans cette proſtitution de la

valeur. On avoit imaginé des attitudes gracieuſes que le gladiateur ne pouvoit jamais quitter, même pour éviter une bleſſure. Lorſqu'il tomboit ſous le coup mortel, lorſqu'il perdoit ſon ſang à grands flots, lorſqu'il rendoit le dernier ſoupir, il devoit toujours ſe deſſiner d'une maniere agréable. On l'applaudiſſoit où on le ſiffloit, ſelon qu'il obſervoit bien ou mal ces regles. Si, après un combat pénible, il ſe trouvoit épuiſé par la fatigue ou par ſes bleſſures, il eſſayoit encore de montrer toute l'ardeur du courage, il laiſſoit tomber ſon épée, où il la reprenoit ſur un geſte de ſon maître, & il cherchoit dans les yeux des ſpectateurs des marques de ſatisfaction & d'applaudiſſement (1).

Des perſonnes de tout âge, de toute condition, & de l'un & l'autre ſexe, aſſiſtoient à ces épouvantables jeux. Lorſque les deux athletes étoient le plus acharnés, lorſqu'ils commençoient à perdre leur ſang, les ſpectateurs, dont l'intérêt ſe partageoit, excitoient par leurs acclamations & leurs cris, celui qu'ils favoriſoient; ils comman-

(1) Cicéron, Tuſculanes, L. 2, ch. 17.

doient à celui qui venoit de remporter la victoire, de donner le coup mortel à ſon rival, ou de l'épargner, ſelon le degré plus ou moins grand de bravoure qu'avoit montré le vaincu (1). Ces ſpectacles, dont le récit inſpire encore le dégoût & l'horreur, cauſoient plus de plaiſir & d'ivreſſe aux Romains, que n'en éprouve la populace de l'Europe moderne aux combats de taureaux ou aux courſes, vraiſemblablement parce qu'ils produiſoient des émotions plus violentes.

Spartacus.

Spartacus, captif de Thrace, que ſa force & ſon agilité firent deſtiner à cet horrible profeſſion, s'échappa des cachots avec environ ſoixante-dix ou quatre-vingt de ſes camarades : après les avoir armés de tout ce qu'il rencontra, il ſe retira ſur le mont Véſuve, & pour ſubſiſter, il commit des vols & des meurtres dans le pays d'alentour. « S'il faut combattre, dit-il à ſa bande » déſeſpérée, combattons nos oppreſ» ſeurs, & en faveur de notre liberté, » & non pour ſervir de jouet à la race » cruelle qui nous traite comme de vils

(1) Cicéron, *pro Sexto*, ch. 27. Tuſculanes, L. 2, ch. 17.

» animaux. » Une foule d'eſclaves vinrent de tous les cantons de l'Italie ſe ranger ſous ſes drapeaux. Le préfet de Capoue arma contr'eux les habitans de ſon diſtrict, mais ſes ſoldats furent mis en déroute.

Succès & victoire de Spartacus.

Ce ſuccès fournit des armes aux rebelles, & augmenta leur réputation & leur courage. Spartacus montroit une généroſité extrême, il refuſoit ſa part du butin, il déployoit tant de valeur & de talent, qu'il acquit toute l'autorité d'un général. Ayant nommé pour ſes lieutenans Crixus & Œnomaüs, deux autres gladiateurs, il forma en corps réguliers les eſclaves qui venoient le joindre; il employa un certain nombre d'entr'eux à fabriquer des armes & à procurer à la troupe les choſes néceſſaires à un camp; enfin, il ſe trouva à la tête d'une armée de ſoixante-dix mille hommes, avec laquelle il fut le maître d'une vaſte étendue de terrein. Il défit ſucceſſivement les préteurs Clodius, Varinus & Coſſinius, qui commandoient des forces conſidérables; Rome ſentit enfin le danger de cette guerre, elle ordonna de nouvelles levées, & elle chargea les conſuls de détruire un ennemi ſi formidable.

LIVRE III. CHAP. II.

Spartacus avoit trop de prudence pour ſe croire en état de réſiſter aux forces de la république qui devoient bientôt marcher contre lui. Il conçut un plan moins déraiſonnable, il réſolut de conduire ſon armée par la chaîne des Apennins juſqu'aux Alpes ; il comptoit qu'à la fin de cette marche ceux de ſes ſoldats qui étoient originaires ou qu'on avoit amenés de la Gaule, de la Germanie ou de la Thrace, pourroient alors ſe ſéparer & retourner libres dans leur pays.

An de Rome 681. Coſſ. L. Gall. Poplicola. Cn. Cornel. Lentul. Clodianus.

Au moment où il prit la route des montagnes afin d'exécuter ſon projet, les conſuls Gellius & Lentulus marchoient déjà contre lui ; ils commencerent par ſurprendre & tailler en pieces une diviſion de ſes troupes commandée par Crixus, qui étoit deſcendue des hauteurs pour piller les campagnes. Lentulus ſuivit Spartacus qui conduiſoit le grand corps de l'armée ; il lui livra bataille, il fut mis en déroute, & il fit des pertes conſidérables. Caſſius, préteur de la Gaule ciſalpine, à la tête de dix mille hommes, fondit d'un autre côté ſur les rebelles ; il fut également repouſſé, & il perdit beaucoup de monde.

Spartacus bat Lentulus, conſul de Rome, & Caſſius, préteur de la Gaule.

Spartacus, après ces avantages, auroit pu ſans doute effectuer ſa retraite juſqu'aux Alpes; mais ſon armée, enorgueillie de ſes victoires, & ſe croyant maîtreſſe de l'Italie, ne voulut pas abandonner ſa conquête. Il réſolut alors de marcher à Rome; dans ce deſſein, il ſe débarraſſa de tous les animaux & de la partie de ſes bagages qui lui étoient inutiles; il fit égorger ſes captifs: des eſclaves fugitifs arrivoient en foule dans ſon camp, il refuſa de les enrôler, il eſpéroit vraiſemblablement dépaſſer les armées romaines, ſans rendre de combat, & s'emparer de Rome par une attaque imprévue. Il ſe trompa; les conſuls lui livrerent bataille dans le Picentin, il ſortit victorieux de l'action, mais il perdit l'eſpoir de ſurprendre la ville. Se croyant toujours en état de ſe maintenir en Italie, il ne fit que changer de route, & il marcha vers la Lucanie.

M. Craſſus eſt chargé de cette guerre.

Les Romains, très-embarraſſés & livrés à une ſorte de conſternation par la durée d'une révolte qui leur avoit donné juſqu'ici beaucoup de peines, expoſerent leurs armées à des dangers extrêmes, ſans eſpoir de recueillir de la gloire. Aucun des magiſtrats de la

république ne ſollicitoit le commandement; on en chargea Marcus Craſſus, qui avoit alors le rang de préteur, & qui étoit plus conſidéré pour ſes richeſſes que pour ſes talens militaires. Il paroît qu'on ne le connoiſſoit pas; car il donna dans cette expédition des preuves d'habileté. On écrivit en même tems à Pompée, qui venoit de terminer la guerre d'Eſpagne, de ſe rendre promptement en Italie avec ſon armée, & on envoya au proconſul de Macédoine un ordre de s'embarquer avec toutes les forces qui ne ſeroient pas abſolument néceſſaires dans ſa province.

Craſſus aſſembla ſix légions, à la tête deſquelles il joignit les troupes qui tenoient la campagne d'une maniere ſi infructueuſe contre les rebelles. On dit que pour inſpirer du courage aux nouvelles levées, & les avertir des châtimens rigoureux qu'on leur infligeroit, ſi elles ſe conduiſoient mal, il fit exécuter quatre mille des ſoldats battus par Spartacus; peut-être ne fit-il que décimer quatre mille hommes.

Dès qu'il fut arrivé dans la Lucanie, il tailla en pieces dix mille des rebelles qui ſe trouvoient à quelque diſtance

du grand corps de leur armée, & il tâcha d'enfermer Spartacus dans la peninſule de Brutium, ou ſur la langue de terre qui s'étend juſqu'au détroit de Meſſine. Les gladiateurs vouloient paſſer en Sicile, ou leurs compagnons d'eſclavage n'étoient pas encore entiérement ſoumis, & où une multitude d'autres eſclaves étoient prêts à ſe révolter; mais ils manquoient de vaiſſeaux, & ils ne purent exécuter ce deſſein. Craſſus entreprit en même tems un ouvrage très-long & très-difficile; il eſſaya de couper l'iſthme d'un côté de la mer à l'autre, en y faiſant un foſſé de quinze pieds de largeur & de profondeur, ſur une étendue qui, ſelon Plutarque, étoit de trois cens ſtades ou de plus de trente milles. Spartacus ne négligea rien pour en arrêter l'exécution; mais ayant été repouſſé dans chacune de ſes attaques, ſes troupes commencerent à perdre courage, & ſongerent à ſe rendre. Afin de ſuppléer par le ſentiment du déſeſpoir à la valeur qu'elles n'avoient plus, il leur fit le tableau du ſort qui les attendoit; il leur dit qu'elles devoient vaincre ou être traitées en eſclaves fugitifs; & afin que ſes re-

montrances produiſiſſent plus d'effet, il fit mourir un de ſes captifs ſur une croix, à la vue des deux armées. « Voilà, dit-il à ſes ſoldats, la peine » que vous ſubirez, ſi vous tombez » dans les mains de l'ennemi. »

Tandis que Craſſus achevoit ſa ligne de circonvallation, Spartacus réſolut d'effectuer ſa retraite par la force des armes. Après avoir raſſemblé les faſcines & les autres matériaux néceſſaires, il remplit le foſſé dans un endroit mal défendu, & il le paſſa pendant la nuit avec tous ſes ſoldats. Il dirigea ſa marche du côté de la Pouille, l'armée romaine le pourſuivit, & le harraſſa beaucoup dans ſa fuite.

Le camp de Craſſus & celui de Spartacus apprirent en même tems que de nouvelles troupes venant de la Macédoine avoient débarqué à Brindes, que Pompée étoit arrivé en Italie, & qu'il marchoit au ſecours de Craſſus. Les deux armées ſe trouverent également diſpoſées à riſquer une bataille; les gladiateurs craignoient d'être attaqués par trois armées à la fois, & les légions de Craſſus avoient peur que Pompée ne leur enlevât la gloire de terminer la rébellion. Les deux généraux mirent

leurs ſoldats en bataille; à l'inſtant qui précéda l'action, Spartacus deſcendit de cheval & il le tua, en diſant d'une voix très-haute : « Si je triomphe dans » le combat, je ſerai mieux monté; ſi » je ſuis vaincu, je n'aurai pas beſoin » de courſier. » Après avoir ainſi montré ſa réſolution de vaincre ou de mourir, il marcha à l'ennemi; il ordonna à la diviſion qu'il commandoit de diriger ſon attaque du côté où il ſuppoſoit Craſſus. C'eſt en ſe précipitant ſur le général romain, qu'il comptoit décider en ſa faveur le ſort de la journée. Il fit des prodiges de valeur, il égorgea de ſa main une multitude incroyable d'ennemis. Lorſqu'il fut couvert de bleſſures; lorſqu'il perdit ſon ſang de toutes les parties de ſon corps, il continua à ſe défendre preſque ſeul, & il fut tué. Cette victoire coûta environ mille hommes à Craſſus. Ainſi qu'il arrivoit chez les peuples anciens, les vaincus perdirent plus de monde dans la fuite qu'au milieu de l'action. Craſſus ne compta pas le nombre des rebelles qui reſterent ſur le champ de bataille; il fit ſix mille priſonniers qui furent condamnés au ſupplice des eſclaves, on les ſuſpendit ſur des croix

LIVRE III. CHAP. II.

Deſtruction des gladiateurs.

qui borderent le chemin de Capoue à Rome. Ceux qui échapperent au fer du vainqueur, au nombre de cinq mille, tomberent entre les mains de Pompée, & fournirent à ſes flatteurs un prétexte de lui attribuer l'honneur d'avoir terminé la guerre.

La baſſeſſe de l'ennemi que Rome venoit de ſubjuguer, empêcha Craſſus d'obtenir le triomphe. On ne lui accorda que l'ovation, & il ne monta au capitole qu'à pied; mais au lieu de la couronne de myrthe, que les généraux portoient en cette occaſion, il eut aſſez de crédit pour obtenir du ſénat une couronne de laurier (1).

Pompée revint à Rome dans le même tems, & il forma des prétentions d'un genre nouveau; il demanda qu'on le diſpenſât des formes établies. La guerre qu'il avoit terminée en Eſpagne paſſoit pour une guerre civile; car il avoit combattu un général romain, & les loix ne lui permettoient pas d'aſpirer à l'honneur du triomphe; d'ailleurs il n'avoit pas encore l'âge néceſſaire, & il n'avoit point exercé les premiers emplois de queſteur, d'édile & de

(1) Aulugelle, L. 5.

préteur ; il ſollicita néanmoins le triomphe, & il ſe mit ſur la liſte de ceux qui réclamoient le conſulat.

Il fut clair alors que les honneurs ordinaires de l'état ne ſuffiſoient pas aux prétentions de ce jeune homme, qu'il aſpiroit à des commiſſions & des magiſtratures nouvelles, ou qu'il vouloit qu'on fît en ſa faveur des innovations pour le revêtir des charges établies dans la république. Ses ennemis eurent ſoin de dire qu'il évitoit toutes les occaſions d'une concurrence loyale ; qu'il prenoit une importance dont il ne permettoit pas qu'on examinât les titres ; qu'il avoit toujours cherché à ſe mettre au-deſſus des autres citoyens, ou à tenir la premiere place parmi ceux qui exerçoient des magiſtratures & jouiſſoient de la conſidération publique. Ses partiſans expoſoient les honneurs extraordinaires qu'on lui avoit rendus, comme une raiſon de lui en accorder d'autres encore plus diſtingués (1). Lorſqu'ils firent l'énumération de ſes ſervices à ſon retour d'Eſpagne, ils obſerverent qu'il avoit

(1) Voyez le Diſcours de Cicéron, *pro lege Maniliâ.*

réduit huit cens ſoixante-onze villes depuis les Pyrénées juſqu'à la mer de Luſitanie, qu'il avoit ſurpaſſé la gloire de tous les généraux employés au-delà des Alpes. Rome, ſéduite par ces repréſentations, décerna le triomphe à Pompée, où elle l'admit au partage de cet honneur avec Metellus.

Triomphe de Metellus & de Pompée.

Dans les diſputes des grands & des plébéiens, Pompée avoit défendu juſqu'alors le parti des nobles, & on l'accuſoit de former des prétentions contraires à un gouvernement démocratique. En ſoutenant le ſénat, il affectoit un degré de prééminence ſur ceux qui le compoſoient, & il ne paroiſſoit pas content d'être l'égal des premiers nobles de ſon pays. Il eut ſoin toutefois de ne pas s'arroger un pouvoir qui l'auroit engagé dans des querelles, & qui auroit expoſé ſes prétentions à un examen ſévere. Les ſénateurs furent très-alarmés dès qu'ils le virent s'approcher de Rome à la tête de l'armée d'Eſpagne, mais il donna les aſſurances les plus poſitives de licentier ſes troupes dès qu'elles auroient paru à ſon triomphe. Le ſénat ſatisfait autoriſa cette prétention irréguliere, il en autoriſa enſuite une

seconde encore plus dangereuse; car on lui permit d'aspirer au consulat, sans avoir exercé aucune des charges qu'exigeoit la loi. Crassus, préteur de l'année précédente, qui sollicitoit la même dignité, se concerta avec lui, & malgré leur jalousie mutuelle, ils réunirent leurs intérêts, & ils furent nommés l'un & l'autre.

An de Rome 683. Coss. M. Licinius Crassus. Cn. Pompeius Magnus.

Consulat de Pompée & de Crassus.

Les historiens disent qu'on publia quelques loix importantes durant leur consulat, mais ils ne les citent pas en détail; il paroît que Pompée commença à faire sa cour aux plébéiens, & quoiqu'il se distinguât parmi les défenseurs de l'autorité du sénat, il se ménageoit un moyen de gouverner les assemblées du peuple, & de profiter de l'aveuglement des comices & des tumultes populaires, pour déconcerter les desseins des sénateurs.

Quinctius & Palicanus travailloient depuis deux ans à renverser les barrieres que les loix de Sylla avoient mises à l'autorité des tribuns; ils avoient éprouvé beaucoup de résistance de la part de Lucullus & de tous ceux qui exercerent le consulat durant la chaleur des disputes qui s'éleverent sur cet objet. A l'aide de Pompée &

LIVRE III. CHAP. II.

de Craſſus, les tribuns recouvrerent les privileges dont leurs prédéceſſeurs avoient abuſé ſi ſouvent dans les premiers ſiecles de la république. Leur perſonne fut déclarée de nouveau inviolable & ſacrée, leur voix négative ſur toutes les opérations de l'état fut confirmée de nouveau, on leur rendit le droit de propoſer des loix & de haranguer le peuple. Par cette conceſſion funeſte, Pompée annulla la réforme qui pouvoit ſeul juſtifier le ſang verſé avec tant de profuſion par Sylla & par lui-même. Jules-Céſar qui venoit d'obtenir du peuple le rang de tribun légionnaire, ſeconda avec beaucoup de zele ces motions agréables aux plébéiens, & en cela il fut moins inconſéquent que Pompée; car il ne fit que défendre le parti qu'il avoit adopté dès ſa jeuneſſe (1).

Les tribuns recouvrent leurs anciens privileges.

Sous ce conſulat, & vraiſemblablement à l'inſtigation de Pompée, la loi de Sylla, relative aux tribunaux, fut annullée d'après une motion du préteur Aurelius Cotta. On permit aux préteurs de tirer les juges par égal nombre du ſénat, de l'ordre des che-

Lex Aurelia judiciaria.

(1) Suétone, Vie de C. Jules Céſar, L. 1.

valiers & d'une certaine classe du peuple (1), que les historiens ne décrivent pas d'une maniere précise. On eut peut-être raison de détruire ainsi les effets de la partialité de Sylla pour les nobles, & cette loi nouvelle mériteroit des éloges, si elle n'eût été accompagnée d'une autre qui rétablît le pouvoir dangereux des tribuns.

La corruption faisoit à cette époque des progrès rapides parmi tous les ordres de l'état, les classes inférieures méprisoient le gouvernement, les hommes des classes supérieures se livroient tout à la fois à la cupidité & à la profusion, ils desiroient avec ardeur les provinces lucratives, & ils cherchoient à se procurer les moyens de commettre des crimes de péculat & de piller les nations. Comme on sollicitoit alors les emplois de la république à Rome, dans la vue d'obtenir au dehors les gouvernemens qui en étoient la suite, Pompée, afin de montrer du désintéressement & de censurer d'une maniere indirecte les nobles qui aspiroient aux magistratures par des vues

(1) *Tribuni Ærarii.*

ſi mercenaires, fit ſerment, lorſqu'il fut inſtallé conſul, de n'accepter aucun gouvernement de province après ſon année d'exercice. Cet acte de généroſité lui donna beaucoup de crédit ſur le peuple, & fournit à ſes émiſſaires, qui s'empreſſoient de faire ſon éloge, un nouveau prétexte de célébrer ſon mérite. Il y a néanmoins lieu de croire, vu le caractere & l'eſprit de fauſſeté qu'il a développé en d'autres tems de ſa vie, qu'il demeura à Rome afin d'y épier les occaſions d'accroître ſon importance, & d'obtenir par la force de ſon parti, dans un moment de criſe, quelque commandement ou commiſſion extraordinaires.

Rétabliſſement de la cenſure.

Pompée fit rétablir les fonctions des cenſeurs; elles étoient interrompues depuis environ ſeize ans, la république avoit preſque toujours été dans un état de guerre civile. Durant cet intervalle, chacun des partis, dominant tour-à-tour, avoit paſſé des actes de banniſſement & ordonné des confiſcations & des exécutions militaires contre les Romains de la faction oppoſée. Lors même que les factieux eurent dépoſé le glaive, les reſſentimens de parti furent ſi vifs, qu'on ne crut pas

qu'il y eût de la ſûreté à revêtir aucun des citoyens de l'autorité de cenſeur. Les efforts de Pompée, pour ranimer cette magiſtrature, parurent réuſſir, mais on reconnut bientôt que la république, trop corrompue, ne vouloit plus s'y ſoumettre; elle étoit arrivée à cette époque où les ſujets ſe plaignent de leurs maux ſans pouvoir ſouffrir de remedes.

L. Gellius Poplicola & Cn. Cornelius Lentulus, ayant été chargés, en qualité de cenſeurs, de faire les rôles du peuple, trouverent quatre cens cinquante mille citoyens. Ils purifierent le ſénat avec beaucoup de vigueur, ils chaſſerent de ce corps ſoixante-quatre citoyens. C. Antonius qui devint enſuite conſul, fut renvoyé; les cenſeurs fonderent ſon expulſion, ſur ce qu'il avoit pillé les alliés, & engagé & diſſipé ſes propres biens, pendant qu'il commandoit ſur les côtes de l'Aſie & de la Grece. Mais ce qui donna ſur-tout de la célébrité à leur cenſure, fut un incident que Pompée fit naître, & pour lequel il eſt vraiſemblable qu'il avoit rétabli cette inſtitution d'une maniere ſolemnelle.

Les chevaliers, d'après un ancien

uſage, paſſoient devant les cenſeurs en menant leur cheval par la bride. On leur demandoit leur âge, leurs ſervices & le nom des généraux ſous leſquels ils avoient ſervi. S'ils avoient ſervi les dix années preſcrites par la loi, on leur donnoit une exemption pour l'avenir, & on leur accordoit les privileges attachés à la qualité de vétérans. Le peuple fut ſurpris en cette occaſion de voir l'un des conſuls de la république, Pompée-le-Grand, qui deſcendit dans le forum menant ſon cheval comme un ſimple chevalier, mais qui étoit revêtu de ſa robe conſulaire & précédé par les licteurs: les cenſeurs lui ayant demandé, comme aux autres, s'il avoit ſervi dix ans, il répondit qu'oui, & qu'il avoit fait chaque année de ce ſervice dans des armées qu'il commandoit lui-même. Le peuple, témoin de cette farce, pouſſa des cris de joie; les cenſeurs, après avoir remis à Pompée l'exemption ordinaire, ſe leverent de leur ſiege, & ſuivis d'une multitude innombrable, ils accompagnerent le conſul juſqu'à ſa maiſon (1).

Les hiſtoriens obſervent que Craſſus

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

& Pompée, malgré leur réunion au commencement de leur consulat, ne furent pas d'accord sur quelques points de leur administration, mais on ignore quels furent les objets de leur différend. Crassus ayant beaucoup de richesses, s'efforça par ses libéralités de balancer l'appareil imposant & les intrigues populaires de son collegue; il donna au peuple entier un festin de dix mille tables, & il fit distribuer à chacun des citoyens le bled nécessaire à une consommation de trois mois. Pour expliquer des largesses si dispendieuses, on dit que la succession de son pere lui apporta trois cens talens, c'est-à-dire environ soixante mille liv. sterling; qu'il augmenta sa fortune en achetant à bas prix les biens de ceux qui avoient été proscrits dans les derniers troubles, & en louant au public une troupe nombreuse d'esclaves instruits dans toutes sortes de travaux; enfin, qu'il accrut tellement ses richesses, qu'ayant consacré à Hercule la dixieme partie de ses biens au moment de son départ pour l'Asie, qui suivit de près cette époque, il possédoit sept mille cent talens, c'est-à-dire environ treize cens soixante & dix

mille trois cens livres ſterling (1).

Pompée, après l'année de ſon conſulat, fut fidele à ſon ſerment; il demeura à Rome ſans aucun titre, mais, ſelon le caractere de hauteur qu'il avoit déployé avant d'être revêtu de la premiere charge de la république, il garda la réſerve & la dignité d'un homme élevé au-deſſus de la condition d'un citoyen, & même au-deſſus des premiers ſénateurs d'un rang conſulaire. D'autres ambitieux qui aſpiroient à la conſidération & aux honneurs, s'efforçoient par leurs talens & leur éloquence de ſe rendre néceſſaires à ceux qui avoient quelque choſe à ſolliciter auprès du public, ou d'inſpirer la crainte à leurs concitoyens. Ils tâchoient de ſe diſtinguer au barreau en qualité d'habiles orateurs ou d'accuſateurs intrépides, & de ſe faire des créatures & des amis de tous ceux à qui leurs lumieres étoient ou pou-

(1) Plutarque, Vie de Craſſus. Comme on appelloit uſure à Rome toute eſpece d'intérêt tiré de l'argent; ce préjugé ne fit que donner une étendue illimitée aux exactions des capitaliſtes, & l'intérêt annuel d'un fonds auſſi conſidérable dut être immenſe.

voient devenir utiles. Pompée, au contraire, ne ſe croyant pas né pour ſuivre les routes communes, fuyoit les tribunaux & les lieux où s'aſſembloit le peuple; il ne vouloit ni ſoumettre ſes idées au jugement du public, ni expoſer ſa perſonne au grand jour; il recevoit les égards & le reſpect qu'on lui témoignoit, comme des hommages qui lui étoient dûs; il ſortoit rarement, & il ne ſe montroit jamais que ſuivi d'une troupe nombreuſe de cliens (1); il aimoit le faſte & l'appareil des princes, & il ſe ſeroit environné de cette pompe majeſtueuſe au milieu de Rome, ſi les citoyens, moins convaincus de leur égalité reſpective, avoient pu ſouffrir ces airs de fierté & de grandeur qui n'étoient pas ſoutenus par des talens proportionnés, ou s'ils avoient voulu renoncer à leurs droits pour ſe débarraſſer des troubles inſéparables des factions, & jouir de la douceur d'un gouvernement modéré. Ses prétentions néanmoins déplaiſoient beaucoup au ſénat, & le peuple qui les déſapprouvoit en elles-mêmes, ne les excuſoit que parce

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

qu'elles tendoient à humilier l'orgueil des nobles.

Livre III. Chap. II.

An de Rome 684. Conſ. Q. Hortenſius. Q. Cæcilius Metellus Creticus.

Conſulat de Hortenſius & de Metellus.

Le conſulat de Craſſus & de Pompée fut ſuivi de celui de Q. Hortenſius & de Q. Cæcilius Metellus. Dans le partage des provinces, celle de Crete échut à Hortenſius, avec le commandement d'une eſcadre qu'on y envoyoit. Ayant acquis ſa célébrité par la maniere éloquente dont il avoit plaidé les cauſes de ſes amis, & contracté depuis ſi long-tems l'habitude du barreau, qu'il étoit peut-être un mauvais général, il refuſa ce gouvernement, & il le céda, ainſi que le commandement de l'armée qu'on vouloit employer à la réduction de l'iſle, à Metellus ſon collegue, qui obtint depuis le ſurnom de *Creticus*, à cauſe de la maniere diſtinguée dont il ſe conduiſit dans ce ſervice.

Guerre de Crete.

Les Crétois & la plupart des peuples navigateurs qui habitoient les confins de l'Aſie & de l'Europe, s'étoient déclarés contre les Romains dans la derniere guerre. Entraînés par les ſollicitations de Mithridate, & leur diſpoſition naturelle au vol & à la piraterie, ils avoient rançonné les navires marchands & les vaiſſeaux qui portoient

à

à Rome les tributs des provinces. Le desir de les imiter & de s'enrichir par des prises, avoit rempli la mer de corsaires & de forbans, contre lesquels Rome envoya une suite de généraux, avec des pouvoirs très-étendus sur les côtes de l'Asie & de l'Europe. Marc-Antoine entr'autres avoit été chargé de l'une de ces commissions, on l'accusoit d'abus d'autorité, on lui reprochoit d'avoir commis des déprédations chez les Siciliens & les sujets des autres provinces maritimes, qui n'étoient point coupables des crimes qu'on lui avoit recommandé de punir. Il descendit dans l'isle de Crete; ses troupes furent battues, & il fut tué (1). Il laissa la république engagée contre les Crétois dans une guerre qui parut exiger la présence de l'un des consuls. Ce département, ainsi que je le disois tout-à-l'heure, tomba sur Hortensius, mais il fut transféré à Metellus son collegue.

Telle étoit la position des affaires, & la destination des officiers de la république, lorsque Lucullus, qui avoit demandé à Tigrane qu'on livrât

An de Rome 685. Coss. L. Cæcil. Metellus. Q. Mar. Rex.

(1) Pædianus, *in orat. in Verrem.*

Mithridate aux Romains, reçut la réponſe du roi d'Arménie. Clodius, ſon député, trouva à ſon arrivée en Arménie que Tigrane venoit de faire un voyage ſur les côtes de Phénicie & dans les cantons les plus reculés de ſon empire: ce prince, pour juſtifier le titre de roi des rois qu'il ſe faiſoit donner, ne montoit jamais à cheval ſans avoir à ſes côtés quatre ſouverains captifs qui marchoient à pied, & il les obligeoit, en d'autres occaſions, à faire autour de ſa perſonne les ſervices les plus vils & les plus ignominieux. Lucullus, loin de ſe ſoumettre dans ſa lettre aux formules qu'exigeoit ce monarque, ne lui avoit donné que le titre de roi. Son député ayant néanmoins obtenu une audience, demanda que Mithridate, vaincu par la république, & dont les domaines ſe trouvoient déjà poſſédés par les Romains, fût livré pour embellir le triomphe du vainqueur; il ajouta que ſi Lucullus eſſuyoit un refus, il ſeroit autoriſé à employer la force, & qu'il ne manqueroit pas de venir à la tête d'une armée puiſſante ſe ſaiſir de la perſonne de Mithridate, par-tout où l'on auroit l'imprudence de donner un

asyle & des secours à ce souverain détrôné. Tigrane, qui n'étoit point accoutumé à des harangues aussi peu respectueuses, & qui sur-tout ne l'étoit pas aux insultes & aux menaces, fut pénétré d'indignation. Il se contint cependant, il fit à l'ambassadeur les présens d'usage, & il lui rendit les honneurs accoutumés, mais il résolut de se venger & d'embrasser la cause de Mithridate, à qui jusqu'alors il s'étoit contenté de permettre de vivre dans ses états: il répondit qu'il ne livreroit point un roi malheureux, & qu'il sauroit se défendre, si les Romains venoient envahir ses domaines. Bientôt après, il vit Mithridate & il lui promit les forces nécessaires pour le rétablir sur le trône.

La guerre recommence dans le Pont & l'Arménie.

Dès que Lucullus eut reçu cette réponse, il résolut sur le champ d'envahir l'Arménie. Il choisit pour cette expédition deux légions & un corps de cavalerie, qui se flattoient d'être arrivés à la fin de leurs travaux, & d'obtenir d'un jour à l'autre les récompenses qu'ils espéroient; il eut quelque peine à les déterminer à entreprendre une nouvelle guerre. Après des marches rapides, il arriva sur les bords de

l'Euphrate, & il paſſa ce fleuve avant que les ennemis euſſent fait des préparatifs pour l'arrêter. Tigrane reçut avec mépris les premieres nouvelles de l'approche des Romains, & il ordonna de punir le ſujet fidele qui lui en apporta les détails. Convaincu enſuite que les troupes de la république étoient véritablement ſur ſon territoire, il envoya contr'eux Métrodore l'un de ſes généraux, avec une armée conſidérable ; il lui commanda de s'aſſurer de la perſonne de Lucullus qu'il étoit curieux de voir, mais de maſſacrer ſans pitié tous les autres Romains.

Métrodore mena ſes troupes du côté où l'on ſuppoſoit l'ennemi, & il fit des marches forcées pour lui livrer promptement bataille. Les deux armées furent inſtruites mutuellement de leur approche; Lucullus s'arrêta, il commença à ſe retrancher, & afin de gagner du tems, il détacha Sextilius avec environ trois mille hommes pour obſerver les Arméniens, & les amuſer s'il étoit poſſible, ſans riſquer une action, juſqu'à ce que ſes ouvrages fuſſent terminés. Mais telle étoit l'ignorance & la préſomption de l'ennemi, que Sextilius attaqué par toute

l'armée d'Arménie remporta une victoire complette, quoiqu'il n'eût qu'une division de l'armée romaine. Il tua Métrodore, & fit un grand carnage des ſoldats de Tigrane.

Lucullus, afin d'inquiéter & de harceler les Arméniens d'une maniere plus efficace, partagea ſon armée en trois diviſions. L'une de ces diviſions intercepta & diſperſa un corps d'Arabes qui alloient joindre le roi; une autre ſurprit Tigrane lui-même dans une poſition déſavantageuſe, maſſacra tous les hommes qui compoſoient la ſuite du prince, prit ſes équipages & le bagage de ſon armée, & le contraignit à la fuite. Le général romain marcha à Tigranocerte à la tête de la troiſieme diviſion, & inveſtit cette place.

Tigrane, après ces déſaſtres, eſſaya de raſſembler les forces de ſon royaume, il réunit à ſes troupes toutes celles de ſes alliés, & ſon armée fut compoſée de cent cinquante mille hommes d'infanterie peſamment armés, de cinquante-cinq mille cavaliers, & de vingt mille archers & frondeurs. Mithridate lui conſeilla de ne pas riſquer une bataille, mais de dévaſter le pays d'où les Romains tiroient leurs proviſions,

de les forcer à lever le ſiege de Tigranocerte, & de repaſſer l'Euphrate. Il repréſenta que Lucullus, ſuivi de près par un ennemi formidable, ſe trouveroit ainſi dans une poſition fâcheuſe. Ce conſeil de Mithridate, fondé ſur une expérience qu'il avoit payé cher, ne s'accordoit point avec la préſomption du roi d'Arménie : Tigrane ne l'écouta point : impatient de délivrer ſa capitale, qui renfermoit ſes palais & la plupart des bagatelles auxquelles il mettoit tant de prix, il alla chercher les Romains. Lucullus, plein de mépris pour la foibleſſe des troupes arméniennes, ne craignit pas de diviſer ſon armée, & ſans lever le ſiège, il marcha à la tête d'une ſeule diviſion, afin de combattre ſes nombreux ennemis. On livra bataille : la cavalerie arménienne qui étoit à l'avant-garde ayant été défaite, & contrainte de ſe replier ſur l'infanterie, mit en déſordre l'armée de Tigrane. Les Romains, à qui la victoire fut à peine diſputée, maſſacrerent un nombre prodigieux d'ennemis, & perdirent fort peu de monde. Le roi, qui craignit d'être reconnu dans ſa fuite, jeta le diadême qui ceignoit ſon front, & qui fut recueilli par les vainqueurs.

Défaite de Tigrane.

Mariæus qui commandoit à Tigranocerte, apprenant la défaite du roi, & craignant une révolte de la part des Grecs & des autres étrangers, qu'on avoit contraint de s'établir dans cette place, leur ordonna de livrer leurs armes. Ils regarderent cet ordre comme le prélude d'un maſſacre; ils ſe réunirent, & ils ſe défendirent avec des bâtons, des pierres, & tout ce qu'ils trouverent ſous leurs mains. Ils inveſtirent un détachement envoyé contr'eux; après ce petit ſuccès, qui leur procura de nouvelles armes, ils s'emparerent d'une tour qui dominoit une des principales portes, & du haut de cette tour, ils exciterent les Romains à entrer dans la ville. Lucullus profita d'une ſi belle occaſion, & ſe rendit maître de Tigranocerte. Tigrane y avoit raſſemblé toutes les richeſſes de ſa cour, & l'armée romaine y fit un immenſe butin.

Mithridate qui s'étoit trouvé à la derniere action, rencontra le roi d'Arménie qui s'éloignoit en hâte, & après lui avoir donné une partie des équipages & des hommes qui compoſoient ſa ſuite, il l'exhorta à ne pas ſe livrer au déſeſpoir, mais à raſſembler de nou-

Négociation avec le roi des Parthes.

velles forces & à continuer la guerre. Ces deux princes convinrent d'envoyer des ambaſſadeurs à Arſaces, roi des Parthes, de lui offrir la paix de la part de Tigrane, & de lui promettre ſatisfaction ſur les points qui avoient produit des hoſtilités entre les deux pays, s'il vouloit ſe liguer avec l'Arménie & le Pont contre les Romains. Ils mirent en uſage tous les moyens poſſibles afin de le convaincre qu'il ne pouvoit être ſpectateur indifférent des invaſions de Lucullus ; ils lui dirent que Rome attaquoit le Pont & l'Arménie ſous des prétextes auſſi frivoles que ceux qu'elle avoit employés lorſqu'elle dépouilla Philippe & Antiochus; que s'il ne réprimoit point la cupidité & l'ambition inſatiable de cette république, elle fondroit bientôt ſur le royaume des Parthes; que ces fiers républicains ſe croyoient nés pour envahir toutes les contrées fertiles; qu'ils avoient montré cet eſprit de rapacité depuis la fondation de Rome, & qu'ils étoient devenus riches & puiſſans en dépouillant leurs voiſins; qu'ils avoient étendu leur empire à l'oueſt, juſqu'à la côte de l'océan; que ſi les grandes monarchies de l'orient ne les arrêtoient pas, ils ne tar-

deroient pas à ſubjuguer toute l'Aſie. Ils obſerverent en outre au roi des Parthes, que ces conquérans avides lui déclareroient bientôt la guerre; qu'il devoit ſe décider tout de ſuite, & ſe réunir à deux alliés formidables, dont l'un par ſon expérience, & l'autre par ſes reſſources, pouvoit écarter l'orage qui menaçoit ſes états (1); que s'il laiſſoit tomber ces deux monarchies, s'il laiſſoit les Romains ajouter à leurs forces celles de l'Arménie & du Pont, il ſe trouveroit un jour dans la terrible néceſſité de défendre ſes domaines ſeul & ſans ſecours étrangers. Ces remontrances ne furent pas inutiles; Arſaces accéda à la ligue, mais à condition qu'on lui céderoit la Méſopotamie, ſur laquelle il avoit d'anciennes prétentions. Il s'efforça même de tromper Lucullus, en lui offrant de ſe réunir à lui contre Tigrane.

Lucullus fut ſéduit; craignant d'être privé de l'honneur de terminer la guerre, il écrivit à Rome que le royaume de Mithridate ſe trouvoit en ſa poſſeſſion, & qu'il étoit également

(1) Lettre de Mithridate dans les fragmens de Salluſte.

maître de celui de Tigrane. Il paroît que le ſénat au lieu de lui envoyer un ſucceſſeur, lui expédia, ſelon l'uſage, l'ordre de réduire les deux pays en province romaine, d'en régler l'adminiſtration, & de faire les diſpoſitions convenables pour maintenir les nouveaux ſujets ſous le joug de la république. Lucullus n'avoit pas encore reçu la réponſe du ſénat, lorſqu'il reconnut la perfidie d'Arſaces; il apprit que ce prince venoit de ſigner un traité avec les rois d'Arménie & du Pont, & qu'il ſe diſpoſoit à réunir ſes forces aux leurs. Indigné de cette trahiſon, & voulant en prévenir les effets, il réſolut de porter la guerre dans le pays des Parthes; & d'après ce plan, il ordonna aux légions qui ſe trouvoient dans le royaume de Pont de prendre ſans délai la route d'Arménie.

Soulevement de l'armée romaine.

Les troupes fatiguées du ſervice, & ſoupçonnant qu'on les deſtinoit à une expédition lointaine & dangereuſe, ſe mutinerent & refuſerent d'obéir à leurs officiers. D'autres diviſions de l'armée imiterent bientôt cet exemple, & Lucullus fut réduit à borner ſes opérations au royaume d'Arménie. Il paſſa les montagnes qui ſe trouvent près des

ſources de l'Euphrate & du Tigre, & il s'efforça de pénétrer juſqu'à Artaxarte, capitale du royaume. Par cette marche il obligea Tigrane à riſquer une nouvelle bataille, & il remporta encore la victoire; ſon armée, malgré ſes ſuccès, découragée par les ſuites du changement de climat qu'elle avoit éprouvé en traverſant les montagnes d'Arménie, par la rigueur du froid, & l'approche de l'hiver, qui ſe faiſoit ſentir ſur ces terres élevées, ſe mutina une ſeconde fois, & força le général de changer ſon plan. Il prit la route du ſud, il tomba ſur la Méſopotamie; & après un ſiége qui ne fut pas de longue durée, il ſe rendit maître de Niſibis, place riche de ce canton, où entr'autres captifs, il prit Guras, frere du roi, & commandant de la ville.

L'eſprit de révolte continuoit à exciter des troubles dans l'armée romaine, & l'on vit alors que Lucullus qui avoit battu ſi ſouvent les rois d'Arménie & de Pont, ſavoit mieux vaincre un ennemi, que gagner ou maintenir la bienveillance de ſes ſoldats. On répandit qu'il ne tarderoit pas à être rappellé, & dès ce moment, il perdit le peu d'autorité qui lui reſtoit.

Les légions abandonnerent leurs drapeaux, & traiterent avec mépris ou indifférence tout ce qu'il fit pour les retenir dans leur devoir.

Cette mutinerie commença dans la diviſion de l'armée qui, ayant été conduite en Aſie par Valerius Flaccus, avoit aſſaſſiné ce général, pour charger Fimbria du commandement, & qui enſuite abandonna ce nouveau chef pour paſſer ſous les drapeaux de Sylla. Au milieu des troubles qui bouleverſoient la république, ces actes de déſobéiſſance & de révolte demeuroient impunis, & le parti en faveur duquel on ſe les permettoit, les citoit comme des exploits glorieux. Le dictateur qui ne vouloit pas employer des troupes ſi indociles, ou leur confier ſa gloire & celle de la république, les avoit laiſſés en Aſie, ſous prétexte qu'elles étoient néceſſaires pour contenir la province, & elles formerent une partie conſidérable des armées que commanderent ſucceſſivement Murena & Lucullus. Le ſoulevement dont je parle s'accrut par l'eſprit factieux de Publius Clodius, parent de Lucullus, qui s'étoit brouillé avec ce général, & qui, en s'efforçant d'exciter la rébellion

parmi les troupes, donna la premiere preuve de ce caractere turbulent qu'il développa enſuite. « Nous qui avons » déjà ſupporté tant de fatigues, leur » dit-il, on nous retient dans les » camps pour eſcorter les chameaux » qui portent les tréſors de notre » général, pour ſuivre deux princes » barbares, qui nous attirent au mi- » lieu des déſerts, ou ſur des pays en » friche, tandis que les ſoldats de » Pompée, après un petit nombre de » campagnes en Eſpagne & en Italie, » jouiſſent des fruits de leurs travaux, » & cultivent en paix des domaines » fertiles, qu'ils tiennent de la géné- » roſité de leur chef ».

Lucullus s'appercevoit ſi bien qu'on mépriſoit ſes ordres, qu'il ne voulut pas même compromettre ſon autorité, en eſſayant de changer de poſition. Il crut que s'il ne preſcrivoit rien d'important, la déſobéiſſance de ſon armée pourroit n'être pas connue de l'ennemi. Mithridate néanmoins fut bientôt inſtruit de la ſituation de ce général, & il conçut l'eſpoir de reconquérir ſes états. Afin de profiter d'une circonſtance auſſi heureuſe, il entra dans le Pont avec les troupes qu'il avoit alors

ſous ſes drapeaux, & il conſervoit tant d'autorité & d'influence parmi ſes ſujets, qu'il ne tarda pas à augmenter ſes forces; il tomba ſur les quartiers diſperſés des Romains, & il fit priſonniers ou tailla en pieces des diviſions conſidérables. Il attaqua même & battit Fabius, qui commandoit en chef; quoiqu'il eût alors plus de ſoixante-dix ans, il expoſa ſes jours durant l'action, & il reçut une bleſſure qui l'empêcha de tirer de grands avantages de ſa victoire.

Lucullus informé de ce qui ſe paſſoit dans le Pont, eut aſſez de crédit ſur ſon armée, pour la déterminer à prendre la route de ce royaume; mais avant ſon arrivée, Mithridate avoit inveſti Cabira, où ſe trouvoit Fabius, & défait Triarius dans une bataille qui fut très-meurtriere pour les Romains. Ce prince reçut une ſeconde bleſſure, & afin de montrer à ſes troupes qu'il n'étoit pas mort, on l'éleva ſur un amphithéâtre, & il fut panſé devant elles. Le général Romain perdit dans cette action vingt-quatre tribuns légionnaires, cent cinquante centurions, & ſept mille ſoldats.

On jugea cependant que Lucullus

auroit rétabli les affaires de la république peu de tems après ſon arrivée, ſi l'armée eût voulu agir avec zèle; mais l'ordre qui le dépoſoit étoit ſigné, & les troupes ſavoient qu'Acilius Glabrion étoit parti de Rome pour prendre le commandement. Les ſoldats des légions refuſerent d'obéir, ſous prétexte que Lucullus n'étoit plus leur général, & qu'un décret du peuple les avoit licenciés; ils prirent en foule le chemin de la Cappadoce pour retourner en Italie.

Telle étoit la poſition des affaires, lorſque les commiſſaires envoyés en Aſie par le ſénat, avec ordre de réduire le royaume de Pont en province romaine, arriverent. Ils trouverent le proconſul ſans autorité dans ſon propre camp. Mithridate qu'ils croyoient vaincu, avoit reconquis ſes états, & il joignoit à l'expérience de la vieilleſſe toute l'ardeur & toute l'audace d'un jeune homme (1).

L'armée romaine d'Aſie avant de ſe ſoulever, comme on vient de le dire, avoit commencé par ſe permettre des

(1) Appien, *De bello Mithridat.* Plutarque, Vie de Lucullus. Dion Caſſius.

murmures & des plaiſanteries ſur la parcimonie de ſon général, qu'elle comparoit à la libéralité & à la munificence de Pompée; elle montra dès-lors l'envie de changer de chef; & il paroît sûr que Pompée encouragea cette diſpoſition, par ſes intrigues & ſes émiſſaires. Il ſe repentoit du ſerment qu'il avoit prononcé, quand il fut inſtallé conſul; il étoit affligé de vivre en ſimple particulier: il s'efforçoit de maintenir ſa faſtueuſe importance, & il cherchoit une occaſion favorable à ſes vues ambitieuſes. Elle ne s'étoit pas préſentée depuis deux ans. Il deſiroit d'autant plus le commandement d'Aſie, que les ſuccès éclatans de Lucullus & les ſuffrages unanimes du ſénat & des nobles, qui connoiſſoient ſon attachement à leur ordre, & ſon zèle pour la partie ariſtocratique de la conſtitution, ſembloient s'oppoſer à quiconque voudroit ſupplanter ce général. Les opérations difficiles de ce ſervice étoient achevées, & il ne s'agiſſoit plus que de recueillir la gloire de terminer la guerre. Pompée qui cherchoit à ſe procurer un jour cet honneur, & qui ſe laiſſoit dominer par la jalouſie contre Lucullus, contri-

bua à la nomination de Glabrion, & à celle des préteurs, qui furent envoyés dans les provinces d'Asie & de Bithynie avec des commissions séparées. La guerre pouvoit se prolonger & devenir malheureuse pour Rome, sous ces nouveaux chefs; & il espéroit que le peuple le demanderoit à haute voix, comme le seul homme en état de la finir d'une maniere glorieuse. Sur ces entrefaites, ses amis proposerent en sa faveur, une chose qui devoit le rapprocher du théâtre de la guerre d'Asie, & le mettre ensuite plus aisément à la tête de l'armée du Pont, si les généraux qui la commandoient ne réussissoient pas.

On se plaint des pirateries commises dans les mers de Rome.

Les pirates continuoient à infester les mers, & leur audace & leur force augmentoient de jour en jour. Les troubles de l'Asie réduisoient à la misere une multitude d'habitans qui alloient joindre ces corsaires, afin de se procurer de la subsistance; l'impunité dont ils jouirent, durant les dissentions qui avoient bouleversé la république romaine, & les richesses qu'ils tiroient de leurs déprédations, inspirerent le goût de la piraterie à un grand nombre de ceux qui fréquentoient les mers.

Marc-Antoine, l'orateur, Servilius Iſauricus, & après eux Caius Antoine, pere du triumvir, qui jouera un ſi grand rôle dans la ſuite de cette hiſtoire, les avoient combattus avec quelque ſuccès ; mais les forbans ayant des retraites aſſurées, reparoiſſoient de nouveau, dès que les croiſieres des officiers romains n'étoient plus ſi vigilantes ; ils équipoient des eſcadres formidables ; non-ſeulement ils s'emparoient de tous les navires du commerce, ils faiſoient même des deſcentes ſur les côtes ; ils entroient dans les havres, ils y détruiſoient les vaiſſeaux, & ils pilloient les villes maritimes. Ils eurent l'audace de venir juſqu'à l'embouchure du Tibre, & de ſaccager Oſtie. Toutes les côtes romaines reſſentoient leurs brigandages ; ils firent priſonniers pluſieurs magiſtrats de Rome, qui alloient dans leurs provinces, ou qui en revenoient ; ils arrêterent des citoyens de toutes les claſſes, ils les forcerent de payer une rançon ; ils les retinrent en captivité, où ils les mirent à mort. L'approviſionnement de l'Italie étoit devenu très-difficile, & les denrées y avoient beaucoup augmenté de valeur. Pompée qui

voyoit dans cette calamité publique un moyen d'obtenir une commiſſion nouvelle & extraordinaire, avoit ſoin d'exagérer les pertes de l'état.

Le ſénat ayant reçu des plaintes multipliées, & ayant délibéré ſouvent ſur cet objet, Gabinius, l'un des tribuns, propoſa au ſénat de donner durant trois ans des pouvoirs abſolus à un officier de rang conſulaire, afin de réprimer ces outrages, d'en tarir la ſource, de pourvoir à la ſûreté des habitans des côtes, & de les mettre en état de naviger ſans crainte. On ſavoit que Gabinius avoit des liaiſons avec Pompée; on prévit le but de ce projet, & il excita un murmure général. « Voilà, s'écria-t-on, pourquoi » Pompée a renoncé aux commande- » mens qu'on donne aux conſuls après » leur année d'exercice, c'eſt pour » obtenir d'une maniere illégale des » commiſſions extraordinaires ». Gabinius fut menacé de violences, s'il perſiſtoit dans ſa motion, & il la retira.

Sur le champ on répandit à Rome qu'on avoit manqué de reſpect à la perſonne ſacrée de Gabinius; le peuple ſe raſſembla en foule aux portes de la Curie, & tout annonçoit des déſordres

affreux. Le ſénat crut devoir s'ajourner, & les membres de ce corps craignant d'être inſultés par la populace, ſe retirerent dans leurs maiſons par des chemins détournés. Gabinius ſans égard à l'oppoſition des ſénateurs, ſe diſpoſa à porter ſa motion à l'aſſemblée du peuple; mais les neuf autres tribuns ſembloient vouloir interpoſer leur voix négative. Trebellius & Roſcius en particulier, promirent d'arrêter toute délibération ultérieure ſur cet objet. Pompée employoit la diſſimulation qui formoit une partie de ſon caractere; il affectoit de déſapprouver la motion, & il montroit de l'éloignement pour la commiſſion dont on vouloit le charger. Il ſe permit cette fauſſeté, non-ſeulement comme le moyen le plus propre de déſarmer l'envie des patriciens, & de paroître aux yeux des plébéiens plus digne de leur choix, mais ſur-tout, afin de ne pas s'écarter du plan de conduite qu'il s'étoit fait; car s'il intriguoit pour obtenir des dignités & des honneurs, il vouloit avoir l'air d'un homme qu'on force à les accepter. Le groſſier artifice avec lequel il trompoit le peuple, & la morgue & la fierté de

ſa maniere de vivre, indiſpoſoient auſſi les citoyens de ſon rang. Il ne pouvoit eſpérer de trouver des défenſeurs dans l'ordre des nobles, ſur-tout parmi ceux qui ſongeoient à rivaliſer ſa fortune. On dit néanmoins que Jules Céſar, âgé alors d'environ trente-deux ans, c'eſt-à-dire aſſez vieux pour diſtinguer les hommes qui nuiroient un jour à ſes vues ambitieuſes, ſe rangea alors du parti des créatures de Pompée: il voulut ou faire ſa cour au peuple, ou diminuer l'influence des nobles; l'un ou l'autre de ces motifs ſuffit pour expliquer ſa démarche; il avoit perdu la faveur du ſénat, & comme il ne s'étoit encore montré à la tête d'aucun parti, on le haïſſoit plus pour des actions de libertinage que pour des démarches ſéditieuſes. Ainſi que tous les jeunes gens de ſon ſiecle, il n'aimoit pas les ſénateurs qui conſervoient une partie de l'auſtérité des anciennes mœurs; les membres du ſénat cherchant de jour en jour à envahir l'autorité, & à s'élever au-deſſus des ſimples citoyens, les claſſes inférieures de la république étoient aigris contre eux, & Jules Céſar voulut peut-être profiter de cette diſpoſition. Quels que

fuſſent ſes motifs, il paroît qu'avant d'avoir formé le projet d'aſſervir les Romains, il fut toujours diſpoſé à ſeconder les vues de quiconque réſiſtoit au pouvoir du ſénat & mépriſoit les ordres du gouvernement. Il ſembloit entraîné par un inſtinct trop libre, pour s'aſſujetir aux formes civiles qui réprimoient la licence des factions (1).

Pompée parut au comice le jour où la motion de Gabinius fut ſoumiſe au jugement du peuple ; & d'après le diſcours qu'on lui attribue, il y a lieu de croire qu'il employa des moyens de diſſimulation trop groſſiers, même pour une aſſemblée populaire. Il remercia les citoyens des honneurs qu'on lui avoit accordés ſi ſouvent, mais il ſe plaignit de ce qu'après avoir eſſuyé tant de travaux au ſervice de la république, on le deſtinoit encore à de nouvelles expéditions. « Vous avez » oublié, leur dit-il, les périls que j'ai » affrontés, & les fatigues que j'ai » eſſuyées durant la guerre contre » Cinna, durant celle de Sicile & » d'Afrique, c'eſt-à-dire, à une époque

(1) Zonaras, An. L. 10, ch. 3.

» où je n'étois qu'un enfant. Vous ne
» vous ſouvenez point de ce que j'ai
» ſouffert en Eſpagne, avant que je
» fuſſe honoré d'aucune magiſtrature,
» avant même que j'euſſe l'âge d'entrer
» au ſénat. Je ne veux pas vous payer
» d'ingratitude, j'avoue au contraire
» que vous m'avez bien récompenſé.
» Tout le monde craignoit les dangers
» du commandement, lorſque Serto-
» rius déclara la guerre; je regarde
» comme une faveur le choix que vous
» fîtes de moi, je tiens à grand hon-
» neur le triomphe éclatant que vous
» daignâtes m'accorder enſuite. Mais
» je vous prie d'obſerver qu'une appli-
» cation & des travaux continuels
» épuiſent l'eſprit auſſi bien que le
» corps. Que mon âge ne vous ſéduiſe
» pas; n'imaginez point que je ſois
» toujours jeune, parce que le nombre
» de mes années eſt au-deſſous du terme
» qu'on aſſigne à la vieilleſſe. Si vous
» comptez mes ſervices & mes cam-
» pagnes, vous verrez qu'ils excédent
» le nombre de mes années, & que je
» ne ſuis plus en état de ſupporter les
» peines & les ſoins qu'on me pro-
» poſe. Si ces motifs ne vous touchent
» pas, conſidérez que de nouvelles

» commiſſions attireront ſur moi l'en-
» vie de quelques hommes que vous
» mépriſez, & qui ſont en effet dignes
» de votre mépris, mais dont la haine
» ſera très-fâcheuſe pour moi; je con-
» feſſe que je crains leur fureur, plus
» que les dangers & les périls de la
» guerre. Lorſqu'on eſt ſûr d'être en-
» touré d'envieux, d'être accuſé, ſi
» l'on ne réuſſit pas, & abhoré ſi l'on
» a des ſuccès, peut-on deſirer un
» commandement? Sur ces raiſons &
» ſur une foule d'autres que je pour-
» rois alléguer, je vous prie de me
» laiſſer jouir du repos, & prendre
» ſoin de ma famille & de mes affaires
» particulieres. Quant à la commiſſion
» dont il s'agit, choiſiſſez un homme
» habile, parmi ceux qui ſollicitent
» des emplois; Rome a tant de bons
» généraux, que vous ne vous trou-
» verez pas embarraſſé; je ne ſuis pas
» le ſeul citoyen zélé pour la gloire de
» l'état, ni le ſeul expérimenté dans la
» guerre. Pour qu'on ne me reproche
» pas d'être flatteur, je ne nommerai
» perſonne ».

Gabinius répondit à cette harangue, affectant de la croire ſincere. Il obſerva d'abord qu'il n'étoit pas ſurpris de voir

voir l'éloignement que montroit Pompée pour la commiſſion dont on vouloit le charger, qu'il ſuivoit en cela l'impulſion de ſon noble caractere. « Romains, ajouta-t-il, ceux qui ſont » le plus en état de vaincre les difficul- » tés, ſont les moins prompts à les » affronter. Il faut examiner non ce qui » eſt agréable à Pompée, mais ce qui » eſt néceſſaire à vos intérêts; votre » choix ne doit pas tomber ſur ceux » qui ſollicitent des emplois, mais ſur » ceux qui ſont capables d'en remplir » les devoirs. Je voudrois que Rome » en eût beaucoup de ce genre. Ne » jugeâtes-vous pas que Pompée ſeul » avoit les qualités néceſſaires, lorſque » vous cherchâtes parmi les jeunes & » les vieux citoyens un homme que la » république pût oppoſer à Sertorius? » Au reſte on deſire vainement que » Rome ait un grand nombre d'habiles » généraux; nous ne pouvons les » créer, & nous ſommes réduits à » nous ſervir de ceux que nous avons. » Si l'on n'en trouve aujourd'hui » qu'un qui ait aſſez de lumieres & » d'expérience, qui ſoit aſſez favoriſé » de la victoire, il eſt néceſſaire de le » charger de l'expédition contre les

» pirates, & au beſoin de l'en charger
» de force ; la violence eſt ici permiſe
» & honorable à vous & à lui. Vous
» aurez la gloire de mettre tout en
» uſage pour trouver le général le plus
» digne ; Pompée aura celle de rece-
» voir de ſes concitoyens la derniere
» preuve de confiance & d'attache-
» ment ; vous lui offrirez une belle
» occaſion de ſervir ſon pays ; &, ſen-
» ſible à votre amour, il n'héſitera
» ſûrement pas à expoſer ſa perſonne,
» ou à ſacrifier ſa vie.

» A l'époque où Pompée ſortoit à
» peine de l'enfance, vous le jugeâtes
» propre à commander les armées, à
» protéger les alliés de Rome, à ſub-
» juguer vos ennemis, à reculer les
» bornes de votre empire ; croirez-
» vous qu'il n'eſt plus en état de vous
» ſervir, aujourd'hui qu'il eſt dans la
» force de l'âge & qu'il a toute la ma-
» turité de la ſageſſe & de l'expérience ?
» Vous employâtes l'enfant, laiſſerez-
» vous oiſif l'homme fait ? Dans le
» tems où il n'étoit que ſimple cheva-
» lier on le jugea habile dans la guerre
» & dans les affaires d'état ; mainte-
» nant qu'il eſt ſénateur, n'a-t-il donc
» d'habileté pour rien ? Vous lui don-

» nâtes des commiſſions importantes » avant de l'avoir eſſayé dans des » grades ſubalternes; balancerez-vous » à le choiſir aujourd'hui que vous » reconnoiſſez ſon habileté & ſes ſuc- » cès? La guerre dont il s'agit n'eſt- » elle pas auſſi preſſante que celles » dont vous le chargeâtes autrefois? » Et le vainqueur de Sertorius n'a-t-il » pas aſſez de talens pour combattre » des pirates? Le peuple romain eſt ſi » éclairé que je n'inſiſterai pas davan- » tage là-deſſus.

» Quant à vous, Pompée, ſoumet- » tez-vous à la volonté de vos con- » citoyens. Rome qui vous donna le » jour & qui vous éleva, vous en » fait un devoir. Je vous réclame » comme une propriété qui appartient » à votre patrie; je vous réclame » comme le défenſeur & la ſauve-garde » des Romains; je réclame votre vie, » ſi elle eſt néceſſaire au ſalut de l'état; » je ſais que vous ne la refuſerez pas » ſi votre patrie en a beſoin.

» Mais vous avez donné des preuves » de votre valeur & de votre attache- » ment pour Rome, dans un ſi grand » nombre d'expéditions difficiles & » dangereuſes, qu'il eſt ridicule de me

» ſervir avec vous de ce langage. Ren-
» dez-vous aux deſirs du peuple ro-
» main ; ne vous embarraſſez pas de
» l'envie que vous inſpirerez à quel-
» ques perſonnes ; cherchez à mériter
» de plus en plus la faveur générale.
» Que les envieux périſſent de chagrin
» en apprenant vos belles actions, ils
» méritent de finir leurs jours de cette
» maniere ! Délivrez-nous des maux
» qui nous aſſiegent, & terminez votre
» carriere d'une façon auſſi glorieuſe
» & auſſi éclatante que vous l'avez
» commencée ».

Trébellius, un autre des tribuns, eſſaya de répondre à Gabinius ; mais il ne put ſe faire entendre au milieu des cris que pouſſa la multitude. Irrité de cette clameur du peuple, il voulut uſer de ſon privilege & arrêter la délibération. Gabinius déclara ſur le champ qu'il alloit recueillir les ſuffrages des comices, pour ſavoir ſi Trébellius n'avoit pas abdiqué ſes prérogatives de tribun ? Les dix-ſept premieres tribus prononcerent qu'oui. Trebellius voyant que la dix-huitieme ſeroit du même avis, & qu'il ſe trouveroit condamné, crut devoir retirer ſon intervention négative. Le tribun

Roſcius, qui eſſaya vainement de parler, conſeilla, par ſignes, de donner un adjoint à Pompée. Les clameurs recommencerent alors, & il parut que l'aſſemblée ne ſe termineroit pas ſans violences. Les ennemis de Pompée s'apperçurent que leurs efforts n'aboutiroient à rien, & ils ne formerent plus d'oppoſition. Gabinius ſentit qu'il n'avoit plus rien à redouter; & afin de rendre l'élection plus flatteuſe encore pour Pompée, il voulut y faire concourir quelques-uns des citoyens les plus reſpectables : il dit à Catulus, qui ſe trouvoit le premier ſur la liſte du ſénat, de donner ſon avis, & il alla le chercher dans la foule pour le conduire ſur la tribune aux harangues.

Ce citoyen, dont la conduite avoit toujours été uniforme, & qui avoit défendu avec modération la prérogative des nobles, jouiſſoit de beaucoup de crédit parmi les plébéiens. Il commença ſon diſcours par aſſurer les Romains, qu'il étoit rempli de zele pour l'état; qu'il expoſeroit ſimplement ce qui lui paroiſſoit convenable au bien public; qu'il avoit des intentions pures, & qu'on devoit l'écouter attentivement; que les tribus ſe déci-

deroient ensuite contre son avis, si elles ne le trouvoient pas sage. « Si » vous m'écoutez, ajouta-t-il, je vous » dirai peut-être des choses utiles; » mais si vous vous livrez au désordre » & au tumulte, malgré vos lumieres » & votre intelligence, votre décision » pourra être fort mauvaise. Je déclare » d'abord qu'il ne faudroit pas confier » à un seul citoyen des pouvoirs aussi » étendus, & d'une aussi longue durée » que ceux dont il est question dans le » projet de Gabinius.

» Cela est contraire à la loi & très- » dangereux pour l'état. Quelle fut la » cause des usurpations de Marius? » le pouvoir qu'il garda trop long- » tems; s'il se conduisit en tyran au » milieu de Rome, c'est parce qu'on » l'avoit mis à la tête de toutes les » armées; c'est parce qu'on l'avoit » chargé de toutes les guerres; c'est » parce qu'on l'avoit nommé six fois » consul, dans l'espace d'un petit » nombre d'années. A quoi faut-il » attribuer l'insolence & les pros- » criptions de Sylla? à ses comman- » demens & à ses dictatures trop pro- » longés. Telle est la nature de l'homme: » jeunes ou vieux, l'autorité nous

» corrompt tous; & ſi nous avons pris
» l'habitude de la ſupériorité, nous
» ne pouvons plus enſuite voir des
» égaux dans nos concitoyens.

» Je ne fais ici aucune alluſion à
» Pompée. Je dis ce que veut la loi &
» ce qu'exigent les intérêts de l'état.
» Si les grandes dignités & le com-
» mandement des armées ſont de véri-
» tables honneurs, tous ceux qui en
» ſont dignes doivent y arriver à leur
» tour; ſi elles ſont un fardeau, cha-
» cun doit le porter ſucceſſivement.
» Telles ſont les regles de la juſtice
» & des gouvernemens populaires;
» c'eſt en les obſervant que les répu-
» bliques ont des avantages ſur toutes
» les autres conſtitutions. Lorſque les
» charges ne ſont pas accordées aux
» mêmes perſonnes, on forme un
» grand nombre de citoyens pour le
» ſervice du public, & l'état choiſit au
» beſoin parmi eux, celui qui eſt le
» plus digne d'une commiſſion parti-
» culiere; mais ſi on permet à un ſeul
» homme, ou à un petit nombre
» d'hommes, d'envahir tous les em-
» plois & toutes les commiſſions, la
» liſte de ceux qui ſont propres à
» exercer des magiſtratures, des am-

» baſſades, ou des commandemens,
» diminuera. Enfin, ſi vous employez
» toujours le même citoyen, bientôt
» vous n'aurez plus que lui d'habile
» aux affaires. Pourquoi fûmes-nous
» ſi embarraſſés de trouver d'habiles
» généraux, lorſque Sertorius menaça
» l'Italie d'une invaſion ? parce que
» depuis bien des années un petit nom-
» bre de citoyens avoit commandé les
» troupes, & que ceux-là ſeuls avoient
» de l'expérience. Ainſi, quoique j'aie
» la plus haute opinion des talens
» de Pompée ; quoique je le crois
» digne de la commiſſion qu'il s'agit
» de donner, je ſuis d'avis qu'on ſe
» détermine d'après l'utilité publique
» & la teneur expreſſe de la loi.

» Vous faites toutes les années l'élec-
» tion des conſuls & des préteurs,
» quel eſt votre but ? Choiſiſſez-vous
» ces magiſtrats afin qu'ils ſervent la
» république, ou afin qu'ils aient, du-
» rant quelques mois, l'appareil du
» pouvoir ? Si c'eſt afin qu'ils ſervent
» l'état, pourquoi imaginer en faveur
» d'un ſimple particulier des commiſ-
» ſions extraordinaires, pour des
» choſes auxquelles vos magiſtrats
» ſont propres, s'ils ont été dignes
» de votre ſuffrage ?

» Quand la ſituation des affaires » exige plus d'efforts & d'autorité » qu'on ne peut en attendre des ma- » giſtrats ordinaires, la conſtitution » vous fournit un expédient. Vous » nommez un dictateur. Le pouvoir » de ce magiſtrat ſuprême n'a point » de bornes; mais on a circonſcrit ſa » juriſdiction, & on en a fixé la durée. » Il ne donne ſes ordres abſolus que » dans l'enceinte de l'Italie, c'eſt-à-dire » dans les ſeuls endroits où les parties » vitales du gouvernement ſont expo- » ſées à une attaque dangereuſe; on » ne le laiſſe en place que ſix mois, » époque qui ſuffit pour détruire la » cauſe de toute alarme ſubite. On » vous propoſe aujourd'hui de donner » à un de vos citoyens un pouvoir » qui ſera illimité en lui-même, qui » durera long-tems & qui s'étendra » ſur tout l'empire; prenez-y garde, » & ſouvenez-vous de ce que vous » avez ſouffert il y a peu d'années; » n'oubliez pas que tant de peuples » ſont tombés de cette maniere dans » la ſervitude. Des hommes ſéditieux » uſurperont tous vos droits, & vous » deviendrez leurs eſclaves.

» Si vous accordez à un ſeul homme

» un pouvoir illimité, ſur mer & ſur
» terre, comment l'exercera-t-il? ce
» ne ſera pas par lui-même, car il ne
» peut ſe trouver par-tout; il faudra
» qu'il aît des ſubſtituts ou des lieu-
» tenans, qui agiront ſous ſes ordres.
» Il ne pourra s'occuper de ce qui ſe
» paſſe en même tems en Egypte & en
» Eſpagne, en Afrique, en Syrie &
» dans la Grece. Dès-lors, pourquoi
» les officiers qu'il emploiera ne ſe-
» roient ils pas nommés par vous?
» Pourquoi ſeroient-ils reſponſables
» de leur conduite à un autre plutôt
» qu'à vous? Au milieu des dangers
» inſéparables de leur ſervice, pour-
» quoi ne ſeroient-ils pas animés par
» le ſentiment de leur gloire perſon-
» nelle? Et pourquoi voulez-vous
» qu'ils travaillent ſeulement à la
» gloire d'un ſeul chef? Gabinius veut
» qu'on laiſſe à Pompée le droit de
» nommer tous ſes lieutenans; je vous
» prie d'examiner s'il convient de
» mettre ces lieutenans ſous la dépen-
» dance d'un citoyen, & de ne pas les
» laiſſer ſous la vôtre; ſi la guerre
» contre les pirates eſt un motif ſuffi-
» ſant de ſuſpendre tous les pouvoirs
» autoriſés par la loi, de dépoſer tous

» les magistrats & tous les gouver-
» neurs de province, dans chaque
» partie de votre empire ».

Le morceau qu'on vient de lire est tiré des fragmens de Dion Cassius; car le discours entier que prononça Catulus en cette occasion, n'est pas arrivé jusqu'à nous. Selon d'autres écrivains, ce sénateur reçut de l'assemblée un compliment bien flatteur; ils disent que l'orateur insistant à la fin de sa harangue sur quelques raisons qu'il avoit alléguées plus haut, proposa cette question aux tribus: « Si » cet homme que vous chargez de » tous les commandemens, & à qui » seul vous donnez par-là les moyens » de se former à l'art de l'administra- » tion & de la guerre, vient à mourir, » à qui aurez-vous recours »? & que le peuple romain s'écria: « à vous- » même Catulus (1) ». Les tribus rendirent ainsi hommage pour un moment à l'intégrité & à la prévoyance du vertueux Catulus, mais elles se laissèrent séduire par les intrigues de Pompée & l'enthousiasme qu'il inspiroit alors.

(1) Cicéron, Discours *pro lege Manilia.*

LIVRE III. CHAP. II.

Les débats ayant prolongé cette premiere ſcene juſqu'au coucher du ſoleil, on ajourna l'aſſemblée. Le décret propoſé par Gabinius fut publié le lendemain. Pompée fut revêtu d'une autorité ſuprême ſur toutes les flottes & les armées de la république qui ſe trouveroient en mer ou à moins de quatre cens ſtades, c'eſt-à-dire de cinquante milles des côtes. On lui accorda le droit de donner des ordres militaires pendant trois ans, non ſeulement en Italie, mais dans chacune des provinces de l'empire.

Pouvoirs extraordinaires accordés à Pompée.

Pompée devoit ſa commiſſion au tribun Gabinius, & il vouloit le créer ſon lieutenant. Mais le réglement qui interdiſoit pour une année les emplois aux ex-tribuns, s'oppoſoit à ce projet, & il l'abandonna.

Conduite de Pompée.

Après la publication du décret des comices, qui accordoit à un général ſi célebre un pouvoir illimité en ce qui concernoit la navigation des mers; le bled & tous les objets d'importation éprouverent ſur le champ à Rome une baiſſe conſidérable. Les amis de Pompée triomphoient déja d'avoir donné un ſi bon avis; Pompée lui-même, malgré la baſſeſſe des ennemis qu'il eut

à combattre, augmenta beaucoup ſon crédit, par les meſures rapides & déciſives, qu'il adopta pour remplir le but de ſa commiſſion. Quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, c'eſt-à-dire dans une ſaiſon qui ne permettoit pas aux bâtimens qu'on employoit alors, de ſortir des ports, même de ceux de la Méditerranée; il arma tous les vaiſſeaux qu'on pouvoit raſſembler. Il eut en peu de tems deux cens ſoixante-dix galeres propres au ſervice, cent vingt mille fantaſſins & quatre mille cavaliers enrôlés ſur les côtes ſoumiſes à ſa juriſdiction. Afin d'attaquer les pirates dans tous les endroits à la fois; afin de ne leur laiſſer aucun aſyle, il diviſa les forces maritimes de la république en diſtricts ſéparés; il nomma des lieutenans qui devoient commander dans chacun de ces diſtricts, avec des pleins pouvoirs; il leur aſſigna leurs poſtes, & il régla le nombre de ſoldats & de vaiſſeaux qu'ils auroient ſous leurs ordres. Il garda pour lui une eſcadre de ſoixante voiles, avec laquelle il réſolut de viſiter tous les quartiers, & d'agir où ſa préſence ſeroit le plus néceſſaire. Il ſe rendit d'abord ſur les côtes de l'Eſpagne &

de la Gaule, & dans les mers de la Sardaigne & de la Corſe; & tandis que ſes vaiſſeaux faiſoient le tour de la péninſule d'Italie, il quitta ſon bord & il alla les joindre par terre à Brindes. Durant ce petit voyage, & ſur-tout lorſqu'il approcha de Rome, il jouit de tous les plaiſirs de vanité que goûtent les monarques; les peuples l'accompagnerent avec des acclamations, & les hommes de tous les états s'empreſſerent de lui faire leur cour. Ses plaintes ou ſes repréſentations étoient reçues comme des ordres. Le tribun Gabinius voulut dénoncer Piſon, qu'on accuſoit de ne pas enrôler aſſez vîte les matelots & les ſoldats, & ce conſul auroit été dégradé, ſi Pompée n'avoit pas intercédé en ſa faveur.

L'eſcadre étant arrivée à Brindes, Pompée s'y rendit en hâte, & après avoir viſité les ports de mer de la Macédoine & de la Grece, où ſe trouvoient ſes lieutenans, il s'avança vers les côtes de la Pamphilie & de la Cilicie, qu'infeſtoient ſur-tout les pirates. Il traita avec douceur les forbans qu'il prit ſur ſa route. Une multitude d'autres, ſéduits par cette modération, ou effrayés des armemens redoutables

qu'on préparoit contr'eux dans toutes les parties de la Méditerranée, & n'ayant que peu d'eſpoir d'échapper aux vaiſſeaux de la république, ſe rendirent d'eux-mêmes. Il trouva dans la baie de Cilicie une de leurs eſcadres prête à couvrir les havres où ils dépoſoient leurs munitions & leurs priſes. Cette eſcadre prit la fuite dès qu'elle vit les vaiſſeaux romains; elle ſe réfugia dans les criques de cette côte remplie de montagnes; mais enſuite elle ſe rendit à diſcrétion; elle livra tous ſes forts, ainſi que les bois, les agrès & les voiles, dont elle avoit fait une proviſion conſidérable.

Succès de Pompée contre les pirates.

Il ne reſtoit plus de forbans vers le milieu de l'été, ſix mois après la nomination de Pompée. Il coula bas ſoixante-douze galeres ennemies; il en prit trois cens ſix & il détruiſit vingt ports ou fortereſſes qui ſervoient d'aſyle aux corſaires. Il tua dix mille pirates dans les combats & vingt mille autres qui s'étoient rendus, ſe trouverent priſonniers à la fin de la guerre. Ceux-ci, qui n'avoient plus aucun moyen de recommencer leurs pirateries, furent tranſplantés en diverſes parties du continent, où les derniers troubles

avoient diminué la population. Pompée repeupla alors Soli, ville de la Cilicie, dont Tigrane avoit enlevé les habitans pour les établir à Tigranocerte, ſa nouvelle capitale. Soli, afin de rendre hommage à ſon ſecond fondateur, porta, depuis cette époque, le nom de Pompeiopolis (1).

Tandis que Pompée détruiſoit les pirates ſur la côte de Cilicie, il reçut des lettres de Lappa, ville de Crete, alors aſſiégée par Metellus; les habitans de cette place lui manderent qu'ils ſe défendoient contre Metellus, mais qu'ils ſe rendroient à Pompée. Une préférence ſi marquée excita dans l'ame de Pompée une de ces tentations puériles, auxquelles il n'avoit pas la force de réſiſter; &, ſans conſulter Metellus, un de ſes officiers alla recevoir la ſoumiſſion de la ville de Lappa.

Metellus étoit depuis près de deux ans dans l'île de Crete; il l'avoit preſque entiérement réduite, & il avoit remporté aſſez de victoires pour qu'on lui décernât le triomphe, qu'il obtint enſuite avec le ſurnom de Creticus. La juriſdiction de Pompée, comman-

(1) Dion Caſſius, Liv. 36, ch. 20.

dant de toutes les forces de terre & de mer de Rome, qui ſe trouvoient à cinquante milles des côtes de la Méditerranée, s'étendoit ſans doute ſur cette île; mais on l'accuſa de jalouſie, avec raiſon, lorſqu'on le vit interpoſer ſon autorité dans la province d'un proconſul, dont la nomination avoit précédé la ſienne. Cette démarche ranima toutes les imputations qu'on avoit formé autrefois contre lui; on répéta qu'il ſe croyoit au-deſſus de tous les citoyens; qu'il cherchoit à étouffer la gloire de ceux qui commençoient à ſe diſtinguer, & qu'il oppoſoit ſa conſidération uſurpée comme une barriere devant tout homme qui annonçoit du mérite. Metellus, plein de reſſentiment, & comptant ſur l'appui du ſénat, oſa mépriſer les ordres de ſon chef, même après l'arrivée d'Octavius, qui venoit prendre ſous ſa protection les habitans de Lappa, même après les ordres de cet officier, qui lui enjoignoit de ceſſer l'attaque d'une place déja ſoumiſe aux Romains. Metellus continua le ſiege; il força la ville; & menaçant Octavius de le traiter comme un rebelle, il l'obligea de ſortir de l'île. Quelque tems après, le ſénat, ſans

prononcer d'ailleurs ſur cette diſpute, reconnut Metellus pour le conquérant de la Crete, & lui décerna en cette qualité les honneurs du triomphe (1).

Cette diſpute néanmoins auroit pu avoir des ſuites déſagréables, ſi Pompée, tandis qu'il ſe préparoit à marcher dans la Crete contre Metellus, n'avoit pas trouvé une autre choſe qui importoit bien davantage à ſes vues de grandeur (2). Lucullus lui avoit toujours paru un rival de gloire & de puiſſance plus redoutable que Metellus, & il crut que la guerre du Pont & de l'Arménie lui fourniroit une plus belle occaſion de ſe diſtinguer.

Mithridate, qui après ſes défaites, n'avoit preſque plus de moyens de ſe défendre, profita de l'eſprit de rébellion que les factions populaires de Rome répandirent parmi les troupes de Lucullus, & il ſe mit en état de recommencer la guerre avec une nouvelle vigueur. Dès qu'il apprit que les légions n'obéiſſoient plus à leur général, il retourna dans ſon royaume,

(1) Tite-Live, Epitome. Plutarque, Vie de Pompée. Dion Caſſius, L. 35.

(2) Dion Caſſius, L. 36, ch. 28.

ainſi que je l'ai déja dit ; de concert avec Tigrane, il agit d'une maniere offenſive, & il fit des incurſions juſque dans la Cilicie. Le proconſul Acilius Glabrio, nommé au commandement de l'armée d'Aſie, informé du mauvais état des affaires, s'arrêta dans la Bythinie, & refuſa de céder à Lucullus les renforts qu'il avoit amenés d'Italie. Rome étoit en danger de perdre la province d'Aſie, qui promettoit des revenus abondans à la république. Les amis de Pompée demanderent qu'on donnât une nouvelle étendue à ſes pouvoirs. Manilius, l'un des tribuns, propoſa au peuple, de concert avec Gabinius, de ſoumettre à la commiſſion de Pompée les provinces de Phrygie, de Bythinie, de Cappadoce & du Pont; c'eſt-à-dire, en d'autres termes de le charger de la direction de la guerre d'Armenie & du Pont. Catulus, Hortenſius & les membres les plus diſtingués du ſénat, s'oppoſerent vivement à cette motion ; elle fut ſoutenue par Ciceron & Jules Céſar, qui en épouſant la cauſe d'un homme ſi chéri du peuple, voulurent tous les deux faire leur cour au parti populaire.

Ciceron, paſſionné pour la gloire, attendoit toute ſa réputation de ſon éloquence & des magiſtratures civiles; il ne ſongeoit point à ſe diſtinguer dans l'art de la guerre, & ce qu'on n'avoit pas encore vu, il acquit néanmoins une célébrité égale à celle des plus grands capitaines de la république. Les citoyens qui cultivoient alors l'art oratoire prenoient un des moyens les plus ſûrs de ſe faire connoître, d'acquérir du crédit, & d'arriver aux emplois. Ciceron, doué par la nature d'un beau génie, & rempli d'une ardeur infatigable pour le travail, ſurpaſſoit dans l'opinion publique tous les Romains qui s'étoient adonnés aux lettres & à l'éloquence. Ses talens, qu'il ſut employer d'une maniere habile, le rendirent néceſſaire aux autres, & lui valurent ſucceſſivement les careſſes de tous les partis. On le comptoit parmi les ſoutiens de l'Ariſtocratie, & il étoit diſpoſé à défendre le ſénat, comme le boulevard de la république, contre les déſordres de la populace & la violence des chefs de faction. Mais il ſe trouvoit préteur à cette époque; il comptoit obtenir bientôt le conſulat, & ſon ambition

ſe permit des choſes contraires à ſes principes, afin d'illuſtrer ſa famille & d'arriver aux grandes dignités de l'état que la jalouſie de l'ancienne nobleſſe lui diſputoit. La harangue qu'il prononça, en cette occaſion, fut la premiere qu'il fit ſur des matieres politiques. Elle eſt parvenue juſqu'à nous; on y retrouve l'orateur ; mais on y cherche en vain l'homme d'état & le citoyen zélé pour la conſtitution & le gouvernement de ſon pays. (1). Il combattit par du verbiage & des ſubtilités les ſages conſeils d'Hortenſius & de Catulus, & ſous prétexte de rendre hommage au mérite de Pompée, & de citer des exemples en ſa faveur, il éblouit les Romains en faiſant une énumération pompeuſe des honneurs irréguliers qu'ils avoient décernés eux-mêmes au vainqueur de Sertorius.

Pompée eſt en outre chargé de la guerre du Pont.

Il paroît que ſon éloquence acheva de déterminer le peuple, qui étoit d'ailleurs ſi bien diſpoſé en faveur de Pompée. On donna une nouvelle étendue à la commiſſion de ce général, qui devint en quelque ſorte le ſouverain

(1) Cicéron, *Oratio pro lege Maniliâ.*

de la plus belle partie de l'empire. Pompée étoit en Cilicie, & il affecta de l'étonnement & du déplaiſir, lorſqu'il en apprit la nouvelle. « Mes » ennemis, s'écria-t-il, ne me laiſſe- » ront-ils jamais un inſtant de repos, » & faudra-t-il que je paſſe ma vie » dans les camps & au milieu des » alarmes ? » Il avoit aſſez d'eſprit & de lumieres pour ſe conduire avec plus de franchiſe ; mais la diſſimulation, ainſi que les paſſions, dictent les propos les plus groſſierement oppoſés au ſens commun. Il oublia que les hommes les moins habiles s'apperçoivent de ces menſonges mal combinés. Les gens de ſa ſuite montrerent du dégoût à la vue d'une farce qu'il jouoit d'une maniere ſi honteuſe & ſi mal-adroite (1). Pompée lui-même ne tarda pas à dévoiler ſa joie ſecrette ; bientôt il ne cacha plus le plaiſir que lui cauſoit cette nouvelle commiſſion dont il avoit l'air d'être ſi mécontent ; il ne s'occupa plus des autres affaires de ſon département ; il expédia ſes ordres dans toutes les provinces qu'on venoit de ſoumettre à ſon pouvoir, &

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

ſans ſe ſervir de Lucullus, comme d'un intermédiaire, il ordonna à Mithridate, qui ſe trouvoit ſur la frontiere de ſon royaume à la tête d'une armée de trente à quarante mille hommes, de ſe rendre à diſcrétion. Ce prince négocioit alors un traité avec Phraate, qui venoit de monter ſur le trône des Parthes après la mort de ſon pere Arſaces; il en attendoit des ſecours conſidérables, & il refuſa d'obéir à ce meſſage impérieux: trompé enſuite dans ſes eſpérances, & ayant découvert que Phraate venoit de ſe liguer avec les Romains, il s'efforça d'abord d'appaiſer Pompée; mais il découvrit que ſes avances étoient inutiles, & il ſe prépara à faire une réſiſtance vigoureuſe.

Pompée partit pour le Pont, & durant ſa route il eut une entrevue avec Lucullus, qui étoit en Galatie. Ils s'adreſſerent d'abord des complimens ſur leurs ſervices mutuels, & ils employerent des expreſſions étudiées de reſpect; mais ils ſe firent bientôt des reproches pleins d'aigreur. Pompée accuſa Lucullus de précipitation, de s'être vanté d'avoir ſoumis le royaume de Pont, tandis que Mithridate vivoit

encore, tandis que ce prince jouiſſoit encore de ſa liberté. Lucullus dit qu'il connoiſſoit la cauſe de la rébellion de ſes troupes; que Pompée l'avoit fomentée par le moyen de ſes émiſſaires, afin d'obtenir le commandement de l'Aſie. Il défendit les lettres qu'il avoit écrit au ſénat; il ſoutint qu'il avoit eu raiſon de parler du royaume de Pont comme d'un pays conquis, & de demander que Rome y envoyât des commiſſaires pour en régler l'adminiſtration; il obſerva qu'il étoit impoſſible de garder une province, ſi les troupes qui s'y trouvoient cantonnées refuſoient d'obéir à leur général; que ſi les candidats des emplois ſe permettoient des trahiſons auſſi lâches, la république avoit bien autre choſe à craindre que la perte d'une province éloignée; que quoique Mithridate fugitif eût profité des diviſions qui troubloient Rome & l'armée, afin de raſſembler quelques troupes, il n'avoit pu recouvrer un diſtrict conſidérable de ſon royaume, ni arrêter les opérations des commiſſaires romains qui donnoient des réglemens à la province; qu'il n'avoit rien laiſſé à ſon ſucceſſeur, ſi ce n'eſt la tache odieuſe de

de s'approprier la gloire d'autrui.

D'après cette conférence, on peut croire que Pompée prit le commandement de l'armée d'Asie, plein d'animosité contre Lucullus ; il suspendit l'exécution des ordres, il changea le plan des opérations de son prédécesseur ; il révoqua les châtimens & les graces ; comme il ne punit pas les mutins ; comme il traita avec la même confiance les légions qui avoient refusé d'obéir à leur général, on soupçonna de plus en plus qu'il avoit eu part à la rébellion de ces troupes. Mais la haine de l'armée pour Lucullus ; le désir qu'avoient les soldats de terminer la guerre d'une maniere glorieuse & de montrer qu'ils n'avoient besoin que d'un autre général pour triompher, assura son pouvoir. Comme il avoit une escadre nombreuse & une armée de terre formidable, il couvroit de ses galeres les côtes de la mer Egée & du Pont Euxin, & il alla lui-même chercher l'ennemi, à la tête des légions.

Dès que Mithridate fut instruit de l'approche de Pompée, il se retira vers l'Arménie inférieure ; il dévasta les cantons par où l'armée romaine devoit

paſſer, & il tâcha de la priver de vivres & de fourages.

Les armées camperent à la vue l'une de l'autre pluſieurs jours de ſuite. Mithridate choiſiſſoit des poſitions où l'on ne pouvoit l'attaquer ſans déſavantage ; comme il vouloit paſſer l'Euphrate ſans livrer d'action, il ſe remettoit en route à la faveur des ténebres ; & connoiſſant bien le pays, il prenoit des chemins où l'armée romaine devoit courir de grands dangers. Pompée voyant que le roi de Pont effectueroit ſa retraite de cette maniere, réſolut de faire une marche forcée, afin de le gagner de vîteſſe ; il ne choiſit point les heures de la nuit, mais celles où le ſoleil étoit le plus ardent, c'eſt-à-dire les momens où les troupes d'Aſie étoient le plus diſpoſées au ſommeil. S'il réuſſiſſoit dans ſon projet, & s'il venoit à bout de ſe placer entre l'armée ennemie & l'Euphrate, il eſpéroit forcer le roi à une bataille, ou l'obliger à changer de route. Au jour fixé pour cette entrepriſe, il doubla ſa marche, il dépaſſa le camp de Mithridate à midi, ſans être apperçu, & il attendit les ſoldats de ce prince à un endroit où ils de-

voient arriver, lorſqu'ils ſe remettroient en marche à l'entrée de la nuit. Dans l'action qui fut la ſuite de cette ambuſcade, il profita de tous les avantages que lui donnoit ſa poſition, & de la confuſion inévitable dans une armée qui eſt peu accoutumée à l'ordre, & qu'on attaque au milieu des ténebres. Sa victoire fut déciſive, il tailla en pieces ou diſperſa toutes les troupes ſur leſquelles le roi de Pont comptoit pour la défenſe de ſon royaume (1).

Mithridate s'enfuit eſcorté d'un petit nombre d'hommes. Dans ſa détreſſe il voulut ſe réfugier de nouveau auprès de Tigrane; ce prince, qui combattoit alors une rébellion fomentée par ſon fils, refuſa de le recevoir. Le roi de Pont, plus embarraſſé que jamais, ſe ſauva du côté du nord; & après avoir dépaſſé les ſources de l'Euphrate, il atteignit le royaume de la Colchide; il ſuivit enſuite les côtes orientales du Pont-Euxin, juſqu'au Boſphore de Thrace, appellée aujourd'hui le détroit de Caffa, afin d'arriver dans la Cherſoneſe, ou la Tartarie Crimée, & de s'établir à Panticapæa, capitale

Défaite & fuite de Mithridate.

(1) Dion Caſſius, L. 36, ch. 32.

du royaume qu'il avoit conquis & donné à Macharès, un de ſes fils. En arrivant aux portes de cette place, il reconnut que Macharès l'avoit trahi depuis long-tems; que ce fils ingrat, inſtruit des ſuccès de Lucullus dans le Pont, & de la fuite de Mithridate en Arménie, avoit envoyé en ſigne de paix une couronne d'or au général romain, & demandé la protection de la république. Mithridate, indigné de cette puſillanimité ou de cette perfidie, raſſembla des forces chez les Scythes ſes alliés, & ſourd aux prieres & aux offres de ſoumiſſion de Macharès, il le détrôna & il le condamna à la mort; ou il lui rendit la vie ſi déſagréable, que Macharès crut devoir finir lui-même ſes triſtes jours.

Mithridate ſe rendit ainſi maître d'une contrée, dans laquelle il trouvoit non-ſeulement une retraite aſſurée, mais encore des reſſources pour exécuter ſes projets de guerre contre ſes ennemis. Rome avoit pour maxime de ne pas croire un royaume conquis, avant que le roi fût tué, ou captif, ou obligé de ſe livrer lui-même. Pompée ſe vit donc forcé de pourſuivre Mithridate dans la Cherſonneſe, ou de

faire une choſe qu'il avoit reprochée à Lucullus, c'eſt-à-dire d'annoncer au ſénat une conquête qui n'étoit pas achevée. Tandis qu'il délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre, le fils de Tigrane, roi d'Arménie, qui ſe trouvoit alors en armes contre ſon pere, l'invita à venir dans ce royaume, & à prononcer ſur la querelle qui diviſoit le pere & le fils.

Pompée ſe rendit à cette invitation, il marcha en Arménie ; il joignit le prince rebelle, & ſous prétexte de défendre le fils, il alloit détrôner le pere, lorſque ce monarque, auſſi bas & auſſi rampant dans l'infortune, qu'il avoit été orgueilleux & fier dans la proſpérité, réſolut de ſe livrer à la merci du vainqueur. Il ſollicita une audience de Pompée : on lui répondit qu'il pouvoit venir, & il ſe mit en route ſuivi de peu de monde. On l'avertit à l'entrée du camp qu'aucun étranger ne pouvoit paſſer à cheval, & il fut conduit à pied à la tente du général. Il ôta le diadême qu'il portoit encore, & il le dépoſa aux pieds de Pompée. Pompée lui dit avec politeſſe qu'il pouvoit le reprendre ; qu'en ſe ſoumettant à la généroſité des Romains,

il n'avoit pas perdu une couronne, mais gagné un allié fidele. (1) Pompée exigea en même tems pour le rembourſement des frais de la guerre, une ſomme de ſix mille talens, ou d'environ onze cens vingt-huit mille livres ſterling. Le malheureux prince obéit, & outre cette ſomme conſidérable qu'il paya à la république, il donna en gratification un talent (2) à chaque tribun (3), dix mines à chacun des centurions (4), & une mine à chacun des ſoldats.

Pompée, maître alors des deux Arménies, donna au fils de Tigrane le pays de Sophene, ou l'Arménie mineure, ſituée à droite de l'Euphrate, & il abandonna à la diſpoſition du ſénat la Syrie & la Phénicie, qu'Antiochus, dernier repréſentant de la ligne macédonienne, avoit obtenu de Lucullus, avec la Cilicie & la Galatie.

---

(1) Dion Caſſius, L. 36, ch. 35. Plutarque, Vie de Pompée.

(2) Environ 93 livres 15 ſchelings.

(3) Environ 32 livres ſterling 5 ſchelings 10 pences.

(4) Environ une livre 12 ſchelings 3 pences $\frac{1}{2}$. *Voyez* Arbuthnot, *of Ancient Coins.*

Tigrane ne ſe plaignit point de ce partage ; mais ſon fils, qui vraiſemblablement avoit compté obtenir l'Arménie toute entiere, montra de l'aigreur & de l'indocilité ; tandis que Pompée étoit encore en Arménie, il entama des négociations avec le roi des Parthes, & il ſollicita les ſecours de ce prince, afin de conquérir les diſtricts que Rome ſe réſervoit. On lui fit un crime de cette négociation réelle ou ſuppoſée ; il fut arrêté, conduit en Italie, & traîné au capitole à la ſuite du char du triomphateur (1).

Suite des guerres de Pompée.

Pompée, après avoir ainſi diſpoſé du royaume d'Arménie, & aſſuré la permanence de ſes établiſſemens, par la captivité du prince rebelle, ſongea de nouveau à pourſuivre Mithridate dans la Cherſonneſe ; il laiſſa en Arménie Afranius avec des forces ſuffiſantes pour garder ſes derrieres & prévenir toute eſpece de trouble de ce côté de l'Euphrate. Il paſſa l'Araxe & il prit ſes quartiers d'hiver ſur les bords du Cyrus ou du Cyrnus, aux confins de l'Albanie & de l'Ibérie. L'été ſuivant, après avoir défait en

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

pluſieurs rencontres les habitans de ces deux contrées, il s'avança juſqu'à l'embouchure du Phaſe, où il fut joint par ſes vaiſſeaux, qui prirent la route du Pont-Euxin, ſous le commandement de Servilius. Il paroît qu'alors il délibéra pour ſavoir s'il iroit chercher Mithridate plus loin; qu'en examinant les difficultés du voyage & les embarras d'une marche le long d'une côte & au milieu d'un pays entiérement inconnu, où il ne trouveroit ni havres pour ſes vaiſſeaux, ni ſubſiſtances pour ſes troupes de terre, il réſolut de repaſſer en Aſie & de donner des réglemens aux cantons qui lui avoient été abandonnés par la fuite du roi (1). Il retourna en effet ſur ſes pas; il longea la côte & il rentra dans le royaume de Pont. Comme il ne trouva point de réſiſtance, il fit toutes les diſpoſitions que les vainqueurs ſe permettent dans les pays conquis. Stratonice, l'une des concubines du roi, qui avoit eu d'elle un fils appellé Xipharès, découvrit à Pompée un tréſor conſidérable, à condition qu'il ſau-

(1) Dion Caſſius, L. 37, ch. 3. Plutarque, Vie de Pompée. Appien, *in Mithridat.*

veroit les jours de Xipharès, si le sort de la guerre le mettoit entre ses mains. L'infortuné Xipharès fut exposé par là à d'autres dangers que ne prévit pas sa mere. Mithridate le condamna à la mort en apprenant ce qu'avoit fait Stratonice : « Cette femme, dit-il en » colere, auroit donné mon sang pour » conserver celui de son fils ». L'armée romaine trouva en d'autres endroits les vestiges d'une grande magnificence, & de nombreux monumens de superstition & de cruauté ; elle trouva, par exemple, plusieurs écrits sur la composition des poisons & leurs antidotes, art dans lequel Mithridate excelloit, & quelques recueils de songes, suivis des interprétations données par ses femmes (1).

Pompée, après avoir placé les vaisseaux de son escadre dans le Pont-Euxin, de maniere à déconcerter toutes les entreprises que Mithridate pourroit former de la rive du Bosphore & des autres côtes situées en face du royaume de Pont, partit pour la Syrie, dont il vouloit s'emparer au nom des Romains. Lucullus, selon la politique de

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

Opérations de Pompée en Syrie.

Rome, & ſous prétexte de rétablir l'indépendance des peuples de Syrie, avoit déja ſéparé leur royaume des autres poſſeſſions de Tigrane; mais les motifs qu'il allégua ne lui ayant pas permis de réduire ce pays en province romaine, il s'étoit contenté de le rendre à Antiochus, qui le réclamoit comme deſcendant de la ligne macédonienne, & qui avoit vécu dix-huit ans au fond de la Cilicie, dans la plus grande obſcurité: Pompée réſolut de le chaſſer du trône & de réunir aux domaines de Rome cette contrée que ſon prédéceſſeur avoit fait ſemblant de conquérir, pour la donner au ſeul prince qui y conſervât des droits (1). Antiochus réclama vainement ſes droits de deſcendant de la ligne macédonienne, que Lucullus avoit employé avec tant de force pour dépoſſéder Tigrane (2).

Tandis que Pompée marchoit en Syrie, il reçut par lui-même ou par ſes lieutenans, la ſoumiſſion de toutes les principautés ou diſtricts qui ſe trouverent ſur ſa route, & il en diſ-

(1) Juſtin, Liv. 40, ch. 1 & 2.
(2) Appien, *in Mithridat.*

posa comme un maître dispose de sa propriété. L'Arménie mineure, qu'il avoit accordée quelque tems auparavant au fils de Tigrane, fut donnée à Dejotarus, roi de Galatie (1), que les Romains laissèrent long-tems sur le trône, parce qu'il avoit pour eux le dévouement d'un esclave, & qu'il servoit de barriere sur la frontiere de leur empire de ce côté. Il donna la Paphlagonie à Attale & à Pylamene, qui avoient le même dévouement pour la république, & qui payoient des tributs ou faisoient des présens considérables aux officiers de Rome. Dès qu'il fut arrivé à Damas, il reçut un grand nombre de députations de la part de ceux qui avoient été sujets ou vassaux du roi de Syrie; Hircan & Aristobule, deux freres qui se disputoient la souveraineté de la Judée, soumirent leurs prétentions à son arbitrage, & ils le prierent d'interposer son pouvoir en faveur de celui des deux qu'il voudroit favoriser.

Ces deux rivaux étoient fils d'Alexandre, grand-prêtre des Juifs. Hircan, l'aîné, avoit pris possession de la

(1) Eutrope, L. 6.

Judée après la mort de ſa mere Alexandra, à qui Alexandre avoit tranſmis ſon ſceptre; mais il venoit d'être chaſſé du trône par Ariſtobule, qui, doué de plus de courage & d'ardeur, s'étoit fait une faction puiſſante parmi le peuple.

Hircan, qui s'étoit d'abord réfugié chez les Arabes, avoit obtenu d'Aretas, chef de l'une des tribus les plus guerrieres de ces barbares, une armée pour remonter ſur le trône des Juifs. Il avoit en effet aſſiégé Jéruſalem, de concert avec cet allié; mais Scaurus, l'un des lieutenans de Pompée, qui ſe trouvoit alors en Syrie, & qui reçut d'Ariſtobule un préſent de trois cens talens, ou d'environ cinquante-ſept mille neuf cens liv. ſterling, avoit forcé les Arabes à la retraite. Ariſtobule donna auſſi cinquante talens à Gabinius, que Pompée avoit envoyé devant lui en Syrie, & il crut qu'on le laiſſeroit en poſſeſſion de la Judée.

On dit que l'un & l'autre des deux freres firent des préſens à Pompée lui-même; qu'Hircan en particulier lui donna une piece de vaiſſelle d'un travail admirable; que ce morceau étoit d'or maſſif, & repréſentoit un cep de vigne chargé de feuilles & de rai-

sins (1). Ces détails sont dignes d'attention ; car ils indiquent un des moyens par lesquels les généraux de Rome acquéroient, dans le cours de leurs services, ces richesses dont les Romains faisoient alors tant de cas. Outre ce qu'ils amassoient de cette maniere, il est probable que chacune de leurs conquêtes, que chacune des révolutions qu'ils opéroient, que chacune des protections qu'ils accordoient étoient extrêmement lucratives.

Pompée, après avoir entendu les raisons des deux freres, se déclara pour Hircan, & il prit la route de Jérusalem afin d'exécuter le décret qu'il venoit de rendre. Dès qu'il fut près de la ville, Aristobule, qui alla le voir, lui répéta qu'il se soumettoit à sa décision, & lui offrit des contributions d'argent. Le général romain, sans lui répondre, ordonna à Gabinius d'entrer dans la place & d'en prendre possession. Ayant appris ensuite que les portes étoient fermées & défendues par le parti d'Aristobule, qui se trouvoit dans le camp des Romains, il fit

(1) Joseph, Ant. Jud. L. 14, ch. 2.

arrêter ce prince, & il s'avança lui-même à la tête de ſon armée.

LIVRE III. CHAP. II. Siege & réduction de Jéruſalem.

La diviſion régnoit dans la place ; ceux qui ſoutenoient la cauſe d'Hircan vouloient recevoir les Romains ; les autres, qui étoient attachés à Ariſtobule, ſe retirerent dans le temple, abattirent le pont qui menoit à cet édifice, & firent tous les préparatifs néceſſaires pour ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité.

Sur ces entrefaites, le parti d'Hircan ouvrit les portes de Jéruſalem : les Romains s'emparerent des poſtes principaux qui ſe trouvoient en dedans des murailles, & ils ſe diſpoſerent à l'aſſaut du temple. Ce bâtiment avoit toute la force d'une citadelle ; il étoit conſtruit ſur une hauteur environnée de précipices & de foſſés profonds, & garni de créneaux & de tours élevées. Pompée fit venir de Tyr des machines de ſiege ; afin de remplir le foſſé, il coupa tous les bois qui étoient dans les environs, & lorſqu'il eut jeté des fondemens aſſez ſolides, il éleva ſes tours mouvantes. Ceux des habitans de Jéruſalem qui s'étoient réfugiés dans le temple, chargerent ſes travailleurs avec beaucoup d'opiniâtreté.

Il obſerva que les aſſiégés ſe défendoient, il eſt vrai, le jour du ſabbat, lorſqu'on les attaquoit, mais qu'ils attendoient au lendemain pour réparer leurs ouvrages qui étoient endommagés, ou pour démolir ceux des aſſiégeans : il profita de cette circonſtance ; il défendit à ſes ſoldats d'attaquer l'ennemi les jours du ſabbat, mais il eut ſoin, durant cet intervalle de repos, de remplir les foſſés & de continuer ſes approches. De cette maniere, ſes tours achevées ſans interruption ſe trouverent au niveau des murs du temple ; il fit alors jouer ſes machines, qui produiſirent un grand ravage parmi les aſſiégés. Quoique les Juifs fuſſent accablés par les pierres & les matieres combuſtibles que lançoient les aſſiégeans, il paſſoient le jour du ſabbat autour des autels, & ils ne s'occupoient que de leurs cérémonies religieuſes. Au milieu de ces exercices de dévotion, ils ſongeoient ſi peu à éviter les coups des Romains, qu'un grand nombre d'entr'eux périrent en faiſant des ſacrifices, & mêlerent leur ſang à celui des victimes.

Le ſiege duroit depuis trois mois, lorſqu'une des tours du temple s'é-

croula. Fauſtus, fils de Sylla, & deux citoyens s'étant avancé avec les diviſions qu'ils commandoient, entrerent par la breche, & paſſerent au fil de l'épée tous les Juifs qu'ils rencontrerent; ils ouvrirent un champ libre à des corps plus nombreux qui les ſuivirent, & couvrirent de morts les avenues & le portique du temple. Les Prêtres qui, même dans cet inſtant critique, faiſoient encore des ſacrifices, attendirent l'ennemi avec beaucoup de tranquillité; ils continuerent leurs exercices, & ils furent maſſacrés aux pieds des autels. Une multitude d'hommes ſe jetterent dans les précipices dont j'ai parlé plus haut; d'autres mirent le feu aux ſouterrains qu'ils occupoient, & périrent au milieu des flammes. Douze ou treize mille Juifs perdirent la vie en cette occaſion, & la perte des aſſiégeans fut très-peu conſidérable.

Pompée, maître du temple, & étonné de la valeur opiniâtre avec laquelle on l'avoit défendu, voulut examiner la partie de cet édifice que les Juifs appelloient le tabernacle, où le ſaint des ſaints, & où perſonne, excepté le grand-prêtre, n'étoit jamais

entré. Il crut qu'il y trouveroit les emblêmes ou les hyérogliphes ſacrés de cette puiſſance, qui inſpiroit un courage ſi ardent aux habitans de Jéruſalem; & ce qui pénétra de douleur & d'horreur les Juifs de ſon parti, ainſi que ceux du parti d'Ariſtobule, il oſa entrer avec ſa ſuite ordinaire dans le ſaint des ſaints. Il y vit des lampes, des candelabres, des coupes, des encenſoirs poſés ſur des trépieds d'or maſſif, des parfums, & un tréſor de deux mille talens, ou d'environ trois cens quatre-vingt-ſix mille livres ſterling.

On dit que n'ayant eu d'autre motif que celui de ſatisfaire ſa curioſité, il reſpecta tellement la ſainteté du lieu, qu'il ne s'empara d'aucune des richeſſes renfermées dans le ſaint des ſaints, & qu'afin d'expier la profanation dont il s'étoit rendu coupable, il ordonna lui-même de purifier le temple. Il rendit à Hircan le grand pontificat ou la ſouveraineté du royaume, mais il le chargea d'un tribut conſidérable envers les Romains, & il dépouilla en même tems les Juifs de toutes les poſſeſſions & de tous les fiefs que leurs ancêtres avoient acquis dans la Paleſ-

tine & la Cœlo-Syrie. Il leur enleva de cette maniere les diſtricts de Gadara, Scytho-Polis, Hyppus, Pella, Samarie, Mariſſa, Azotus, Jamana, Arethuſa, Gaza, Joppé, Dora, & celui qu'on appella d'abord la tour de Straton, & qu'on nomma enſuite Céſarée. Sous prétexte d'y rétablir l'indépendance, il les détacha du royaume de Judée, mais il les annexa à la province romaine de Syrie (1).

Se rappellant alors qu'il s'étoit avancé jadis juſqu'aux rives de la mer atlantique & aux confins de la Numidie & de l'Eſpagne, qu'il venoit de pénétrer juſqu'aux côtes de l'Euxin & aux environs de la mer Caſpienne, il voulut avoir la gloire de porter ſes armes dans toutes les parties du monde alors connues, & il forma le projet de conduire ſes troupes juſqu'aux bords de la mer d'Aſie ou de l'océan oriental. Il ſentit qu'après des exploits ſi éclatans, ſon triomphe ſurpaſſeroit tous les triomphes qu'on avoit vu dans Rome, qu'il ſe montreroit digne de tous les éloges que lui prodiguoient

(1) Joſeph, *de bell. Jud.* L. 1, ch. 7 & Ant. L. 14, ch. 6.

ſes flatteurs, & qu'il ſe placeroit réellement au-deſſus des conquérans de ſon ſiecle, & de ceux des ſiecles paſſés (1).

Mais tandis qu'il donnoit des réglemens à la Syrie, qu'il achevoit la réduction de Jéruſalem, & qu'il méditoit ce nouveau projet, Mithridate ſe préparoit à recommencer la guerre. Ce prince, inſtruit de la détreſſe où s'étoient trouvé les citoyens de Rome par l'invaſion des Gaulois & d'Annibal, & par les inſurrections de leurs ſujets & de leurs eſclaves, jugea qu'ils étoient moins redoutables au milieu de leurs foyers, & qu'on pouvoit les attaquer en Italie avec ſuccès. Il revint ſur un ancien projet qu'il avoit formé; il réſolut de ſe mettre à la tête d'une armée de Scythes, & de prendre la route du Danube & des Alpes. Il alla voir tous les princes de ſon voiſinage; il négocia des alliances avec eux, afin de les attacher de plus en plus à ſes intérêts; il leur donna quelques-unes de ſes filles en mariage; il leur fit eſpérer une riche proie, & il les détermina à réunir leurs forces aux ſien-

(1) Plutarque, Vie de Pompée.

Mithridate forme le projet de deſcendre en Italie.

nes, afin d'envahir une partie de l'Europe. Pour s'aſſurer les ſecours des peuples de la Gaule, il leur envoya même des députés; il crut qu'au moment où il paroîtroit en Italie, la plupart de ceux qui étoient mécontens de la république, ſe réuniroient ſous ſes drapeaux, comme ils s'étoient réunis ſous les drapeaux d'Annibal; qu'il trouveroit de nombreuſes recrues pour ſon armée parmi les eſclaves, dont la révolte étoit mal étouffée.

Ces projets néanmoins parurent trop dangereux & trop vaſtes à ſa nation. Ils étoient dignes d'un roi qui vouloit mourir d'une maniere glorieuſe, mais ils ne convenoient point à des ſujets ou à des alliés qui ne ſongeoient pas à des opérations ſi brillantes, & qui, pour ſe déterminer, avoient beſoin d'un eſpoir de ſuccès plus raiſonnable. Mithridate, à l'époque où il méditoit ces grands deſſeins, étoit retenu dans ſon palais par un ulcere au viſage; il y avoit long-tems qu'il ne ſe montroit pas en public, & qu'excepté quelques eunuques favoris, perſonne ne l'approchoit. Des actes d'une ſévérité barbare envers Macharès & Xipharès, deux de ſes enfans, & envers beaucoup

d'autres perſonnes qui avoient encouru ſa haine, indiſpoſoient contre lui ſes ſujets & ſa famille en particulier.

Pharnace, un autre de ſes fils, lui montroit néanmoins de l'attachement, quoiqu'il fût diſpoſé à la trahiſon. Les habitans de Phanagoria, ville de la côte du Boſphore, ſituée en face de la fortereſſe où Mithridate réſidoit alors, ſe réunirent aux peuples des environs qui ſe plaignoient d'une multitude de griefs, & ſe révolterent. Son armée ne le voyant plus, & n'étant plus contenue par le reſpect & la crainte qu'il inſpiroit, ſe ſouleva, & reconnut Pharnace pour roi. Elle s'aſſembla autour du fort qu'occupoit Mithridate, & où il avoit placé une garniſon d'élite. Mithridate, qui crut devoir ſe montrer ſur les créneaux, demanda aux troupes ce qu'elles vouloient; elles répondirent : « Nous voulons vous » échanger contre Pharnace, & mettre » un jeune prince à la place d'un vieux » roi. » Malgré cette réponſe, malgré la déſertion de la plupart de ſes gardes qui l'abandonnerent, il eſpéra toujours que s'il étoit en liberté, il viendroit à bout d'étouffer la rébellion, & de ré-

tablir ſes affaires. Il envoya pluſieurs fois auprès de ſes ſoldats, pour ſavoir s'il pourroit en ſûreté ſortir de la forteresſe. Mais lorſqu'il vit qu'aucun de ſes meſſagers ne revenoit, il craignit qu'on n'eût formé la réſolution de le livrer aux Romains. Tourmenté par cette frayeur, il ne vit pour lui d'autre reſſource qu'un poiſon très-actif qu'il portoit toujours dans le fourreau de ſon épée. Avant de prendre le breuvage qui devoit terminer ſes malheurs, il renvoya avec des expreſſions de tendreſſe & de reconnoiſſance, ceux des gens de ſa ſuite qui lui étoient demeurés fideles; il ne garda que deux de ſes filles qui demanderent à mourir avec lui; il y conſentit, & il les vit expirer. La doſe de poiſon qu'il s'étoit réſervée paroiſſant devoir être trop foible, vu la force de ſa conſtitution, ou, comme on l'imagina dans ce ſiecle de crédulité, le poiſon ne pouvant produire ſon effet, à cauſe de tous les antidotes qu'il avoit pris dans le cours de ſa longue carriere, il ordonna à un de ſes eſclaves, qui ne l'avoit pas quitté, d'employer le glaive, & de lui donner cette preuve d'attachement,

Mort de Mithridate.

qui étoit alors réputée le plus grand acte de fidélité d'un ſerviteur à l'égard de ſon maître.

Pompée alloit en Arabie, & il étoit campé à quelques jours de marche de la capitale de la Judée, lorſqu'il apprit cet événement. Les meſſagers qui en apporterent la nouvelle avoient les pointes de leurs piques couronnées de guirlandes de lauriers: les ſoldats ſe rendirent en foule à la tente du général, afin de ſavoir de quoi il s'agiſſoit, & on les inſtruiſit de la mort de Mithridate. Ils pouſſerent des cris de joie, & ils ſe diſpoſerent tout de ſuite à faire les réjouiſſances uſitées. Pompée ayant rempli alors le principal objet de la guerre, ne ſongea plus à l'Arabie, & il prit avec ſon armée la route du Pont. Il y reçut la ſoumiſſion de Pharnace, & parmi beaucoup d'autres préſens, le corps embaumé du roi. Les troupes s'empreſſerent de le voir; elles examinerent avec complaiſance les cicatrices qu'il portoit, & témoignerent par ce dernier mouvement de curioſité, le reſpect & la crainte que leur avoit inſpiré cet homme extraordinaire.

Réflexions ſur Mithridate.

Mithridate avoit occupé les armes des Romains durant quarante ans preſ-

que ſans interruption. Il n'avoit jamais pu inſpirer aux peuples de l'Aſie le courage & la diſcipline dont ils auroient eu beſoin pour réſiſter aux légions; mais la ſupériorité de ſon génie & la fermeté de ſon caractere ne l'abandonnerent point après ſes défaites, ni au milieu des revers les plus grands; on l'avoit cru pluſieurs fois ſubjugué pour jamais, & il étoit toujours rentré en campagne avec des reſſources nouvelles & inattendues. Il étoit d'une haute taille & d'une conſtitution vigoureuſe; il aimoit paſſionnément les femmes, & quoiqu'il fût inacceſſible à toute autre eſpece de ſéduction, les deſirs de l'amour aſſervirent ſouvent & ſans beaucoup de peine ſon cœur ardent & impétueux. Il paroît qu'il eut un amour éperdu pour pluſieurs de ſes maîtreſſes, & qu'il leur accorda une confiance ſans bornes. Quelques-unes le ſuivoient à l'armée, & il tenoit les autres renfermées dans ſes différens palais. Il eut un grand nombre d'enfans, & il montra pour eux plus d'attachement paternel, que n'en inſpire la polygamie des princes aſiatiques. Mais lorſqu'il craignoit qu'on ne le détrônât, il étoit ſanguinaire & inexorable envers ſes fils,

fils, comme envers tout le monde.

Pompée acheva les réglemens qu'il avoit commencés dans les pays qu'il venoit de soumettre. Outre les dispositions dont j'ai déjà parlé, il annexa le royaume de Pont à la province de Bythinie; il donna le Bosphore à Pharnace, & il nomma Scaurus gouverneur de la province de Syrie, qui s'étendoit jusqu'à la frontiere d'Egypte. Il dirigeoit seul, depuis environ trois ans, les affaires de Rome en Asie (1); il avoit écrit au roi des Parthes plusieurs lettres remplies de hauteur & d'insolence, & il en avoit reçu des réponses aussi fieres & aussi peu respectueuses, qui, dans toute autre conjoncture, auroient entraîné une guerre immédiate. Mais le moment d'attaquer le roi des Parthes n'étoit pas encore arrivé; Pompée avoit eu assez de succès pour obtenir un magnifique triomphe, & il n'avoit pas besoin d'attaquer une nation qui devoit un jour humilier tant de généraux romains, & arrêter les progrès de l'empire lui-même.

Sans s'occuper davantage des projets qu'il avoit formés, il prit la route de

(1) Dion Cassius, L. 37, ch. 6.

Cilicie à la tête de deux légions, afin de ſe rendre en Italie; il emmena Tigrane, fils du roi d'Arménie, Ariſtobule, qui avoit occupé un moment le trône de Judée, ainſi que deux fils & deux filles de ce prince; il deſtinoit ces captifs à l'ornement de ſon triomphe (1).

(1) Joſeph, *de bell. Jud.* L. 1, ch. 7.

CHAPITRE III.

La corruption des magistrats & des généraux Romains fait de nouveaux progrès. L'amour de la considération & de la gloire fait place à la cupidité, à la rapacité & à la prodigalité. Catilina sollicite le consulat. De concert avec Autronius, il forme une conspiration. Intrigues & menées de ceux qui sollicitent le consulat. Election de Cicéron & d'Antoine. Observations sur les mœurs du tems. Loi agraire de Rullus. Accusation intentée à Rabirius. Cabales des Tribuns. Conjuration de Catilina. Catilina prend la fuite. Découverte de ses complices. Leur exécution.

A l'époque où Pompée obtint cette commission qui lui donna des pouvoirs si étendus, le parti aristocratique commença à perdre beaucoup de son ascendant. La populace, dirigée par quelques-uns des tribuns, étoit toujours prête à insulter le sénat, & les vices personnels de plusieurs patriciens lui donnerent de fréquens avantages con-

LIVRE III. CHAP. III. An de Rome 686. Coss. C. Calpurnius Pison. M. Ant. Glabrio.

Progrès de la corruption.

tre l'ordre entier de la nobleſſe. La corruption & la faction dominoient dans les comices, dès qu'il s'agiſſoit de nommer des magiſtrats. Chacun deſiroit les charges de la république, comme un moyen d'arriver au gouvernement des provinces, où les officiers de Rome, pour amaſſer des richeſſes, ſe permettoient toute ſorte de concuſſions, de vexations & de violences. L'envie & le ſentiment de la juſtice excitoient le peuple contre ces abus. Cornelius, l'un des tribuns, propoſa une loi ſévere contre tous ceux qui corromproient les électeurs; il vouloit qu'on déclarât incapables d'exercer aucun office, ceux qui ſeroient convaincus de ce crime. Le ſénat deſiroit qu'on bornât le châtiment à une amende pécuniaire. Le conſul Calpurnius Piſon le demanda en effet d'une maniere formelle, afin de prévenir & d'écarter la loi plus rigoureuſe de Cornelius, mais le tribun l'emporta, & ſa loi fut adoptée; il obtint du peuple un autre décret qui attaquoit la juriſdiction arbitraire des préteurs (1),

Lex Cornelia de ambitu.

(1) Dion Caſſius, L. 36, ch. 23.

qui les obligeoit d'être plus clairs dans leurs édits, & de veiller à l'exécution de ces édits avec plus d'exactitude.

Rien ne déshonoroit plus les Romains que les concuſſions des magiſtrats dans les provinces. Si Rome avoit trouvé un moyen efficace de réformer cet abus, elle ſe ſeroit couverte de plus de gloire qu'elle n'en avoit acquiſe par toutes ſes conquêtes. On publia, il eſt vrai, des loix très-ſéveres, on encouragea les accuſations & les dénonciateurs. Ceux des citoyens qui vouloient ſe montrer populaires, & mériter la faveur publique, commençoient ordinairement par dénoncer un concuſſionnaire au tribunal de la juſtice; mais, il faut en convenir, la conduite des Romains à cet égard n'apprend qu'une choſe, c'eſt qu'il y a peu d'eſpérance de voir jamais des provinces conquiſes gouvernées d'une maniere équitable, & qu'on doit l'eſpérer moins encore, lorſque c'eſt une république qui a fait la conquête.

Le tribun Manilius, afin de donner plus de force & de poids aux claſſes inférieures des citoyens, avoit obtenu

par ſurpriſe un acte (1) qui ordonnoit d'inſcrire indifféremment dans toutes les tribus ceux qui, nés en ſervitude, obtenoient le droit de cité. Cet acte ayant irrité contre lui le ſénat, il crut devoir ſe mettre ſous la protection de Gabinius & de Pompée. C'eſt lui qui fit la célebre motion, pour revêtir Pompée du commandement de l'Aſie. Ayant été bientôt après dénoncé pour quelque délit au tribunal de Cicéron, qui l'avoit ſecondé dans la démarche dont je viens de parler, & qui exerçoit alors la préture, ce préteur ne voulut point accorder à l'accuſateur les délais accoutumés, & lorſqu'on l'obligea de rendre raiſon de ſa conduite au peuple, il déclara hautement qu'il avoit voulu favoriſer Manilius; que l'année de ſa préture devoit finir bientôt, & qu'il n'avoit pu le favoriſer d'une maniere plus efficace, qu'en ordonnant tout de ſuite l'inſtruction du procès, & en ne le laiſſant pas au pouvoir de ſon ſucceſſeur, qui n'auroit peut-être pas les mêmes diſpoſitions. Telle étoit la morale relâchée des

Lex Manilia.

(1) *Ibid.* Liv. 36.

Romains ſur l'adminiſtration de la juſtice (1).

A l'élection des conſuls de l'année ſuivante, on exécuta la loi portée contre ceux qui corrompoient les électeurs. Quatre candidats, Publius Autronius Pætus, Publius Cornelius Sylla, L. Aurelius Cotta, & L. Manlius Torquatus, ſe mirent ſur les rangs; les deux premiers eurent la majorité des ſuffrages, mais ils furent convaincus d'avoir employé la voie de la brigue; on révoqua la nomination, & les deux derniers furent choiſis.

Catilina ſollicite le conſulat & forme des projets de conſpiration.

A-peu-près dans le même tems, L. Sergius Catilina, dont j'ai déjà parlé, comme de l'un des miniſtres les plus ſanguinaires des proſcriptions de Sylla étant revenu d'Afrique, où il avoit ſervi en qualité de préteur, ſongeoit à demander le conſulat; mais il fut accuſé d'avoir commis des extorſions dans ſa province, & cette accuſation ne lui permit pas de ſe mettre ſur les rangs. Dès-lors il n'écouta que ſa vengeance, & ſon ame atroce ne connut plus ni frein ni loi. Autronius & Piſon adopterent avidement ſes projets; ils

(1) Plutarque, Vie de Cicéron.

réſolurent tous trois d'aſſaſſiner leurs rivaux (1), de maſſacrer le ſénat, de ſe revêtir eux-mêmes de l'appareil du pouvoir, & à l'aide de leur faction, de s'emparer du gouvernement (2). Suetone dit que Jules-Céſar & Craſſus entrerent dans la conſpiration. Craſſus devoit être nommé dictateur, & Jules Céſar général de la cavalerie (3); on aſſure que ce dernier promit de donner le ſignal du maſſacre, en découvrant ſes épaules. Craſſus ayant eu des remords, ou ayant changé de parti, n'alla point au ſénat le jour fixé, & Céſar ne donna point le ſignal, ce qui déconcerta toutes les meſures des conjurés. Quelques années après, Publius Cornelius Sylla fut accuſé d'avoir eu part à la conjuration, & Cicéron le défendit.

Intrigues & menées de ceux qui aſpiroient au conſulat.

La plupart de ceux qui, par leur naiſſance ou leurs emplois, pouvoient aſpirer aux grandes charges de l'état, étoient obligés de donner des jeux publics qui coûtoient des ſommes prodigieuſes, de faire des largeſſes au

(1) Cicéron, premiere Catilinaire, ch. 6.
(2) Dion Caſſius, Liv. 36, &c.
(3) Suétone, Vie de Céſar.

peuple, & d'acheter à prix d'argent la voix des électeurs. Ils se livroient d'ailleurs à la débauche & à la prodigalité, & ils se trouvoient ruinés avant d'avoir atteint leur but. Afin de rétablir leur fortune, ils prenoient sans scrupule les moyens les plus criminels (1), & ils étoient prêts à entrer dans les complots les plus dangereux pour la république. Il paroît que Rome craignit en outre cette foule d'étrangers qui arrivoient à Rome de toutes les parties de l'empire, comme au rendez-vous général de ceux qui vouloient satisfaire leurs desirs extravagans, ou profiter de la folie & de la scélératesse des autres. D'après cette crainte, on publia sur la motion du tribun C. Papius, un édit qui ordonna à tous les étrangers de sortir de la ville, mais il est probable que le danger venoit sur-tout des citoyens établis dans la capitale. Catilina donna une somme d'argent à Clodius son accusateur, qui abandonna sa poursuite, & rien ne l'empêcha plus de solliciter le consulat pour l'année suivante (2).

Lex Papia de peregrinis.

(1) Cicéron, *Orat. de Aruspicum responsis.*
(2) Plutarque, Vie de Cicéron.

legue les frais des ſpectacles diſpendieux qu'on donna au peuple, il en avoit donné lui-même pour ſon propre compte. Il avoit raſſemblé en cette occaſion une ſi grande multitude de gladiateurs, que les conſuls alarmés lui défendirent d'en employer plus d'un certain nombre. Durant ſa préture, il avoit fait différentes choſes propres à ranimer l'animoſité des factions de Marius & de Sylla, & malgré l'amniſtie accordée par la république, il avoit excité des accuſations d'aſſaſſinats contre tous ceux qui avoient mis quelque citoyen à mort à la ſuite des proſcriptions de Sylla (1). Suetone obſerve que Cicéron déclara dès-lors que Céſar ſongeoit à renverſer la république, & à ſe rendre maître de l'état (2).

Animoſité de ceux qui aſpiroient au conſulat.

Ce qui diſtingua le plus le conſulat de Céſar, furent la rivalité des candidats qui ſe préſenterent pour l'année ſuivante, & les ſuites du choix que fit

(1) Suétone, Vie de Jules Céſar.

(2) *Ibid.* Vie de Jules Céſar. Suétone ſuppoſe que la conjuration d'Autronius & de Sylla, dont on diſoit que Craſſus & Céſar étoient complices, donna cette idée à Cicéron.

le peuple. M. Tullius Cicéron, C. Antoine, fils du célebre orateur de ce nom, qui venoit de mourir, L. Sergius Catilina, P. Sulpitius Galba, L. Caſſius Longinus, Quintus Cornificius, & Licinius Sacerdos ſe mirent ſur les rangs.

Ciceron étoit le premier de ſa famille qui eût jamais habité Rome, ou obtenu des honneurs dans la république. Il avoit reçu le jour à Arpinum, bourgade de l'Italie, & les patriciens qui comptoient des aïeux illuſtres, le regardoient comme un homme obſcur; mais ſon éloquence & l'uſage qu'il en faiſoit, lui donnoient beaucoup de crédit ſur tous ceux qui avoient ou qui craignoient des affaires devant les tribunaux. Il n'avoit pas refuſé nettement Catilina, accuſé de malverſation en Sicile, qui le ſollicitoit de le défendre, & il avoit aidé quelquefois les tribuns qui propoſoient des meſures factieuſes. Semblable à tous les autres citoyens ambitieux, il étoit diſpoſé ſans doute à careſſer tous les partis (1); il venoit ſur-tout d'augmenter ſon influence en ſecondant les prétentions de Pompée, & en ſe réuniſſant dans cette

(1) Lettres à Atticus, L. 1, épît. 2.

occaſion à Gabinius, & à d'autres tribuns qui jouiſſoient de la faveur populaire. On ignore ſi c'eſt par intégrité qu'il ne voulut point plaider la cauſe de Catilina. Quoi qu'il en ſoit, on ne put du moins lui reprocher d'avoir défendu un homme auſſi criminel, & en général il paroiſſoit ſi diſpoſé à maintenir l'autorité du ſénat, que le parti ariſtocratique n'eut pas de peine à lui pardonner le rôle qu'il avoit joué, en ſe joignant aux tribuns ſur des queſtions particulieres qui n'affectoient pas le gouvernement d'une maniere immédiate.

Manœuvres lors de l'élection de Cicéron au conſulat.

Antoine & Catilina ſe permirent tous les genres & tous les dégrés de corruption pour être nommés conſuls. Ciceron ſe plaignit au ſénat de leurs brigues, & il propoſa de ranimer la loi de Calpurnius contre ceux qui acheteroient les électeurs, & d'y ajouter un exil de dix ans (1). Catilina ſe crut l'objet de cette motion, il ſe livra à ſon reſſentiment & à l'animoſité que lui inſpiroit d'ailleurs un rival. On publia qu'il avoit formé le projet d'aſſaſſiner Ciceron; on lui attribua des

(1) Dion Caſſius, L. 37, ch. 39.

propos qui répandirent l'alarme parmi les citoyens, & il perdit une multitude de ſuffrages. Il avoit ſéduit un grand nombre d'hommes & de femmes déshonorés & capables de tout entreprendre, ainſi qu'une foule de jeunes gens de bonne famille, qu'il débauchoit ou dont il encourageoit le libertinage. Dans ſes conciliabules, il ne parloit qu'avec fureur de l'inégalité & de l'injuſtice de la diſtribution des richeſſes & du pouvoir. « Quelques » citoyens, diſoit-il, envahiſſent toutes » les richeſſes, toutes les charges, tous » les honneurs de l'état, tandis que » d'autres, doués de plus de mérite, » languiſſent dans l'obſcurité & la mi» ſere, & ſont accablés de dettes ». Il déclara que lorſqu'il ſeroit en charge, il réformeroit ces abus, qu'il annulleroit les dettes de ſes amis, qu'il leur accorderoit des domaines conſidérables, & qu'il les éléveroit aux plus hautes dignités.

Ces déclarations faites à une aſſemblée nombreuſe, ne purent être ſecrettes. Curius, l'un de ceux qui avoient part au complot, eut la foibleſſe de dire à Fulvia, femme d'un rang diſtingué, avec laquelle il entre-

tenoit un commerce criminel, qu'on verroit bientôt une révolution, & d'expoſer en détail les deſſeins & les eſpérances des conjurés. Fulvia en parla aux perſonnes qui étoient dans ſa confidence, mais elle cacha le nom de celui qui l'avoit inſtruite. Sur ces entrefaites, on regardoit Catilina comme un homme très-dangereux, & tous ceux qui s'intéreſſoient à l'ordre public & à la ſûreté de l'état, s'oppoſerent à ſon élection. Ciceron qui avoit l'appui du ſénat fut nommé, & on lui donna Caius Antoine pour collegue. Ce dernier n'avoit, parmi les électeurs, d'autre parti que celui de Catilina, & il ne l'emporta que d'un petit nombre de voix.

An de Rome 690. Conſſ. M. Tullius Cicéron. C. Antoine.

Cet événement parut déconcerter les deſſeins de Catilina. Mais il fut aiſé de voir que l'adminiſtration des nouveaux conſuls ne ſeroit point tranquille. L'autorité des tribuns, depuis l'époque de ſon rétabliſſement, ſe raffermiſſoit d'un jour à l'autre. On appelloit du nom général de citoyens du parti populaire, tous ceux qui eſſayoient de troubler l'ordre public, de nuire au ſénat ou de mortifier quelques-uns des ſénateurs; tous ceux qui

Obſervations ſur les mœurs du tems.

avoient des projets d'ambition contraires aux loix, ou qui deſiroient de jouer un rôle dans les ſcenes de confuſion & de tumulte; tous ceux qui, accablés de dettes, vouloient tromper leurs créanciers; tous ceux qui, pour leurs déſordres ou leurs crimes, étoient accuſés devant les tribunaux. Le peuple avoit d'abord été diviſé en patriciens & en plébéiens, & enſuite en nobles & en citoyens de la commune; mais les factions n'étoient plus les mêmes, & les individus s'enrôloient pour ou contre le maintien de l'ordre public, ſans aucun égard aux anciennes diſtinctions. Les hommes qui menoient la vie la plus déſordonnée & la plus criminelle, commençoient à dominer dans l'aſſemblée des centuries, ainſi que dans celle des tribus, & comme il étoit impoſſible d'aſſembler le corps entier du peuple, la canaille qui couroit les rues de Rome, tenoit les comices. Les hommes d'un caractere modéré, ceux qui aimoient la conſtitution, étoient alarmés de tous ces bruits de conjuration; l'aſſociation des citoyens accablés de dettes & chargés de crimes, qui réuniſſoient leur influence, non pour faire la loi

dans les élections, ou pour obtenir des charges & des honneurs, mais pour renverſer le gouvernement & en partager les dépouilles, les rempliſſoient d'épouvante & d'effroi (1).

Lex Servilia agraria. Loi agraire de Rullus.

Dès que Servilius Tullus, l'un des tribuns de l'année actuelle, fut en exercice, ſous prétexte de pourvoir à la ſubſiſtance d'une foule de citoyens, il fit afficher les principaux articles d'une loi agraire, qu'il porta enſuite au ſénat & à l'aſſemblée du peuple. Toute l'Italie étoit déja habitée par des citoyens de Rome, & l'on ne pouvoit plus diſtribuer de terres ſelon l'ancien plan. Il imagina un nouvel expédient. Il demanda qu'on vendît toutes les terres, tous les biens, toutes les poſſeſſions, de quelqu'eſpece qu'elles fuſſent, appartenans à la république; qu'on vendît également les territoires conquis récemment par l'état, & les dépouilles apportées des contrées ennemies; qu'avec le produit de ces ventes on achetât des terres ſuſceptibles de labour & de culture, afin de les diviſer en lots & de les donner aux citoyens indigens; que

(1) Cicéron, *de Lege agrariâ.*

pour l'exécution de cette loi, on nommât dix commiſſaires, ſelon la méthode employée dans l'élection des pontifes, c'eſt-à-dire non par tout le peuple, mais par dix-ſept tribus tirées au ſort; que ces commiſſaires fuſſent juges ſans appel de ce qui étoit ou n'étoit pas propriété publique; de ce qui devoit être vendu, de ce qui devoit être acheté, & du prix des ventes & des achats; qu'ils reçuſſent & examinaſſent les comptes des conſuls, (excepté Pompée) & de tout autre officier de la république commandant dans les provinces où l'état auroit fait quelque priſe ou une nouvelle acquiſition de territoire; qu'on fixât le terme de leur commiſſion à cinq ans, & que durant cet intervalle ils fuſſent maîtres abſolus de toutes les propriétés publiques & particulieres.

Les deux conſuls aſſemblerent le ſénat le jour de leur inauguration, au retour du Capitole; Rullus eut la hardieſſe d'y propoſer ſa loi & d'exhorter les peres conſcrits à l'approuver, afin qu'il pût la porter à l'aſſemblée du peuple. Cicéron parla ſur cette matiere. La premiere partie de ſa harangue eſt perdue; ce qu'il nous en

reſte eſt mis au nombre de ſes plus beaux ouvrages d'éloquence, ainſi que dans les deux autres diſcours qu'il adreſſa au peuple. Il eſſaya de montrer que du premier au dernier article de la loi, Servilius vouloit établir dix monarques dans Rome, les rendre les maîtres abſolus du tréſor, des tributs de la république, de toutes les provinces, de tout l'empire, de tous les royaumes, de tous les peuples libres, enfin de toute la terre. Il peignit d'une maniere ſi frappante les abus que commettroient Rullus & ſes collegues, lorſqu'ils déclareroient une propriété publique ou particuliere, lorſqu'ils procéderoient aux ventes & aux achats, lorſqu'ils établiroient les colonies; il dévoila avec tant d'énergie & d'adreſſe l'impudence de l'artifice par lequel on vouloit engager le peuple à donner aux décemvirs des pouvoirs tyranniques; l'abſurdité & les dangereux effets du projet en lui-même, que la loi fut rejettée ſans débats, ſon auteur ſifflé & traité comme un homme ridicule & mépriſable.

LIVRE III. CHAP. III.

Diſcours prononcés par Cicéron durant ſon conſulat.

L'éloquence du conſul parut dans tout ſon éclat, & les mœurs du tems continuerent à lui fournir des occa-

ſions d'en donner de nouvelles preuves (1). Roſcius d'Amerie, tribun du peuple peu d'années auparavant, avoit approprié à l'ordre équeſtre quelques bancs du théâtre ; cet arrangement bleſſa le peuple, & ordinairement on ſiffloit Roſcius dès qu'il paroiſſoit à l'une des aſſemblées publiques. Cicéron voulut arrêter ces outrages ; il harangua les comices, & ſon diſcours lui aſſura l'attachement des chevaliers, & réconcilia le peuple avec la diſtinction accordée par Roſcius à l'ordre équeſtre.

Il ſurvint, ſous le même conſulat, une affaire plus difficile & plus épineuſe. On propoſa de rendre aux enfans des proſcrits le droit d'aſpirer aux charges & d'annuller en ce point les loix de Sylla. Ils étoient ſans doute malheureux & traités avec beaucoup de rigueur ; la plupart d'entr'eux, trop jeunes à l'époque de la guerre civile, pour avoir eu part aux vues factieuſes

(1) Il eſt probable que Cicéron n'écrivoit pas ſes diſcours avant de les prononcer, mais qu'il les écrivoit enſuite pour l'uſage de ſes amis. *Voyez* les Lettres à Atticus, L. 2, ch. 1.

de leur pere, étoient alors en âge de virilité; ils ſe trouvoient dépouillés de leur droit de naiſſance & déshonorés en quelque ſorte. Cicéron, craignant que ce projet ne ramenât la guerre civile, ou ne renforçât le parti de ceux qui depuis long-tems ſe montroient mal intentionnés pour le gouvernement, le combattit de toutes ſes forces, & ſon avis prévalut (1).

Le conſul Cicéron plaide pour Rabirius.

Ses diſcours ſur les deux points dont je viens de parler, ne ſont pas arrivés juſqu'à nous; mais nous avons une grande partie de celui qu'il prononça en faveur de Rabirius. Ce ſénateur reſpectable par ſa vieilleſſe & ſes qualités perſonnelles, fut accuſé, après trente-ſix ans, d'avoir eu part au meurtre d'Apuleius Saturninus, tribun factieux, qui s'étant emparé du Capitole, avoit été tué comme ennemi de l'état, par les conſuls Marius & Valerius Flaccus, autoriſés du ſénat & ſuivis des citoyens de Rome les plus eſtimés, qui prirent les armes en cette occaſion.

Titus Atius Labienus, l'un des tribuns, ſe déclara l'accuſateur de Rabi-

(1) Pline, L. 7, ch. 30.

rius; mais les hiſtoriens conviennent qu'il agit à l'inſtigation & ſous la direction de Jules Céſar. Le parti populaire ſavoit bien que l'accuſé étoit un homme reſpectable, que le ſénat & les citoyens les plus diſpoſés à maintenir les droits du peuple combattroient l'accuſation; qu'il s'agiſſoit d'ailleurs d'un délit ſi ancien, qu'on ne devoit plus le dénoncer aux tribunaux, mais il vouloit donner une leçon frappante & empêcher les magiſtrats & les ſimples citoyens de ſe ranger du côté des ſénateurs, ou d'employer la force contre les tribuns ſéditieux.

Le ſénat & tous les amis du gouvernement furent très-alarmés, & ils ſe réunirent pour la défenſe de Rabirius. La faction du peuple, les ambitieux, ceux qui menoient une vie déſordonnée, ou qui, accablés de dettes, deſiroient affoiblir la puiſſance du gouvernement & introduire dans Rome la confuſion & le trouble, prirent le parti de l'accuſateur.

Labienus choiſit des chefs d'accuſation très-graves; il vouloit qu'on condamnât l'accuſé au ſupplice des eſclaves, c'eſt-à-dire qu'on le fît mourir ſur une croix. « Le bourreau, s'écria

» Cicéron, eſt déja au milieu de la
» place publique, & une croix deſtinée
» à un citoyen de Rome, eſt dreſſée
» dans le Champ de Mars ». L'accuſation fut d'abord portée devant le préteur, auquel reſſortiſſoient tous les cas de cette eſpece. Le préteur nomma pour juges Jules & Lucius Céſar, auxquels il renvoya l'affaire. Rabirius fut condamné à ce tribunal; Jules Céſar montra de plus une animoſité qui effraya tous les gens de bien. Ce citoyen ambitieux avoit toujours careſſé la populace, qui le protégeoit fortement; on n'étoit pas étonné de lui voir un ſi grand deſir d'acquérir des honneurs & du pouvoir; mais on étoit alarmé, avec raiſon, de ce qu'il cherchoit à laiſſer impunis les perturbateurs de l'état. En ſuppoſant Rabirius coupable, il avoit commis le crime qu'on lui reprochoit une année avant la naiſſance de Céſar. D'ailleurs, la vie entiere de l'accuſé méritoit de l'indulgence & du reſpect; enſuite ſes défenſeurs nioient le fait, & ils prouvoient évidemment qu'un autre avoit tué Saturninus & avoit reçu la récompenſe promiſe par les conſuls; mais la faction populaire vouloit une victime,

& Rabirius ſeroit mort de la main du bourreau, s'il n'avoit pas interjetté un appel devant le peuple, où ſon jugement ſembloit devoir être confirmé. Les deux parties y ſuivirent l'affaire avec beaucoup d'ardeur. Hortenſius parla au nom de l'accuſateur. Cicéron défendit Rabirius & juſtifia le meurtre de Saturninus; il fit une deſcription touchante de la vieilleſſe, des infirmités & de l'abandon de l'accuſé, qui avoit ſurvécu à ſes parens & à ſes amis; il expoſa les funeſtes effets qu'entraîneroit la condamnation de Rabirius; enfin ſon diſcours fut éloquent, juſte & vrai d'un bout à l'autre; il dut gagner en faveur de ſa cauſe tous ceux qui n'étoient pas dévorés d'ambition, ou corrompus par l'eſprit de parti & l'immoralité. La majorité des ſuffrages alloit néanmoins confirmer la ſentence, lorſque Q. Cæcilius Metellus Cæler, préteur alors, & l'un des augures, ſe rendit en hâte au Janicule; il abattit le drapeau qui y étoit ſuſpendu en ſigne de paix, &, par cet acte d'une ſuperſtition abſurde, il arrêta les centuries, que ni la juſtice, ni la compaſſion, ni le reſpect pour le gouvernement ne pouvoient contenir.

J'ai

J'ai dit ailleurs (1) que les centuries ne pouvoient ſe tenir aſſemblées, lorſqu'elles ne voyoient pas le drapeau de la républiique flottant ſur le Janicule. Dans les premiers tems de Rome, les ennemis ſe trouvoient toujours aux portes de la ville; & au moment où le peuple s'aſſembloit à l'un des côtés de la place, il avoit à craindre qu'on ne l'attaquât de l'autre côté. Dès qu'il ſe réuniſſoit au Champ de Mars, on mettoit une garde ſur le Janicule, & on y déployoit un drapeau. Si les ennemis ſe montroient, on abattoit le drapeau, on diſſolvoit l'aſſemblée, & le peuple couroit aux armes. Cet uſage, ainſi que toutes les coutumes établies par la ſuperſtition & la loi, ſubſiſta, quand même la cauſe qui l'avoit introduite ne ſubſiſtoit plus. Le peuple croyoit encore qu'il feroit une choſe illégale & impie, s'il expédioit une affaire ſans voir le drapeau du Janicule. C'eſt ainſi que les amis de Rabirius prévinrent ſa condamnation. Les accuſateurs, déſeſpérant de porter de nouveau le peuple au même dégré de violence, abandonnerent leur pour-

(1) Voyez le Liv. 1, ch. 1.

ſuite. Cependant Rabirius n'avoit pas été abſous d'une maniere juridique, & l'autorité du ſénat demeuroit indéciſe.

Cabales des tribuns.

Le tribun Labienus, en laiſſant tomber cette affaire, s'occupa d'autres projets non moins agréables au peuple; il eſſaya ſur-tout de faire abolir une loi de Sylla, relative à l'élection des prêtres, qui étoit preſque la ſeule de ce dictateur qu'on obſervât encore. On ôta en effet le droit de nomination au college des pontifes, &, ſelon la loi de Domitius, on le donna à treize tribuns tirés au ſort. Jules Céſar, en faveur duquel on avoit propoſé ce changement, fut nommé pontife l'année ſuivante.

D'autres tribuns voulurent ſe diſtinguer par des actes qui tendoient à exciter des troubles & des ſéditions. Metellus Nepos s'efforça d'annuller l'article de la loi contre les brigues & les corruptions, qui déclaroit inhabiles aux charges les citoyens coupables de ce délit. Quoiqu'il fut d'ailleurs très-diſpoſé à faire des motions ſéditieuſes, il conſervoit des liaiſons avec les citoyens les plus reſpectables, & on lui perſuada de renoncer à ſon projet.

Parmi les confédérations diverſes qui diviſoient le parti des plébeïens, il n'y en avoit point d'auſſi violente & d'auſſi dangereuſe que celle de Catilina. Cicéron fut inſtruit, avant l'élection, que cette faction déſeſpérée avoit formé des deſſeins contre ſa perſonne, & il ſe tint ſur ſes gardes. Il établit une correſpondance avec Fulvie, qui avoit donné les premiers avis d'une conſpiration dangereuſe ; & par l'entremiſe de cette femme, il ſut en détail toutes les menées des complices.

Catilina ſollicitoit publiquement le conſulat, avec Servius Sulpicius, P. Murena & J. Silanus. Il ſe diſoit aſſuré du ſuffrage d'Antoine : Cicéron accorda tout à ſon collegue, afin de le détacher de Catilina ; le ſort lui ayant donné la province de Macédoine, qu'on jugeoit préférable à celle de la Gaule, échûe à ſon collegue, il la céda à Antoine. Par cette complaiſance, & par beaucoup d'autres, il le détermina à ne mettre de prix qu'aux dignités & aux honneurs, acquis d'une maniere légitime, & à ne compter pour rien les promeſſes d'une troupe de déſeſpérés.

Catilina recommandoit à ſes partiſans de publier qu'ils avoient beaucoup

de reſſources, & que leur chef réuniroit d'un ſeul mot une multitude de citoyens ſous ſes drapeaux. Il les convoqua peu de jours avant les élections conſulaires ; & quoique l'aſſemblée fût très-nombreuſe, il dévoila tous ſes deſſeins. Les hiſtoriens citent des fragmens du diſcours qu'il prononça en cette occaſion. « Les citoyens qui ſont » à la miſere ou opprimés, s'écria-t-il, » ne peuvent attendre du ſecours que » de ceux qui ſe trouvent dans le même » état. Les hommes qui vivent dans » l'aiſance, ou qui jouiſſent de la for- » tune, ne s'intéreſſent point aux pau- » vres. Je ne vois dans les partis qui » diviſent la république, que de *riches* » *créanciers* & des *débiteurs qui languiſ.* » *ſent de beſoin ;* & ſi vous voulez con- » noître quelles ſont mes diſpoſitions, » rappellez-vous ce que tout le monde » ſait, que je ne puis être en ſûreté » que par la deſtruction de l'un de ces » partis, & le triomphe de l'autre, & » que j'ai le courage d'entreprendre » tout ce qui vous ſera utile. »

Il n'eſt pas difficile de ſe former une idée des hommes à qui on parloit ainſi, & qui applaudiſſoient à ce langage. Cicéron, qui avoit ſouvent accuſé

Catilina de deſſeins dangereux, réſolut d'inſtruire les ſénateurs de toutes les informations qu'il avoit reçues ; il différa juſqu'au lendemain les élections conſulaires, qui devoient ſe faire le 18 octobre, & il convoqua le ſenat. Catilina s'y rendit ; ſans être déconcerté par les crimes & la conjuration que Cicéron lui reprochoit en face, il ne nia point les faits, & il ne chercha point des tournures artificieuſes. « Il » y a, dit-il, deux partis dans la répu- » blique ; l'un foible par les membres » & par ceux qui le dirigent, & l'autre » fort par le grand nombre de ceux qui » le compoſent, mais manquant de » chef ; tant que ce dernier me fera l'hon- » neur de m'accueillir, il trouvera un » chef. » A ces mots, on entendit des cris d'indignation ; mais il n'y eut rien de décidé contre Catilina. Pluſieurs des ſénateurs néanmoins étoient bien aiſes de voir inſulter le ſénat au milieu de la curie ; & comme ſi Catilina eût été en état de braver tous ſes ennemis, il s'exprima avec la même audace à la place publique & dans les rues de Rome. Caton l'avoit menacé en forme, quelques jours avant cette aſſemblée, de l'accuſer de haute trahiſon. « Accu-

» ſez-moi, lui avoit-il répondu ; mais » ſi vous jettez une étincelle ſur ma » fortune, j'éteindrai l'incendie ſous » les ruines de la république (1).

Il fut accuſé juridiquement par Lucius Paulus, jeune homme d'un mérite diſtingué, d'avoir pris les armes dans le deſſein de troubler la paix publique. Catilina crut devoir recourir ici à la diſſimulation ; il offrit de ſe rendre en priſon, juſqu'à ce que ſon innocence fût avérée. « Aucun de ceux, dit-il, » qui connoiſſent mon rang & mes pré- » tentions, qui ſavent combien je ſuis » intéreſſé à la conſervation de la ré- » publique, ne croira que je ſonge à » détruire l'état, ou que le ſalut de la » république eſt fondé ſur un homme » né à Arpinum (2). » Il déclara enſuite qu'il étoit diſpoſé à ſe mettre ſous la garde de Cicéron, de Metellus, ou de tout autre magiſtrat. Cicéron lui répondit, que ne ſe croyant pas en ſûreté dans une ville où ſe trouvoit Catilina, il ne le recevroit point dans ſa maiſon (3).

(1) Cicéron, Oraiſon pour Murena.

(2) Ville dans laquelle Cicéron avoit reçu le jour.

(3) Premiere Catilinaire, ch. 8.

Les citoyens de Rome jouiſſoient alors d'une liberté, telle qu'on n'en a jamais vu de pareille dans aucun autre pays ; ceux qui étoient accuſés des conſpirations les plus dangereuſes, pouvoient, durant l'inſtruction de leur procès, exécuter leur complot, ou ſe ſouſtraire à la juſtice. Les loix de Valerius & de Porcius ne permettoient pas de faire violence à la perſonne d'un citoyen, avant qu'il fût condamné par le peuple en dernier reſſort. Ce privilege fut ſalutaire à l'époque où l'on avoit plus à craindre l'abus du pouvoir de la part des magiſtrats, que la licence du crime de la part des ſujets; mais les Romains le défendirent d'une maniere opiniâtre, lorſque la corruption eut une force ſupérieure à celle des loix; & par un aveuglement dont ils devinrent bientôt les victimes, ils confondirent avec la ſervitude, les entraves néceſſaires dans tous les gouvernemens. L'état avoit éprouvé pluſieurs fois des convulſions très-violentes, parce que les loix n'établiſſoient aucun moyen régulier de prévenir les déſordres, ou de les étouffer, dès qu'ils commençoient à paroître.

Catilina, bientôt après les élections,

où ſon orgueil fut humilié de la préférence qu'obtinrent Murena & Silanus, chargea Mallius ou Manlius, capitaine expérimenté, qui avoit ſervi avec lui ſous Sylla, d'aller préparer la révolte dans l'Etrurie. Mallius, ſous prétexte de donner un aſyle aux débiteurs, contre l'oppreſſion de leurs créanciers, avoit, à la fin d'octobre, réuni ſous ſes drapeaux un nombre d'hommes conſidérable (1). On apprit en même-tems que Publius Sylla achetoit beaucoup de gladiateurs à Capoue, & l'on craignoit des inſurrections du côté de la Campanie & de la Pouille. On recevoit chaque jour à Rome des nouvelles plus détaillées des deſſeins de Catilina, & le ſénat ordonna aux conſuls de veiller au ſalut de la république. Les conſuls armerent des corps d'élite, & ils s'aſſurerent de tous les poſtes importans qui ſe trouvoient dans Rome. Metellus, le vainqueur de la Crete, qui ſe tenoit hors des murs, parce qu'il ſollicitoit le triomphe, obtint le commandement de l'armée du côté de la Pouille. Le préteur Metellus Celer fut envoyé dans la Gaule

(1) Cicéron, premiere Catilinaire, ch. 3.

cisalpine, afin d'y maintenir la tranquillité (1); & le consul Antoine fut chargé de dissiper la révolte excitée par Mallius à Fesule (2).

Catilina, sur ces entrefaites, ne sortoit point de Rome, & il tenoit des conciliabules fréquens sur les préparatifs & l'exécution de son complot. Dans une de ces assemblées, qui eut lieu au commencement de novembre, dans la maison de M. Porcius Lecca (3), il résolut un massacre général des principaux sénateurs. Les conjurés se partagerent les différens travaux, & chacun d'eux jura de s'acquitter de son devoir. Deux en particulier, qui alloient souvent chez Cicéron, promirent de le surprendre, & de l'assassiner le lendemain dans la matinée, sous prétexte de lui faire une visite. Cicéron, informé la nuit par Fulvia, des dangers qu'il couroit, donna des ordres; & dès que les assassins parurent à sa porte, on ne leur permit pas d'entrer. Il convoqua sur

(1) *Ibid.* ch. 12.
(2) Aujourd'hui Florence.
(3) Cicéron, Oraison pour Pub. Sylla, ch. 16.

le champ le ſénat au temple de Jupiter. Catilina s'y rendit avec ſon audace ordinaire. Cicéron, au lieu d'expoſer la conjuration aux ſénateurs, ſelon les formes ordinaires, apoſtropha Catilina de la maniere la plus violente; il le preſſa de ſortir de Rome, où l'on obſervoit toutes ſes démarches, où l'on ſavoit tous ſes complots, où l'on avoit pris des précautions contre tous ſes deſſeins. Voici un morceau de cette harangue. « Le vingt » & un octobre, je dis au ſénat, devant » vous, que le vingt-ſept, Mallius, le » miniſtre de vos fureurs, ſe montre- » roit les armes à la main. Etois-je » bien inſtruit de cet attentat, qui pa- » roiſſoit incroyable? me ſuis-je trom- » pé ſur le jour? J'ajoutai que les » perſonnages les plus diſtingués de la » république, devoient être maſſacrés » le lendemain; la plupart des séna- » teurs ſortirent de Rome, moins pour » échapper à vos poignards, que pour » déconcerter vos meſures; vous vous » conſolâtes, dans l'eſpérance que vos » aſſaſſins viendroient au moins à bout » de me tuer; pouvez-vous nier que » ce jour même, vous fûtes inveſti de » troupes, que ma vigilance fit avor-

» ter vos projets; & lorſque vous eſ-
» ſayâtes, la nuit du premier novem-
» bre, d'enlever Preneſte d'un coup de
» main, ne trouvâtes-vous pas que
» j'avois renforcé la garniſon, & qu'il
» étoit impoſſible de ſurprendre cette
» colonie ? J'apprends, je vois, je de-
» vine tout ce que vous faites, tout
» ce que vous projettez, tout ce que
» vous avez dans l'ame.

» Je vais dévoiler, en votre pré-
» ſence, tout ce que vous avez fait la
» nuit d'avant-hier : vous verrez que ſi
» vous veillez pour perdre Rome, je
» veille auſſi pour la ſauver. La nuit
» d'avant-hier vous fûtes chez le ſena-
» teur Lecca; c'eſt m'énoncer aſſez clai-
» rement. J'ajoute que pluſieurs de vos
» complices s'y raſſemblerent. Aurez-
» vous l'audace de le nier ? Pourquoi
» ne répondez-vous pas ? Je vous con-
» fondrai, ſi vous n'en convenez point;
» car j'apperçois ici des hommes qui
» étoient à cette aſſemblée.

» Dieux immortels ! où ſommes-
» nous ? de quelle ville ſommes-nous
» donc citoyens ? qu'eſt devenue la
» république ? Sénateurs, vous voyez
» au milieu de vous, dans ce temple
» auguſte, dans ce lieu le plus ſaint de

» l'univers, des hommes qui méditent » votre mort & la mienne, qui conſpirent contre Rome, c'eſt-à-dire, » contre le monde entier. Je les vois, » moi conſul, je prends leur avis ſur » les intérêts de l'état; je devrois répandre leur ſang; & je ne flétris pas » même encore leur nom.

» Catilina, lui dit-il ailleurs, ſuivez » votre projet; partez enfin, partez; » mettez nos murs entre vous & moi; » vous ne pouvez plus vous trouver » où je ſuis; non, Catilina, non, je ne » ſouffrirai pas que vous demeuriez » dans Rome; où ſi vous y reſtez, » je dévoilerai ſi hautement vos crimes » & vos forfaits, que perſonne n'oſera » plus vous défendre, que tout le » monde approuvera la maniere rigoureuſe dont je vous punirai. »

L'aſſemblée fut ſaiſie de terreur, lorſqu'elle entendit le conſul expoſer des faits ſi alarmans; lorſqu'elle vit confondre l'accuſé d'une maniere ſi nette. Un grand nombre de ſénateurs, qui étoient ſur le même banc que Catilina, s'éloignerent de lui. Catilina prit la parole, & voulut ſe juſtifier; mais un cri général d'indignation l'obligea de ſe taire. Il ſortit alors du ſé-

Catilina ſort de Rome.

nat ; après avoir concerté des mesures ultérieures avec ses partisans, il ne crut pas qu'un plus long séjour à Rome pût être d'aucune utilité à ses affaires, & il partit la nuit, laissant à quelques sénateurs des lettres, où il se plaignoit de ce que les complots de ses ennemis le réduisoient à s'exiler, & où il disoit qu'il prenoit ce parti, pour ne pas occasionner des troubles dans la république. Tandis qu'on distribuoit ces lettres, il marchoit au camp de Mallius, précédé des huissiers & de tout l'appareil d'un proconsul romain, & dans un état de guerre contre sa patrie. Le pinceau énergique & brillant de Cicéron & de Salluste a probablement exagéré les traits du caractere de Catilina. Ils le peignent comme un homme qui souffroit gaiement toutes les fatigues, & qui n'eut jamais un mouvement de crainte au milieu des dangers ; qui, dès sa jeunesse, avoit aimé la discorde, les meurtres & les massacres ; qui, du tems des proscriptions de Sylla, avoit égorgé son propre frere, afin d'envahir ses biens ; qui avoit égorgé un de ses enfans, pour épouser une femme qui ne se soucioit pas de lui donner la main, parce qu'elle trouve-

roit chez lui un fils dont elle ne ſeroit pas la mere. Ils nous diſent qu'il étoit porté à toutes ſortes de violences; prodigue, ſombre, uſurpateur, inquiet, diſſimulé & perfide. S'il eſt mal aiſé de croire que Catilina eut tous ces vices, on eſt sûr du moins que ces reproches avoient quelque fondement; car il ſurpaſſoit en ſcélérateſſe & en noirceur tous les Romains de ſon ſiecle, ou des ſiecles précédens, qui, par leur ambition ou leur immoralité, hâtoient la ruine de la république.

Cicéron répéta hautement qu'il avoit une connoiſſance particuliere des progrès de Catilina. Si l'on en croit Salluſte, il dut ces informations à Fulvia, par l'entremiſe de laquelle il établit une correſpondance avec Curius. Mais il ne dit dans aucune de ſes harangues, de quelle maniere il s'inſtruiſit des détails & des ſuites de la conjuration. Il eſt probable que Curius craignant d'être expoſé, comme dénonciateur & comme traître, à la rage des complices de Catilina, ne voulut pas être nommé. Ainſi, quoique le conſul ſût, en détail, tout ce qui ſe tramoit contre la république, il ſe vit réduit à ſuivre le plan qu'il

avoit adopté jusqu'alors, c'est-à-dire, à presser les conspirateurs à des hostilités publiques, & à déclarer eux-mêmes leurs desseins. Il avoit réussi à l'égard du chef; mais il restoit dans Rome un grand nombre de complices, qui prenoient leurs mesures, pour agir de concert avec ceux qui étoient en armes dans l'Etrurie.

Découverte des complices de Catilina.

Au milieu de cet état de choses, Fabius Sanga, citoyen distingué, vint trouver le premier consul, & il l'informa que les ambassadeurs des Allobroges (1), dont il étoit le patron, lui avoient révélé une affaire très-importante. Il lui dit que ces ambassadeurs n'ayant pas obtenu du sénat un décret qu'ils sollicitoient, Publius Umbrenus les avoit menés chez le préteur Publius Cornelius Lentulus, qui, après leur avoir témoigné ses regrets sur l'injustice qu'ils venoient d'essuyer, avoit promis de leur faire obtenir satisfaction, s'ils vouloient mériter la faveur d'un parti qui ne tarderoit pas à dominer dans Rome;

(1) Les Allobroges habitoient une partie de la Savoie & ce qu'on appelle aujourd'hui le territoire de Geneve.

que Cornelius Lentulus avoit demandé pour cela, qu'à leur retour dans leur pays, ils déterminaſſent leurs compatriotes à envoyer une armée en Italie. Cet avis offroit un moyen de révéler la conſpiration au grand jour, & de convaincre les conſpirateurs; Cicéron réſolut d'en profiter. Il pria Sanga d'entretenir ſa correſpondance avec les ambaſſadeurs, de les engager à demander des lettres qu'ils puſſent montrer à leurs compatriotes, & à ſe procurer une liſte de tous les citoyens de Rome qui leur promettoient des ſecours, ſi le pays des Allobroges ſe révoltoit contre la république; de venir enſuite l'avertir, lorſque les ambaſſadeurs auroient obtenu les lettres & la liſte, & ſeroient ſur le point de partir, afin qu'en les arrêtant, on trouvât ſur eux des preuves par écrit de la conſpiration. Sanga ſuivit, à l'égard des ambaſſadeurs, le plan qu'on vient de tracer, & il informa le conſul de leurs actions. La nuit qui précéda leur départ, Cicéron ordonna aux préteurs L. Flaccus & C. Pontinus, de ſortir de Rome par deux chemins, avec des détachemens armés, & d'intercepter les ambaſſadeurs des Allo-

broges. Les détachemens des préteurs furent postés sur les deux bords du Tibre, au pont appellé Milvius (1); ils ne se connoissoient ni l'un ni l'autre, & ils ne savoient rien, sinon qu'on leur avoit dit d'arrêter quiconque voudroit passer le pont. Les ambassadeurs des Allobroges arriverent sur les trois heures du matin, avec une suite nombreuse. Un des détachemens leur ayant enjoint de retourner sur leurs pas, ils voulurent employer la force, & il y eut quelques hommes de tués. Mais ils ne firent pas de résistance, dès que les préteurs se montrerent avec les emblèmes de leur autorité. On saisit leurs dépêches : on fouilla Volturcius, citoyen de Rome, qui les accompagnoit; on lui trouva des lettres adressées à Catilina, écrites par différentes personnes, & scellées de différens sceaux. On conduisit sur le champ les prisonniers à Rome.

Cicéron, instruit du succès d'une partie de ses dispositions, fit prier Gabinius, Statilius, Cethegus & Lentulus, de se rendre chez lui, afin que l'allarme fût répandue parmi les

(1) Aujourd'hui Ponte-Molé.

conjurés. Les trois premiers arriverent avec les eſclaves qui avoient été chargés du meſſage. Lentulus venoit de ſe mettre au lit : on ne put lui parler, & on crut qu'il ſe tenoit ſur ſes gardes : il arriva néanmoins ; & la maiſon du conſul ſe trouva remplie, non-ſeulement de chevaliers qui étoient en armes pour défendre ſa perſonne, mais encore d'un grand nombre de ſénateurs, qu'il avoit appellés comme témoins. On y amena les ambaſſadeurs des Allobroges, qui étoient alors priſonniers, & on y produiſit les lettres qu'on avoit trouvé ſur eux. Cicéron déclara qu'il ne décacheteroit point les lettres, qu'il convoqueroit le ſénat ſans délai, & qu'il informeroit la curie de tout ce qui s'étoit paſſé. Pluſieurs perſonnes de l'aſſemblée vouloient qu'on ouvrît d'abord les lettres, afin de voir ſi elles contenoient des choſes aſſez importantes pour exiger une aſſemblée du ſénat, qui, dans les conjonctures actuelles, cauſeroit beaucoup de troubles. Cicéron ne pouvoit douter du contenu des lettres ; il connoiſſoit toute l'importance des détails qu'on y verroit ; il dédaigna ces ſcrupules, & le ſénat fut convoqué.

Sur ces entrefaites, les ambaſſadeurs allobroges dirent quelques mots, d'après leſquels on imagina qu'il y avoit des armes cachées dans la maiſon de Cethegus. On fit des recherches, & on y ſaiſit en effet une quantité conſidérable de poignards & d'épées.

Dès que les ſénateurs furent raſſemblés, on interrogea d'abord Volturcius. Il ſoutint qu'il ne ſavoit rien de la conſpiration dont on lui parloit; mais il parut déconcerté : on l'exhorta à ſe ſouvenir de la récompenſe promiſe à celui qui découvriroit un complot contre l'état, & des dangers auxquels il s'expoſoit; & il avoua que les lettres trouvées ſur lui venoient du préteur Lentulus, & d'autres citoyens diſtingués, qu'il nomma; qu'on l'avoit chargé d'ailleurs de dire verbalement à Catilina, que tout étoit mûr pour l'exécution des projets; qu'on avoit déſigné à chacun des conjurés ce qu'il devoit faire; que les uns avoient promis de mettre le feu en différens endroits de la ville, & les autres de maſſacrer leurs ennemis, au milieu du déſordre que produiroit l'incendie; qu'on lui avoit recommandé en outre de déterminer Catilina à marcher tout

de ſuite au ſecours de ſes amis, à profiter de la diverſion qu'on feroit en ſa faveur dans l'enceinte de Rome, & à publier une proclamation, afin d'armer les eſclaves.

Les ambaſſadeurs qu'on introduiſit enſuite, déclarerent que Lentulus, Cethegus, Statilius & Caſſius, avoient promis des ſecours aux conſeils des Allobroges; qu'ils avoient confirmé cette promeſſe par des ſermens; qu'on leur avoit recommandé de faire marcher en Italie un corps de cavalerie, qui ſeroit joint par une armée nombreuſe de fantaſſins, & qui trouveroit des inſtructions ſur ce qu'il devoit entreprendre; que, pour les encourager, Lentulus avoit cité une prophétie tirée des livres des Sybilles, & d'après laquelle il ſembloit qu'un troiſieme citoyen de la famille des Cornelius (1), dut obtenir la ſouveraineté dans Rome; que les conſpirateurs ne s'étoient pas d'abord accordé ſur l'époque de l'exécution de leur projet; que Lentulus vouloit le différer juſqu'aux fêtes de décembre; que l'impatience de Cethe-

(1) Cinna & Sylla étoient les deux premiers.

gus & des autres, avoit demandé une époque moins éloignée.

On appella chacun à leur tour ceux des citoyens qui ſe trouvoient impliqués dans la dénonciation. On leur préſenta les lettres dont les ſceaux n'étoient pas rompus. Cethegus fut interrogé le premier; il déclara toujours qu'il ne ſavoit rien de la prétendue conſpiration; il ſe juſtifia ſur les armes qu'on avoit ſaiſies dans ſa maiſon, en diſant qu'il avoit eu dès ſon enfance le goût des ouvrages de cette eſpece, & qu'il en avoit fait une collection. Son regard fut aſſuré, juſqu'au moment où on lui montra ſes lettres; l'aſſemblée ayant reconnu tout de ſuite que le ſceau de ces lettres étoit véritablement le ſien, la pâleur couvrit ſon viſage.

Lentulus nia tous les faits avec beaucoup d'aſſurance; il affecta de ne connoître ni Volturcius, ni les ambaſſadeurs allobroges; il leur demanda en quelle occaſion il les avoir reçus chez lui; il ne déſavoua point le ſceau qui étoit ſur la lettre qu'on produiſit contre lui, car ce ſceau repréſentoit la tête de ſon grand-pere; mais à l'ouverture de la lettre, on vit qu'elle n'é-

toit pas ſignée, & on n'y trouva que des choſes vagues, telles que celle-ci : « Le porteur vous dira qui je ſuis. » N'ayez point de frayeur ; prenez » garde à qui vous donnez votre con- » fiance, & ne négligez rien. Appellez » à votre ſecours juſqu'aux derniers » des hommes. » Tandis qu'il perſiſtoit dans ſon refus, on lui demanda s'il n'avoit jamais cité les oracles de la Sybille aux ambaſſadeurs allobroges ; confondu par cette queſtion, il ne put ſe déguiſer davantage, & il avoua tout.

Gabinius n'eut pas plus de fermeté, & la conſpiration fut pleinement avérée. L. Jules Céſar, conſul de l'année précédente, dont Lentulus avoit épouſé la ſœur, opina pour qu'on fît mourir ſur le champ ſon beau-frere. « Il y a des exemples de cette ſévérité, » dit-il ; Fabius Flaccus, mon grand- » pere, fut égorgé par ordre du conſul » Gabinius ; ſon fils fut arrêté & mis » à mort en priſon. » Lentulus, qui eut le chagrin d'entendre cet arrêt ri- goureux ſortir de la bouche d'un de ſes parens, eut ordre de réſigner ſa charge de préteur, & on l'envoya en priſon, ainſi que ſes complices. Cor- nelius Lentulus, dont je parle ici, por-

toit le surnom de Sura; il avoit été consul huit ans auparavant, & quelque tems après, chassé du sénat, à cause de ses débauches; il venoit d'accepter l'office de prêteur, afin de rentrer au sénat, au moyen de cette magistrature.

Une proclamation ordonna de saisir M. Cæparius, qui étoit allé dans la Pouille, afin d'y exciter une révolte, & P. Furius, Magius Chilo, & P. Umbrenus, qui avoient mené les ambassadeurs allobroges chez Gabinius. Le sénat vota des remercimens à Cicéron pour sa vigilance, & pour l'adresse & l'activité qu'il avoit mis à découvrir & dissiper la conjuration; il en vota d'autres aux préteurs, pour la fidélité avec laquelle ils avoient exécuté les ordres du consul, & à Antoine, son collègue, pour avoir rompu ses anciennes liaisons avec les conspirateurs. Il décida en même-tems qu'on rendroit aux dieux des actions de graces solemnelles, parce que Cicéron avoit préservé Rome de l'incendie, le peuple romain du massacre, & l'Italie de la dévastation & de la guerre.

Cicéron convoqua le peuple, & il lui rendit compte, dans un discours qui est entre les mains de tout le

monde (1), de la conjuration, & des meſures qu'il avoit priſes. Le lendemain dès le grand matin, il aſſembla le ſénat, pour délibérer ſur le ſort des priſonniers. Un émiſſaire des conjurés s'étoit efforcé, la nuit, d'exciter quelques troubles en faveur de Lentulus; mais le deſſein de mettre le feu à la ville, inſpira une telle horreur au peuple en général, que tous les propriétaires, & même tous les habitans, tremblerent pour leurs perſonnes ou pour leurs richeſſes. Les avenues du ſénat, du Capitole, du Forum, & de tous les temples des environs, furent, dès la pointe du jour, remplies d'hommes armés. Cicéron avoit enjoint aux chevaliers de prendre les armes pour défendre le ſénat, & les citoyens de tous les rangs s'empreſſerent de voler au ſecours des conſuls & de la république.

Les ſénateurs ne furent pas du même avis ſur le châtiment que méritoient les priſonniers. Junius Sibanus, l'un des conſuls déſignés, & qui opina le premier, conclut à une peine de mort. Tiberius Neron vouloit qu'on les con-

(1) Troiſieme Catilinaire.

damnât

damnât ſeulement à une priſon perpétuelle. La majorité cependant adoptoit l'avis de Silanus, au moment où Jules Céſar prit la parole. Il combattit l'opinion de Silanus, non comme trop ſévere, mais comme oppoſée à la loi; & il inſiſta ſur les dangers d'une réſolution qui mettroit la vie de chaque citoyen à la merci d'un décret du ſénat. « La mort, dit-il, eſt la deſtinée ordi-» naire de tous les hommes; perſonne » ne peut l'éviter, & les ſages la dé-» ſirent ſouvent. Elle n'eſt donc point » une peine; & ſi je ne ſuis pas d'avis » qu'on faſſe mourir les conjurés, ce » n'eſt point pour diminuer, mais pour » augmenter leur châtiment ». Il propoſa de confiſquer leurs biens, de leur donner pour priſon perpétuelle, les villes les plus sûres & les plus fidelles de l'Italie, & de déclarer coupables de haute trahiſon quiconque demanderoit au ſénat ou au peuple, qu'on adoucît l'arrêt.

Céſar parut en cette occaſion l'organe de la faction populaire, & il établit des maximes d'après leſquelles on pouvoit dénoncer au tribunal du peuple les opérations du ſénat en général, & la conduite de chaque ſénateur en

particulier. La plupart d'entr'eux furent effrayés, lorſqu'ils le virent prêt à réclamer un jour l'exécution rigoureuſe des loix Porcia & Sempronia. On dit que Silanus rétracta ſon opinion. Cicéron ſoumit la queſtion au jugement du ſénat, & déclara qu'il exécuteroit le décret de la compagnie, quel qu'il fût. Il traita Jules Céſar avec beaucoup de conſidération, & il répéta, à deſſein, les expreſſions rigoureuſes dont celui-ci s'étoit ſervi en parlant des conjurés; il voulut par-là le contenir, ſi l'on demandoit compte un jour au gouvernement de ſes procédés ſur cette matiere. « Le ſénat, » ajouta-t-il, n'a pas à craindre qu'on » lui reproche d'avoir été cruel. Oui, » peres conſcrits, c'eſt un acte de pitié, » que de prévenir de la maniere la plus » efficace, un crime qui doit coûter la » vie à tant de monde. Si on ne le pré- » vient pas, vous verrez périr cette » ville, la gloire & l'ornement de l'em- » pire, & la capitale du monde; vous » verrez le ſang de vos citoyens inon- » der les rues; vous verrez leurs corps » laiſſés ſans ſépulture; vous verrez » Cethegus aſſouvir ſa fureur dans le » meurtre & le carnage; vous verrez

» Lentulus devenir roi, & Catilina » commandant d'une armée; alors on » n'entendra plus dans Rome que les » cris des meres outragées; les yeux » y rencontreront de tous côtés des » jeunes gens & des vierges expoſés » aux violences des ſcélérats qui veu- » lent bouleverſer la république: un » pere de famille, faiſant grace à des » eſclaves qui ont poignardé ſes enfans » & ſa femme, qui ont mis le feu à ſa » maiſon, ne ſeroit-il pas regardé » comme un pere barbare & déna- » turé ? »

Il pria les ſénateurs de ne pas croire que la république fût hors d'état d'entreprendre des actes de vigueur contre les conjurés. Il dit qu'en ſa qualité de premier magiſtrat, il avoit pris les précautions néceſſaires; que vu l'ardeur générale avec laquelle les Romains de toutes les claſſes veilloient à la défenſe de leurs familles, de leurs propriétés, & de la capitale de l'empire, la réſolution du ſénat, quelle qu'elle fût, ne manqueroit pas d'être exécutée; que le Forum, que tous les temples des environs, que toutes les avenues de la curie étoient remplies de citoyens armés en faveur de leur

pays. Il les conjura de donner leur décret avant le coucher du ſoleil ; il parut craindre des choſes très-fâcheuſes durant la nuit, s'ils ne prononçoient pas tout de ſuite. Il déclara qu'il avoit pris ſa réſolution ; qu'il ſavoit à combien de dangers il s'expoſoit ; mais qu'il oublioit ſes intérêts perſonnels, & qu'il exécuteroit les ordres du ſénat ; il finit par demander la protection de ce corps pour ſa femme & ſes enfans, s'il venoit à perdre la vie dans ſon entrepriſe (1).

Il ſemble que Caton n'avoit pas encore parlé. Ce vertueux citoyen, âgé alors d'environ trente-trois ans, s'étoit conduit, durant les premieres années de ſa vie, d'une maniere bien différente de celle des jeunes gens de ſon âge ; & par caractere, autant que par les effets de ſon éducation, il abhorroit les principes d'immoralité qui s'étoient établis dans la politique & les mœurs de ſon ſiecle. Il chercha ſur-tout à répondre à Jules Céſar, qui, obſerva-t-il, avoit mal ſaiſi l'état de la queſtion. « Il ne s'agit pas de ſavoir, » dit-il, quel châtiment il convient

(1) Cicéron, quatrieme Catilinaire.

» d'infliger à un crime commis, mais
» de quelle maniere on peut ſouſtraire
» la république au danger imminent
» dont elle eſt menacée. On propoſe
» de détenir les priſonniers en capti-
» vité dans quelques-unes des villes
» d'Italie. Pourquoi choiſir des villes
» d'Italie ? On dira peut-être que c'eſt
» parce qu'il y a beaucoup de ſcélérats
» à Rome, parce que ces ſcélérats
» pourroient enlever de force les pri-
» ſonniers; mais ces ſcélérats n'iront-ils
» pas dans les villes qu'on veut préfé-
» rer ? & les priſonniers d'état ſont-ils
» donc plus en ſûreté aux lieux où la
» force du gouvernement eſt moindre ?
» Si l'auteur de ce plan redoute les
» ſcélérats dont je viens de parler, le
» remede qu'il indique eſt frivole; ou
» ſi, au milieu de l'alarme univerſelle,
» lui & ſes partiſans ne ſont pas ef-
» frayés, c'eſt une raiſon de plus de
» nous tenir ſur nos gardes. Nous
» ſommes environnés d'ennemis; ils
» nous aſſiégent dans l'enceinte de ces
» murs & hors de Rome. Tandis que
» Catilina arrive contre vous avec le
» fer & la flamme, vous délibérez s'il
» faut ſacrifier ou épargner ſes com-
» plices, qu'on a ſaiſis, lorſque leurs

» mains armées de torches & de poi-
» gnards, alloient vous aſſaſſiner &
» brûler la ville ! Si vous voulez inti-
» mider les autres conjurés, vous de-
» vez frapper ceux qui ſont aujour-
» d'hui en votre pouvoir. Catilina
» ſaura profiter de votre nonchalance
» & de votre foibleſſe. Je ſuis donc
» d'avis que, d'après un uſage de nos
» ancêtres, dans tous les cas de haute
» trahiſon & de guerre ouverte contre
» la république, on dévoue ſur le
» champ les priſonniers à la mort. »

Telle fut, dit-on, la harangue de Caton, qui entraîna la pluralité des ſuffrages, & quoique je ſois peu diſpoſé à ajouter foi aux diſcours que nous ont tranſmis les hiſtoriens de l'antiquité, celui-ci ſe trouvant dans Salluſte, l'un des partiſans de Céſar, & ayant dû être publié immédiatement après l'aſſemblée du ſénat, je penſe que Caton s'énonça à peu près dans les termes qu'on vient de lire (1). La

(1) Le même hiſtorien nous donnant un extrait fidele de la harangue de Cicéron, telle qu'elle ſe trouve dans les ouvrages de cet orateur, on eſt encore plus porté à croire qu'il n'a point altéré celle de Caton.

Exécution des complices de Catilina.

mort des prisonniers fut résolue; Cornelius Lentulus fut jetté dans un cachot & étranglé par ordre du consul à l'entrée de la nuit suivante; ses complices subirent le même sort. Cette exécution calma les frayeurs des citoyens; mais ils virent avec étonnement & avec quelque douleur, un patricien & un ex-consul de la famille de Cornelius, c'est-à-dire un des premiers personnages de la république, mourir de la main du bourreau, sans qu'on lui eût fait son procès (1).

Tandis que ces choses se passoient à Rome, Catilina s'efforçoit de grossir son armée. Il avoit trouvé environ deux mille hommes rassemblés sous les drapeaux de Mallius. Il en forma deux légions; & comme ses partisans augmentoient d'un jour à l'autre, il accrut le nombre de ses soldats. Il refusa d'abord d'enrôler les esclaves fugitifs qui se réfugioient en troupes auprès de lui. Il crut qu'il

(1) Salluste, Conjuration de Catilina. *Cur ergo in sententiam Catonis? Quia verbis Luculentioribus, & pluribus, rem eamdem comprehenderat.* Cicéron, Lettres à Atticus, L. 12, épitre 21.

décréditeroit & qu'il affoibliroit ſa cauſe, ſi on le voyoit uſer de cette reſſource. Mais les hommes libres qui vinrent le joindre étant mal armés, il fut obligé de ſe tenir dans le voiſinage des montagnes & de changer ſouvent de poſition, pour ne pas avoir une action à ſoutenir contre les troupes de la république; il eſſaya de gagner du tems; il eſpéra que les grands coups ſe porteroient à Rome & entraîneroient une déſection générale du parti oppoſé. Lorſqu'il apprit que le maſſacre du ſénat & l'incendie de la ville n'avoient pas eu lieu, que ſes principaux complices n'étoient plus, que les défenſeurs de ſa cauſe étoient découragés, que pluſieurs de ceux qui ſe trouvoient dans ſon camp commençoient à montrer de la frayeur, il réſolut de s'éloigner de l'ennemi, & il marcha vers un défilé de l'Apennin, par où il pouvoit ſe ſauver dans la Gaule. Le préteur Metellus devina cette réſolution, & il fit une marche forcée pour en empêcher les effets. Catilina ſe voyant environné de toutes parts, voulut riſquer une bataille. Parmi les armées qui tenoient la campagne contre lui, il ſe décida à com-

battre celle d'Antoine: on ignore par quels motifs; comme elle ſe trouvoit ſur la route de Rome, peut-être eſpéra-t-il s'ouvrir le chemin de la capitale, s'il venoit à bout de lui faire changer de poſition, ou de gagner la victoire; peut-être ſe flatta-t-il de trouver dans le général des reſtes de l'inclination qu'il lui avoit inſpiré autrefois. Que cette derniere conjecture ait été bien ou mal fondée, elle ne pouvoit plus donner de confiance à Catilina; car Antoine étant tombé malade, avoit laiſſé à Petreius le commandement de l'armée. La bataille eut lieu, & Catilina fut tué après avoir fait des prodiges de valeur & s'être conduit en habile capitaine. La plus grande partie de ſes ſoldats furent maſſacrés; Rome ſe trouva ainſi délivrée d'un ennemi, dont heureuſement la puiſſance n'égaloit pas les deſſeins, & qui doit la moitié de ſa célébrité à l'orateur & à l'hiſtorien qui en ont fait le ſujet de leurs compoſitions éloquentes. Salluſte paroît ſi occupé du ſoin de relever & de perfectionner les détails de ſon ouvrage, qu'il ne met aucun ordre dans la ſuite des faits; j'ai préféré l'autorité de Cicéron à la ſienne.

LIVRE III. CHAP. III.

Catilina eſt battu & tué.

Ce grand homme étoit ſûrement mieux inſtruit ; il mettoit tellement ſa gloire à tout ce qu'il avoit fait à l'époque de la conjuration, qu'il y revenoit ſans ceſſe, & que ſes divers écrits nous apprennent toutes les circonſtances relatives à l'origine & à la fin de ce complot d'une troupe de ſcélérats contre le gouvernement de la république.

CHAPITRE IV.

Observations sur les mœurs du tems. Systémes de philosophie répandus alors. Diversité d'opinions & de sectes. Opérations du sénat. Tribunat de Metellus, de Nepos & de Caton. On propose de rappeller Pompée & de le faire venir à Rome à la tête de son armée ; cette motion ne passe pas. Son arrivée en Italie. Son triomphe.

LIVRE III. CHAP. IV. Observations sur les mœurs du tems.

LORSQU'ON a lu l'orateur & l'historien éloquens qui parlent des événemens racontés dans le dernier chapitre, on juge que les fastes d'aucun siecle ou d'aucun pays, n'offrent une conspiration aussi odieuse & des conjurés aussi atroces que les complices de Catilina, & il y a lieu de croire que la postérité ne verra jamais rien de pareil. On n'avoit pas encore rencontré autant de sujets du même empire avec si peu de force dans le gouvernement. Les peuples de l'Italie étoient devenus les maîtres du monde connu. L'assemblée générale de la nation ne pouvoit être complette ou bien ordonnée ; & con-

ſulter le peuple ſur une matiere quelconque, c'étoit exciter des émeutes ou des déſordres. Les magiſtrats envoyés dans les provinces avoient des pouvoirs preſqu'abſolus, ou ils cherchoient ſans ceſſe les occaſions de ſe mettre au-deſſus des loix. Les comices étoient ſouvent maîtriſés par des citoyens livrés à tous les genres de corruption, qui vouloient gouverner les autres, mais qui ne vouloient pas être gouvernés, qui ſe ruinoient par des dépenſes folles, ou par l'argent & les fêtes qu'ils donnoient aux électeurs, afin d'obtenir des dignités; qui pour rétablir leur fortune, ſe permettoient des concuſſions & des violences dès qu'ils avoient un commandement, ou qui formoient les complots les plus criminels contre le gouvernement, ſi leurs ſollicitations ne réuſſiſſoient pas. Non-ſeulement pluſieurs des uſages établis étoient vicieux, quelques-unes des loix elles-mêmes manquoient de ſageſſe (1). Les Romains qui n'étoient

(1) *Lex Valeria & Porcia de tergo civium lata.* Tite-Live, Liv. 2, ch. 8. L. 3, ch. 55. L. 10, ch. 9. D'après ces loix on ne pouvoit ni empriſonner, ni infliger une

pas corrompus à l'époque où l'on fit ces loix, les avoient adoptées parce qu'elles assuroient la personne & les droits des citoyens; ils se plaisoient alors à les conserver, parce qu'elles assuroient l'impunité de leurs crimes.

Les provinces ne pouvoient être contenues que par des forces tirées de l'Italie; les habitans de l'Italie ne pouvoient l'être que par l'ascendant de la capitale, & excepté sur les choses dirigées par l'autorité & la sagesse du sénat, on ne voyoit que de la confusion & de l'anarchie dans la ville de Rome. Il étoit de l'intérêt du peuple de restreindre les abus du pouvoir aristocratique; mais lorsque la souveraineté s'exercoit au nom du corps collectif des citoyens, les désordres qui troubloient Rome se répandoient d'une extrémité de l'empire à l'autre. On fouloit les provinces, non d'après un dessein suivi d'aggrandir l'état, mais

peine à un citoyen de Rome avant qu'il fût condamné. Tout citoyen avoit droit d'arrêter les procédures commencées contre lui, en formant un appel devant le peuple; lorsque durant l'instruction il voyoit son affaire prendre une mauvaise tournure, il étoit le maître de s'évader.

ſelon le caprice de quelques individus; & afin d'enrichir quelques hommes d'une immoralité & d'une cruauté exceſſives. Les plébéiens, ſous prétexte d'affermir le gouvernement démocratique, s'aſſembloient ſouvent pour établir des pouvoirs arbitraires. Les intérêts publics & le bon ordre ſe trouvoient perpétuellement en contradiction avec les intérêts particuliers de ceux qui n'étoient aſſervis qu'à leur ambition & leur cupidité. Dans cet état de choſes, les ames foibles ſe laiſſoient entraîner à la corruption; & celles qui mettoient la probité au-deſſus de tout, avoient de nouveaux motifs de redoubler de zele & de ne point s'écarter des ſentiers de l'honneur. Le caractere des Romains avoit pris un grand eſſor, & ils devoient être bons ou méchans à l'excès; la lutte des vrais patriotes, contre les mauvais citoyens, devoit offrir une ſcene plus intéreſſante & plus inſtructive que toutes celles qu'on trouve d'ailleurs dans l'hiſtoire des nations.

Syſtêmes de philoſophie répandus alors.

Parmi les cauſes qui produiſirent les effets dont je viens de parler, on peut compter la philoſophie des Grecs, qui depuis peu étoit devenue à la mode,

& qu'affectoient les classes supérieures de l'état (1). Comme il étoit difficile & dispendieux de se procurer des livres (2), il n'y avoit guere que les citoyens riches & puissans qui s'occupassent de la littérature; le goût de l'étude passoit pour une distinction de rang, & on comptoit l'instruction au nombre des qualités utiles & des qualités qui formoient l'homme de bonne compagnie. Les leçons de l'école étoient réputées les élémens de toutes les professions libérales; on les mettoit en pratique au barreau, à la guerre, au sénat, & dans toutes les affaires. La philosophie étoit non-seulement un titre de gloire, on croyoit qu'elle servoit de fondement à la force, à l'habileté & à la sagesse des actions. Les hommes du monde, loin de rougir de la secte qu'ils avoient adoptée, employoient son langage dans toutes les occasions importantes; ils suivoient ses

(1) Voyez les ouvrages philosophiques de Cicéron.

(2) Les grands faisoient quelquefois instruire des esclaves, qui leur servoient de secretaires, ou qui servoient de précepteurs à leurs enfans.

regles d'une maniere exacte, & ils en prenoient les manieres & l'habillement. Ils étoient auſſi dévoués à leur ſyſtême de philoſophie, que les ſectaires de nos jours le ſont à leurs dogmes religieux, & ils s'efforçoient vraiſemblablement, comme ceux-ci, de faire des proſélites, par la ſincérité de leur foi & la régularité de leurs mœurs.

Diverſité d'opinions & de ſectes.

Il paroît que la ſecte d'Epicure commençoit à prévaloir dans ces derniers tems de la république, & le vœu qu'avoit formé jadis Fabricius contre les ennemis de Rome, en apprenant quelles étoient les maximes d'Epicure, s'accompliſſoit ſur les Romains (1). Les citoyens étoient blaſés ſur la proſpérité nationale, ils ſe croyoient nés pour jouir de ce que leurs ancêtres avoient acquis, & ils ne voyoient aucune occaſion d'exercer ces vertus difficiles & auſteres, par leſquels l'état avoit atteint le degré de grandeur où il ſe trouvoit. Les ſectateurs d'Epicure

(1) Plutarque, Vie de Pyrrhus. Fabricius ayant appris que le philoſophe Cyneas enſeignoit à un prince, que le plaiſir étoit le bien ſuprême, deſira que les ennemis de Rome ſuiviſſent longtems cette doctrine.

attribuoient au haſard la formation de l'univers, & n'admettoient point la providence. Ils ramenoient au plaiſir & à la peine toutes les diſtinctions du juſte & de l'injuſte, de l'honnête & du mal-honnête; chaque individu n'eſtimoit & n'apprécioit une action, que ſur la volupté qu'elle pouvoit lui procurer; on ne penſoit qu'à ſes avantages particuliers; le mot de bien public & d'intérêt public, paſſoit pour une charlatanerie qu'on employoit avec ſuccès, & à l'aide de laquelle les ſages trouvoient moyen d'avoir des jouiſſances aux dépens des autres (1); on mettoit ſans doute au rang des folies le ſoin de ſa famille, de l'état & de tout ce qui s'oppoſoit à une vie molle & voluptueuſe. Une ſecte qui profeſſoit un pareil ſyſtême, pouvoit être accuſée de licence, d'immoralité & d'irréligion, & déclarée ennemie du genre-humain. Cependant lorſque les Epicuriens étoient preſſés par leurs adverſaires, ils accordoient quelques points ſur l'article de la religion, & un plus grand nombre ſur celui de la morale. Ils reconnoiſſoient des dieux,

(1) Cicéron, Diſcours contre Piſon.

mais ils les ſuppoſoient d'une nature trop élevée, pour ſe mêler des affaires humaines. En avouant que la valeur des vertus devoit s'apprécier par le plaiſir qu'elles donnoient, ils convenoient que le véritable plaiſir ſe trouvoit dans la vertu ſeule, & qu'on pouvoit le goûter au ſuprême degré au milieu des peines corporelles. Malgré cette déciſion en faveur de la morale, les Epicuriens parlant toujours de la vertu, comme d'un choix plus prudent au milieu des divers plaiſirs qui nous entraînent, étouffoient les mouvemens de la conſcience & l'élévation de l'ame; & la mal-honnêteté, la baſſeſſe & la débauche, n'étant plus à leurs yeux que des mépriſes ou des différences de goût, ils ôtoient aux hommes le frein qui les réprime.

D'autres ſectes, & en particulier celle des Stoïciens, prêchoient ſur preſque tous les points des opinions contraires aux dogmes d'Epicure. Elles défendoient la providence, & ſoutenoient qu'il y a un intérêt commun de juſtice & de bonté qui occupe les dieux, & qui doit intéreſſer vivement toutes les créatures raiſonnables; elles avouoient que la nature des choſes

nous offre divers motifs de préférer ou de rejeter les objets qui ſe préſentent à nous, mais que notre choix lui-même, & non pas ſon effet, décide de notre infortune ou de notre bonheur; que pour procéder d'une maniere ſûre dans notre choix, il eſt néceſſaire de ſe déterminer principalement & uniquement ſur la rectitude ou l'injuſtice; que les autres motifs doivent diſparoître devant ceux-ci; qu'un homme integre agira toujours comme s'il n'y avoit rien de bon que ce qui eſt juſte, & rien de mauvais que ce qui eſt injuſte; que les Epicuriens ne connoiſſent pas les hommes, lorſqu'ils réduiſent au goût pour le plaiſir, & à l'averſion pour la douleur, tous les mobiles de nos actions; que l'honneur & la honte, la réputation d'homme vertueux & d'homme corrompu, produiſent de plus nobles effets & exercent plus d'empire ſur la volonté; que l'amour des voluptés eſt bas & vil, qu'il excite à la diſſipation & à la fainéantiſe; que l'amour de l'honneur & de la vertu, au contraire, eſt noble & généreux, qu'il excite à tous les efforts & à tous les ſuccès dont la nature humaine eſt ſuſceptible; qu'il n'y a point de bien

particulier ſéparé du bien général; que les qualités du cœur & de l'eſprit, que la ſageſſe, la bienveillance & le courage, bonnes pour l'individu, ſont bonnes auſſi pour le public; que tout homme peut en jouir malgré la fortune ou la volonté des autres; que celui qui les poſſede n'a rien à eſpérer & rien à craindre; qu'il n'eſt acceſſible qu'à une ſorte d'émotion, à celle de la ſatisfaction & de la joie; qu'en examinant ſes rapports d'homme & de membre d'une ſociété, il eſt diſpoſé à contribuer au bien-être de ſes ſemblables; qu'il n'a d'autre but que celui de remplir fidélement ſes devoirs dans l'état où le ſort l'a placé; que ces dogmes menent à la perfection à laquelle doivent aſpirer tous ceux qui veulent ne pas ſe corrompre, ou travailler à leur bonheur; que ſi perſonne n'y eſt arrivé juſqu'à préſent, chacun peut en approcher plus ou moins.

Pluſieurs ſectes prenoient une route moyenne entre ces deux extrémités, & s'efforçoient de rendre dans la ſpéculation leur doctrine plus plauſible, c'eſt-à-dire, plus conforme aux idées communes; mais il eſt inutile d'en parler ici, puiſqu'elles ſe rapprochoient

du ſyſtême d'Epicure ou de celui des Stoïciens.

On dit que Céſar embraſſa la doctrine d'Epicure, & Caton celle des Stoïciens; le premier pour ſuivre la mode, ou par l'impulſion naturelle de ſon caractere, & le ſecond, parce qu'il avoit bien examiné l'une & l'autre, & qu'il avoit reçu de la nature une ame ardente & généreuſe. Ces deux hommes extraordinaires ayant vécu dans le même tems, je ne puis réſiſter à l'envie de montrer l'oppoſition de leur caractere. Salluſte fut ſéduit comme moi, lorſqu'il écrivit l'hiſtoire de la conjuration de Catilina; il ſemble dédaigner tous les autres citoyens qui jouerent un rôle à cette époque, pour parler de Céſar & de Caton. Je ſais que Céſar avoit bien des droits aux éloges de Salluſte (1), mais Caton n'étoit point dans le même cas, & la force de la vérité entraîna ſûrement l'hiſtorien.

Caton ſe diſtingua dès ſon enfance par un caractere affectueux & ardent; il prit un attachement très-vif pour

(1) Salluſte s'étoit attaché à Céſar, qui l'avoit employé dans les guerres civiles.

ſon frere Cæpio, & lorſqu'il le perdit, il éprouva un chagrin profond. J'ai dit ailleurs qu'ayant été conduit par ſon gouverneur chez Sylla, on eut bien de la peine à le contenir; qu'il vouloit témoigner par une action violente ou par des paroles, l'indignation que lui inſpiroient les cruautés & le deſpotiſme du dictateur. Plutarque obſerve qu'il montra au ſortir du berceau beaucoup de hardieſſe, de fermeté & de tranquillité d'eſprit; qu'on ne pouvoit ni le gagner par des careſſes, ni l'intimider par des menaces; que ſans recourir à la flatterie & aux manieres inſinuantes, il étoit le favori de ſes camarades; qu'il obtenoit leur confiance par une généroſité & un courage qui n'avoit rien d'affecté. Quoiqu'il parût opiniâtre & inflexible, il étoit ami zélé, & il défendoit avec chaleur l'innocence ou la juſtice: c'eſt ainſi que les hiſtoriens nous peignent ſes diſpoſitions naturelles. Doué de ce caractere, il adopta aiſément le ſyſtême des philoſophes, qui regardoient l'immoralité, la lâcheté & la noirceur, comme les ſeuls maux qu'on dût craindre, & le courage, l'intégrité & la bienfaiſance, comme les ſeuls biens qu'on dût

desirer, qui exhortoient les hommes à toujours faire leurs devoirs, sans songer que peut-être ils en seroient punis.

Ses vertus formoient un contraste remarquable avec les dispositions de la plupart de ses contemporains. Loin d'avoir quelques points de conformité avec César, il lui fut opposé en tout; & s'il n'eut pas assez de crédit pour balancer entiérement celui de l'usurpateur, ses avis, toujours écoutés avec respect, produisirent du moins une longue résistance. Ils déployerent l'un & l'autre un courage intrépide, & une pénétration extrême; Caton pour montrer à ses concitoyens ce qu'ils avoient de mieux à faire, & César pour discerner & mettre en usage les moyens les plus efficaces d'arriver à son but. On ne doit pas juger de leurs talens par leurs succès; le premier attaquoit la corruption de son siecle, & l'on sait qu'une tentative pareille n'a jamais réussi; le second cherchoit, avec une activité inépuisable, à profiter des vices & de la lâcheté des Romains; il manquoit seulement à cette maxime, lorsque des hommes qui avoient les mêmes vues que lui, s'opposoient à ses projets, & il ne faut pas s'étonner qu'il

ait fini par aſſervir la république. Quoique la cauſe de la liberté & du bon ordre fût déſeſpérée, Caton s'efforçoit de la défendre, parce qu'il ne lui convenoit pas de jouer un autre rôle, parce qu'il vouloit vivre & mourir libre; Céſar s'efforçoit de renverſer le gouvernement, afin de diſpoſer au gré de ſes caprices de toutes les richeſſes & de tous les honneurs de l'état.

Céſar, auſſi mobile dans ſes actions que Caton l'étoit peu, pouvoit jouer toutes ſortes de rôles, & défendre tour-à-tour les ſyſtêmes les plus oppoſés. Son eſprit ſouple trouvoit des raiſons avec une adreſſe ſinguliere: quoiqu'impitoyable & dur, il ſavoit mettre en jeu les ſentimens de la pitié & ceux de la juſtice & du bien public, qu'il mépriſoit au fond de ſon cœur. Il annonça dès ſa jeuneſſe une ame ſuſceptible d'un reſſentiment vigoureux; on peut ſe rappeller qu'il refuſa d'obéir à Sylla, qui lui ordonnoit de ſe ſéparer de ſa femme, & les lecteurs n'ont pas oublié de quelle maniere il vengea les inſultes qu'il avoit reçu des pirates; mais à cette époque, où il montra le plus d'ardeur & de fierté, il ne s'étoit

rangé

rangé d'aucun parti. Tant que les plaisirs de la jeuneſſe ſuffirent pour l'occuper, il vit avec indifférence la proſpérité ou le déclin de l'état ou des factions, & il ne ſe mêla point des affaires publiques. Durant cet intervalle néanmoins, il cultiva ſi bien ſon génie, il ſe livra tellement à l'étude, qu'il fit des progrès diſtingués dans les lettres & l'éloquence. Lorſque l'ambition s'empara de ſon ame, cette noble fierté qu'on avoit remarquée dans ſa jeuneſſe, devint encore plus ſenſible ; malheureuſement elle étoit mal dirigée, & il parut regarder comme des outrages & des injures perſonnelles, l'autorité qu'exerçoient les ſénateurs, & le frein que lui impoſoient les loix.

Céſar avoit trente-ſept ans lorſqu'il fit les premiers pas dans la carriere de l'ambition : c'eſt à cette époque qu'il careſſa la populace, de préférence au ſénat & aux citoyens des premieres claſſes, & qu'il ſe montra le défenſeur des hommes corrompus qui attaquoient le bon ordre & l'autorité du gouvernement. Il fut bientôt regardé comme un homme généreux & ſenſible, parmi ces miſérables qui n'avoient aucune

fortune, & qui étoient ſans principes & ſans mœurs; ils voyoient en lui un protecteur qui venoit les affranchir de l'auſtérité ennuyeuſe de ceux qui ne donnoient des éloges qu'aux partiſans des anciennes coutumes, & qui ſe déclaroient contre tous les uſages incompatibles avec la ſûreté publique. Il avoit des qualités ſi brillantes & des talens ſi extraordinaires, qu'il auroit pu vivre l'égal des hommes les plus illuſtres du monde connu, mais il aima mieux ſe déclarer le chef de ceux qui, livrés à tous les vices, regardoient avec averſion & dégoût les reſtes de l'ancienne vertu romaine. Dès le moment où il ſongea à ne plus faire du plaiſir ſon unique objet, & à ſortir de l'indolence qui accompagne la langueur de la diſſipation, ſon ambition conçut le projet de renverſer le gouvernement de ſon pays, & de ſe rendre maître de la république. Il ſacrifia à cette paſſion tous ſes ſentimens d'amitié ou d'animoſité, d'honneur, d'intérêt, de vengeance ou de haine. Avec ces diſpoſitions, il embraſſa ſans peine le ſyſtême de philoſophie qui enſeignoit aux hommes à chercher le plaiſir dans tout ce qui ſembloit le promettre davantage; mais tandis qu'il profitoit

des idées d'Épicure pour juſtifier ſes goûts, il déployoit toute la force & l'activité des Stoïciens, pour remplir ſes vues. Il étoit plus jeune de ſept ans que Pompée, & il en avoit trois de plus que Caton. Son ambition ſe ſervit quelquefois du premier, mais il eſt probable qu'il ne ceſſa jamais de le regarder comme ſon rival. Il déteſtoit cordialement le ſecond, ſoit que la différence abſolue de leur caractere fût la ſeule cauſe de ſa haine, ſoit qu'il ne pût lui pardonner d'avoir toujours combattu ſes deſſeins.

Caton commença ſes ſervices militaires dans l'armée que Rome envoya contre les gladiateurs, & il les termina avec le titre de tribun légionnaire, ſous le préteur Rubrius en Macédoine, à l'époque où Pompée commandoit en Syrie. Il avoit environ trente-trois ans, lorſqu'il prononça ſon diſcours ſur les complices de Catilina; & d'après le courage & la fermeté qu'il déploya en cette occaſion, on le cita comme le principal ſoutien de l'ariſtocratie ou de l'autorité du ſénat (1). La ſuppreſſion de toute ef-

(1) Plutarque, Vie de Caton.

pece de déſordre éclatant étoit une victoire pour ce corps. La conſpiration de Catilina ſembloit favoriſer le peuple, & la fuite ou la mort de ſes complices affoiblit beaucoup le parti des plébéiens. Les ſénateurs, pleins de reconnoiſſance pour Caton, réſolurent de ſolliciter en ſa faveur le tribunat de l'année ſuivante. Ils ſentirent bien que ſes ſervices ne ſeroient pas jugés auſſi conſidérables que ceux de Metellus-Nepos ſon concurrent, qui apportoit de l'armée de Pompée des lettres de recommandation de ce général, & que Nepos, avide d'honneur & de dignités, ſe prévaudroit de ſes nombreuſes campagnes.

Opérations du ſénat.

On ignoroit alors de quel côté Pompée ſe rangeroit dans les diſputes dont on étoit menacé au ſujet de la légalité, ou de la néceſſité des dernieres meſures; mais on ne doutoit point qu'il ne cherchât à tenir la balance entre les factions, & qu'il ne débarquât en Italie, diſpoſé en faveur du parti qui paroîtroit devoir augmenter ſon importance. Metellus étoit revenu avant lui, non-ſeulement afin de ſolliciter le tribunat, mais encore pour former des intrigues favorables aux

prétentions de ſon général. Les chefs du ſénat s'appercevoient depuis quelque tems des deſſeins de Pompée, & ils étoient indignés de la ſupériorité qu'il affectoit ſur les ſénateurs les plus illuſtres & les plus reſpectables. Ils chercherent à le mortifier, & ils décernerent le triomphe à Lucullus & à Metellus Creticus, qui avoient remporté des victoires dans le royaume de Pont & l'iſle de Crete. Ces deux généraux avoient réclamé vainement cet honneur juſqu'alors, la faction populaire s'y étoit toujours oppoſée, pour nuire au parti des ſénateurs qu'ils avoient embraſſé, ou pour faire ſa cour à Pompée, qu'on ſuppoſoit leur ennemi. Ils ſe trouvoient en Italie depuis environ trois ans; ſelon l'uſage de ceux qui demandoient le triomphe, ils n'étoient point entrés dans Rome, & ils gardoient les faiſceaux ou les emblêmes de leur dernier commandement (1).

Lucullus ayant obtenu les honneurs qu'il méritoit, parut content; il ne chercha point à donner de l'éclat à ſon triomphe, il ne voulut que montrer à ſes concitoyens quel ennemi il avoit

(1) Cicéron, *in Lucullo.*

combattu; il entra dans Rome avec un petit nombre de cavaliers Arméniens armés de pied en cap, quelques charriots garnis de faulx, & environ ſoixante officiers ou courtiſans de Mithridate chargés de chaînes. Il fit étaler dans le grand cirque les dépouilles qu'il avoit rapportées, les armes, les drapeaux, les proues des galeres qu'il avoit pris; & pour terminer la fête, il donna un repas au peuple. Les ſénateurs eſpéroient trouver en lui un défenſeur contre l'ambition de Pompée, & les deſſeins factieux des chefs populaires, mais il étoit dégoûté, & depuis cette époque il ne ſe mêla plus guere des affaires de l'état.

Le triomphe de Metellus Creticus n'eut lieu qu'après l'inſtallation de P. Julius Silanus, & Lucius Murena, conſuls de l'année ſuivante. Cicéron exerçoit encore le conſulat, lorſqu'il défendit le ſecond, accuſé d'avoir corrompu les ſuffrages, & enfreint la loi Calpurnia. Servius Sulpicius, qui s'étoit mis ſur la liſte des candidats, accuſoit le conſul déſigné, & il étoit ſoutenu par Caton & par d'autres citoyens. Le diſcours de Cicéron eſt parvenu juſqu'à nous, & ce monument

curieux fait voir quel eſt le ton des plaidoyers dans les gouvernemens populaires. On y trouve beaucoup de plaiſanteries ſur les termes de la loi, parce que Sulpicius, l'un des accuſateurs, donnoit des conſeils à ſes amis ſur des points de juriſprudence; l'orateur ſe moque auſſi de la philoſophie des Stoïciens, parce que Caton étoit regardé comme un des membres de cette ſecte. Caton ne fit qu'une remarque, il dit que la république avoit un conſul bien gai. Les juges trouverent que Cicéron, malgré ſes plaiſanteries, avoit très-bien défendu l'accuſé, & Murena fut abſous.

Cicéron réſigna ſon pouvoir; il ſe diſpoſoit à atteſter, ſelon l'uſage, qu'il avoit rempli ſes devoirs fidélement, & le mieux qu'il avoit pu, & enſuite à haranguer le peuple. Metellus, qui exerçoit déjà les fonctions de tribun, lui ordonna de s'en tenir au ſerment ordinaire. Cicéron ne pouvant exécuter ſon deſſein, au lieu de jurer ſimplement qu'il avoit rempli ſes devoirs, prit les dieux à témoin qu'il avoit ſauvé la république (1): c'eſt vraiſemblable-

Tribunat de Metellus, de Nepos & de Caton.

(1) Plutarque, Vie de Cicéron.

Livre III. Chap. IV.

ment alors que Caton, qui étoit un des tribuns, donna à Cicéron, dans un diſcours au peuple, le nom de pere de la patrie (1). Depuis cette époque il fut toujours oppoſé à ſon collegue Metellus, qui ne paroiſſoit pas diſpoſé à ſe laiſſer fléchir, tant qu'il exerceroit le tribunat.

An de Rome 691. Coſſ. D. Junius Silanus. L. Murena.

Peu de tems après l'inſtallation des nouveaux magiſtrats, on vit ſe former contre les ſénateurs un orage qui finit par éclater ſur la tête de Cicéron; on ſuppoſoit ce proconſul l'auteur du décret du ſénat, touchant l'exécution illégale des complices de Catilina. Il paroît que Metellus Nepos étoit venu d'Aſie, & avoit ſollicité le tribunat, avec le projet de faire entrer Pompée dans Rome à la tête de ſon armée. Jules Céſar, qui exerçoit la préture, ſeconda ce deſſein (2); il ſe rangea du parti de Metellus, pour commencer les hoſtilités contre le ſénat, ou pour ſe préparer les moyens de s'affranchir un jour lui-même des loix de la république.

Le tribun Metellus, d'après un plan

(1) Cicéron, Diſcours contre Piſon, ch. 3.
(2) Suétone, Vie de Jules Céſar, ch. 16.

concerté avec Céſar, s'adreſſa au ſénat, comme on s'y adreſſoit à l'époque où ce corps jouiſſoit de la plus grande autorité; il demanda la permiſſion de propoſer dans l'aſſemblée du peuple un décret qui rappellât Pompée d'Aſie & le fît venir à Rome avec ſon armée, afin de rétablir la conſtitution. Lorſqu'il harangua les comices, il ne manqua pas de dire que la conſtitution avoit été violée par l'adminiſtration arbitraire de Cicéron. C'eſt par-là qu'il vouloit enflammer d'abord les eſprits des plébéiens au ſujet des complices de Catilina, qu'on avoit fait mourir d'une maniere ſi précipitée par la main du bourreau; il leur préſentoit Pompée comme le vengeur des infractions de la loi Porcia. Dès le moment où l'affaire fut portée au ſénat, Caton voulut perſuader à Metellus de renoncer à ſon projet; il lui rappella la gloire de ſes ancêtres, qui avoient tous honoré & défendu l'état. Ces apoſtrophes ne firent qu'accroître la préſomption de Metellus, & produiſirent des altercations violentes entre ces deux tribuns. Le ſénat donna des éloges à Caton, mais il ne put empêcher que la motion ne ſe fît devant les comices.

Metellus qui craignoit, non ſans motifs, la réſiſtance de ſon collegue, remplit de ſes partiſans le lieu de l'aſſemblée, & pour intimider ſes adverſaires, on le vit, le ſoir qui précéda la tenue des comices, parader dans les rues avec une ſuite nombreuſe d'hommes armés. Les amis & les parens des autres tribuns conjurerent ceux-ci de ne pas s'expoſer au danger qui les menaçoit. Le lendemain les partiſans de Metellus ſe trouverent raſſemblés au temple de Caſtor; leur chef avoit eu ſoin d'y placer la nuit des hommes armés de bâtons, d'épées & d'autres armes offenſives (1). Caton néanmoins ſortit de chez lui, n'étant accompagné que de Minucius Thermus, un autre des tribuns, & d'un petit nombre d'amis. Il fut joint ſur ſa route par un aſſez grand nombre de perſonnes, mais la bande de ſatellites qui rempliſſoient les avenues & les degrés du temple, ne leur permit pas d'y entrer en corps. Caton & Minucius, à qui on n'oſa refuſer le paſſage, crurent devoir s'aſſurer au moins d'un défenſeur en cas de violence, & ils conduiſirent avec eux

(1) Plutarque, Vie de Caton.

au milieu de la foule Munatius, qui leur étoit fort attaché. Lorſqu'ils arriverent au banc des tribuns, ils y trouverent Metellus & le préteur Jules Céſar, aſſis l'un à côté de l'autre, afin de concerter leurs opérations. Caton voulut contrarier cet arrangement, & il s'aſſit entre les deux ; le héraut ayant lu le décret propoſé, il interpoſa ſa voix négative, & il défendit de continuer. Metellus prit le papier des mains du héraut, & il ſe mit à lire, mais Caton le lui arracha. Metellus eſſaya de le réciter de mémoire; Thermus lui porta la main ſur le viſage, & lui ferma la bouche. Un ſilence général régnoit dans l'aſſemblée ; Metellus fit ſignal à ceux de ſon parti de chaſſer du comice leurs ennemis ; il y eut beaucoup de tumulte & de confuſion, & les tribuns qui s'oppoſoient à Metellus ſe virent dans un danger imminent. Les ſénateurs s'étoient raſſemblés en habit de deuil, pour montrer combien les maux qui menaçoient la république les affectoient; ils redoutoient de ſanglantes cataſtrophes, ils ordonnerent aux conſuls de veiller au ſalut de l'état, & ils les autoriſerent à prendre toutes les

mesures néceſſaires pour rétablir le bon ordre (1).

LIVRE III. CHAP. IV.

Le conſul Murena ſe rendit au temple de Caſtor avec un corps de troupes; il eut le bonheur de délivrer Caton & Minucius Thermus; & par ce ſervice diſtingué, il effaça vraiſemblablement les petites animoſités qui avoient été la ſuite de l'accuſation de brigue intentée après les dernieres élections (2).

La motion de Metellus ne paſſe pas.

Dès que le tumulte fut calmé, Metellus demanda qu'on voulût bien l'entendre, & il ſe remit à lire le décret; les conſuls & le parti des ſénateurs ſe trouvant alors au comice, il ne put achever cette lecture, & il ſe retira de l'aſſemblée, ainſi que le préteur Jules Céſar. Ces deux officiers n'inſiſterent plus ſur leur motion, mais ils ſe plaignirent de ce qu'une faction violente uſurpoit le gouvernement, & ne reſpectoit pas la perſonne ſacrée des tribuns. Le premier, comme ſi on l'eût forcé de violer les réglemens qui obligeoient les tribuns à demeurer toujours à Rome, ſortit de la ville; il

(1) Plutarque, Vie de Caton.
(2) Plutarque, *ibid.*

quitta même l'Italie, & il se rendit au camp de Pompée en Asie, d'où il étoit arrivé depuis peu (1): il avoit déjà menacé du ressentiment & des exécutions militaires de son général, ceux qui s'étoient déclarés contre lui; il n'oublia rien alors pour exciter Pompée & l'armée d'Asie à suivre l'exemple de Sylla & de ses légions; il leur dit que le dictateur avoit eu le noble courage de défendre les citoyens opprimés qui venoient lui demander vengeance & protection.

César se souvenant qu'il avoit eu peine à conserver ses jours au milieu des désastres de la faction de Marius, regardant Pompée comme le chef du parti opposé au sien, & comme le principal obstacle à son ambition, le détestoit sûrement au fond de son cœur. Mais sa conduite dans cette circonstance montre assez qu'il ne se laissoit pas entraîner par une passion ou par un sentiment nuisible à ses intérêts. Il vouloit alors affoiblir le sénat & gagner les bonnes graces de Pompée; il embrassa donc la cause de son rival, & plutôt que de vivre sous un gouvernement

(1) Dion Cassius, Liv. 37, ch. 43.

qu'il abhorroit, il ſe ſeroit joint à la populace pour livrer la république aux mains de Pompée. Mais s'il ſe propoſoit de détruire par la force le pouvoir du ſénat, il ſe méprit ſur l'inſtrument qu'il employa. Pompée aſpiroit à la ſouveraineté, il vouloit régner dans Rome par la force militaire, & il vouloit obtenir cette autorité comme un effet de la conſidération & du reſpect qu'il inſpiroit aux Romains; il eſpéroit toujours que le peuple la lui accorderoit volontairement, & même qu'on le ſupplieroit de l'accepter. C'eſt pour cela qu'il avoit à ſa ſolde un ſi grand nombre d'émiſſaires qui le louoient ſans meſure; c'eſt pour cela qu'il avoit envoyé d'Aſie Metellus Nepos: il croyoit que ce tribun détermineroit le peuple à la renonciation de ſes droits; l'intrigue n'ayant pas réuſſi, il ne ſongeoit point à envahir de force l'autorité ſuprême. Perſonne n'a ſollicité avec plus d'ardeur que lui les diſtinctions & les honneurs; perſonne n'a craint davantage la gloire de ſes rivaux, mais il avoit beſoin de l'eſtime publique pour trouver des charmes dans le pouvoir. Au reſte Céſar connoiſſoit bien cette foibleſſe, &

quoiqu'il fût lui-même d'une ambition insatiable, il n'étoit pas encore alarmé de l'élévation de son ennemi, & il sentoit qu'il n'étoit pas dangereux de lui confier le gouvernement de l'état.

Arrivée de Pompée en Italie.

Pompée, sur ces entrefaites, marchoit à la tête de son armée du côté de l'Italie, & son retour inquiétoit beaucoup les amis de la république; ils craignoient qu'irrité du mauvais succès de la motion de Metellus, il n'introduisît ses troupes de force dans Rome, & qu'il ne vînt y dicter des ordres absolus. Dès qu'il fut arrivé à Brindes, il fit néanmoins ce qu'il avoit fait jadis à son retour d'Afrique, il licencia tous ses soldats, & il ne leur donna d'autres instructions que d'assister à son triomphe. Il s'avança ensuite vers Rome, dans le simple appareil d'un proconsul; des troupes nombreuses d'hommes de tous les états allerent à sa rencontre, & par leurs cris de joie & leurs acclamations, elles le remercierent de la modération qu'il venoit de montrer.

César, quelques fussent les motifs de sa conduite à l'égard de Pompée, donna au sénat tous les dégoûts & toutes les mortifications qui dépen-

doient de lui ; il ſe ſervit de ce favori du peuple pour humilier chacun des ſénateurs dont il étoit l'ennemi perſonnel. La réparation ou la reconſtruction du capitole ayant été achevée à cette époque, le ſénat venoit de permettre à Catulus, ſous l'inſpection duquel on avoit exécuté les travaux, d'en faire la dédicace & d'inſcrire ſon nom ſur un des marbres. Céſar voulant qu'on décernât cet honneur à Pompée, dit que Catulus avoit diſtrait une partie de l'argent, qu'il reſtoit encore beaucoup de choſes à faire au capitole, & il propoſa d'effacer le nom de Catulus, d'y ſubſtituer celui de Pompée, & de charger ce dernier du reſte des travaux (1). Il eſt probable que ſon antipathie pour l'un le détermina autant que ſon attachement pour l'autre. Ce projet déplut extrêmement au corps entier de la nobleſſe ; elle n'y vit que le deſſein odieux d'outrager un citoyen reſpectable, pour flatter la vanité de Pompée & ſatisfaire l'implacable reſſentiment de Céſar : celui-ci fut obligé de retirer ſa motion (2).

(1) Suétone, Vie de Jules Céſar, ch. 15.
(2) Dion Caſſius, L. 47, ch. 44.

C'eſt vraiſemblablement durant ſa préture & avant le retour de Pompée, que Céſar favoriſa les accuſations intentées contre quelques perſonnes qui avoient égorgé les malheureux proſcrits par Sylla (1). Les préteurs, d'après un tirage au ſort, veilloient à l'exécution de quelques loix particulieres; il paroît que la loi ſur les aſſaſſinats ſe trouva dans le département de Céſar; la juriſdiction des préteurs étoit encore arbitraire, ils pouvoient dans leurs édits étendre & multiplier les eſpeces de crimes attribués à leur connoiſſance.

Tandis qu'il formoit des deſſeins ſi dangereux, tandis qu'il ſe ſervoit de toute l'autorité de ſa magiſtrature pour les exécuter, le parti des ſénateurs déploya tout ſon crédit pour le faire ſuſpendre, & il en vint à bout. Céſar eſſaya d'abord d'éluder le décret de ſuſpenſion; mais ayant découvert que les ſénateurs ſe diſpoſoient à l'exécuter de force, & que ſa réſiſtance lui coûteroit peut-être la vie, il dépoſa pour quelque tems la robe & les ſymboles

(1) Les hiſtoriens placent cet événement à une époque un peu antérieure.

de ſa dignité, il renvoya ſes licteurs, & il s'abſteint des fonctions de préteur. Les plébéiens lui propoſerent d'employer la force pour le rétablir; il refuſa leurs ſecours, & le ſénat, touché de cette modération, lui rendit la préture (1).

Les ſenateurs néanmoins qui vouloient ratifier & perpétuer les témoignages d'après leſquels ils avoient agi contre les complices de Catilina, continuerent leurs pourſuites ſur cet objet, & ils firent condamner un citoyen du nom de Vergunteius, & Autronius, qui ayant été déclaré conſul deux années auparavant, & n'ayant pu exercer cette charge, parce qu'on l'accuſa de brigues, s'étoit par reſſentiment rangé du parti des conjurés. Publius Sylla fut traduit en juſtice ſur le même grief qu'Autronius, mais il fut défendu par Cicéron (2), & abſous.

Céſar fut auſſi accuſé par Vectius d'avoir eu part à la conjuration de Catilina, mais il paroît qu'il n'y eut d'autre part que de l'encourager vague-

(1) Suétone, Vie de Jules Céſar, ch. 13.

(2) Le plaidoyer de Cicéron ſe trouve dans le recueil de ſes ouvrages.

ment, comme il encourageoit toutes les factions qui se brouilloient avec le sénat. Quiconque s'opposoit à ce corps passoit pour le défenseur du peuple, & tous les citoyens qui avoient besoin d'attenter à la république pour satisfaire leurs passions, ou qui vouloient affoiblir le gouvernement pour être plus libres dans leur conduite, employoient ce moyen d'obtenir du crédit. Crassus qui étoit au nombre de ces prétendus défenseurs du peuple fut accusé, quoiqu'il fût vraisemblablement aussi peu coupable que César.

L'approche de Pompée suspendit toutes ces accusations. Ce général fixoit alors l'attention de chacun des Romains, & on le citoit dans toutes les harangues comme le soutien de l'empire; une multitude innombrable de citoyens qui se disoient ses admirateurs & ses amis, lui faisoient leur cour. Ces hommages devinrent une espece de mode parmi toutes les classes; il paroissoit insensible à cette vogue de gloire; il conservoit d'ailleurs beaucoup de dignité & de faste, qu'il tempéroit néanmoins par une sorte d'affabilité; il savoit faire usage de la pompe qui l'environnoit, pour donner plus de valeur

à ſes complaiſances : ſes manieres, qui étoient agréables au peuple ou à l'armée, déplaiſoient au ſénat. Ayant envoyé devant lui Piſon un de ſes lieutenans, qui aſpiroit au conſulat, il eut la préſomption de demander qu'on différât l'élection juſqu'à ce qu'il fût de retour à Rome, & qu'il pût ſolliciter pour ſon ami. Le ſénat, ſi l'on en croit Dion, ſouſcrivit à cette demande, mais, ſelon Plutarque, il la rejeta avec dédain. Ce dernier ajoute que ce fut ſur l'avis de Caton; que Caton ayant deux nieces, Pompée réſolut d'épouſer l'une, & de faire épouſer l'autre à ſon fils, mais que Caton refuſa cette alliance, en diſant que des femmes ne l'attireroient jamais dans un piege. Piſon néanmoins fut élu, & il fut inſtallé conſul avant le triomphe de Pompée.

Triomphe de Pompée.

An de Rome 692.

Coſſ. M. Publius Piſon Calpurnius. M. Val. Meſſala Niger.

Ce triomphe eut lieu bientôt après; il dura deux jours, & cependant on ne put y étaler toutes les choſes qu'on avoit préparées pour la cérémonie. Jamais triomphateur n'avoit offert aux yeux des Romains une liſte auſſi longue de pays conquis; on y liſoit en gros caracteres l'Aſie, le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Mé-

die, la Colchide, l'Ibérie, l'Albanie, la Syrie, la Cilicie, la Méſopotamie, la Phénicie, la Judée, l'Arabie, la Scythie, la Crete (1), & les pirates défaits ſur mer & ſur terre. On liſoit ſur d'autres écriteaux que Pompée avoit ſubjugué les Baſternes, Mithridate & Tigrane; qu'il avoit forcé mille fortereſſes, pris neuf cens villes & huit cens galeres; qu'il avoit fait priſonniers plus de deux millions de perſonnes, & repeuplé trois cens quatre-vingt-dix-neuf villes, & ſes amis ne manquerent pas de répandre qu'il triomphoit de l'Aſie après avoir déjà triomphé des deux autres parties du monde.

Chacun de ſes ſoldats reçut de lui au moins quinze cens deniers (2), & il dépoſa vingt mille talens au tréſor public (3). Parmi les priſonniers qui marcherent enchaînés à ſa ſuite, on compta, outre les chefs des pirates, le fils de Tigrane, roi d'Arménie, avec ſa femme & ſa fille, la reine Zozime, femme de Tigrane, Ariſtobule, roi des

(1) Pline, Hiſtoire nat. L. 7, ch. 26.
(2) Environ 50 livres ſterling.
(3) Environ 3,860,000 liv. ſterling.

Juifs, la ſœur de Mithridate & cinq des enfans de ce roi, pluſieurs femmes de la Scythie, les ôtages des Ibériens, des Albaniens, & ceux du roi de Commagene. Des trophées particuliers déſignerent en outre chaque bataille qu'il avoit gagné en perſonne ou par ſes lieutenans : enfin, jamais on n'avoit vu dans Rome un ſpectacle ſi pompeux.

Les triomphes de Pompée dévoilant toute la foibleſſe & la vanité de ſon caractere, méritent quelques réflexions. Les autres généraux profitoient d'un ancien uſage pour faire connoître en détail leurs ſuccès & leurs victoires ; mais il eſt probable qu'il auroit inventé le triomphe, s'il n'eût pas été établi : il eſt ſûr qu'afin de groſſir la liſte de ſes conquêtes, il pénétra dans des provinces dont les peuples étoient ſubjugués ou ſi foibles, qu'ils ne pouvoient faire de réſiſtance, & qu'il s'avança dans quelques cantons de l'Aſie, ſans autre vue que de recueillir des choſes curieuſes & des ornemens pour ſon triomphe.

On n'étaloit dans les triomphes ordinaires que ce qui avoit rapport aux ſervices dont ils étoient la récompenſe, c'eſt-à-dire, les captifs & les

dépouilles de l'ennemi, ou des effigies lorſqu'on n'avoit pas les perſonnes ou les choſes elles-mêmes; mais dans ceux de Pompée, on étala tout ce qui pouvoit donner de la grandeur ou de l'éclat à la cérémonie. Pline obſerve (1) qu'on y vit des ornemens d'or & de pierres précieuſes d'une valeur immenſe, & fabriqués à Rome, des tables ou des pieces de vaiſſelle d'un ſeul morceau de cryſtal, dont on ſe ſervoit dans la célébration de quelques jeux, une lune d'or qui peſoit trente-deux pondo, des meubles, des ſtatues, des couronnes, & des modeles de différentes ſortes en or & en pierres fines, une montagne d'or où l'on voyoit des lions, des daims & d'autres animaux; & ce qui prouve bien qu'on ne ſe borna pas aux dépouilles rapportées de la guerre, on y montroit ſa ſtatue incruſtée de perles. La fête fut conduite avec plus d'arrangement & d'ordre, qu'il n'en avoit fallu pour aucune des batailles que rappelloit le triomphe.

Parmi les tableaux, les portraits & les effigies qui précéderent Pompée

(1) Hiſt. nat. Liv. 37, ch. 2.

lorſqu'il monta au capitole, on diſtinguoit un état du revenu public, d'après lequel il parut qu'avant les conquêtes de ce général, il n'étoit pas de plus de cinquante millions de ſeſterces (1), & que ſes victoires ſeules le portoient à quatre-vingt-cinq millions (2).

Peu de tems après ce dernier triomphe, Pompée convoqua le peuple dans le cirque de Flamininus : cherchant trop à n'offenſer aucun des partis, ſon diſcours déplut aux uns & aux autres. « Il ne donna point d'eſpérances aux pauvres, dit Ciceron (3), » il ne flatta point les riches, il ne dit » rien qui pût ſatisfaire les gens de » bien ou encourager les méchans. » On le laiſſa occuper la premiere place dans l'opinion publique, uniquement parce qu'il s'en étoit emparé. Il conſerva ſa grandeur impoſante, en ne compromettant ſa réputation qu'avec adreſſe, & lorſqu'il avoit préparé des moyens ſecrets de la maintenir.

(1) Environ 416,666 livres ſterling.

(2) Environ 708,333 liv. ſterling. Voyez Plutarque, Vie de Pompée.

(3) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épît. 14.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Opérations à Rome & dans les provinces. Jules César chargé de la province de Luſitanie en qualité de propréteur. Accuſation intentée à Clodius. Il veut ſe faire adopter dans une famille plébéienne, afin d'être nommé tribun. César aſpire au conſulat. Triumvirat de César, de Pompée & de Craſſus. Conſulat de César. Vatinius propoſe de donner à César le commandement de la Gaule pour cinq ans. Pompée épouſe Julia. César épouſe Calpurnia. Complot de Vettius. Conſulat de Lucius Calpurnius & de A. Gabinius. Accuſation intentée à Cicéron. Son exil.

Opérations à Rome & dans les provinces

POMPÉE, à ſon départ de Syrie, y laiſſa M. Æmilius Scaurus, un de ſes lieutenans, avec deux légions. Cet officier ſe rendit maître du pays, qu'on trouve, de l'Euphrate à la frontiere d'Egypte, & il continua la guerre que ſon prédéceſſeur avoit commencée contre les Arabes.

Caius Antoine, qui avoit été col-

legue de Cicéron dans le conſulat, alla gouverner la Macédoine, peu de tems après la défaite de Catilina. Il partit avec l'eſtime publique; on lui tenoit compte à Rome de la victoire qu'il venoit de remporter ſur les conſpirateurs; mais ſes lauriers ne tarderent pas à ſe flétrir; car il ſe conduiſit fort mal dans une guerre contre les Thraces: il ſe déshonora d'ailleurs par ſon adminiſtration, & il fut dénoncé comme concuſſionnaire. Il répandit ou il fit répandre par quelques perſonnes de ſa famille, qu'il partageoit avec Cicéron les profits de ſon gouvernement, & qu'il étoit reſponſable ſeulement de la moitié des ſommes qu'il avoit perçues. Cicéron paroît indigné de ce reproche, dans une de ſes lettres à Atticus; on l'engageoit à ſe juſtifier; & il prie ſon ami de lui dire, s'il peut décemment répondre à une accuſation de cette eſpece (1)? Mais on le vit enſuite embraſſer la cauſe d'Antoine, & employer ſon crédit, pour qu'on lui prorogeât le gouvernement de la Macédoine, & il eſt vraiſemblable que

(1) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épît. 12.

cette imputation ne produisit point d'effet, ou qu'on en démontra la fausseté (1).

Quoique les Allobroges n'eussent plus rien à espérer du parti de Catilina, ils prirent les armes, & firent une invasion dans la province romaine de la Gaule. Après quelques combats favorables ou contraires, ils furent repoussés par Pontinius, qui y commandoit les forces de la république, & obligés de se retirer dans leur pays (2).

Jules César chargé de la Lusitanie en qualité de pro-préteur.

Jules César, dont la préture finit à peu près à la même époque, obtint son premier commandement ; le sort lui donna la province de Lusitanie, où il imgina différens prétextes de faire la guerre aux naturels du pays : il vouloit se montrer un habile guerrier, & mériter un triomphe (3). Afin d'obtenir le rang où il se trouvoit, il avoit dissipé sa fortune par des largesses, par des fêtes publiques, par des festins donnés au peuple, & par l'argent distribué d'une main

(1) Cicéron, L. 5 des Lettres *ad familiares*, épît. 5.
(2) Dion Cassius, L. 37.
(3) *Ibidem*, ch. 52, &c.

prodigue, à ceux des citoyens que leur miſere rendoit capables de tout; par d'autres ſacrifices, auxquels il s'étoit déterminé toutes les fois qu'on avoit médité quelque choſe contre le ſénat & le gouvernement. On aſſure qu'il diſoit lui-même que ſes dettes excédoient ſes biens de cent cinquante millions de ſeſterces, ou de douze cens mille livres ſterling (1): au moment où il partit de Rome, il fut preſſé par ſes créanciers, & il eut recours à Craſſus, qui lui ſervit de caution pour des ſommes très-conſidérables (2).

Un homme ne pourroit aujourd'hui réparer une fortune ſi délabrée, ſans employer des moyens ruineux pour l'état; mais Céſar venoit de renoncer aux plaiſirs, afin de ne s'occuper que de ſon ambition, & dans un empire qui comprenoit tant de provinces opulentes, il pouvoit aiſément proportionner ſes richeſſes à l'étendue de ſon autorité. Quoique la province de Luſitanie, où on l'envoya d'abord, ne fût

(1) Appien, *De bello civili*, L. 2.
(2) *Ibid.* pour environ 160,000 livres ſterling. Voyez auſſi Plutarque, Vie de Céſar.

pas une des plus riches, quoiqu'elle ne fût qu'un acheminement à d'autres plus importantes, où il devoit trouver plus de moyens d'amasser l'argent nécessaire à ses vues ambitieuses; elle suffit néanmoins à ses besoins du moment, & elle enrichit son armée (1).

C'est durant sa route en Espagne, qu'il dit ce mot célebre qu'on a cité si souvent. Il se trouvoit dans un village, & une personne de sa suite observa, pour égayer la conversation, *que vraisemblablement il y avoit aussi dans cet endroit des partis & des factions qui se disputoient l'autorité :* oui, répondit César, *& j'aimerois mieux être le premier dans ce village, que le second dans Rome* (2). Dès qu'il fut parmi les Lusitaniens, il augmenta le nombre de ses troupes, & il marcha bientôt contre tous les districts qui annonçoient de la résistance à ses ordres; il conduisit habilement ses opérations militaires, & il ne montra pas moins d'adresse à soutenir, dans les divers départemens, la dignité d'un gouverneur romain. Les historiens imaginant que le désordre

(1) Plutarque, Vie de César.
(2) *Ibid.*

de ſes affaires dût le diſpoſer en faveur des débiteurs inſolvables, prennent la peine de le juſtifier ſur ce point; ils obſervent qu'il donna des preuves du contraire, & qu'il fit communément ſéqueſtrer les deux tiers des biens des débiteurs, pour l'uſage de leurs créanciers (1).

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans les provinces, les déſordres & les abus s'accroiſſoient de jour en jour à Rome. Les dépenſes ſur-tout & la diſſipation, qui ſont la ſuite des jeux publics, furent portés à un très-haut degré. Lucius Domitius Ahenobarbus donna une fête, où l'on vit cent ours combattre des chaſſeurs africains (2). Juſqu'alors, ces ſpectacles n'avoient duré qu'une ſéance; ils en eurent pluſieurs, & même on ne les interrompoit que le tems néceſſaire pour les repas (3).

Comme on cite des décrets relatifs au bail des revenus publics, & aux rôles du ſénat, il paroît que l'office de cenſeur ſubſiſtoit encore, mais les noms

(1) Plutarque, Vie de Céſar.
(2) Pline, Hiſt. nat. L. 8, ch. 36.
(3) Dion Caſſius, L. 37, ch. 47.

de ceux qui l'exercerent à cette époque ne ſont pas arrivés juſqu'à nous. On dit, en effet, que ces magiſtrats porterent le bail des revenus de l'Aſie à un taux dont les fermiers ſe plaignirent enſuite ; les publicains n'eurent pas honte d'obſerver que leur avidité les avoit trompés, & qu'ils s'étoient mépris ſur les bénéfices qu'on pouvoit faire dans cette nouvelle province (1). Les cenſeurs inſcrivirent ſur la liſte du ſénat tous ceux qui avoient exercé quelque magiſtrature ; & après cette opération, le nombre des ſénateurs ſe trouva beaucoup plus conſidérable qu'il ne l'avoit jamais été (2).

Accuſation intentée à Clodius.

Le célebre procès de Publius Clodius, accuſé d'avoir profané les rites ſacrés dans la maiſon de Jules Céſar, eut lieu à peu près à cette époque. On croit que ce jeune débauché cherchoit depuis long-tems une occaſion de lier une intrigue criminelle avec Pompeia, femme de Céſar ; que celle-ci s'y étoit refuſée, ou plutôt que la vigilance &

(1) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épît. 17.

(2) Dion Caſſius, L. 37, ch. 46.

les ſoins de ſa famille y avoient mis des obſtacles (1). Pompeia, comme femme de l'un des préteurs en exercice, avoit été chargée, l'année précédente, de célébrer chez elle la fête de la Bonne Déeſſe. On n'y admettoit que les femmes; tous les domeſtiques mâles, & même le mari, étoient obligés de s'éloigner durant la cérémonie. Clodius profita de l'occaſion; il s'habilla en femme, & comme il étoit jeune & d'une figure agréable, il eſpéra qu'on ſe méprendroit ſur ſon ſexe (2). On aſſuroit à Rome que Pompeia, inſtruite de ce projet, avoit placé à la porte une eſclave à qui elle recommanda d'introduire ſon amant; que Clodius fut rencontré par une autre eſclave qui n'étoit pas dans le ſecret, & que le ſon de ſa voix le trahit. Des cris d'étonnement & d'horreur arriverent bientôt juſqu'aux matrones; Clodius ſe ſauva, mais non ſans être reconnu. Le college des pontifes dénonça cette profanation. Le ſénat déclara qu'il convenoit de faire des perquiſitions rigou-

(1) Plutarque, Vie de Céſar.
(2) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épît. 12 & 13.

reuſes & de propoſer au peuple d'autoriſer le préteur à choiſir les juges de cette affaire, ſans recourir au ſort.

On ſoupçonnoit Clodius d'un commerce inceſtueux avec ſa ſœur, femme de Lucullus; il avoit eu la perfidie d'exciter à la révolte les troupes de ce général; il montroit dans toutes les occaſions une immoralité extrême, & il étoit généralement déteſté; la plupart des ſénateurs vouloient l'exiler, & ils favoriſerent cette accuſation comme le moyen le plus propre d'arriver à leur but.

S'appercevant de l'orage qui le menaçoit, il s'étoit rangé du parti du peuple; afin de détruire les bruits déshonorans qui couroient ſur ſon compte, il montroit un zele extraordinaire en faveur des plébéiens, & il s'oppoſoit avec chaleur aux deſſeins du ſénat. Le jugement de ſon procès intéreſſoit donc toutes les claſſes de la république; les chefs du peuple deſiroient le ſauver comme un homme utile à leur faction; & les ſénateurs qui le regardoient comme un inſtrument vil & dangereux dont leurs en-

nemis abuſeroient, cherchoient à le perdre. Quoique Céſar eût été inſulté perſonnellement, quoiqu'il fût ſi bleſſé qu'il répudia ſa femme, il affectoit toujours de regarder comme ſans fondement l'accuſation intentée à Clodius; & lorſqu'on lui demanda pourquoi il s'étoit ſéparé de Pompeia, qui lui paroiſſoit innocente, il répondit que non-ſeulement ſa femme ne devoit point être coupable, qu'elle ne devoit pas même être ſoupçonnée. Pompée craignant de ſe faire un ennemi, réſolut de demeurer neutre; on l'appella à l'aſſemblée du peuple pour y dire ſi le procès devoit s'inſtruire ſelon le décret du ſénat; il y prononça un long diſcours, plein de reſpect pour les nobles & de ſoumiſſion pour le ſénat; & il déclara que le ſuffrage de ce corps, dans toutes les queſtions de cette eſpece, ſeroit toujours pour lui d'un grand poids. Invité enſuite par le conſul Meſſala à ſe rendre à la curie, il y harangua ſur le même ton, & à la fin de ſa harangue il dit à l'oreille de Cicéron, qui étoit aſſis près de lui : *Je crois m'être aſſez expliqué.* Il vouloit ſans doute lui faire entendre qu'il venoit

d'approuver tous les actes du sénat relatifs aux complices de Catilina (1).

Le consul Pison fut chargé de demander au peuple un acte pour régler la forme qu'on suivroit dans la procédure de Clodius, pour dispenser le préteur de tirer les juges au sort, & lui permettre de choisir les plus respectables. Le jour où l'on devoit faire cette motion, une multitude de jeunes gens de famille noble se présenterent en faveur de l'accusé. Ses amis & ceux des citoyens qu'il tenoit à sa solde, ne manquerent pas de se rendre au comice. Pison lui-même engagea les plébéiens à ne point passer l'acte, & il autorisa une supercherie scandaleuse. Les partisans de Clodius, au lieu de distribuer, selon l'usage, un bulletin affirmatif & un autre négatif, à ceux qui alloient donner leurs voix, ne distribuerent que deux bulletins négatifs. La supercherie ayant été découverte, Caton suspendit la levée des suffrages, & il adressa des reproches très-vifs au consul (2); il fut secondé par Horten-

(1) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épît. 13, 14, 16.

(2) *Ibid.* épît. 13, 14, 16.

ſius & Favonius. L'aſſemblée fut diſſoute, & l'affaire reportée au ſénat. Clodius alla ſolliciter les ſénateurs, il ſe jetta à leurs pieds ſur leur paſſage : la réſolution fut néanmoins confirmée avec une pluralité bien conſidérable ; car de quatre cent quinze voix, il n'y en eut que quinze pour l'accuſé (1).

Hortenſius propoſa toutefois de ne plus ſonger à laiſſer au préteur le choix des juges, & d'envoyer au peuple, par le tribun Furius, le projet d'un acte qui autoriſeroit une commiſſion pour le jugement de Clodius, & qui abandonneroit au ſort la nomination des juges ; on adopta ſon avis. Il dirigea la procédure, & il étoit perſuadé qu'aucun juge n'abſoudroit l'accuſé. Les jurés, en effet, parurent d'abord diſpoſés à la rigueur ; ils demanderent même une garde pour ſe mettre à l'abri des entrepriſes des amis de Clodius ; mais enſuite le plus grand nombre d'entr'eux ſe laiſſerent corrompre, & reçurent de l'argent. Ils étoient cinquante-ſix ; vingt-cinq opinerent à la condamnation, & il y en eut trente-un d'un avis contraire. Catulus

(1) *Ibid*, épît. 14.

alors demanda à ceux qui venoient de donner leur voix en faveur de Clodius, pourquoi ils avoient désiré une garde: « Etoit-ce, ajouta-t-il, pour mettre » en sûreté l'argent que vous comptiez » recevoir (1)? »

Peu de tems après, le sénat prononça qu'on devoit faire des recherches sur ceux des juges qui s'étoient laissé corrompre dans le procès de Clodius. Cette résolution blessa l'ordre équestre qui y vit une imputation déshonorante pour tous les chevaliers (2).

Pompée avoit cru devoir se déclarer en faveur du sénat, mais il vouloit vivre en bonne intelligence avec tous les partis, & ménager ses intérêts, de maniere qu'il eût toujours quelques-unes de ses créatures dans les premieres charges de la république. Il recommanda pour consul, l'année suivante, Afranius, un de ceux qui lui étoient le plus dévoués: Cicéron en parle comme d'un homme de peu de caractere, qui n'ayant ni dignité personnelle, ni crédit sur le peuple, ne pouvoit réussir qu'avec de

(1) Dion Cassius, L. 37, ch. 46. Cicéron, Lettres à Atticus, L. 1, épît. 16.

(2) Cicéron, *ibid.* épît. 17.

l'argent. Pompée & le conſul Piſon, acheterent ouvertement les ſuffrages (1).

Le ſénat fit pluſieurs décrets pour réprimer ces abus; deux de ces décrets furent propoſés par Caton & Domitius. Le premier ſembloit déſigner le conſul Piſon, & permettoit de viſiter les maiſons des particuliers, même celle d'un magiſtrat, ſoupçonnés de pratiques illicites au ſujet des élections. Un autre déclara qu'on regarderoit comme ennemi de l'état, quiconque ſeroit ſurpris diſtribuant de l'argent au peuple (2).

Les ſénateurs encouragerent en même-tems Lurco, l'un des tribuns, à propoſer une nouvelle clauſe, dans les loix, contre les brigues. Cette clauſe ne déclaroit point criminelles de ſimples promeſſes d'argent, faites au peuple; mais toute diſtribution conſommée devoit ſoumettre le coupable à une amende annuelle d'environ vingt-quatre liv. ſterling: puiſqu'il y avoit trente-cinq tribus, l'amende ſe trouvoit d'environ huit cent quarante livres, mon-

(1) *Ibid.* épît. 16.
(2) *Ibid.*

noie d'Angleterre. Afin que Lurco ne remontrât point d'opposition, le sénat déclara en outre qu'on ne pourroit opposer à ce tribun les formalités ou les restrictions de la loi Ælia & de la loi Furia (1). Il paroît que les libéralités de Pompée l'emporterent sur ces précautions, car Afranius fut nommé, & il eut pour collegue Q. Cæcilius Metellus Celer.

Peu de tems après l'élection, les fermiers des impôts de l'Asie, secondés par tout le corps des chevaliers, se plaignirent, ainsi que je l'ai déja remarqué, des conditions de leur bail; ils dirent que les sommes promises par eux au fisc, excédoient de beaucoup les recettes qu'ils pouvoient faire dans cette province, & ils demanderent au sénat une diminution. Leur cause fut discutée durant quelques mois, avec beaucoup de chaleur (2).

Dès que les nouveaux consuls furent

(1) Cicéron, *ibid.* Les loix *Ælia* & *Furia* exigeoient plusieurs formalités. On les avoit imaginées pour qu'on ne passât pas les loix trop précipitamment.

(2) Lettres de Cicéron à Atticus, L. 1, épit. 17, 18.

inſtallés, il ſe paſſa d'autres choſes qui tendoient à créer des innovations, & à troubler la république. Metellus Nepos, qui exerçoit l'office de préteur, obtint une loi portant abolition des droits de douanes, payés juſqu'alors dans les divers ports d'Italie. Les Romains, comme on l'a vu plus haut, s'étoient affranchis de toutes les anciennes taxes, après la conquête de la Macédoine; ſous le conſulat d'Afranius & de Metellus Celer, ils accorderent les mêmes exceptions aux habitans de l'Italie, excepté néanmoins de petites redevances impoſées à ceux qui tenoient des terres de l'état, & excepté le vingtieme de la valeur des eſclaves qu'on vendoit ou qu'on mettoit en liberté. Ils étoient devenus les ſouverains d'un grand empire, & ils crurent qu'ils devoient recevoir, & non pas payer des contributions (1).

Clodius veut ſe faire adopter dans une famille plébéienne.

A la même époque, le tribun Herennius demanda aux comices un acte qui permît à Publius Clodius de ſe faire adopter dans une famille plébéienne. L'affaire ſembloit ne regarder qu'un

(1) *Ibid.* L. 2, épit. 16. Dion Caſſius, L. 27, ch. 51.

individu, mais elle acheva de brouiller les partis du ſénat & du peuple. Clodius, né pour le déſordre & les factions, ſe ſouvenoit de l'accuſation qu'on lui avoit intentée au ſujet de Pompeia; il étoit plein de reſſentiment contre la plupart des ſénateurs, & contre Cicéron en particulier, qui ayant été appellé comme témoin durant la procédure, rendit un compte très-défavorable des mœurs de l'accuſé. La faction populaire ne pardonnoit pas à ce proconſul, l'exécution précipitée des complices de Catilina; Clodius cherchoit à ſe rendre habile au tribunat, afin de ſe venger d'une maniere éclatante, de Cicéron & de tous ceux qui défendoient les ſénateurs. La motion d'Herennius ayant été rejettée pour le moment, Clodius ne renonça pas à ſon projet, non plus que la faction populaire dont il avoit embraſſé la cauſe (1).

On fit deux autres motions qui intéreſſoient vivement Pompée; l'une pour ratifier tout ce qu'il avoit fait dans la province d'Aſie, & l'autre pour donner des terres aux vétérans

(1) Dion Caſſius, Liv. 37, ch. 51.

qui avoient ſervi ſous ſes ordres. Pompée avoit détruit la plupart des opérations de Lucullus, & quoique ce dernier ne ſongeât plus qu'aux plaiſirs de la table & à ſes affaires particulieres, il ſe rendit au ſénat (1); il y parla avec chaleur, & il demanda qu'au lieu de confirmer les actes de Pompée, par une ſeule délibération, on les examinât chacun ſéparément. Catulus, Caton, le conſul Metellus, & le ſénat en général furent de cet avis. Afranius, malgré le crédit que lui donnoit ſa dignité de conſul & ſa qualité d'agent de Pompée, n'eut pas aſſez d'adreſſe & de force pour triompher de l'oppoſition, & Pompée voyant la premiere motion rejettée par le ſénat, ne ſe ſoucia pas de l'envoyer à l'aſſemblée du peuple (2).

La ſeconde, relative aux établiſſemens qu'on ſollicitoit en faveur de ſes ſoldats, fut portée aux comices, ſous le titre de loi agraire, par L. Flavius, l'un des tribuns. Afin qu'on ne reprochât pas à l'acte de montrer de la partialité pour quelques citoyens,

(1) Plutarque, Vie de Lucullus.
(2) Dion Caſſius, L. 37, ch. 49.

un article particulier accordoit des gratifications aux citoyens pauvres en général (1). Afin de mettre la république en état de multiplier ſes largeſſes, on propoſa de révoquer la conceſſion des terres qui, ayant appartenu au fiſc, ſous le conſulat de P. Mucius & de L. Calpurnius, avoient été vendues par le ſénat, & de rendre aux acheteurs les ſommes qu'ils auroient payées; on propoſa de plus de s'en approprier d'autres qui avoient été confiſquées par Sylla, mais qui étoient demeuré vagues, & d'employer, durant cinq ans, les revenus des dernieres conquêtes faites en Aſie, à acheter des domaines qu'on diſtribueroit ſelon les termes de l'acte (2).

Le conſul Metellus Celer, appuyé du ſénat, combattit vivement cette loi. Flavius la défendit avec opiniâtreté, & pour détruire l'obſtacle qu'il rencontroit, il fit mettre le conſul en priſon. Le ſénat en corps vouloit l'y ſuivre; un grand nombre de ſénateurs ſe trouvoient déja à l'entrée; le

(1) *Idem.* Liv. 50.

(2) Cicéron, L. 1er des Lettres à Atticus, épit. 19.

tribun, revêtu des marques diſtinctives qui rendoient ſa perſonne ſacrée, plaça ſa chaiſe curule à la porte de la priſon, & après s'y être aſſis, il leur dit : « Vous ne pouvez aller plus avant, » & ſi vous voulez entrer, vous devez » percer les murailles (1) ». Il déclara enſuite qu'il y paſſeroit la nuit entiere. Les deux partis raſſembloient leurs forces, & tout annonçoit des violences & des excès, qui ne convenoient pas à la conduite furtive & indirecte de Pompée. Quoiqu'il eut engagé tous ſes amis à ſoutenir la motion de Flavius, il affecta de ne s'en être pas mêlé, & il fit vraiſemblablement dire au tribun d'abandonner les portes de la priſon. Flavius ſe retira bruſquement en effet ; mais il eut ſoin de répandre que c'étoit à la ſollicitation du priſonnier, qui faiſoit des ſoumiſſions pour obtenir ſon élargiſſement (2).

On aſſure que Pompée fut très-bleſſé des entraves que les ſénateurs mirent à ſon ambition ; qu'il regretta un moment d'avoir licencié ſon armée, & qu'il deſira d'emporter, par la force,

(1) Dion Caſſius, L. 37.
(2) *Ibid.*

ce que ſes ruſes & ſon artifice n'avoient pas obtenu. S'il crut réellement avoir commis une faute en dépoſant le glaive, il pouvoit la réparer en ſe faiſant donner le commandement d'une province conſidérable, qui le mettroit à la tête d'une armée, & qui lui fourniroit les moyens d'étayer ſon pouvoir. Il paroît néanmoins qu'il aima mieux continuer ſes intrigues dans la capitale de l'empire; Céſar qui arriva à cette époque de la Luſitanie, & qui lui montroit beaucoup d'affection, le confirma vraiſemblablement dans ce deſſein.

Céſar, ſi l'on en croit Dion, avoit trouvé un prétexte de faire la guerre aux peuples qui habitoient les frontieres de la province Romaine; il les avoit obligé de ſe réfugier ſur quelques-unes des îles de la côte, & il les avoit enſuite forcés dans cette retraite. Il vouloit repaſſer en Italie avec les trophées d'une victoire, obtenir le triomphe, & demander le conſulat pour l'année ſuivante. Il quitta ſa province ſans attendre ſon ſucceſſeur; dès qu'il fut aux portes de Rome, il s'y arrêta ſelon l'uſage, il ſollicita le triomphe, & en même-

Céſar aſpire au conſulat.

tems il chercha à gagner des citoyens qui lui donnaſſent leurs voix à la prochaine élection (1). Le ſénat & les amis de la république en général étoient très-inquiets ſur ſes deſſeins, & ſon crédit parmi le peuple les allarmoit. Il avoit paſſé tout à coup du libertinage aux affaires, & il ne montroit plus d'ardeur que pour ſon avancement ou pour nuire au ſénat. Il avoit, ſans ſe compromettre, excité tous les factieux qui formoient des entrepriſes contre ce corps, & il ſembloit ne faire cas de la conſidération & des honneurs, qu'autant qu'ils menoient à l'autorité. Cicéron & Caton étoient ceux qui ſe diſtinguoient le plus au ſénat. Le premier avoit rang de proconſul, & chacun parloit de ſon adreſſe, de ſon eſprit & même de ſon génie; le ſecond, doué auſſi de beaucoup de talens & d'un caractere inflexible, mettoit dans la défenſe de la république tout le zele que mettoient les autres dans leurs projets d'ambition, & dans les démarches que leur inſpiroient leurs plaiſirs & leurs intérêts perſonnels. Il découvrit, long-

(1) *Ibid.* L. 37, ch. 50.

tems avant les sénateurs, que César cherchoit à avilir la partie aristocratique du gouvernement; il pénétra de plus le projet de ligue formé avec les citoyens, que leur misere rendoit capables de tout, & il s'opposa toujours à César avec une aigreur que celui-ci s'efforça de représenter comme de l'animosité personnelle.

Les sénateurs en général sentoient alors tout ce qu'ils avoient à craindre de César, & ils étoient disposés à lui refuser les honneurs ou les charges qu'il sollicitoit. Ils ne manquerent pas de lui disputer le triomphe, & comme il se tenoit toujours hors de Rome dans l'espérance de l'obtenir, ils ne voulurent point l'admettre sur la liste de ceux qui demandoient le consulat. Le jour de l'élection étant fixé, César préféra sans balancer le consulat au triomphe; il déposa les marques de son commandement militaire, il prit la toge, & il entra dans la ville (1).

Une multitude de factions divisoient alors le peuple; Pompée & Crassus se défioient l'un de l'autre, & ils étoient

(1) Suétone, Vie de César, ch. 18. Dion Cassius, L. 37, ch. 54.

tous les deux jaloux de Céſar. Leur méſintelligence renforçoit le parti du ſénat, & offroit à ce corps les moyens de traverſer la plupart de leurs deſſeins ambitieux. Céſar s'en apperçut bientôt, il fit ſa cour à Pompée & à Craſſus, pour les empêcher de ſe réunir au ſénat contre lui. Il déploya toute ſon adreſſe en cette occaſion; il paroît qu'il repréſenta ſéparément à chacun de ces rivaux, l'avantage que leurs ennemis tiroient de leur froideur réciproque; il leur dit que s'ils ſe réuniſſoient, ils pourroient faire à leurs amis & à leurs ennemis, tout le bien ou le mal qu'ils voudroient. Pompée & Craſſus ſe réconcilierent, & ils réſolurent d'agir de concert avec Céſar, & de favoriſer ſes prétentions au conſulat (1).

Triumvirat de Pompée, de Craſſus & de Céſar.

Cette ligue qui demeura quelque tems ſecrette, fut enſuite appellée le *triumvirat*, comme pour ſe moquer du petit nombre d'hommes dont elle étoit compoſée (2). Sur ces entrefaites,

(1) Dion Caſſius, L. 37, ch. 54, 55. Plutarque, Vies de Pompée, de Céſar & de Craſſus.

(2) Ce mot avoit été inconnu juſqu'alors; Pompée,

Pompée, Craſſus & Céſar, qu'on avoit cru les chefs de trois factions oppoſées, ſe traiterent avec moins de violence, & donnerent une idée favorable de leur modération & de leur droiture. Ils ſollicitoient, chacun en particulier, les perſonnes qu'ils vouloient gagner; ils les flattoient de l'eſpoir de terminer les diviſions de leur patrie. Ils s'adreſſerent ſur-tout à Cicéron, ils le ſubjuguerent en le cajolant & en montrant de l'admiration pour ſes talens. Pompée affectoit de mettre les ſervices rendus à l'état par Cicéron, bien au-deſſus des ſiens; « il eſt vrai, diſoit-il, » que j'ai été fort utile à mon pays; » mais Cicéron a ſauvé la républi- » que » (1). Les ſénateurs qui avoient toujours vu Cicéron dans leur parti, furent allarmés. Il paroît qu'Atticus lui reprocha d'avoir renoncé à ſes principes, & de s'être livré à ſes ennemis. Cicéron eſſaya de ſe juſtifier; on voit dans ſa réponſe qu'il croyoit avoir ramené Pompée au parti du

mais celui de décemvirs & de ſeptemvirs ne l'étoit pas.

(1) Cicéron, L. 2 des Lettres à Atticus, épît. 1.

ſénat, ou du moins l'avoir fait renoncer aux projets dangereux dans leſquels il s'étoit engagé. Son aveuglement alloit plus loin encore, il comptoit ramener auſſi Céſar; il triomphoit & il ſe croyoit bien ſupérieur à Caton : « Cet homme avec ſon auſtérité & ſa » véhémence, diſoit-il, a aliéné l'eſ» prit de quelques citoyens d'ailleurs » bien diſpoſés pour la république (1), » & moi avec un peu de diſcrétion, » je ramene & je déſarme les ennemis » de l'état (2) ».

Il étoit difficile ſans doute d'avoir plus d'eſprit que lui; mais les lecteurs remarqueront ailleurs combien ſa mépriſe fut groſſiere en cette occaſion. Séduit par ſa vanité, il ne vit pas ce qui pouvoit diminuer ſa ſatisfaction, & trop flatté des ſollicitations de Pompée & de Céſar, il ſe laiſſa tromper; ne ſongeant qu'à ſa gloire perſonnelle, il

(1) Il vouloit parler de l'oppoſition que forma Caton, lorſque les fermiers du revenu demanderent une diminution de leur bail; mais Caton ſuivit alors ſes principes, & il n'y a aucune raiſon de préférer le jugement de Cicéron au ſien.

(2) Cicéron, Liv. 2 des Lettres à Atticus, épit. 1.

n'appercevoit rien autre chose; il étoit la dupe de tous ceux qui se montroient ses admirateurs, & il éprouvoit un sentiment d'aversion pour quiconque ne s'empressoit pas de lui payer chaque jour le tribut d'éloges dont il se croyoit digne : il paroît que Caton lui déplut par-là, quoiqu'il en reçût d'ailleurs des marques de bienveillance & d'attachement.

César ne se contenta pas d'intriguer pour obtenir le consulat, il employa un moyen de corruption plus sûr, celui de l'argent ; & afin d'écarter plus sûrement Bibulus, il réunit ses intérêts à ceux de Luceius, un autre des candidats qui possédoit de grandes richesses. J'ai dit plus haut qu'il avoit dissipé sa fortune, & qu'il étoit accablé de dettes ; Luceius lui fournit avec plaisir les sommes qui furent distribuées au peuple au nom de tous les deux. Ce mépris des loix, joint à la ligue effrayante qu'on commençoit à supposer entre Pompée, Crassus & lui, alarma beaucoup les amis de la république. Ils résolurent de favoriser Bibulus, & de s'opposer à Luceius ; ils sentirent qu'il étoit important de donner à César un collegue qui pût,

dans l'occaſion, s'oppoſer à ſes deſſeins dangereux ; & ils ſacrifierent des ſommes d'argent, afin d'acheter les ſuffrages auſſi cher que leurs adverſaires. Dans cette criſe, Caton lui-même avoua qu'il étoit glorieux d'employer la corruption (1).

Lutatius Catulus mourut ſur ces entrefaites : le ſénat perdit un de ſes membres les plus diſtingués, & le peuple un concitoyen de beaucoup d'intégrité, de modération, de courage & de talens ; il ſervoit de modele aux Romains de ce ſiecle dégénéré ; il avoit, ainſi que Caton, la gloire d'être abhorré de Céſar, & il auroit vraiſemblablement ſecondé les efforts continuels du premier, pour maintenir l'autorité du ſénat. Les Romains du parti ariſtocratique, malgré cette perte, firent donner à Bibulus, la préférence ſur Luceius ; ils ne purent, il eſt vrai, écarter Céſar du conſulat, mais ils eſpérerent que ſon collegue déconcerteroit ſes deſſeins (2).

(1) Suétone, Vie de Jules Céſar, ch. 19, Appien, *De bell. civil.* L. 2.

(2) Plutarque, Appien, Dion Caſſius, Suétone, &c.

César, bien instruit de leur projet, débuta, dans son administration, par un discours où il faisoit l'éloge de l'unanimité, & où il recommandoit la bonne intelligence entre tous ceux qui exerçoient les charges de l'état. Quoiqu'il voulût abaisser le sénat & encourager toutes les cabales qui s'éléveroient contre ce corps, il ne laissa point deviner ses intentions, du moins dans la premiere période de son consulat; il prit tous les dehors de la modération & de la bonne foi; il fit sa cour, non-seulement aux chefs des factions, mais aux citoyens de tous les rangs. S'il ne manquoit pas d'adopter l'avis du peuple dans toutes les affaires, il imaginoit chaque jour des loix pour mieux gouverner l'empire; & les sénateurs quoique disposés à contrarier tous ses desseins, quoique instruits qu'il ne songeoit qu'à s'élever sur les ruines de la république, trouverent à peine une occasion de combattre décemment une telle mesure en particulier. Il proposa d'abord de venir au secours des citoyens indigens qui avoient des familles nombreuses; il comprenoit, sous cette dénomination, les vétérans & les autres sol-

dats que Pompée avoit licentié, & il demandoit qu'on leur diſtribuât quelques-unes des terres publiques de l'Italie. Il eut ſoin de répandre qu'il eſpéroit être ſecondé par Cicéron; il lui envoya Balbus (1), & il l'aſſura *que ſon deſſein étoit de prendre ſon avis & celui de Pompée dans toutes les affaires d'importance; qu'il comptoit auſſi déterminer Craſſus à lui donner ſes conſeils*; d'où l'on peut conclure que la coalition de ces trois hommes n'étoit pas encore publique. « Quelle belle » perſpective j'ai devant moi, écrivit » Ciceron à Atticus; je puis me lier » d'une maniere parfaite avec Pompée » & même avec Céſar, ſi je le veux; » je puis avoir la paix avec mes enne- » mis, & vivre tranquille dans ma » vieilleſſe (2) ». Séduit par ſon cœur ou par le tableau des honneurs qu'il avoit reçu, il ſe trompoit; il étoit deſtiné à laiſſer après lui une réputation moins flétrie, à devenir la victime

(1) Dion Caſſius, L. 7. Plutarque, Vies de Céſar, de Pompée, de Lucullus, de Caton, &c. &c. Suétone, Vie de Céſar. Appien, *de bell. civil.* L. 2.

(2) Liv. 2 des Lettres à Atticus, épît. 3.

des usurpateurs de son pays, & non pas le complice de leurs forfaits.

Plusieurs loix remarquables distinguerent ce consulat; les historiens citent particulierement celle qui, sous le nom de loi agraire, accorda des terres aux pauvres citoyens. César espéra qu'elle augmenteroit sa popularité, & que ce monument attesteroit son triomphe sur le sénat. Il eut soin de dire qu'il donneroit des établissemens à vingt mille citoyens sans diminuer les revenus de la république. Sachant que ses adversaires découvriroient le but caché de cette loi, & qu'ils ne la laisseroient pas passer sans opposition, il affecta beaucoup de modération dans l'ensemble & les détails. Il parut desirer vivement d'obtenir l'aveu des sénateurs; mais il ne vouloit que rendre leur opposition plus criante & plus odieuse au peuple. Il déclara qu'il ne songeoit point à enlever au fisc aucune branche du revenu ou à favoriser ses amis; qu'il se proposoit seulement de peupler des terres vagues, qui ne rapportoient rien, & pourvoir à la subsistance d'un certain nombre de citoyens qui se trouvant à la misere, rempliſſoient chaque jour

la ville de déſordres & de tumultes; qu'il ne ſeroit aucune démarche ſans conſulter les ſénateurs & les perſonnes qui avoient d'ailleurs du crédit & du pouvoir dans l'état.

Afin de ne pas manquer ouvertement à cette promeſſe, après avoir rédigé l'acte d'une maniere inſidieuſe, il le porta d'abord au ſénat; il voulut perſuader aux ſénateurs qu'il regardoit leur aveu comme une précaution indiſpenſable. Il étoit difficile de trouver des motifs d'oppoſition à un projet ſi plauſible & conduit avec tant d'apparence de modération & de bonne foi. L'acte néanmoins avoit pour but, non de rendre la paix à la république, mais de faire valoir le parti qui l'avoit imaginé, & de revêtir d'un certain degré de pouvoir ceux qui devoient être chargés de ſon exécution.

Dans les villes d'une grande étendue & très-peuplées, il y a toujours beaucoup de citoyens pauvres; leur nombre ſera plus conſidérable encore, ſi ceux qui ſe livrent à l'oiſiveté & au déſordre, voient qu'on appaiſe leurs clameurs & qu'on diſſipe les troubles excités par eux avec des diſtributions & des gratifications. S'il

faut donner aux habitans des villes des établiſſemens dans les campagnes, parce qu'ils ſont factieux & turbulens, il eſt évident que les terres publiques & les revenus de l'état le plus riche ne ſuffiront pas pour les ſatisfaire.

Les commiſſaires chargés de la diſtribution de ces faveurs publiques devoient être élevés au-deſſus des magiſtrats ordinaires & des loix de leur pays. On ſavoit qu'ils pourroient récompenſer leurs créatures & tenir le peuple romain en général à la merci de leurs caprices. Par une combinaiſon ſinguliere, les auteurs d'une loi funeſte à l'état & aux citoyens, étoient regardés comme les protecteurs & les amis de la république & de la nation. « Ce » n'eſt pas la loi que je crains, dit » Caton, mais la récompenſe que » Céſar & Pompée eſperent de ce bien» fait ».

Il ſentit bien qu'il s'expoſeroit à la haine du peuple en combattant la loi; il réſolut néanmoins de ſe mettre à la tête de l'oppoſition. Lorſqu'on lui demanda ſon avis à ſon tour, il répondit qu'il ne voyoit aucun motif de faire des changemens au ſujet des terres publiques. Il expoſa enſuite

ſes raiſons en détail, & il chercha à conſumer le reſte de la ſéance & à empêcher qu'on n'en vînt à la levée des ſuffrages. Il avoit droit, en qualité de ſénateur, de parler ſans être interrompu, & il étoit le maître de prolonger ſon diſcours juſqu'à ce que tout le monde fût ſorti de la chambre. Céſar pénétra ſes deſſeins, & voyant qu'il n'y avoit aucun autre moyen de le réduire au ſilence, il l'envoya en priſon. Les ſénateurs à l'inſtant quitterent leurs ſieges en déſordre. « Où allez-» vous, avant qu'on ajourne l'aſſem-» blée, dit Céſar à Petreius, qui étoit » aſſis à ſes côtés ? — Je vais, lui » répondit celui-ci, en priſon avec » Caton; j'aimerois mieux vivre avec » lui dans un cachot, que me trou-» ver au ſénat avec vous ». La plupart des membres ſe retiroient à la ſuite de Caton; & Céſar s'apperçut qu'il avoit jetté tout à coup le maſque de la modération. Il ſe ſouvint que les ſénateurs avoient jadis déployé une vigueur intrépide dans des occaſions ſemblables, & il redouta leur courage. Il avoit cru qu'ils ne ſauroient pas ſe décider d'une maniere ſi prompte, & qu'ils ne connoîtroient point leurs

forces. Mais ſa témérité rompit le charme. Il deſira que le priſonnier trouvât lui-même un tribun qui arrêtât l'ordre du conſul. Caton voyant Céſar embarraſſé, & le ſénat plein d'ardeur & de reſſentiment, ſe mit ſous la garde du licteur, ſans aucune marque de répugnance. Céſar qui gardoit toujours ſon ſang froid, & qui ne ſe laiſſoit jamais emporter trop loin par ſes paſſions, détacha un tribun de ſon parti, auquel il ordonna ſecrettement de délivrer Caton. Le tribun obéit, & les ſénateurs ayant repris leurs places: » J'ai voulu, dit Céſar, ſoumettre » cette loi à votre jugement & à vos » corrections; mais ſi vous la rejettez, » le peuple l'adoptera (1) ».

Céſar augmenta ſa popularité en cette occaſion, & il diminua celle de ſes ennemis; les plébéiens reprocherent aux ſénateurs de s'oppoſer, dans toutes les circonſtances, aux opérations favorables au peuple. Les motifs dangereux que Caton & ſes partiſans attribuoient à Céſar, étoient cenſés provenir de la méchanceté ou de principes trop auſteres. Le conſul ſe trouva

(1) Dion Caſſius, L. 38, ch. 1, 2 & 3.

aſſez fort, pour comprendre, parmi les terres qu'il vouloit diſtribuer au peuple, celles de la Campanie, qu'on avoit regardé juſques-là comme inaliénables, & comme la portion la plus riche des domaines de l'état: il y ajouta en outre un diſtrict précieux ſitué au confluent du Vulturnus & du Sabbatus, conſacré jadis à des uſages de religion. Ces domaines réunis ſuffiſoient pour donner de vaſtes établiſſemens aux ſoldats de Pompée & aux créatures de ceux qui devoient être chargés de l'exécution de la loi avec Craſſus & Céſar.

A la premiere aſſemblée du peuple Céſar propoſa ſon plan tel que je viens de l'énoncer; il s'adreſſa d'abord à Bibulus, ſon collegue, & il lui demanda ſon avis. Bibulus répondit d'une maniere négative, & il déclara en termes énergiques qu'on ne feroit pas ſous ſon conſulat, une pareille aliénation des domaines publics. Céſar s'adreſſa enſuite à Pompée, quoique celui-ci ne fût revêtu d'aucune charge. L'auditoire, qui ne connoiſſoit pas l'aſſociation ſecrete dont j'ai parlé plus haut, étoit curieux d'entendre ce que diroit Pompée ſur une opéra-

tion qui devoit porter ſon rival ſi loin dans la faveur du peuple. Pompée, contre l'attente de tout le monde, donna des éloges au projet de Céſar : ſa harangue fut très-longue ; il diſcuta chacune des clauſes de la loi & il en approuva ſans réſerve tous les détails. Dès qu'il eut ceſſé de parler, Céſar faiſant alluſion à ce qu'avoit dit ſon collegue, & craignant qu'on n'interpoſât la force : « Si l'on nous attaque, nous donnerez-vous des ſecours, demanda-t-il à Pompée ? « Si quelqu'un, répondit celui-ci, leve le glaive contre vous, j'emploierai de mon côté le glaive & le bouclier (1) ». Craſſus s'exprima de la même maniere. La réunion de ces chefs annonçoit aſſez le jugement du peuple ; on indiqua le jour où l'on feroit la levée des ſuffrages, & les comices furent prorogés.

De tous les moyens qu'on pouvoit employer contre un projet ſi populaire & ſi utile à une foule de citoyens, celui de la ſuperſtition parut devoir

(1) Cicéron, L. 2 des Lettres à Atticus. Plutarque, Vie de Pompée. Dion Caſſius, L. 38, ch. 5.

produire le plus d'effet. Bibulus y eut recours, & en vertu de l'autorité dont il étoit revêtu, il proclama un jeûne général, & il ſuſpendit pour l'année actuelle toutes les affaires de l'état. Le but de cette ſuſpenſion & la longueur démeſurée de tems qu'elle comprenoit, permit vraiſemblablement à Céſar de la traiter avec mépris & de ſuivre l'affaire, comme s'il n'y avoit point eu d'intervention. Le peuple fut en effet convoqué dans le temple de la Concorde. Céſar, dès le grand matin, s'aſſura des avenues & des marches du portique, & il y plaça des hommes armés : il eut ſoin d'y poſter à la tête d'un détachement Vatinius, l'un des tribuns, qui lui étoit entiérement dévoué & qui même étoit à ſa ſolde (1); il vouloit rejetter ſur ce mercenaire la haine des violences qu'il ſe diſpoſoit à commettre. Bibulus, néanmoins,

(1) Cicéron, Diſcours contre Vatinius. Vatinius ayant ſollicité vainement l'édilité, Céſar ſe trouvant à Aquileia quelque tems après, dit que cet homme n'avoit pas beſoin de dignités, qu'il n'aimoit que l'argent, & qu'on l'avoit payé de tous ſes ſervices durant ſon tribunat.

accompagné d'un grand nombre de ſénateurs, & de trois des tribuns qui venoient interpoſer leur voix négative, ſe rendit à l'aſſemblée avec une contenance ferme; il proteſta contre toutes les délibérations qui auroient lieu durant un jeûne général; mais la faction oppoſée, qui étoit maîtreſſe du temple, le repouſſa, briſa les faiſceaux des licteurs & bleſſa les tribuns qui eſſayerent de le défendre. La loi ayant été propoſée en forme, paſſa ſans oppoſition, & un de ſes articles décerna la peine d'exil ou de mort contre tous les ſénateurs qui ne jureroient pas de l'obſerver.

Céſar imagina ce ſerment afin de tendre un piege à ceux de ſes adverſaires qui ſe montroient les plus intrépides. Dans une occaſion pareille, Marius s'étoit jadis ſervi de la même manœuvre envers Metellus Numidicus; & il avoit exilé pour quelque tems ce citoyen vertueux (1).

Le pro-conſul Metellus Celer, Caton & Favonius, tous trois d'un mérite diſtingué, déclarerent d'abord qu'ils

(1) Voyez le chap. 6 du premier Livre de cet ouvrage.

ne jureroient point d'obſerver des loix contraires aux intérêts de la république ; mais après une mûre délibération, ils ſentirent qu'ils favoriſeroient la cauſe de leur ennemi : « Vous n'avez » pas beſoin de Rome, dit Cicéron à » Caton ; vous ſeriez peut-être charmé » d'aller en exil ; mais Rome a beſoin » de vous ; n'abandonnez point la vic- » toire à des hommes qui ſont vos » ennemis perſonnels & ceux de la » république ». Ces remontrances le firent changer de réſolution (1).

Bibulus convoqua le ſénat le lendemain du jour où il fut chaſſé de l'aſſemblée du peuple par les ſatellites de Céſar ; il ſe plaignit de l'outrage qu'il avoit reçu, & il ſoumit l'état de la république au jugement des peres conſcrits. Quoique cette aſſemblée fût compoſée d'au moins ſix cens des citoyens de Rome les plus puiſſans & les plus braves, elle montra de la foibleſſe & elle ne parut pas diſpoſée à des actes de vigueur. Les ſénateurs ſongerent avant tout à leurs maiſons de campagne, à leurs équipages & à

(1) Plutarque, Vie de Caton. Appien, *De bello civili*, L. 2.

toutes les autres frivolités qui accompagnent la fortune & les grandes places. « Ils ſemblent, écrivoit Cicé» ron, s'occuper du ſoin de conſer» ver leurs viviers après la deſtruction » de la république ».

Caton & le conſul Bibulus, dont les principes & la conduite méritoient les plus grands éloges, ne virent aucune poſſibilité de réſiſter au torrent. Le ſecond ſe retira chez lui durant le reſte de l'année, & il ne ſe montra dans aucun endroit public. Le premier ne parut plus au ſénat (1).

Tandis que Céſar exerçoit le pouvoir des deux conſuls, Bibulus ſe contentoit de publier par écrit des édits & des manifeſtes; il s'efforçoit par ces vaines proteſtations d'arrêter le cours des affaires publiques, & il parloit toujours du jeûne & des fêtes qu'il avoit ordonné. Il invectivoit Céſar dans chacune de ces pieces; il l'accuſoit, entr'autres choſes, d'avoir eu part à la conjuration de Catilina (2). Le tribun Vatinius expédia, de ſon côté,

(1) Plutarque, Vie de Caton. Cicéron, Diſcours pour Sextius.

(2) Suétone, Vie de Jules Céſar.

un ordre d'empriſonner Bibulus, & il alla lui-même forcer la maiſon de ce conſul; il ne le trouva point, & les deux partis demeurerent dans la même ſituation le reſte de l'année.

Au lieu de donner à ce conſulat le nom de Céſar & de Bibulus, des eſprits badins l'appellerent le conſulat de Jules & de Céſar (1). Cet homme extraordinaire, à qui ſes ennemis & ſes rivaux ſuppoſoient les deſſeins les plus profonds, alloit plus loin encore qu'on ne l'avoit imaginé, & il mettoit en défaut les eſprits les plus pénétrans. Il vint à bout d'enchaîner toutes les mains qui devoient s'élever contre lui. J'ai déja dit de quelle maniere il s'attacha Craſſus & Pompée; & lorſque les articles de leur convention ſecrete ſe dévoilerent ſucceſſivement, on s'apperçut mieux encore de ſon adreſſe & des reſſources de ſon génie. Il obtint la confirmation de tout ce que Pompée avoit fait en Aſie. En le nommant l'un des commiſſaires pour le partage des terres & l'établiſſement d'une colonie à Capoue, il remplit

(1) *Ibid.* ch. 20. Dion Caſſius, Liv. 37, ch. 6, 8.

l'un de ſes deſirs les plus ardens, celui de pourvoir à la fortune d'un grand nombre de citoyens pauvres qui étoient de ſon parti. Pour ſéduire Craſſus, il n'eut beſoin que de le nommer auſſi l'un des commiſſaires & de lui laiſſer entrevoir qu'il partageroit la conſidération & l'importance du triumvirat. Il gagna l'ordre équeſtre en permettant aux fermiers des revenus de l'Aſie de demander une diminution ſur leur bail (1). Il leur fit enſuite une remiſe des deux tiers, & dès ce moment les chevaliers vanterent ſa juſtice & ſa libéralité. Il ſembloit être le ſeul homme qui ne dût pas profiter de tous ces arrangemens; il ne ſongeoit, diſoient ſes créatures, qu'à ſervir la république & à combler de biens ſes amis; il étoit le protecteur des pauvres & des opprimés, & il ne vouloit rien pour lui-même.

Fufius, l'un des préteurs, & Vatinius, un des tribuns, obtinrent, de l'aveu & ſous les auſpices de Céſar, deux loix équitables & ſalutaires; la premiere regardoit l'uſage des bulle-

(1) Cicéron, L. 2 des Lettres à Atticus, épit. 1. Appien, *de bell. civil.* L. 2.

tins dans les comices ou l'aſſemblée du peuple; & la ſeconde, la récuſation que les parties pouvoient faire des juges ou des jurés. Depuis qu'on donnoit ſa voix par bulletin dans les queſtions politiques, l'ariſtocratie avoit beaucoup perdu de ſon influence ſur les réſolutions du peuple, & les comices publioient ſouvent des décrets pour leſquels aucune faction ou aucune claſſe de citoyens ne vouloit convenir qu'elle avoit voté. Lorſqu'on ordonnoit quelque choſe d'abſurde, les nobles l'attribuoient à la majorité des plébéiens; ceux-ci, de leur côté, l'imputoient quelquefois au parti du ſénat. Afin de diſſiper à l'avenir cette incertitude, on régla, ſur une motion de Fufius, que l'ordre des patriciens, l'ordre des chevaliers, & celui du peuple, donneroient leurs ſuffrages ſéparément (1). Cet acte devoit rétablir en quelque ſorte l'influence des claſſes ſupérieures.

La ſeconde loi de Vatinius déclara que dans les cauſes criminelles, après le tirage des juges au ſort, l'accuſé & l'accuſateur pourroient, chacun à leur

(1) Dion Caſſius, L. 38, ch. 8.

tour, récuſer ceux qui ne leur conviendroient pas (1).

Céſar lui-même propoſa de nouveaux réglemens pour réformer l'uſage ſuivi juſqu'alors dans les élections, & pour régler la marche des affaires dans quelques-uns des départemens de l'état. L'un de ces actes ordonna d'élire les prêtres ſelon les anciennes loix d'Atius & de Domitius, avec cette différence néanmoins, qu'on pourroit recevoir les candidats abſens; un autre enjoignit de tenir des journaux pour le ſénat & les aſſemblées du peuple, & d'y inſcrire réguliérement tout ce qui ſe paſſeroit; un troiſieme ſoumit à de nouvelles peines les perſonnes convaincues de trahiſon, & impoſa de nouvelles entraves à l'autorité des gouverneurs de provinces. On défendit à ces derniers de recevoir des préſens honorifiques avant que la république eût déclaré que leurs ſervices méritoient le triomphe (2), d'envahir les droits d'aucun état ou d'aucun diſtrict ſitué hors des

(1) Dion Caſſius, *ibid.* Appien.

(2) Cicéron, L. 5 des Lettres à Atticus, épît. 16, L. 6, épît. 7.

limites de leur province ; on les obligea de laiſſer des copies de leurs livres & de leurs actes dans deux principales villes de leur gouvernement (1), & immédiatement après leur arrivée à Rome, d'en dépoſer une copie au tréſor. On les condamna à rendre tout ce qu'eux-mêmes ou quelques-uns des hommes de leur ſuite, auroient reçu par extorſion (2).

Céſar voulut par ces actes illuſtrer ſon conſulat & fermer en quelque ſorte la bouche au parti qui le diffamoit. Il eſt néanmoins accuſé d'avoir pris dans le tréſor trois milles pondos d'or en lingots, & d'avoir caché ce vol en ſubſtituant des morceaux de bronze doré, de la même forme (3).

On reconnut bientôt qu'il avoit en vue des objets plus importans ; qu'il

(1) L. 2 des Lettres *ad familiares*, épît. 17, L. 5, épît. 20.

(2) *Ibid.* Cicéron, Diſcours contre Vatinius & pour Sextius.

(3) Suétone, Vie de Jules Céſar. On dit que Céſar vendit 3000 ſeſterces ou environ 25 livres ſterling le pondo d'or en lingot qu'il rapporta d'Eſpagne ; ainſi les 3000 pondos d'or qu'il vola durent lui rapporter 75,000 liv. ſterling.

imiteroit un jour Pompée, & qu'à l'exemple de ce dernier, il feroit proposer ses plans par d'autres, afin de pouvoir les avouer ou les désavouer, selon l'accueil qu'ils recevroient du public. Il est sûr qu'il conçut alors le projet d'introduire des troupes dans Rome, afin d'y soutenir ses prétentions par la force. Les Romains avoient toujours détesté l'autorité royale; tous ceux qui y avoient aspiré étoient morts dans l'entreprise; ceux même sur qui une pareille accusation, dénuée de fondement, étoit tombée, en avoient été les victimes. Les hommes de la populace qui se trouvoient le plus corrompus, & qui se soucioient le moins de maintenir la constitution, ne vouloient pas soutenir leurs chefs jusqu'à cette extrémité. Le peuple, en général, prenoit de la jalousie contre les citoyens vertueux & habiles, dès qu'il croyoit que leur mérite pourroit un jour en faire des rois. C'est parce que Marius avoit été revêtu plusieurs années de suite des premieres charges de l'état & du commandement en chef des armées, qu'il avoit acquis une espece de souveraineté. Cinna qui voulut gouverner

après la mort de Marius, avoit été le lieutenant de celui-ci. Sylla, pour ſe venger des outrages que lui ou ſes amis avoient reçus; pour détruire une faction qui ſe livroit aux derniers excès & rétablir la république, s'empara du gouvernement, mais ce fut en menant ſon armée contre les uſurpateurs: il fut lui-même un uſurpateur ſi heureux, qu'il devint maître abſolu dans Rome, & que ſon abdication fut tout à fait volontaire, mais ce fut toujours à l'aide des légions: il ſervoit de modele à tous les ambitieux qui cherchoient à établir leur autorité ſur les ruines de la république; ils ſentoient qu'un ſeul homme, pour arriver au pouvoir abſolu, avoit beſoin de ſuivre ſon exemple. Catilina, Lentulus & Cethegus, ſes complices, avoient vainement eſſayé de ſe rendre maîtres du gouvernement en formant une conjuration parmi quelques hommes de la populace, ou quelques citoyens nobles corrompus par la miſere & la débauche (1). Céſar étoit

(1) Un homme de beaucoup d'eſprit, qui a prouvé combien les gouvernemens ont peu à craindre d'être renverſés par la canaille, dit

devenu

devenu le chef du même parti ; mais pour réuſſir dans ſes projets, pour détruire ſes rivaux & la liberté, il avoit un beſoin indiſpenſable d'une armée comme celle de Sylla, d'un pays favorablement ſitué, & des reſſources d'une grande province.

La république avoit pris un grand nombre de précautions pour empêcher que le pouvoir militaire ne s'établît à Rome. Quoique les mêmes hommes ſerviſſent la patrie en qualité de guerriers & en qualité de magiſtrats, cependant, excepté lorſqu'on nommoit un dictateur, le caractere civil & le caractere militaire n'étoient jamais réunis dans la même perſonne. Le magiſtrat réſignoit ſon autorité civile avant de devenir ſoldat, & on obligeoit le guerrier de dépoſer les ſymboles de ſon pouvoir & de ſon caractere militaire avant d'entrer à Rome ; & s'il ſollicitoit le triomphe, il devoit ſe tenir hors des murs de la ville juſqu'à ce qu'on eût approuvé ou rejetté ſa demande. Le commandement

qu'une ville ſeroit plutôt engloutie par les foibles ruiſſeaux qu'on voit au milieu de ſes rues.

des armées & le gouvernement des provinces étoient d'une année ; ſi le général ou le gouverneur ne recevoient pas une prolongation expreſſe, leur autorité s'anéantiſſoit, & ils devoient ſe ſoumettre aux ordres de leurs ſucceſſeurs, nommés par le ſénat.

Afin qu'aucun chef de parti ne pût, à l'aide d'une armée, dicter des loix à la république, il n'y avoit point de ſtation militaire dans l'enceinte de l'Italie; mais le voiſinage d'une province où l'on entretenoit une armée faiſoit manquer à quelques égards le but de cette précaution. L'Italie n'étoit cenſée s'étendre que de la mer de Tarente à l'Arno & au Rubicon. Les vaſtes & fertiles diſtricts qu'on trouvoit au-delà de ces limites, des deux côtés de l'Apennin & au pied des Alpes, qui compoſent aujourd'hui les duchés de Ferrare, de Bologne, de Modene & de Milan, les états du Piémont & de Veniſe, le duché de Carniole & la Lombardie entiere, formoient une province appellée la Gaule Ciſalpine, & gouvernée comme toutes les autres provinces romaines, par un officier militaire & par des troupes.

Ceux qui ſongeoient à opprimer

leur pays par la force, ne pouvoient obtenir une province plus favorable à leurs vues; ils y trouvoient une armée & de grandes reſſources, & ils étoient ſi près de la capitale, qu'ils eſpéroient, avec raiſon, ſurprendre Rome.

Sylla avoit une armée à ſes ordres; mais comme il devoit paſſer les mers d'Aſie & d'Ionie pour arriver en Italie, il ne pouvoit s'approcher de Rome ſans donner l'alarme de loin, & ſans avertir ſes ennemis de ſe mettre ſur leurs gardes. Auſſi annonça-t-il hautement ſon projet, lorſqu'il réſolut d'introduire ſes légions dans la capitale.

Céſar, entraîné par ſon ambition & par le ſeul deſir de dominer, forma le deſſein de ſe rendre maître de la république; il n'étoit point animé, comme Sylla, par le ſentiment des outrages qu'il avoit reçus, & il ne fut pas mené, par les circonſtances, plus loin qu'il ne l'avoit projetté d'abord. Il diſpoſa ſes meſures comme on diſpoſe le plan d'une campagne; il eut tout le tems de les méditer; rien ne le contraria dans ſes combinaiſons, & lorſqu'elles furent achevées, il n'agit qu'au moment où il le voulut. La premiere choſe dont il s'occupa, fut d'avoir une

armée aux portes de Rome & les reſſources d'une province voiſine de la capitale. Il vint à bout de ſe procurer tous ces avantages en faiſant prolonger ſon commandement pour cinq années, malgré toutes les anciennes coutumes; il ſentit qu'au premier bruit de ſes entrepriſes illégales, les Romains ne pourroient, ſans manquer à la foi publique, annuller une nomination revêtue des formalités les plus ſolemnelles.

La Gaule Ciſalpine, ou cette partie de l'Italie ſituée entre le Rubicon & les Alpes, étoit ſur-tout propre à remplir ſes vues; mais la diſtribution des provinces dépendoit toujours du ſénat, qui, d'après un réglement exprès attribué à Caius Gracchus, & connu ſous le titre de loi Sempronia (1), nommoit aux gouvernemens. Céſar n'avoit jamais vécu en bonne intelligence avec ce corps: on a vu plus haut qu'il fut ſuſpendu de ſes fonctions durant ſa préture, & que durant ſon conſulat il déclara ouvertement la guerre aux ſénateurs: puiſqu'il vouloit une province nommément, il de-

(1) Voyez le chap. 3 du deuxieme Livre de cet ouvrage.

voit s'attendre qu'on lui en donneroit une autre; il ſentit qu'en demandant la Gaule Ciſalpine pour pluſieurs années, on rapprocheroit cette demande de ce qu'il avoit fait d'ailleurs; qu'il cauſeroit une alarme générale & dévoileroit toute l'étendue de ſes deſſeins.

Il étoit donc néceſſaire d'éluder ſur ce point l'autorité du ſénat & d'obtenir ſa nomination par ſurpriſe. Sur un bruit que les Helvétiens, ou les peuples établis entre le Mont-Jura & les Alpes, ſe diſpoſoient à commencer des hoſtilités ſur la frontiere de la Gaule, le tribun Vatinius propoſa aux comices de s'écarter de la loi Sempronia, & en vertu de leur pouvoir ſuprême, de donner à Céſar le gouvernement de la Gaule & de l'Illyrie pour cinq ans, avec trois légions. Le parti des ſénateurs, comme on l'imagine bien, montra beaucoup d'inquiétude; afin de prévenir les dangers de cette nomination, il propoſa d'y ſubſtituer une autre commiſſion importante; il offrit de le créer ſurintendant des forêts publiques dans tous les domaines de l'état; & quoique ce département ne puiſſe être appellé aujourd'hui une province,

On propoſe de donner à Céſar le commandement de la Gaule pour cinq ans.

par le changement de valeur qu'a éprouvé ce mot, il en portoit alors le nom, ainſi que tous les départemens. La ſurintendance dont on parle ici, n'avoit pas beſoin d'une armée, & comme les ſénateurs vouloient ſur-tout priver de la force militaire un homme qui montroit tant de diſpoſition à en abuſer, ils crurent avoir trouvé le meilleur moyen. Cette foible tentative contre un ennemi ſi redoutable & ſi plein de reſſources, éclaira Céſar ſur leur impuiſſance & ſur leurs vues; il en profita habilement, & il dirigea ſi bien ſes manœuvres, qu'ils ſe virent réduits à lui donner le commandement de la Gaule, ce qu'ils auroient peut-être pu éviter, s'ils s'étoient conduits différemment. Afin qu'il ne dût pas tout au peuple, & qu'il ne ſe crût point diſpenſé de la reconnoiſſance à leur égard, ils ajouterent au gouvernement de la Gaule Ciſalpine, celui de la Gaule Tranſalpine. Ainſi il avoit d'un côté des Alpes, des garniſons & des troupes, avec leſquelles il pouvoit intimider la ville de Rome, & de l'autre, une vaſte étendue de pays, où il pouvoit faire des conquêtes & accoutumer ſes

ſoldats à la fatigue du ſervice. Le peuple, en lui accordant le gouvernement de la Gaule Ciſalpine, y avoit joint trois légions; le ſénat vit qu'il étoit inutile de perſiſter dans ſon oppoſition; il eſpéra que des guerres au-delà des Alpes occuperoient Céſar durant ſes cinq années, & en lui cédant de plus le gouvernement de la Gaule Tranſalpine, comme je le diſois tout à l'heure, ils lui donnerent une quatrieme légion. Sur ces raiſons, ou ſur d'autres qui nous ſont inconnues, quelques hiſtoriens (1) aſſurent que le ſénat fut encore moins circonſpect que le peuple, & Caton n'avoit pas tort de dire à cette compagnie : « Vous » avez créé vous-mêmes un roi, & » vous l'avez placé avec ſes gardes » dans votre citadelle (2) ».

Céſar, d'après une autre motion du tribun Vatinius, fut autoriſé, en même tems, à fonder une colonie romaine ſur le lac Larius, à *Novum Comum*, avec plein pouvoir d'accorder le titre & les droits de citoyens à

(1) Suétone, Vie de Jules Céſar, ch. 22.
(2) Plutarque, Vie de Caton. Dion Caſſius, Liv. 38. Appien, *de bell. civil.* L. 2.

ceux qu'il y établiroit. Dès qu'il eut obtenu la Gaule Ciſalpine, qu'il deſiroit avec tant d'ardeur, il ne ménagea plus le ſénat; il dit hautement qu'il devoit uniquement au peuple les graces dont on venoit de le combler; que les ſénateurs n'avoient aucun droit à ſa reconnoiſſance; qu'il ſavoit combien ils étoient mal intentionnés pour lui, & que ſes demandes avoient toujours eu du ſuccès malgré eux. Quoiqu'il eût d'ailleurs beaucoup d'empire ſur lui-même, & qu'il fût capable de la diſſimulation la plus profonde, lorſqu'il lui importoit de garder le ſecret, il paroît qu'en cette occaſion, ainſi qu'en beaucoup d'autres, il ſe livra à des mouvemens de vanité, & que, fier de ſon triomphe, il ne craignit pas de braver ſes ennemis (1). Sentant qu'il n'avoit plus beſoin des ſénateurs, il avoua ſes liaiſons avec Pompée & Craſſus, & les moyens qu'il avoit mis en uſage pour réuſſir.

Comme les intrigues & les cabales excitent toujours l'envie de ceux qui n'y ont aucune part, le triumvirat,

(1) Suétone, Vie de Céſar.

(car ce terme de dérision (1) & de haine étoit devenu général,) malgré la popularité & l'influence des trois personnages qui le composoient, inspiroit de l'aversion à tout le monde, & on en parloit avec beaucoup de mépris (2). Dès que César, Pompée & Crassus se montroient dans les lieux publics, ils entendoient autour d'eux des gémissemens & des imprécations. Un acteur appliqua à Pompée une phrase de son rôle; l'assemblée donna des applaudissemens sans fin à cette application, & redemanda plusieurs fois la tirade (3).

(1) Le terme de duumvir ou de triumvir, n'avoit en lui-même rien d'ironique; on le donnoit à deux ou trois officiers chargés par le souverain de quelques fonctions; mais César, Pompée & Crassus s'arrogeant des droits, sans y être autorisés par le sénat ou le peuple, on leur appliqua le second de ces mots pour se moquer d'eux.

(2) L. 2 des Lettres à Atticus, épît. 16.

(3) La tirade commençoit par ces mots: « C'est pour notre malheur que tu es grand ». L'assemblée les fit répéter un grand nombre de fois. Voici la suite: « L'empire regrettera » un jour de t'avoir donné ce titre ». Le peuple redemanda cette fin avec le même en-

On préconiſa les édits que Bibulus avoit publiés en oppoſition à ceux de Céſar, on les lut avec empreſſement. Les rues où ils ſe trouvoient affichés étoient ſi remplies de monde, qu'on ne pouvoit y paſſer. Céſar & Pompée haranguerent le peuple pour diminuer l'effet de ces édits, mais on ne daigna pas les entendre. Pompée montra de la foibleſſe & dévoila toutes les petiteſſes de ſon caractere; il perdit la moitié de la conſidération dont il jouiſſoit, & Céſar ne fit qu'augmenter ſon crédit & ſon pouvoir. Chacun des Romains, même le bas peuple, diſoit que Céſar n'avoit formé la ligue que pour s'en approprier les avantages (1); & Pompée crut vraiſemblablement qu'il étoit allé trop avant pour reculer.

Quoique le ſénat & les citoyens de Rome les plus révérés, abhorraſſent d'ailleurs le projet formé par Céſar, Pompée & Craſſus, de diſpoſer à leur

---

thouſiaſme & les mêmes applaudiſſemens. *Voyez* le Liv. 2 des Lettres de Cicéron à Atticus, épît. 19. Valere Maxime, L. 6, ch. 2.

(1) Voici une des maximes qui avoit été le plus applaudie dans la tirade dont je parlois tout à l'heure : *eamdem virtutem, tempus veniet, cum graviter gemes.*

gré de la république, ils étoient réellement, ou du moins ils se croyoient incapables de lutter contre le pouvoir de tant de factions réunies. César, afin de maintenir par la force, ce qu'il avoit obtenu par artifice & par une sorte de surprise, remplit les rues de Rome d'hommes armés, & il montra que si on essayoit de révoquer la nomination qu'on avoit eu la lâcheté de faire, il avoit des moyens de se défendre & de mettre la ville à feu & à sang. En supposant qu'on l'eût chassé de Rome, il avoit au pied des Alpes une armée de deux ou trois légions complettes, avec lesquelles il pouvoit conserver son autorité dans sa province, & même rentrer triomphant dans la capitale de l'empire. Tout le monde étoit mécontent, tout le monde se livroit à la plainte & au désespoir ; mais les citoyens n'agissoient pas de concert ; ils déployoient peu de vigueur, & cette mésintelligence & cette foiblesse se faisoient remarquer sur-tout parmi les sénateurs.

Caton, qui avoit toujours désapprouvé les dernieres opérations, ne trouva d'autre expédient que d'aider Bibulus dans la rédaction de ces édits

ou manifeſtes contre Céſar, que le peuple recevoit alors avec tant d'avidité.

Cicéron ne ſe mêloit plus d'aucune affaire de l'état; mais comme il jouiſſoit de la réputation d'un habile orateur, les citoyens qui avoient des procès devant les tribunaux, le recherchoient. Il craignoit d'être accuſé ſolemnellement ſur ce qu'il avoit fait durant ſon conſulat, & il tâchoit de bien vivre avec toutes les factions qui diviſoient la république. Publius Clodius, qui déteſtoit les ſénateurs, & en particulier Cicéron, intriguoit dès long-tems contre lui (1).

Ce factieux, ſans principe & ſans mœurs, qui s'étoit fait adopter dans une famille plébéienne l'année d'auparavant, afin d'être nommé tribun, ne put obtenir de l'aſſemblée des curies la ratification de l'acte d'adoption qu'au moment où Céſar le ſeconda. Il paroît que Céſar fut entraîné en cette occaſion par le reſſentiment de quelques propos que Cicéron s'étoit permis en plaidant pour M. Antoine, dont il avoit été le col-

(1) Cicéron, L. 2 des Lettres à Atticus, épit. 19, 20, 21, 22, 23.

legue dans le consulat. Antoine, accusé d'avoir commis des extorsions en Macédoine, ainsi que je l'ai déja dit, fut défendu par Cicéron; l'orateur profita de la circonstance pour déplorer les malheurs de la république, soumise au despotisme d'une cabale qui gouvernoit d'une maniere violente & qui mépriſoit les loix. César irrité, s'écria: « cet homme prend donc autant de » soin pour avilir les autres que pour » se vanter lui-même ». Il étoit aisé de prévoir le rôle que joueroit Cicéron dès que César seroit absent; celui-ci résolut de ne pas le laisser à la tête du parti des sénateurs, & même de lui ôter les moyens de défendre la république: il n'avoit besoin pour cela que de consentir à l'adoption de Clodius dans une famille plébéienne (1), & il laissa passer l'acte d'adoption dans l'assemblée des curies, le jour même où Cicéron osa se livrer aux reproches dont je parlois tout à l'heure.

Pompée concourut aussi à la ratifi-

(1) Dion Cassius, Liv. 38, ch. 10, &c. Plutarque, Vie de Cicéron. Cicéron, Discours *pro domo suâ, de provinciis consularibus, &c.*

cation de l'acte, & en qualité d'augure il aida Clodius en tout ce qui avoit rapport aux cérémonies religieuſes. Clodius, publioit ſur ces entrefaites, qu'il ne ſongeoit point au tribunat, mais qu'il ſollicitoit une ambaſſade auprès de Tigrane, roi d'Arménie. Cicéron fut ſi bien la dupe de ce menſonge, que dans une de ſes lettres à Atticus, il plaiſante ſur l'abſurdité de Clodius, qui veut deſcendre au rang des plébéiens, afin de ſe mettre en état de paroître à la cour de Tigrane; il s'égaie auſſi ſur ce que le même Clodius n'a pas été l'un des commiſſaires pour l'exécution de la loi agraire de Céſar. « Il eſt étrange, dit-il, que le » ſeul homme qu'on ait trouvé jadis » dans la maiſon de Céſar, ne ſe trouve » pas aujourd'hui ſur une liſte de vingt » de ſes amis (1) ».

Afin de mieux tromper Cicéron & ſes partiſans, Céſar affecta de croire que Clodius étoit ſon ennemi, & il eut ſoin de dire qu'il n'en étoit pas étonné, qu'il avoit jadis entrepris de déshonorer ſa maiſon; il fit ſemblant de con-

(1) Liv. 2 des Lettres de Cicéron à Atticus, épît. 7.

teſter la validité de l'adoption, & par conſéquent de trouver Clodius inhabile au tribunat. Pompée mit auſſi en uſage ce groſſier artifice. Dès que Cicéron fut inſtruit de cette prétendue oppoſition, il s'écria : « Ils emploient » contre nous les ſupercheries des » tyrans. Pompée m'a dit lui-même » qu'il avoit favoriſé le décret en ſa » qualité d'augure, & je le dépoſerai » quand on voudra (1) ».

J'ai raconté ce qui ſe paſſa de plus important durant le conſulat de Céſar; mais je ne dois pas oublier qu'il affermit auſſi ſes liaiſons avec Pompée en lui donnant ſa fille Julia pour épouſe. Elle avoit été promiſe, ſept ou huit mois auparavant, à Servilius Cæpio, & elle avoit procuré à ſon pere les ſervices de celui-ci contre Bibulus. Servilius montra d'abord du reſſentiment, & Pompée le calma bientôt en lui promettant ſa fille. Céſar épouſa la fille de Calpurnius-Piſon, qui fut deſtiné, avec Gabinius, l'une des créatures de Pompée, à remplacer Céſar & Bibulus : « Les provinces, les armées » & les royaumes, dit alors Caton,

Mariage de Pompée avec Julia.

Céſar épouſe Calpurnia.

(1) *Ibid.* épît. 10.

» deviennent le douaire des femmes, » & l'empire lui-même eſt le prix de » toutes ces proſtitutions (1) ».

Tandis que le parti des triumvirs employoit, ſans ſcrupule, le menſonge & l'artifice, il alloit à ſon but d'un autre côté, par des traits d'audace qu'on ne cachoit point au public. Les hiſtoriens rapportent des faits qui paroiſſent incompréhenſibles, lorſqu'on ne réfléchit pas aux mœurs de ce ſiecle corrompu. Vettius, citoyen qui jouiſſoit d'une ſorte de diſtinction, & que Cicéron avoit employé, durant ſon conſulat, à recueillir des indices ſur la conjuration de Catilina, fut reconnu pour l'auteur d'un complot, dont l'origine & les ſuites donnerent lieu à diverſes conjectures. Sachant que Curion, jeune homme d'une illuſtre famille, & ennemi déclaré de Céſar, étoit auſſi brouillé avec Pompée, il lui dit en confidence qu'il avoit réſolu d'aſſaſſiner ce dernier, & il le pria de l'aider. Curion avertit ſon pere, & le pere inſtruiſit Pompée, qui communiqua

Complot de Vettius.

(1) Plutarque, Vie de Caton.

l'affaire au ſénat. Vettius, mandé au ſénat, répondit d'abord qu'il n'avoit point parlé à Curion; mais il avoua enſuite que Curion, Lucullus, Brutus, Bibulus & quelques autres, décidés à ôter la vie à Pompée, l'avoient attiré dans leur conſpiration.

Céſar fut fortement ſoupçonné d'avoir dicté cette impoſture à Vettius, afin d'accuſer, d'un délit très-grave, quelques citoyens qu'il vouloit perdre. On aſſure qu'il conçut ſon plan d'une maniere adroite. Vettius devoit d'abord les engager dans une correſpondance criminelle; au moment où il les auroit menés aſſez loin pour qu'on pût les croire coupables, il devoit ſe mettre à la tête d'une troupe d'eſclaves armés de poignards & ſe laiſſer prendre: Céſar lui avoit recommandé de nier d'abord le complot, mais enſuite de mollir par dégrés & de révéler ſes prétendus complices. Si les choſes ſe paſſerent ainſi, cette abominable intrigue ne réuſſit point, parce que Curion inſtruiſit ſon pere avant qu'on eût amené les choſes au point où Céſar les vouloit, pour donner un air de probabilité à la conſpiration.

Au reſte un projet auſſi infâme pouvoit ſe découvrir, & il eſt difficile de ſe perſuader que Céſar ait compromis ſa réputation de cette maniere. Quoiqu'il en ſoit, il ſe hâta de profiter de ce qui avoit été fait, & il n'oublia rien pour que cette affaire nuisît à ſes ennemis. Après que Vettius eut été interrogé devant le ſénat, & envoyé en priſon pour être interrogé de nouveau, Céſar le conduiſit à l'aſſemblée du peuple, il le fit monter ſur la tribune aux harangues, & il lui ordonna de déclarer ce qu'il ſavoit ſur le complot d'aſſaſſinat. Le priſonnier répéta ce qu'il avoit dit aux ſénateurs; mais il ne fut pas d'accord avec lui-même ſur le nom des complices; il ne parla pas alors de Brutus. Cette réticence ne fit qu'augmenter les ſoupçons; on l'imputa encore à Céſar, & on la regarda comme une preuve des liaiſons qu'on lui ſuppoſoit avec ce jeune homme. Vettius fut renvoyé en priſon, & on commença ſon procès, d'après la loi contre les aſſaſſinats médités. L'inſtruction de la cauſe auroit vraiſemblablement dévoilé toute l'intrigue; elle n'eut pas lieu, car Vettius mourut ſubitement, & on crut qu'il avoit été

étranglé par ordre de Céſar (1).

Gabinius & Piſon furent nommés conſuls par le crédit de Pompée & de Céſar ; Clodius devint tribun du peuple de la même maniere. L'aſcendant qu'avoient obtenu les triumvirs étoit néanmoins très-déſagréable à la plupart des autres officiers de l'état, & même à quelques-uns des tribuns. L. Domitius Ahenobarbus & C. Memmius Gemellus ſe réunirent pour accuſer Céſar d'avoir agi, durant ſon conſulat, contre les loix civiles & contre les loix de la religion. Celui-ci affecta quelque tems de vouloir rendre compte de ſa conduite & la ſoumettre au jugement du peuple ; mais redoutant les délais & les embarras que lui cauſeroit cet examen, & n'en eſpérant aucun avantage, il fit valoir ſon privilege de proconſul deſtiné à un ſervice ; & ſans répondre à ce qu'on lui reprochoit, il ſortit de la ville, il continua ſes levées de troupes, & il aſſembla ſon armée dans les fauxbourgs de Rome.

Telle étoit la poſition des choſes,

LIVRE III. CHAP. V.

An de Rome 695.

Coſſ. L. Calpurnius Piſon Ceſonianus. A. Gabinius Nepos.

Aſcendant des triumvirs & accuſations formées contr'eux.

(1) Cicéron, Liv. 2 des Lettres à Atticus, épît. 24. Suétone, Vie de Céſar, ch. 20.

lorſqu'un des queſteurs, que Céſar avoit employé durant ſon conſulat, fut convaincu de malverſation (1). Les citoyens du parti oppoſé, comme s'ils avoient briſé tout à coup les chaînes qui les retenoient, dénoncerent à la juſtice tous ceux dont le proconſul s'étoit ſervi dans ſes opérations violentes. Caius Caton, qui étoit très-jeune, accuſa de brigue le conſul Gabinius. Le préteur, auquel reſſortiſſoient ces ſortes d'affaires, vendu à Pompée, étouffa l'accuſation. Caius Caton porta ſes plaintes au peuple, &, parce qu'il oſa dire que Pompée uſurpoit l'autorité d'un dictateur, il eut beaucoup de peine à mettre ſes jours en ſûreté (2).

Vatinius fut accuſé devant le préteur Memmius, qui reçut avec plaiſir l'accuſation ; mais la procédure fut arrêtée tout à coup par Clodius, qui intervint en qualité de tribun ; & les projets de ce factieux ne tarderent pas à occuper entiérement

(1) Suétone, Vie de Néron, ch. 2. Vie de Céſar, ch. 23.

(2) Cicéron, L. 1er des Lettres à Quintus, épît. 2.

l'attention du peuple & du ſénat.

Accuſation intentée à Cicéron.

Dès le moment où Clodius fut inſtallé tribun, il s'occupa des moyens de perdre Cicéron; & quoiqu'il parut être du parti populaire, il fut ſurtout guidé, dans cette perſécution, par des motifs de reſſentiment & d'animoſité perſonnels. Cicéron avoit dépoſé contre lui dans le procès dont j'ai parlé plus haut, & il l'avoit accablé, au ſénat, d'invectives & de railleries (1); il en parle toujours dans ſes écrits comme d'un homme efféminé, exceſſivement corrompu, & qui ne connoiſſoit ni la réſerve, ni la prudence: il ſemble néanmoins que Clodius montra de la ſuite & de l'adreſſe en cette occaſion. Il eſt clair qu'il agit alors de concert avec Pompée, Craſſus & Céſar; mais il eſt vraiſemblable qu'il ne reçut d'eux aucune inſtruction particuliere.

La faction populaire ſe plaignoit toujours de l'exécution illégale des complices de Catilina, & elle montroit des inquiétudes ſur les ſuites de cet exemple. Clodius diſoit hautement qu'il travailloit à les prévenir. Il com-

(1) Lettres de Cicéron à Atticus, L. 1.

mença par faire ſa cour aux différens partis, & aux différentes claſſes de citoyens, en propoſant des actes favorables aux uns & aux autres. Il afficha d'abord une motion, pour mettre la liberté & la vie du peuple à l'abri des violences de l'adminiſtration, & il y joignit bientôt des actes qui ordonnoient des largeſſes envers quelques particuliers. Il gagna les conſuls, en leur procurant des commiſſions lucratives à la fin de leur année d'exercice; il fit donner à Piſon la Macédoine, dans laquelle on comprit l'Achaie ; & à Gabinius la Syrie, à laquelle on ajouta une étendue conſidérable de terres, qui ſe trouvoient hors des bornes de cette province (1). Il s'attacha la claſſe indigente des citoyens, par un acte qui annulloit tout ce qu'ils devoient aux greniers publics pour du bled, & qui ordonnoit de leur en diſtribuer à l'avenir gratis (2) : en même-tems, par un autre acte, qui fut très-agréable à une multitude de Romains, il fit rétablir les communautés abolies neuf ans

(1) Plutarque, Vie de Cicéron.

(2) Pædianus, *in Piſoniana*. Dion Caſſius, L. 38. Cicéron, Diſcours *pro domo ſuâ*.

auparavant, à cauſe des troubles qu'elles avoient excité, & il en augmenta le nombre.

L'aſſemblée des communautés, dans une ville ſi portée aux factions & au tumulte, avoit cauſé de fréquens déſordres. Les ambitieux, qui vouloient gouverner l'état, s'efforçoient de mériter les bonnes graces du peuple, ils entretenoient avec des jeux, des comédies, des combats de gladiateurs & de bêtes farouches, ſon goût pour l'oiſiveté & le plaiſir; & à leur exemple, le chef de chaque communauté donnoit, dans une proportion moindre, des repas, des fêtes & des jeux; il ſe formoit ainſi des partiſans, afin de pouvoir, au beſoin, ſoutenir ſes prétentions par la force. Un petit marchand, au fond de ſa boutique, ſe croyoit alors un perſonnage auſſi important que Craſſus, Pompée & Céſar; & le rétabliſſement de ces corps enchanta le bas peuple. Clodius, dès leurs premieres aſſemblées, eut ſoin de diriger leur zele, d'une maniere analogue à ſes vues (1);

(1) Dion Caſſius, L. 38, ch. 13. Cicéron, Diſcours contre Piſon, ch. 4; & Aſconius, *ibid.*

il ſéduiſit même un nombre conſidérable de ſénateurs, en faiſant ſemblant de circonſcrire le pouvoir arbitraire que les cenſeurs exerçoient ſur le ſénat. Pluſieurs d'entr'eux avoient lieu de craindre l'animadverſion des cenſeurs; & l'acte qui défendit d'ôter qui que ce ſoit, à l'avenir, de la liſte du ſénat, ſans une procédure juridique, & ſans le concours de deux cenſeurs (1), leur cauſa beaucoup de ſatisfaction.

Clodius employoit toutes ſortes de manœuvres pour réunir les ſuffrages des différens partis, ſur des meſures deſtinées, en apparence, au maintien des libertés du peuple. Lorſqu'il crut que les eſprits étoient ſuffiſamment diſpoſés, il afficha ſa loi contre les exécutions arbitraires, & il lui donna un effet rétroactif, ſans doute afin que la conduite de Cicéron, à l'égard de Cethegus & de Lentulus, fût déclarée criminelle. Tandis qu'on l'examinoit, il ſongea à deux choſes qui pourroient lui nuire, & il chercha tout de ſuite

(1) On trouve un précis de ces actes dans le diſcours de Cicéron pour Sextius, ch. 15 juſqu'au ch. 26.

le

le moyen de les écarter : il avoit à craindre que les augures ne ſuſpendiſſent l'examen de l'affaire, en annonçant des préſages ſiniſtres, & il redoutoit l'oppoſition de Caton, qui ne manqueroit pas d'enviſager comme la cauſe des ſénateurs & de la république, celle d'un conſul qui avoit ſauvé la nation, en exécutant le décret du ſénat. A force d'intrigues, il obtint un édit, qui défendoit d'obſerver les cieux, au moment où le peuple délibéroit ſur une affaire publique, & il réſolut d'éloigner Caton de Rome pour quelque tems.

Quoique Caton n'eût eu ſous le conſulat précédent, d'autres armes que ſa réputation d'intégrité, & qu'il n'eût pu arrêter les progrès d'une faction dangereuſe, qui affectoit des meſures populaires, cependant, par ſon intrépidité & ſon oppoſition continuelle, il avoit démaſqué les triumvirs, il avoit dévoilé des ſecrets, que Pompée, ſur-tout, vouloit tenir cachés, & montré qu'ils faiſoient réuſſir leurs projets par la corruption & la force, & non, comme ils le diſoient, par le libre ſuffrage de leurs concitoyens. Clodius ſentit que Caton ſe

conduiroit de la même maniere, & ſauveroit peut-être Cicéron, & il imagina de le charger d'une commiſſion hors de l'Italie. Clodius, outragé perſonnellement par Ptolomée, roi de Chypre, qui refuſa de le racheter, lorſqu'il fut pris par les pirates, ſur la côte d'Aſie, près de cette iſle, réſolut de ſolliciter un acte, qui confiſqueroit le royaume & les tréſors de ce prince; de faire de Caton l'inſtrument de ſes vengeances, & de ſe débarraſſer par-là d'un citoyen vertueux (1).

Il alla voir Caton, & il eut l'effronterie de lui témoigner beaucoup de vénération; il lui dit que pluſieurs perſonnes demandoient qu'on les chargeât du ſoin de réduire la Chypre en province romaine; mais que ſa probité incorruptible, & ſon amour ardent pour la proſpérité de Rome, méritoient la préférence, & qu'il avoit deſſein de le propoſer au peuple. « Je démêle vos intrigues artificieuſes, répondit Caton; ce ne » ſont pas des honneurs, mais un » affront, que vous voulez me pro-

(1) Cicéron, Diſcours pour Sextius.

» curer. » « Vous vous trompez, ré- » pliqua Clodius ; ſi vous refuſez » d'aller en Chypre, on vous y con- » traindra. » Dès le jour même, il harangua le peuple, & Caton fut nommé. De peur que les affaires de Chypre ne le tinſſent pas éloigné aſſez long-tems, on lui ordonna en outre de ſe rendre à Byzance, & d'y appaiſer des troubles.

Céſar & Pompée voulurent enlever un ami puiſſant aux préteurs Memmius & Domitius, qui ſollicitoient toujours l'abolition des actes du premier, & ils contribuerent à cette eſpece d'exil.

L'orage alloit éclater ſur le magiſtrat qui avoit étouffé la conſpiration de Catilina, & tout le monde appercevoit les deſſeins de Clodius. Caton, voyant Céſar maître des portes, & à la tête d'une armée prête à entrer dans la ville par force, au premier tumulte, & à s'emparer du gouvernement, ſous prétexte de rétablir le bon ordre ; convaincu que les patriotes ſuccomberoient, malgré la juſtice de leur cauſe, conjura Cicéron, avant de partir de Rome, de ne pas expoſer la république à de ſi grands malheurs, mais de céder

aux circonſtances, & de s'éloigner (1).

Cicéron, néanmoins, fut aſſez longtems indécis. Après s'être aſſuré de la protection de L. Ninius Quadratus, l'un des tribuns, il eſſaya d'abord de traverſer les deſſeins de ſon ennemi, & de s'oppoſer, d'une maniere formelle, à toutes ſes motions. Trompé enſuite par Clodius, qui l'aſſura que l'acte contiendroit ſeulement des choſes générales, & ne le regarderoit point en particulier, on le détermina à ne pas mettre la diviſion dans le college des tribuns, & à ne pas compromettre ſes amis, en les excitant contre une loi deſtinée ſeulement à ſouſtraire le peuple à des violences deſpotiques (2).

Dès que Clodius eut remporté cet avantage, il ne fit plus un ſecret de ſes deſſeins contre Cicéron, & il ſe vanta de l'appui de Céſar & de Pompée. Ceux-ci, qui paroiſſoient amis de Cicéron, convenoient de leurs liaiſons avec Clodius (3); mais, pour ſe juſtifier, ils diſoient ſecrettement, que le

(1) Plutarque, Vie de Caton.
(2) Dion Caſſius, Liv. 38, ch. 14.
(3) Cicéron, Diſcours *poſt reditum in ſenatum.*

préteur ſollicitant l'abolition des actes publiés par eux l'année d'auparavant, ils étoient réduits à ménager un tribun ſi fougueux (1). Pompée, outre cette apologie générale, promit à Cicéron, de la maniere la plus forte, de le défendre à l'avenir. « Clodius, lui dit-il, » me donnera la mort, avant de vous » faire du mal. » On ne peut croire que Pompée ſongeât dès-lors à le trahir; car il eſt bien aſſez vil de n'avoir pas tenu ſa parole. Au moment où ſon ami outragé eut le plus grand beſoin de ſes ſecours, il prétexta des affaires, & il ſe retira à la campagne. Lentulus, Lucullus, & pluſieurs autres ſénateurs reſpectables, allerent le trouver à ſa maiſon, près d'Albe; ils le ſupplierent de ne pas abandonner un ami qui, par ſon éloquence & ſes éloges, lui avoit procuré tant d'honneurs; il leur répondit qu'étant un ſimple citoyen, il ne pouvoit lutter contre un tribun furieux, qui ſe trouvoit à la tête d'un peuple armé; & il leur conſeilla froidement de réclamer la protection

(1) Cicéron, Diſcours pour Sextius, ch. 17 & 18.

des officiers ordinaires de l'état (1).

Sur ces entrefaites, le conſul Gabinius, qui n'agiſſoit que ſous la direction de Pompée, favoriſa les perſécuteurs de Cicéron, & réprima toutes les tentatives qu'on voulut eſſayer en faveur de celui-ci. Lorſque l'ordre équeſtre & une foule de citoyens les plus reſpectables de tous les cantons de l'Italie parurent dans les rues de Rome, en habit de deuil, & préſenterent au ſénat un mémoire apologétique de la conduite de Cicéron; lorſque les ſénateurs eux-mêmes propoſerent de prendre le deuil & de prier le peuple de ne pas écouter Clodius, Gabinius quitta tout-à-coup ſon ſiege, & rompit l'aſſemblée; il ſe rendit ſur le champ aux comices; il y tint, à mots couverts, des propos injurieux pour le ſénat; il y traita de déſordonnées & de ſéditieuſes les aſſemblées de l'ordre équeſtre; il dit que les chevaliers ne devoient pas rappeller le ſouvenir du rôle qu'ils avoient joué lors des violences qui ſe trouvoient dénoncées au tribunal de la nation, & qui vraiſem-

(1) Cicéron, Diſcours contre Piſon.

blablement alloient être punies par le peuple.

Les choſes en étoient à ce point, quand Cicéron ſe rendit à la maiſon de campagne de Pompée; mais au moment où il entroit d'un côté, ſon perfide ami ſortoit de l'autre (1). Ne doutant plus de la trahiſon de l'homme ſur lequel il avoit toujours compté, la diverſité des conſeils qu'il reçut, & des projets qu'il forma, lui cauſa une extrême agitation. Céſar lui propoſa de le créer ſon lieutenant dans la province de Gaule; il l'exhorta à ſe revêtir de ce caractere public, afin d'échapper aux perſécutions dont on l'accabloit en Italie. Il avoit excité lui-même ces perſécutions; & Cicéron crut qu'une pareille propoſition annonçoit le deſſein de l'inſulter & de le trahir, ou du moins de le mettre ſous ſa dépendance. Se voyant appuyé d'un corps nombreux de citoyens, ſur-tout de chevaliers, qui avoient pris les armes en ſa faveur, il ſongeoit quelquefois à employer la force. D'autrefois il tomboit dans le déſeſpoir, &, ainſi que le prouvent ſes lettres, il vouloit ſe

(1) Plutarque, Vie de Cicéron.

tuer; les prieres & les ſoins de ſes amis

l'empêcherent d'exécuter ce projet.

Clodius aſſembla les comices, pour y faire paſſer l'acte qu'il avoit rédigé contre les exécutions arbitraires; il convoqua le peuple dans les fauxbourgs, afin que Céſar, qui, à cauſe de ſon commandement militaire, devoit ſe tenir hors de Rome, pût y aſſiſter. Ceſar ſe conduiſit en cette occaſion, avec ſon adreſſe ordinaire; appellé le premier pour donner ſa voix, il affecta de la modération; il fit ſemblant de ne vouloir pas traiter avec rigueur ceux que la loi pouvoit regarder; il renvoya l'aſſemblée, à ce qu'il avoit déclaré autrefois; il dit que chacun connoiſſoit ſon opinion au ſujet des exécutions arbitraires, que l'acte préviendroit à l'avenir de ſemblables abus, & qu'il l'approuvoit, mais que ſi on lui donnoit un effet rétroactif, ce ſeroit contre ſon avis.

Il eut ſoin de ne rien dire de contraire à ce qu'il avoit fait, & aux maximes qu'il avoit établies jadis; mais il conſeilla, ou du moins il permit aux hommes de ſon parti d'aider Clodius dans tous ſes deſſeins, & il vouloit ou perdre Cicéron, ou le réduire

à se mettre sous sa sauve-garde, aux conditions qu'il lui dicteroit.

Lorsque les comices eurent approuvé la loi générale, les ennemis de Cicéron imaginerent qu'il seroit peut-être difficile de l'appliquer à ce proconsul; mais entraîné par sa douleur, Cicéron n'attendit pas l'accusation; il parut en habit de deuil au milieu des rues, & il implora la pitié des citoyens, avec un air de soumission & de foiblesse, qui n'encourageoit aucun des partis à embrasser sa cause. Il fut rencontré souvent dans cet état, & insulté par Clodius, qui se montroit en public, suivi d'une escorte de gens de la populace armés; il résolut enfin de s'éloigner de Rome. Accompagné de plusieurs de ses amis, il partit le premier avril, au milieu de la nuit; il prit la route de la Lucanie; il songeoit à se retirer en Sicile, où le souvenir de son administration, en qualité de questeur, & les services continuels qu'il avoit rendus à cette province, devoient lui procurer un accueil favorable (1). Clodius venoit d'obtenir un décret,

Cicéron s'exile de lui-même.

Décret prononcé contre Cicéron.

(1) Les discours contre Verrès attestent les services qu'il avoit rendus à la Sicile.

qui, ſelon le langage du tems, interdiſoit à Cicéron le feu & l'eau, qui, en outre, défendoit à tout le monde, ſous des peines très-graves, de lui donner un aſyle, à cinq cens milles de l'Italie; & Virgilius, préteur de Sicile, ne voûlut pas le recevoir, quoiqu'il fût ſon ami. Cicéron ſe rendit alors à Brindes; il paſſa en Macédoine, & il projettoit de fixer ſa réſidence à Athenes: craignant que cette ville ne fût pas auſſi éloignée que l'ordonnoit l'acte de ſon banniſſement, il réſolut de continuer ſon voyage juſqu'à Cyzique, & il s'arrêta à Theſſalonique, qui ſe trouvoit ſur ſa route; il y reçut des lettres qui l'inſtruiſirent de quelques changemens en ſa faveur; il conçut l'eſpoir d'être bientôt rappellé, & il ſe décida à y attendre l'abolition de ce qui venoit de ſe paſſer contre lui.

Cicéron nous a tranſmis tous les détails de ſa foibleſſe, & il ne faut peut-être pas imaginer qu'un autre Romain eût montré plus de courage. Il étoit d'une extrême franchiſe avec ſes amis, & il ne leur cachoit abſolument rien; il leur écrivoit toutes ces idées qui échappent en converſation, & qui ne durent qu'un inſtant. Lorſ-

qu'il avoit un mouvement de vanité ou de pusillanimité, il l'exprimoit sans aucune réserve. Comme il étoit d'un caractere impatient, & disposé à la plainte, il s'y livra durant son exil, moins peut-être par foiblesse, qu'afin d'exciter ses amis à redoubler d'efforts pour le faire rappeller. Il sentoit tout le mérite du courage; il l'a prouvé par ses écrits, & par plusieurs de ses actions, & il cherchoit peut-être à tenir ses amis éveillés sur les outrages & les injustices qu'il essuyoit. Si l'on n'admet pas cette supposition, ses plaintes ressemblent aux lamentations d'un enfant, ou à des tirades de tragédies composées pour arracher des larmes, & on n'y retrouve plus le langage d'un homme vertueux, qui conserve une noble intrépidité au milieu des persécutions de ses ennemis. « Je desire, » écrit-il à Atticus, voir le jour, où » je croirai devoir vous remercier de » ce que vous ne m'avez pas permis » de me tuer moi-même; car à pré- » sent, je regrette beaucoup de m'être » rendu à vos instances (1). »

Il répondit ainsi, dans une autre

(1) Livre 3 des Lettres d'Atticus, épit. 3.

lettre à Atticus, qui lui reprochoit ſa foibleſſe : « Le poids & la nature des » maux qui accompagnent ma diſ- » grace, ne m'excuſent-ils pas ? vit-on » jamais en effet perſonne, pour une ſi » bonne cauſe, tomber d'un ſi haut » rang, malgré les reſſources & l'appui » que je devois trouver dans mes ta- » lens, dans mon expérience, dans » mon crédit, & dans l'amitié de tous » les gens de bien ? puis-je oublier ce » que j'ai été, & ne pas ſentir ce que » je ſuis ? de quelle gloire, de quels » honneurs je ſuis privé ? de quels » biens, de quels enfans, de quel » frere ? d'un frere que j'aime, & que » j'ai toujours aimé plus que moi- » même, & dont il a fallu néanmoins, » par un nouveau genre de ſupplices, » éviter l'entrevue, de peur d'aug- » menter mon affliction en voyant la » ſienne, & ſur-tout de peur de me » montrer à lui dans un état ſi déplo- » rable & ſi différent de celui où il » m'avoit laiſſé. J'ajouterois beaucoup » d'autres particularités auſſi acca- » blantes ; mais je ne puis retenir mes » larmes (1) ».

(1) *Ibid.* Liv. [illegible]épît. 10. Traduction de l'abbé Mongault.

En lisant toutes les lettres qu'il écrivit durant son exil, on voit à quel point les reproches injustes qu'il avoit essuyés, la perfidie de ceux sur lesquels il avoit compté, & les dangers dans lesquels il avoit laissé sa famille, l'affectoient; le sentiment de son intégrité, & même sa vanité, l'abandonnerent; & son génie ardent, qui n'exerçoit plus son activité au sénat, sur la tribune aux harangues, ou dans les tribunaux, qui ne s'adonnoit plus à ces études littéraires, qui charmerent ensuite sa solitude, lorsque Rome fut dans l'esclavage (1), se replioit sur lui-même, & lui exagéroit les miseres de sa position. D'après sa conduite à cette époque de sa vie, ainsi que dans plusieurs autres circonstances, il paroît qu'il aimoit les actions vertueuses, mais que son cœur, dans ses mouvemens les plus estimables, songeoit aux éloges qu'ils méritent, & que son esprit ne pouvoit se déterminer à la vertu, sans cet appareil étranger. Dès le moment où l'on substitua les outrages & les mépris aux louanges qu'on avoit données à son consulat, il semble

(1) Voyez les Tusculanes.

avoir perdu le ſentiment du bien & du mal qu'il avoit fait; & pendant ſon ſéjour à Theſſalonique, il s'eſtimoit ou ſe mépriſoit, ſelon qu'il croyoit être eſtimé ou mépriſé à Rome (1).

(1) Voyez le troiſieme Livre des Lettres de Cicéron à Atticus.

CHAPITRE VI.

César prend possession de sa province. Migration des Helvétiens. Leur défaite. Guerre contre Arioviste. César va passer l'hiver en Italie. Concours de citoyens qui se rendent auprès de lui. On propose de rappeller Cicéron. Désordres qui suivent cette motion. Délibérations de Pompée & de César. On augmente l'armée de la Gaule. Seconde campagne de César. Opérations sur l'Aisne, sur la Meuse & la Sambre. Bataille livrée aux Nerviens. Les amis de Cicéron viennent à bout de le faire rappeller. Pompée obtient une commission presqu'aussi importante que celle de César. Disputes touchant les maisons de Cicéron. Tumultes multipliés qu'excite Clodius. Milon est accusé. Son procès.

TANDIS qu'on discutoit la loi qui produisit l'exil de Cicéron, César, quoiqu'il se fût rendu inhabile à se mêler des affaires civiles, en développant un caractere militaire, quoiqu'il fût hors de la ville, & qu'il en-

rôlât ſes légions, ſe tenoit dans les fauxbourgs de Rome, pour obſerver l'iſſue des projets de Clodius, & diriger la conduite de ſes partiſans. Il mettoit trop d'intérêt à cette affaire, pour en laiſſer le ſoin à Pompée, dont l'amitié précaire, pouvoit être d'une courte durée. Cicéron, par ſes talens, & par ſon caractere, devoit être fort utile ou fort dangereux aux partis qui ſe diſputoient l'autorité; & Céſar avoit réſolu de le perdre, s'il ne venoit pas à bout de le gagner. Il avoit eſſayé de le mettre ſous ſa dépendance, & de le mener à ſa ſuite dans la Gaule, ainſi qu'on l'a dit plus haut; lorſqu'il vit que ce projet ne réuſſiſſoit pas, il favoriſa ſecrettement les deſſeins de Clodius, & il intrigua ſi bien contre Cicéron, qu'il le fit exiler.

Obſervations ſur les Gaules.

J'ai déja obſervé que les provinces dont Céſar avoit obtenu le commandement, comprenoient de vaſtes territoires des deux côtés des Alpes. La Gaule Ciſalpine, limitrophe de l'Italie, s'étendoit juſqu'à Lucques, c'eſt-à-dire, à peu de diſtance de Piſe, à l'occident des Apennins, & juſqu'au Rubicon, non loin de Rimini, à l'orient de ces montagnes. Au-delà des

Alpes, on appelloit Gaule tranſalpine tous les pays qui ſe trouvent, de la Méditerranée, au Rhin & à la Meuſe. Une partie de cette contrée, bornée par le Rhône, les montagnes d'Auvergne, la Garonne & les Pyrénées, étoit déja réduite en province romaine; elle renfermoit, outre le Languedoc & le Dauphiné, les diſtricts qui ont conſervé le nom de Provence : ce mot annonce qu'ils furent conquis les premiers par la république.

Le reſte du pays étoit diviſé en trois diſtricts principaux, & appartenoit aux Aquitains, aux Celtes & aux Belges, peuples qui différoient par leur langage, leur gouvernement & leurs coutumes. Le premier de ces diſtricts s'étendoit des Pyrénées à la Garonne; le ſecond, de la Garonne à la Seine; & le troiſieme, de la Seine à la Meuſe & à l'Eſcaut.

Il y avoit dans chacun une multitude de cantons ſéparés & de peuplades indépendantes ; Céſar n'y en compte pas moins de quatre cens. Il nous apprend lui-même que la plus petite de ces peuplades étoit diviſée par des factions qui n'avoient pas les mêmes objets en vue, & qui étoient

oppoſées les unes aux autres. Le peuple en général ſe trouvoit aſſervi à deux claſſes d'hommes, dont l'état & le caractere peuvent rendre compte de ces diviſions & de ces animoſités. Les prêtres ou les druides qui conſervoient les rites & pratiquoient les cérémonies religieuſes en uſage alors, formoient la premiere claſſe; ces druides réclamant une ſorte de ſupériorité ſur leurs concitoyens, aſpiroient tous aux dignités de leur ordre, & il régnoit parmi eux un eſprit de jalouſie & des querelles continuelles.

L'autre claſſe, entiérement militaire, étoit compoſée d'hommes qui fondoient leur mérite ſur la multitude de ſoldats qu'ils pouvoient armer, & s'efforçoient à l'envi de l'emporter par le nombre & la force de leurs partiſans (1).

On aſſure que le pays, en général, étoit parſemé de villes; mais il paroît que les villes n'étoient autre choſe que des places de retraite ou des forts. Il abondoit en bled & en bétail. On

(1) Céſar, Guerre des Gaules, Liv. 6, ch. 10—20.

levoit des troupes & on tenoit des assemblées politiques à des époques fixes, ou lorsque les circonstances l'exigeoient ; mais on ne nous apprend nulle part comment vivoient ces peuples, ni jusqu'à quel point ils jouissoient des productions des arts méchaniques ou des arts du commerce.

Selon toutes les apparences ils étoient moins avancés que les peuples d'Italie sur ces divers points ; mais ils surpassoient probablement les Germains, qui avoient de la supériorité du côté de la valeur ; & lorsque César arriva parmi eux, ils ne pouvoient plus résister à la rapacité & à la férocité des habitans de la Germanie, ou à l'ambition, à la politique rafinée & aux arts des Romains.

Les factions, déja si nombreuses, que les querelles de familles, ou les querelles personnelles, pouvoient multiplier à l'infini, durent fournir à César l'occasion, qu'il cherchoit sans doute, de se distinguer en qualité de général, de s'enrichir lui & ses partisans, & de former des troupes endurcies à la fatigue du service & dévouées à ses intérêts. Il étoit

encore en Italie quand on l'inſtruiſit du projet des Helvétiens, qui ſongeoient à quitter leur pays, ſitué entre le Jura & les Alpes, & dans les vallées qui partagent ces montagnes, pour chercher une contrée moins rigoureuſe & s'établir ſur les plaines plus fertiles de la Gaule.

Ils avoient fait pour cela le dénombrement exact de chaque canton, & ils n'avoient pas trouvé moins de trois cens cinquante-huit mille perſonnes, dont quatre-vingt-douze mille étoient ſoldats ou en état de porter les armes. Pour mettre tant de monde en mouvement ils avoient beſoin d'une quantité conſidérable de proviſions, de chevaux & de voitures, & ils avoient deſtiné deux ans à ces préparatifs. Les deux années venoient de finir, & ils commencerent leurs migrations le 25 mars de la premiere année où Céſar gouverna la Gaule. Dès qu'il eut appris cette nouvelle il partit de l'Italie, & après des marches forcées, il arriva à Geneve, où il rompit le pont du Rhône, & où il prit toutes les autres meſures qui pouvoient empêcher les Helvétiens d'entrer dans ſa province.

Migration des Helvétiens.

Le Helvétiens, ſur ces entrefaites, lui envoyerent des ambaſſadeurs; ils demanderent qu'on leur permît de paſſer le Rhône, & ils promirent de ne commettre aucune hoſtilité en traverſant la province romaine. Céſar, afin de gagner du tems, dit en recevant leur meſſage, qu'il l'examineroit & qu'il feroit ſa réponſe vers le milieu d'avril; tandis qu'il les amuſoit de cette maniere, il raſſembloit la légion qui étoit diſperſée en différens endroits de la province, & il ordonnoit d'enrôler de nouveaux ſoldats avec toute la promptitude poſſible. Il fortifioit les bords du fleuve depuis le lac de Geneve juſqu'au défilé (1) où le Rhône ſe précipite entre le Jura, d'où il coule enſuite entre des précipices & des montagnes eſcarpées, & rend l'entrée de la Gaule de ce côté ou impraticable ou aiſée à défendre.

Lorſque ſes préparatifs furent achevés, il répondit aux Helvétiens, que Rome ne permettoit pas aux peuples étrangers de paſſer ſur ſon territoire; que s'ils oſoient entrer dans ſa province, il les en chaſſeroit de force.

(1) Le Fort-l'Ecluſe.

Les Helvétiens entreprirent alors ; mais trop tard, de paſſer le Rhône ; ils livrerent pluſieurs actions dans les endroits où le fleuve étoit guéable & dans ceux où il pouvoit recevoir des radeaux ou des barques, mais ils furent repouſſés dans toutes les attaques & réduits à marcher ſur leur droite, où les peuples de la Séquanie, leurs voiſins, leur accorderent le paſſage par le Jura dans la Gaule.

Céſar ſe conduit d'une maniere abſolue dans ſa province.

Céſar, qui vraiſemblablement craignoit moins pour la ſûreté de ſa province, qu'il ne deſiroit y établir la guerre, réſolut d'obſerver la migration des Helvétiens, & de profiter de l'occaſion qu'ils lui offroient, d'accoutumer ſes troupes aux combats. Il repaſſa donc les Alpes, &, ſans égard pour les termes de ſa commiſſion, qui reſtreignoient ſon établiſſement militaire à trois légions, il ordonna de nouvelles levées, & avec les forces qu'il raſſembla près d'Aquileia, il retourna dans la Gaule Tranſalpine. Il eut à combattre dans cette marche les habitans des montagnes, qui voulurent l'arrêter ; mais il venoit de traverſer le pays des Allobroges & de paſſer le Rhône au-deſſus du point où

il se réunit à la Saône (1), quand on l'informa que les Helvétiens ayant passé le Jura & le territoire des habitans de la Séquanie, étoient arrivés sur la Saône; que jusqu'alors ils n'avoient commis aucune hostilité, selon leurs conventions avec les naturels du pays, mais qu'ils menaçoient de porter le fer & la flamme parmi les nations qui habitoient au-delà de cette riviere.

Les peuples qui habitoient entre la Saône & la Loire, réclamerent sa protection, & il se hâta de voler à leur secours; informé ensuite que trois des quatre divisions des Helvétiens (2) avoient déja passé la Saône, que la quatrieme division se trouvoit plus près de lui sur les bords de la riviere, il se mit en marche pendant la nuit, à la tête de trois légions; il surprit cette arriere-garde; & après avoir égorgé la plupart des hommes ou des femmes dont elle étoit composée, il obligea le reste de se réfugier dans les bois d'alentour.

Défaite des Helvétiens.

(1) On l'appelloit l'*Arar*.

(2) On ne comptoit alors que quatre cantons parmi les Helvétiens ou les Suisses, & ils étoient partis de leur pays en quatre divisions.

Dès que le grand corps de ſon armée fut arrivé ſur la Saône, il conſtruiſit un pont & il traverſa cette riviere. Les Helvétiens, découragés par la bataille qu'ils venoient de perdre, & effrayés de la rapidité des mouvemens de Céſar, qui avoit exécuté en vingt-quatre heures le paſſage d'une riviere où ils avoient été arrêtés plus de dix-neuf jours, lui envoyerent une députation. Ils lui manderent que s'il vouloit les recevoir comme ſes alliés, ils s'établiroient où il lui plairoit; ils ajouterent « que Rome avoit éprouvé » jadis la valeur des Suiſſes; qu'elle » ne devoit point s'énorgueillir de » l'avantage remporté par ſurpriſe ſur » un de leurs cantons; qu'ils avoient » appris de leurs ancêtres à mépriſer » l'artifice & la ruſe, & à ne compter » que ſur leur bravoure; qu'ils ne » deſiroient pas inonder de ſang romain » les lieux où ils ſe trouvoient, ni les » rendre célebres par la défaite de » l'armée de Céſar ».

Céſar répondit « qu'il n'avoit point » oublié ce qu'ils lui rappelloient; » qu'il ſe ſouvenoit des hoſtilités com- » miſes autrefois par les Suiſſes contre » les Romains; qu'ils venoient de les recommencer,

» recommencer, & qu'il ſauroit les
» punir; qu'il vouloit bien cependant
» leur accorder la paix, s'ils promet-
» toient d'obéir aux ordres qu'il leur
» dicteroit, de réparer les torts qu'ils
» avoient faits aux Allobroges (1)
» & aux Eduens (2), & lui livrer des
» ôtages ».

Les députés repliquerent qu'ils avoient coutume de recevoir des ôtages & non pas d'en donner; & le lendemain les deux armées décamperent, les Helvétiens pour chercher des terres fertiles, où ils puſſent s'établir ſans obſtacles, & Céſar pour obſerver leurs mouvemens & les contenir, s'ils ſongeoient à ravager les domaines des alliés de Rome. Elles marcherent quinze jours ſur la même route, l'arriere-garde de l'une n'étant qu'à cinq ou ſix milles de l'avant-garde de l'autre.

Suite de la guerre contre les Helvétiens.

La cavalerie romaine ayant voulu ferrer l'ennemi de trop près, fut réduite à combattre ſur un terrein déſavantageux, & elle eſſuya quelque

(1) Les Allobroges habitoient le territoire de Geneve & une partie de la Savoie.

(2) Les Eduens occupoient le pays qui ſe trouve entre la Saône & la Loire.

perte. Céſar, obligé de ſuivre le cours de la Saône, d'où il recevoit ſes proviſions, alloit perdre l'ennemi de vue, lorſqu'il apprit que les Helvétiens, poſtés au pied d'une colline à environ huit milles de ſon avant-garde, ſembloient décidés à le recevoir dans cette poſition, s'il oſoit les attaquer. Après avoir fait reconnoître le terrein & appris que la hauteur qui ſe trouvoit ſur leurs derrieres étoit acceſſible & mal défendue, il détacha Labienus avec deux légions, pendant la nuit; il lui ordonna de s'emparer de cette éminence, de la deſcendre enſuite & de fondre ſur les derrieres de l'ennemi, tandis qu'il chargeroit lui-même en front. Labienus ſe rendit en effet maître de la hauteur; Céſar s'avança pour détourner l'attention des Helvétiens & les attaquer en face, ſelon le plan concerté. Un officier de ſa cavalerie vint lui dire que les ennemis ſe montroient encore ſur la hauteur, & que vraiſemblablement Labienus n'avoit pu exécuter ſa commiſſion. Céſar, d'après cette fauſſe nouvelle, s'arrêta, & les Helvétiens eurent le tems de décamper & de ſe retirer ſans perdre un ſeul homme. Dès qu'il fut inſtruit de la

vérité, il ſe remit en marche, & le ſoir il campa à trois milles des Helvétiens. Ayant été forcé le lendemain de changer de route, afin de recevoir un convoi de bled, les ennemis crurent qu'il ſe retiroit, & ils le pourſuivirent à leur tour. Il ſe poſta ſur une hauteur afin de les attendre; il plaça les nouvelles levées & les bagages dans la partie la plus haute, & l'élite de ſes troupes au pied & ſur la croupe de la colline. Les Helvétiens s'avancerent avec intrépidité; le combat fut opiniâtre & dura depuis une heure après midi juſqu'à la nuit; Céſar en maſſacra environ deux cens mille. Les autres, qui n'excédoient pas cent trente mille, réduits au déſeſpoir & manquant de ſubſiſtance, ſe rendirent à diſcrétion. Il leur ordonna de retourner dans leur pays, & il chargea les Allobroges de leur fournir des vivres juſqu'à ce que les vaincus puſſent s'en procurer eux-mêmes. Les Boiens cependant, qui faiſoient partie de l'armée helvétienne, furent accueillis par les Eduens, qui pour augmenter leur population, donnerent à ces étrangers une partie de leurs terres (1).

LIVRE III. CHAP. VI.

Bataille ſanglante gagnée par Céſar.

(1) Céſar, Guerre des Gaules, Liv. 1, ch. 28 & 29.

Lorſque Céſar obtint ce ſuccès éclatant, l'été ſe trouvoit peu avancé, & il eut bientôt une autre occaſion d'employer ſes troupes. Les peuples qui habitoient les bords de la Saône & de la Loire, délivrés de l'inquiétude que l'apparition des Helvétiens leur avoit cauſée, envoyerent des députés au général romain pour le féliciter ſur ſa victoire & lui demander la permiſſion d'aſſembler les états de toute la Gaule.

Guerre contre Arioviſte.

On reconnut bientôt que cette aſſemblée avoit pour but de demander du ſecours aux Romains contre la tyrannie d'Arioviſte, roi des Germains, qui ayant été appellé comme auxiliaire par quelques-uns des peuples Gaulois, avoit décidé la victoire en faveur de ſes alliés. Ce prince s'étoit emparé d'un tiers des terres de la Séquanie (1), qu'il avoit diſtribué à ſes compatriotes, & il gouvernoit toute la contrée en ſouverain abſolu. Les états repréſenterent à Céſar que les forces d'Arioviſte augmentoient chaque jour par la jonction de quelque nouvelle peuplade de Germains ; qu'il étoit arrivé d'abord avec quinze mille

(1) La Franche-Comté.

hommes, & qu'il en avoit alors cent vingt mille ; que ſi l'on n'y prenoit garde, bientôt, tous les peuples de la Germanie paſſeroient le Rhin, inonderoient la Gaule & en chaſſeroient les habitans ; qu'Arioviſte ne ceſſoit de multiplier ſes prétentions, & que ſes poſſeſſions s'étendoient déja des bords du Rhin à ceux de la Saône ; qu'il exigeoit des contributions avec un deſpotiſme inſupportable ; qu'il demandoit en ôtage les enfans des meilleures maiſons, & qu'il les traitoit d'une maniere barbare ſi l'on contrarioit ſes caprices.

Les Gaulois qui s'étoient attiré ce malheur en ſe fiant à la protection d'un prince barbare, ſollicitoient alors les ſecours d'une autre puiſſance, dont les prétentions ne devoient pas être moins funeſtes pour leur liberté. Sachant bien à quels dangers ils expoſeroient leurs ôtages, s'ils ſe plaignoient des Germains d'une maniere publique, ils s'adreſſerent en ſecret à Céſar, qui étoit fort diſpoſé à ſe mêler de leurs querelles, & qui ne cherchoit qu'à livrer des batailles, afin de gagner des victoires. Il expédia tout de ſuite un meſſager à Arioviſte, & il lui demanda une conférence ſur des affaires qui

avoient rapport aux intérêts généraux de la Gaule. Le fier monarque répondit avec dédain, « que ſa réſidence » étoit connue, & que ſi le général » romain vouloit l'entretenir, il pou» voit venir le trouver; qu'il n'expo» ſeroit point ſa perſonne dans les quar» tiers de Céſar ſans avoir une armée » à ſa ſuite, & qu'il ne prendroit pas » la peine d'en aſſembler une pour ſe » procurer cette entrevue ».

Céſar expédia un ſecond député, qui demanda d'une maniere expreſſe le renvoi des ôtages des Eduens; il avertit Arioviſte de ne point commettre d'hoſtilité contre cette péuplade, ni contre aucun des alliés de Rome; il ajouta qu'il ne permettroit plus aux habitans de la Germanie de paſſer le Rhin.

Arioviſte répliqua qu'il avoit conquis les domaines dont il ſe trouvoit en poſſeſſion dans la Gaule; qu'il ne connoiſſoit point de puiſſance qui eût le droit de lui donner des avis; qu'il ſavoit ſe défendre lorſqu'on l'attaquoit; que Céſar lui-même pouvoit, s'il le jugeoit convenable, mettre à l'épreuve la valeur des Germains; qu'ils étoient prêts à le recevoir; que depuis quatorze ans ils n'avoient pas couché ſous un toît.

César, pour montrer qu'il acceptoit un défi au moment où on le lui proposoit, & pour se conformer à cette maxime, qu'il observa souvent avec succès : « mes coups doivent devancer » mes menaces, & gagner mes ennemis » de vîtesse, » se hâta d'attaquer les Germains, avant même qu'ils crussent ses préparatifs commencés. Sans communiquer son dessein à aucun de ses officiers, il repassa la Saône, & en suivant le cours du Doux, il arriva à *Vesontio*, (aujourd'hui Besançon,) place forte, où Arioviste vouloit établir ses quartiers & ses magasins.

C'est-là que ses troupes devinerent, pour la premiere fois, son projet de faire la guerre aux Germains. Les légions ayant appris des auxiliaires gaulois, que ces ennemis étoient d'une haute taille, qu'ils avoient une valeur féroce & un regard terrible, se livrerent à la frayeur. La plupart des citoyens de distinction qui étoient venu servir sous les drapeaux de César, dans l'espérance de se distinguer & de partager l'honneur de ses victoires, lui demanderent alors, sous différens prétextes, la permission de se retirer. Une sorte d'épouvante se répandit dans

l'armée entiere ; les officiers & les ſoldats parloient de ne point obéir à leur général, s'il ſe décidoit à une guerre ſi déraiſonnable & ſi dangereuſe.

Céſar eut beſoin alors de ce courage intrépide & de cette éloquence perſuaſive qu'il avoit déployés en beaucoup d'autres occaſions ; il aſſembla tous les officiers de ſon armée ; il ſe plaignit de ce qu'ils cherchoient à pénétrer ſes deſſeins ou cenſurer ſes actions. Il leur dit que la querelle de Rome avec Arioviſte pouvoit ſe terminer à l'amiable ; que ce prince avoit recherché avec empreſſement l'amitié de la république, & qu'il n'y avoit pas lieu de croire qu'il voulût y renoncer ſans raiſon. « Après tout, ajouta-t-il, » qu'avez-vous à craindre ? Tremblez-» vous devant quelques miſérables, » reſtes des Cimbres & des Teutons » vaincus par Marius ? Les Suiſſes, que » vous avez ſubjugués, n'ont-ils pas » battu pluſieurs fois les Germains ? » Quelques-uns d'entre vous, à ce que » j'apprends, pour cacher leur frayeur, » ſous une apparence de ſageſſe, par-» lent de la difficulté des routes que » nous aurons à faire ; ils diſent que

» nous manquerons de vivres; vous
» voulez donc m'apprendre ce que je
» me dois à moi-même & m'avertir
» qu'une armée a beſoin de munitions;
» & moi je veux bien vous inſtruire
» que nos alliés nous fourniront des
» vivres au-delà de ce qui nous ſera
» néceſſaire, que d'ailleurs on va faire
» la récolte dans les pays où nous
» paſſerons. Quant aux chemins, vous
» verrez bientôt s'ils ſont ſi difficiles.
» A l'égard de la menace de n'être pas
» obéi ſi je commande de marcher, je
» ne m'en inquiéte point. Les géné-
» raux éprouvent ce déſagrément,
» lorſqu'ils ont donné des preuves
» d'ineptie ou de cupidité, & le tems
» découvrira ſi j'ai perdu l'eſtime &
» la confiance de mes troupes. J'avois
» projetté de faire un plus long ſéjour
» dans cette place; mais je veux que
» vous ayez tout de ſuite une occaſion
» de montrer ſi la crainte l'emporte
» parmi vous ſur le devoir. Je partirai
» demain avant le jour, & ſi vous ne
» me ſuivez pas, je continuerai ma
» route avec la dixieme légion ».

Ce diſcours produiſit un change-
ment abſolu dans l'ame des ſoldats. La
dixieme légion fit remercier Céſar de

la bonne opinion qu'il avoit d'elle, & elle l'aſſura qu'elle le ſuivroit par-tout. Les autres ſuivirent ſon exemple ; elles s'empreſſerent de réparer leurs fautes, & elles promirent de ne jamais l'abandonner. Il partit le lendemain avant le jour comme il l'avoit dit ; il fit un détour de douze ou treize lieues, afin de mener ſon armée par un pays découvert. Divitiacus, natif de la Gaule, lui ſervoit de guide ; & le ſeptieme jour de ſa marche, il ſe trouva à vingt-quatre milles de l'ennemi.

Arioviſte, effrayé de la rapidité de ces marches, crut devoir à ſon tour demander une conférence à Céſar ; il deſiroit que l'entrevue ſe fît à cheval, & qu'ils n'euſſent l'un & l'autre que de la cavalerie pour eſcorte. Céſar avoit peu de cavalerie, & elle étoit ſur-tout compoſée de gaulois ; mais pour ne pas refuſer la propoſition, il monta ſa dixieme légion ſur les chevaux des gaulois, & il ſe rendit avec elle au lieu déſigné pour la conférence.

Elle eut lieu ſur une hauteur placée au milieu d'une plaine ſpacieuſe, & également éloignée des deux camps. Les deux généraux s'approcherent,

n'ayant chacun que dix officiers à leur ſuite ; leur eſcorte ſe tint à environ deux cents pas.

Céſar rappella d'abord tout ce que le ſénat avoit fait en faveur d'Arioviſte : « ſouvenez-vous, ajouta-t-il, » que Rome vous a donné le titre de » roi, avec des préſens conſidérables ; » que les Eduens ſont les alliés du peu- » ple romain, qu'ils ont formé cette » alliance au milieu de la plus brillante » proſpérité, & lorſqu'ils tenoient le » premier rang dans les Gaules ; que » les Romains n'entendent pas que » leurs amis & leurs alliés perdent » rien par leur alliance ; qu'au con- » traire, ils veulent toujours la rendre » honorable & utile ». Il finit par lui déclarer de nouveau ce qu'il lui avoit déjà dit par ſes députés : il demanda formellement « qu'Arioviſte ne fît » point la guerre aux Eduens, ni à » aucun autre allié de Rome ; qu'il les » diſpensât du tribut qu'ils payoient, » & qu'il rendît leurs ôtages ; que s'il » ne pouvoit renvoyer chez elles les » peuplades de la Germanie, qui » avoient déjà paſſé le Rhin, il n'en » reçût pas au moins de nouvelles ».

Arioviſte répondit : « qu'il avoit

» paſſé le Rhin, parce que les Gaulois l'avoient appellé à leur ſecours, » qu'il leur avoit rendu des ſervices eſſentiels, & qu'il n'avoit rien exigé au-delà de la récompenſe qui lui » étoit due; qu'il n'avoit pas commencé la guerre, & que les Gaulois » avoient été les agreſſeurs; que les » impôts qu'il levoit étoient le fruit de » ſa victoire; que pour le dédommager » de ſes pertes, les vaincus s'étoient » eux-mêmes ſoumis à un tribut, & » lui avoient accordé volontairement » des ôtages ». Il ajouta enſuite: « ne » ſuis-je pas auſſi, de votre aveu, » l'allié des Romains? Cette alliance » qui, pour tout autre, eſt une ſauvegarde, & un titre d'honneur, ne » ſera-t-elle déſavantageuſe qu'à moi? » Afin de la conſerver, dois-je ſeul » renoncer aux avantages des traités, » & remettre les ſommes qui me ſont » dues? A ces conditions, j'aime » mieux être traité comme ennemi » que comme allié. Si les peuplades » de la Germanie paſſent le Rhin, » c'eſt pour défendre leur chef, & » non pour opprimer les Gaulois. » D'abord j'ai ſur les Gaulois les » mêmes droits que vous; je jouis

» de plus d'une poſſeſſion antérieure
» à la vôtre. Les terres où je ſuis éta- LIVRE III.
» bli m'appartiennent, comme à vous, CHAP. VI.
» celles que vous appellez votre pro-
» vince. Pourquoi les armées ro-
» maines viennent-elles m'attaquer ?
» Je ne trouble point vos domaines,
» & dois-je vous rendre compte de
» l'uſage que je fais des miens » ?

Il ajouta une réflexion qui montre qu'il étoit inſtruit des factions de Rome. « Je ſais, dit-il, que la répu-
» blique ne met point d'intérêt à cette
» querelle; que ſi je vous donne la
» mort, je ferai plaiſir à une multi-
» tude de vos compatriotes; mais je
» ne me mêlerai pas de vos diviſions
» inteſtines. Laiſſez-moi tranquille,
» portez la guerre où vous voudrez,
» & je ne prendrai part à aucune
» de vos affaires, qui me ſont étran-
» geres ».

Céſar parla une ſeconde fois des engagemens contractés par les Romains avec pluſieurs des nations qui réclamoient les ſecours de la république. « Si la conquête donne des titres,
» dit-il alors, nous ſommes les pre-
» miers conquérans. Il y a long-tems
» que nous avons ſubjugué les Ar-

» vernes (1) ; mais ce n'eſt pas notre » uſage de réduire en ſervitude les » peuples que nous avons vaincus, » & moins encore d'abandonner ceux » que nous protégions ». Tandis qu'il parloit encore, la cavalerie germaine s'étoit avancée ; elle commençoit même à lancer des traits, & il crut devoir terminer la conférence. Il ſe retira donc, & ordonna expreſſément à ſon eſcorte de ne pas répondre aux inſultes de l'ennemi.

Peu de jours après cette conférence, Arioviſte propoſa une autre entrevue, ou, ſi Céſar ne vouloit pas y conſentir, il demanda qu'on lui envoyât une perſonne de confiance, avec laquelle il pût traiter. Le proconſul ne voulut point s'y rendre en perſonne ; mais il y envoya deux de ſes repréſentans. Le roi germain, qui n'agiſſoit pas de bonne foi, & qui ne ſongeoit qu'à inſpirer une fauſſe ſécurité à ſon ennemi, parut offenſé de la qualité des perſonnages qu'on députoit près de lui ; il ordonna de les empriſonner, & le même jour il mit ſon armée en mouvement. Le deſſein du prince bar-

(1) Les habitans de l'Auvergne.

bare annonçoit un homme qui ſavoit imaginer & exécuter des opérations militaires. S'appercevant que Céſar tiroit ſes ſubſiſtances des pays ſitués ſur ſes derrieres, il paſſa à la vue de celle des Romains, & il alla occuper un poſte très-fort à environ onze milles de leur arriere-garde, & de cette maniere il intercepta les proviſions qu'ils recevoient. Le jour ſuivant, Céſar rangea ſes troupes en bataille, à la tête de ſon camp, & il fit la même choſe cinq jours de ſuite, afin de provoquer Arioviſte au combat; mais ſon projet n'ayant pas réuſſi, il fut obligé de diviſer ſon armée, & de la placer en différens poſtes, pour rétablir des communications avec les cantons ſitués ſur ſes derrieres. Il apprit que les ſoldats germains avoient vu, avec peine, qu'Arioviſte refuſoit le combat; qu'ils avoient été contenus par les prédictions de leurs femmes, qui leur annonçoient une défaite s'ils oſoient riſquer une bataille avant la nouvelle lune.

Les Germains, malgré la crainte que leur inſpiroit cette prédiction, s'efforcerent de déloger une des diviſions de Céſar; & n'ayant pas réuſſi

Défaite de l'armée d'Arioviſte.

dans cette entrepriſe, ils furent attaqués par les Romains, dans leur camp, & mis en déroute, après avoir perdu une quantité prodigieuſe de monde. Arioviſte, à la tête des ſoldats qui lui reſtoient, prit la fuite, & ne s'arrêta qu'au Rhin, éloigné d'environ cinquante milles du champ de bataille; il traverſa ce fleuve ſur une petite barque : une multitude de ſes gens, qui entreprirent de le ſuivre, ſe noyerent, & la plupart de ceux qui demeurerent ſur les bords furent égorgés par la cavalerie de Céſar.

C'eſt ainſi que Céſar termina ſa premiere campagne dans la Gaule; il y jetta les fondemens de ſes conquêtes futures, en s'établiſſant le protecteur des habitans contre les Helvétiens & les Germains, deux nations puiſſantes ſous le joug deſquelles le pays alloit tomber. Il mit ſes troupes en quartier d'hiver dans la Séquanie (1), & il prit la route de l'Italie, ſous prétexte de quelques affaires qui exigeoient ſa préſence au-delà des Alpes; vraiſemblablement il vouloit ſe rapprocher de Rome, où il avoit beaucoup de grands

Céſar va paſſer l'hiver en Italie.

(1) La Franche-Comté.

intérêts à ménager, & des amis & des ennemis qui aſpiroient aux charges de l'état, à protéger ou à combattre. Il alla s'établir à Lucques, ville de ſa province, la plus voiſine de la capitale. Il vit bientôt arriver près de lui une multitude de ſénateurs, de chevaliers & de ſimples citoyens, qui étoient de ſon parti, ou qui vouloient y être reçus; il avoit déjà ſtipulé avec chacun d'eux la récompenſe qu'il leur donneroit, & promis de les favoriſer dans la demande de quelques emplois.

Concours de citoyens qui ſe rendent auprès de lui.

On choiſit pour conſuls P. Cornelius Lentulus Spinther, & Q. Cæcilius Metellus Nepos, qui, durant ſon tribunat, s'étoit montré le miniſtre des factions les plus dangereuſes. Lentulus étoit dévoué à Pompée depuis quelque tems, & ſelon toutes les apparences, ce fut par le crédit de ſon protecteur qu'il triompha de ſes concurrens dans cette élection. Il avoit été édile ſous le conſulat de Cicéron, & il avoit eu une grande part aux meſures pour leſquelles Cicéron ſe trouvoit en exil (1); il devoit favoriſer le rappel

(1) Lettres de Cicéron à Atticus, L. 3, épît. 22.

de celui-ci ; & à cet égard il plaiſoit à Pompée, qui, étant alors brouillé d'une maniere ouverte avec Clodius, cherchoit à le mortifier en embraſſant la cauſe de ſes ennemis.

Dès que Clodius eut fait exiler Cicéron, il devint plus préſomptueux ; & oubliant qu'il devoit ce ſuccès à la connivence de Pompée & de Céſar, & aux ſecours de leurs amis, plutôt qu'à ſon crédit perſonnel, il oſa braver Pompée lui-même, conteſter la validité des actes de ce triumvir, qui avoit donné des réglemens à l'Aſie, mettre en liberté le jeune prince Tigrane (1), & propoſer de le rétablir ſur le trône. Dans les débats qu'exciterent ces motions à l'aſſemblée du peuple, Pompée eut le chagrin de voir que l'auditoire en général applaudiſſoit aux ſarcaſmes de Clodius, & que les partiſans du ſénat, en particulier, donnoient des marques de ſatisfaction. Dominé ſur-tout par la vanité, & ne pouvant ſouffrir la diffamation, il ne parut plus en public, juſqu'à la fin de la magiſtrature de Clodius ; il chercha toutes les occaſions de ſe

(1) Plutarque, Vie de Cicéron.

venger de ce tribun factieux, & de recouvrer ſon crédit ſur la claſſe la plus reſpectable des citoyens (1).

On propoſe de rappeller Cicéron.

Le ſénat voyant que la diſcorde régnoit parmi ſes ennemis, & regardant avec raiſon la cauſe de Cicéron comme la ſienne, avoit oſé propoſer ſon rappel, dès le 29 du mois d'octobre, c'eſt-à-dire dans un tems où Clodius n'étoit pas encore ſorti de charge. Huit des tribuns favoriſoient la motion, & elle ne fut rejettée que par l'intervention d'Ælius Ligur, l'un d'entr'eux, que Clodius avoit déterminé à cette démarche, & qu'il étoit prêt à ſoutenir par la force, ſi l'autre parti n'abandonnoit pas ſon entrepriſe (2).

Les conſuls & les tribuns nommés pour l'année ſuivante ranimerent l'eſpoir des amis de Cicéron. Lentulus déclara que le rappel de ce patriote exilé ſeroit le premier objet de ſon adminiſtration, & qu'il s'en occuperoit le premier jour où il prendroit

(1) Aſconius Pædianus, ſur le diſcours de Cicéron pour Milon.

(2) Lettres de Cicéron à Atticus, Liv. 3, épît. 23.

poſſeſſion de ſa charge. Metellus ; quoique beau-frere de Clodius, & quoique toujours diſpoſé à favoriſer la faction populaire, n'oſa pas contrarier en cette occaſion les vues de Pompée, & il promit d'agir de concert avec ſon collegue (1). Milon, Sextius, ſix autres tribuns, & tous les préteurs, excepté Appius Claudius, frere de Publius, promirent de leur côté de favoriſer la motion.

Encouragé par ces apparences, Cicéron partit de Teſſalonique, & arriva à Dyrrachium avant le 25 novembre, afin de ſe trouver aſſez près pour conſulter ſes amis ſur les démarches qui devoient précéder ſon retour.

On tira au ſort les provinces que les conſuls déſignés gouverneroient après leur année d'exercice. Lentulus obtint le gouvernement de la Cilicie & de l'iſle de Chypre, & Metellus celui de la province ultérieure de l'Eſpagne. Le ſénat, afin de les attacher davantage à ſes intérêts, accorda à l'un & à l'autre tout ce qu'ils pouvoient deſirer ; mais Cicéron parut craindre beaucoup que les conceſſions ne fuſſent

(1) *Ibid.* ép. 24.

prématurées ; parce qu'elles avoient été faites avant que les nouveaux tribuns entraſſent en exercice, & par conſéquent avant qu'ils puſſent les approuver, il eut peur qu'ils ne fuſſent indiſpoſés contre lui, & moins zélés pour ſon rappel. Le conſul Lentulus tint cependant ſa parole, & le premier de janvier, jour de ſon inſtallation, il propoſa au ſénat un décret pour rappeller ſur le champ Cicéron d'exil, pour déclarer ennemis de l'état tous ceux qui s'oppoſeroient à ce retour, pour permettre à Cicéron de revenir, lors même que par des violences on empêcheroit le peuple de donner force de loi à ce décret (1).

An de Rome 696. Coſſ. P. Cornelius Lentulus Spinther. Q. Cæcilius, Metellus Nepos.

Le ſénat reçut la motion avec des applaudiſſemens univerſels ; huit des tribuns le ſeconderent de toutes leurs forces ; mais deux autres tribuns, Numerius & Serranus, furent gagnés par Clodius, & ils s'y oppoſerent. Serranus néanmoins ſe borna à ajourner l'aſſemblée pour le lendemain. Sollicité enſuite très-vivement par Clodius, durant la nuit, le jour ſuivant il inter-

(1) Cicéron, L. 3 des Lettres à Atticus, épît. 26 ; & Diſcours *poſt reditum.*

poſa d'une maniere formelle ſa puiſſance prohibitive, & les délibérations du ſénat furent arrêtées ſur cet objet.

Le parti contraire réſolut de propoſer au peuple un décret pour le rappel de Cicéron, & il fixa le jour où cette affaire ſeroit portée devant les comices. Fabricius, l'un des tribuns qui favoriſoient Cicéron, voulut dès le grand matin remplir d'hommes armés le lieu où devoit s'aſſembler le peuple ; mais il y trouva Clodius établi, avec une troupe nombreuſe de gladiateurs. Il y eut un combat dans lequel Fabricius & Ciſpius, un autre des tribuns, qui vola à ſon ſecours, & tout le parti du ſénat, furent chaſſés du forum. Clodius, à la tête de ſes gladiateurs, dont les épées étoient déja teintes de ſang, ſe poſta dans les rues de Rome, & il s'y conduiſit en vainqueur. Il mit le feu au temple des nymphes, où l'on gardoit quelques regiſtres publics qu'il vouloit détruire (1); il attaqua la maiſon de Milon & celle du préteur Cæcilius. « Les rues, les égoûts, la riviere,

Déſordres qui ſuivent la motion du rappel de Cicéron.

(1) Cicéron, Diſcours pour Milon, & *de Haruſpicum reſponſis.*

» dit Cicéron, étoient remplies de » cadavres, & tous les pavés ſe trou- » voient couverts de ſang ». Depuis les tems d'Octavius & de Cinna, où l'on avoit vu des armées ſe battre dans Rome, pour s'emparer du gouvernement (1), cette horrible ſcene ne s'étoit pas renouvellée.

Quintus, frere de Cicéron, échappa au carnage, en ſe cachant ſous les corps de ſes eſclaves, qui furent tués parce qu'ils voulurent défendre ſa maiſon. Le tribun Publius Sextius tomba entre les mains de ſes ennemis, il reçut pluſieurs bleſſures, & il fut laiſſé pour mort ſur la place. Cet attentat ne cauſa pas moins d'effroi aux partiſans de Clodius qu'aux amis de Cicéron. Ils ſentirent qu'on leur reprocheroit toujours d'avoir attenté à la perſonne d'un tribun, & qu'ils perdroient vraiſemblablement leur crédit ſur le peuple. Pour diminuer la haine publique, ils imaginerent un expédient abominable; ils réſolurent d'égorger Numerius, un autre des tribuns; ils crurent que celui-ci s'étant déclaré pour eux, le parti de Cicéron ſeroit

(1) Diſcours pour Sextius, ch. 35, 36, 38.

accuſé de ſa mort. Numerius, inſtruit de leur deſſein, vint à bout de ſe ſauver (1).

Après des déſordres ſi ſcandaleux, les deux partis qui s'inſpiroient mutuellement de la crainte, s'abſtinrent pendant quelques mois de commettre des violences. Le tribun Milon dénonça les crimes de Clodius ; & l'autorité d'Appius Clodius, frere de l'accuſé, qui exerçoit alors la préture, éluda quelque tems l'inſtruction du procès. Les juges ſe raſſemblerent pluſieurs fois ; mais ils furent toujours diſperſés par Clodius lui-même, qui fondit ſur eux à la tête de ſes gladiateurs. Il étoit impoſſible de l'arrêter ſans recourir également à la force, & Milon réſolut d'employer le même moyen. Il acheta une troupe de gladiateurs, & un aſſez grand nombre de beſtiaires (2), qui ſe trouvoient alors en vente, & qui étoient les reſtes de ceux qu'avoient employés les édiles Pomponius & Coſconius. Il eut

(1) *Ibid.*

(2) Les Romains donnoient le nom de *Beſtiarii*, à ceux qui combattoient des bêtes farouches dans le Cirque.

ſoin de négocier ſecrétement le marché, & de cacher le nom de l'acheteur, de peur que le parti oppoſé, en devinant ſes deſſeins, ne lui ſuſcitât des obſtacles.

Milon ſe mit à la téte de ſes ſatellites, & il ne craignit plus de rencontrer Clodius. Ils ſe chargerent ſouvent au milieu des rues, & la populace qui aimoit ces ſortes de ſpectacles, en jouit dans tous les quartiers de Rome (1).

Les déſordres occaſionnés par les diſputes touchant le rappel de Cicéron augmenterent de jour en jour ; les eſpérances de ce proconſul s'évanouiſſoient, & il ne voyoit plus pour lui qu'une vie errante & miſérable. Les entrepriſes qu'on avoit faites en ſa faveur auroient pu réuſſir ſi Pompée s'étoit mieux préparé. Mais toutes les meſures du triumvirat ſe concertoient alors aux quartiers de Céſar ; Pompée, après s'être déclaré pour Cicéron, fut obligé de conſulter Céſar, & il ne le trouva pas diſpoſé au rappel d'un citoyen qui jouiroit

Délibérations de Pompée & de Céſar.

(1) Cicéron, L. 4 des Lettres à Atticus, épît. 2.

ſûrement d'une grande importance, & qui ne lui devant pas ſon retour, pourroit le contrarier. Le tribun Sextius, avant les derniers excès dont je viens de parler, étoit allé dans les Gaules pour demander le conſentement de Céſar, mais il ne put l'obtenir. Il y a lieu de croire que Céſar ſongeant à ſe rendre maître de Rome, ne vouloit point du tout rappeller un proſcrit qui, ſelon toutes les apparences, attribueroit ce ſervice à Pompée; il ſentoit d'ailleurs que Cicéron, zélé pour la cauſe des ſénateurs, augmenteroit la force d'un parti qu'il deſiroit anéantir, ou du moins affoiblir par tous les moyens qui dépendoient de lui. C'étoit afin de ſe fortifier contre le ſénat qu'il venoit de ſe liguer avec Pompée & Craſſus: il avoit tant d'animoſité pour ce corps, qu'il cherchoit à perdre tous les hommes de poids qui le défendoient, & à favoriſer les prétentions de tous les ambitieux qui oſoient déſobéir aux ordres des peres conſcrits.

Pompée qui, ſur ces entrefaites, ſervoit d'inſtrument aux projets de Céſar, étoit flatté de l'apparence de ſouveraineté dont il jouiſſoit dans

Rome ; il ſeconda de bon cœur toutes les meſures de Céſar dans la Gaule ; il conſentit à toutes les augmentations de troupes que demanda ce général, & il approuva toutes ſes entrepriſes.

On augmente l'armée de Céſar.

Durant cette année, qui fut la ſeconde du gouvernement de Céſar, on leva par ſes ordres deux nouvelles légions en Italie ; & ſous le prétexte d'une guerre dont on étoit menacé contre les Belges, nation formée de pluſieurs peuplades qui habitoient les extrémités ſeptentrionales de la Gaule ; ce renfort paſſa les Alpes au printems. Dès que les campagnes purent fournir de la ſubſiſtance aux chevaux, il ſe rendit lui-même dans la Gaule Tranſalpine ; il fit ſortir ſes troupes de leurs quartiers, & il s'efforça, par la rapidité de ſes mouvemens, de renverſer ou de prévenir les deſſeins des ennemis.

Seconde campagne de Céſar dans la Gaule.

Son armée étoit alors compoſée de huit légions romaines ; il avoit en outre des corps nombreux de cavalerie & d'infanterie, tirés des divers cantons de la Gaule, des archers crétois & numides, & des frondeurs des îles Baléares, en tout environ ſoixante mille ſoldats. La plus grande partie

de ſes troupes avoit paſſé l'hiver ſur la Saône (1) & ſur le Doux (2), en qualité de protecteurs plutôt que de maîtres ; car les naturels du pays ne regardoient les Romains que comme des alliés. Céſar, après avoir enrôlé comme auxiliaires ou comme ôtages une multitude de Gaulois, & employé environ douze jours à ſes préparatifs, marcha au nord ; il vouloit porter la guerre dans le territoire des Belges, ou les empêcher de ſe liguer avec aucune des nations qui habitoient les parties méridionales de la Gaule.

Il traverſa les provinces qu'on nomme aujourd'hui la Bourgogne & la Champagne, où la Saône, la Moſelle, la Meuſe, la Seine & pluſieurs autres rivieres conſidérables ont leur ſource. Après une marche de quinze jours il arriva ſur les terres des Rémiens (3) ; il y trouva des peuplades diſpoſées à le recevoir & à ſe mettre ſous ſa protection, quoiqu'elles fuſſent d'extraction belgiques.

(1) On l'appelloit alors l'*Arar*.

(2) Cette riviere eſt nommée *Dubis* dans les Commentaires de Céſar.

(3) Les environs de Reims.

Elles lui répéterent ce qu'il avoit déja appris touchant les deſſeins des Belges, & elles lui donnerent un état des forces qu'ils avoient raſſemblées. D'après l'étendue de pays arroſé par les rivieres qu'on appelle maintenant l'Oiſe, l'Eſcaut & la Meuſe, il jugea que les Belges pouvoient lever trois cens cinquante mille hommes; & que leur armée ſeroit bientôt portée à ce nombre ſi elle ne l'avoit pas encore atteint. Afin de prévenir la jonction de tant de forces, ou d'en détruire une partie, il chargea ſes auxiliaires gaulois d'une diverſion ſur l'Oiſe (1); il s'avança lui-même du côté de l'Aiſne (2); il traverſa cette riviere & il fortifia un camp à la rive ſeptentrionale. Lorſqu'il eut un pont ſur ſes derrieres, il y laiſſa ſix cohortes bien retranchées, afin d'aſſurer ſes communications avec la rive méridionale de l'Aiſne.

Opérations ſur l'Aiſne, la Meuſe & la Sambre.

Pendant le ſéjour qu'il fit à ce poſte, les Belges s'avancerent formant une armée conſidérable; ils attaquerent Bibrax, place forte ſituée à environ huit milles de l'avant-garde romaine,

(1) En latin *Jaſara.*
(2) En latin *Axona.*

& après avoir eſſayé vainement de la réduire, ils ſe diſpoſerent à recommencer l'aſſaut le lendemain; mais Céſar y jetta, pendant la nuit, un renfort d'archers & de frondeurs, & l'ennemi effrayé de la multitude d'hommes qui ſe préſenterent ſur les murailles, abandonna ſon entrepriſe.

Les Belges néanmoins s'avançoient toujours; ils dévaſtoient les cantons qu'ils traverſoient, & ils arriverent à deux milles du camp de Céſar. Le front de leur armée, ainſi qu'on le jugea par les feux, occupoit une eſpace d'environ huit milles.

Céſar, qui connoiſſoit leur nombre & leur bravoure, crut devoir marcher avec précaution. Il les obſerva pendant quelques jours du haut de ſes retranchemens; & avant de riſquer une bataille générale, il eſſaya leur talent militaire dans des actions particulieres. Ces diverſes épreuves lui ayant été favorables, il choiſit pour champ de bataille un terrein en pente qui ſe trouvoit devant ſon camp & qui étoit propre à recevoir ſes troupes. Comme le front de l'armée ennemie devoit s'étendre davantage que le ſien, il jetta des retranchemens à droite &

à gauche, afin de couvrir ses flancs, & il mit ensuite ses soldats en bataille. Les Belges se formerent de leur côté; l'espace qui se trouvoit entre les deux armées étant marécageux, ni l'une ni l'autre n'osa le passer; & après quelques escarmouches de la cavalerie & des troupes irrégulieres, les Romains rentrerent dans leur camp. Les Belges qui s'attendoient à une bataille, fâchés de cette retraite, tournerent leurs pas vers les gués de l'Aisne, afin de traverser la riviere & de se rendre maîtres du pont qui étoit sur les derrieres de César. Le proconsul, instruit de leur mouvement par l'officier qui commandoit à ce poste, marcha aussi-tôt, avec toute la cavalerie, les archers & les frondeurs; il atteignit les Belges lorsqu'ils étoient encore au milieu des gués, & il les obligea de se retirer.

Les Belges ayant formé ces diverses entrepriſes avec impétuosité, mais sans aucune combinaison, laisserent voir bientôt qu'ils n'étoient pas en état de soutenir une longue guerre contre César. Ils étoient découragés par le mauvais succès de leurs tentatives & alarmés par le bruit d'une diversion

commencée dans leur pays. Ils avoient épuiſé leurs proviſions & ils ne pouvoient plus tenir la campagne. Ils réſolurent, dans un conſeil général; de ſéparer leurs forces pour le moment, & de ſe réunir de nouveau ſi Céſar attaquoit un de leurs cantons.

Après cette réſolution ils s'éloignerent pendant la nuit, mais avec tant de bruit & de déſordre que Céſar leur ſuppoſa une feinte ou le projet de l'attirer dans une embuſcade. Il ſe tint dans ſes lignes juſqu'au point du jour; il reconnut alors qu'ils étoient véritablement partis; on les vit au loin ſur la plaine, marchant dans la plus grande confuſion & avec toutes les apparences d'une armée en déroute, dont les ſoldats ſe hâtent d'arriver les premiers au point où ils ne ſe trouveront plus à la portée du vainqueur. Le général romain les pourſuivit toute la journée avec ſa cavalerie; & quoique les Belges fiſſent ſouvent volte face & lui réſiſtaſſent d'une maniere intrépide, il en tua un nombre prodigieux. Il interrompit ſa pourſuite à l'approche de la nuit, & il retourna dans le camp qu'il avoit quitté le matin. Le lendemain il marcha à la tête de ſon armée en-

tiere, & afin que les ennemis n'euſſent pas le tems de raſſembler leurs forces, il voulut pénétrer dans l'intérieur de leur pays. Au commencement de ſa marche il ſuivit le cours de l'Aiſne, & chemin faiſant il réduiſit les Sueſſons & les Bellovaciens, qui étoient établis à droite & à gauche de cette riviere, près de l'endroit où elle ſe réunit à l'Oiſe. Comme il ſe propoſoit enſuite de s'avancer au nord vers les bords de la Sambre & de la Meuſe, il chargea le jeune Craſſus d'aller vers les côtes de la mer avec un détachement conſidérable, & de s'y emparer des cantons qui forment aujourd'hui les provinces de Normandie & de Bretagne.

Une partie du pays qu'arroſent la Meuſe & la Sambre, & qu'on nomme à préſent le pays de Hainault, étoit occupé par les Nerviens, l'une des peuplades les plus farouches qu'on trouvât dans la Belge. Indignés de la ſoumiſſion des Bellovaciens & des Sueſſons, leurs voiſins, ils ſe préparoient à une défenſe vigoureuſe; ils avoient envoyé dans une place de ſûreté ceux d'entr'eux qui, par leur ſexe & leur âge, ne pouvoient marcher au combat; ils raſſembloient

tous leurs guerriers, & ils convoquoient leurs alliés. Ils ſe poſterent ſur la Sambre, où les hauteurs qui bordent la riviere des deux côtés étant couvertes par des bois, leur offroient un moyen facile de cacher leur nombre & leurs diſpoſitions. Ils ſavoient que Céſar, excepté dans les tems où il étoit en préſence de l'ennemi, faiſoit ordinairement marcher ſes légions à quelque diſtance l'une de l'autre, & que ces intervalles étoient remplis par les bagages. Ils réſolurent de le ſurprendre dans cette poſition déſavantageuſe. Pour cela ils choiſirent des poſtes ſur la Sambre, & ils convinrent de laiſſer paſſer tranquillement l'avant-garde, mais de fondre tout à coup & tous à la fois ſur l'armée romaine, dès qu'on appercevroit la premiere colonne des bagages.

Céſar, ſur ces entrefaites, ayant été informé trois jours après ſon départ de Samarobriva (1), qu'il ſe trouvoit à dix milles de la riviere, aux bords de laquelle l'ennemi étoit poſté, changea la diſpoſition de ſa marche;

(1) On croit que c'eſt l'ancien nom d'Amiens.

il compoſa ſon avant-garde de ſix légions; tous ſes bagages ſuivoient enſuite, & les deux légions levées dernierement en Italie, ſervoient d'arriere-garde. Lorſqu'il fut ſur le terrein ouvert qui avoiſine la Sambre, il rencontra quelques détachemens de cavalerie ennemie, que la ſienne eut bientôt repouſſée dans les bois. Les légions qui arriverent les premieres, commencerent à ſe retrancher ſelon leur uſage, & elles n'eſſuyerent aucune attaque, juſqu'au moment où la colonne du bagage parut. A ce ſignal les Nerviens ſe préſenterent en foule de tous côtés; ils chaſſerent la cavalerie, qui couvroit les travailleurs; & en pluſieurs endroits, ils ſe battirent de près, avec le grand corps de l'armée, avant que les fantaſſins euſſent le tems de découvrir leurs boucliers ou de mettre leurs caſques. Cependant, le ſoldat romain ſe rangea ſous ſes drapeaux, & ſans attendre l'ordre de ſon général, dont les talens ne pouvoient lui être utiles dans cette occaſion, il s'efforça de joindre ſes camarades, en ſuivant l'ordre accoutumé.

Bataille contre les Nerviens.

L'iſſue de cette action tumultueuſe, ne fut pas la même par-tout. Les Ner-

viens forcerent dans un point les ouvrages imparfaits du camp de Céſar; dans un autre, ils furent eux-mêmes repouſſés, & précipités en grand nombre dans la riviere. Quelques-unes des légions romaines furent rompues; elles perdirent la plupart de leurs officiers, & lorſque le général arriva, elles étoient entaſſées les unes ſur les autres avec beaucoup de confuſion. Céſar fut réduit à combattre, comme un ſoldat légionnaire; il prit le bouclier d'un fantaſſin, il ſe jetta au milieu de la mêlée, & il tint l'ennemi en reſpect par ſa préſence & ſa bravoure, juſqu'à l'arrivée de deux légions, de l'arriere-garde, & de deux autres que Labienus venoit d'envoyer à ſon ſecours.

Ce renfort qui arriva au moment où les romains étoient le plus preſſés, produiſit des effets très-heureux; & la confuſion dont les Nerviens avoient ſi bien profité au commencement de la bataille, leur devint funeſte. La plus grande partie d'entr'eux demeura ſur le champ de bataille; le petit nombre de ceux qui eſſayerent de prendre la fuite, trouverent à toutes les ouvertures du bois, des détachemens qui

ſes pouſſerent dans des brouſſailles, & les paſſerent au fil de l'épée; ceux qui échapperent d'abord au glaive de l'ennemi, embaraſſés par les ronces & les arbres, tomberent bientôt, & furent égorgés par les valets de l'armée, qui prirent eux-mêmes des javelots & des épées, & qui eurent part au maſſacre: de quatre cens chefs qu'ils avoient amenés, il n'en ſurvéquit que trois; & de ſoixante mille hommes dont leur armée étoit compoſée, cinq cens ſeulement ſortirent du champ de bataille. Des vieillards, des femmes & des enfans, qui formoient les ſeuls reſtes de cette nation malheureuſe, envoyerent du fond des marais, où ils étoient cachés, des députés à Céſar, afin d'implorer ſa clémence; mais on ignore de quelle maniere ils furent traités.

Un autre ennemi tenoit encore la campagne. Les Attuatices, deſcendans des Cimbres & des Teutons, qui avoient jadis répandu la terreur dans la Gaule, l'Eſpagne & l'Italie, étoient établis au-deſſus du confluent de la Sambre & de la Meuſe; ils ſe trouvoient en marche pour joindre les Nerviens, lorſqu'ils apprirent le maſſacre de leurs alliés, & ils retourne-

rent dans leur pays. Céſar les ayant pourſuivis, ils s'enfermerent dans leur principale fortereſſe; ils ſe ſoumirent enſuite d'eux-mêmes au vainqueur; & lorſqu'on leur eut ordonné de mettre bas les armes, ils en jetterent une quantité ſi conſidérable du haut de leurs murs, qu'ils remplirent preſque le foſſé, juſqu'au niveau du ſommet des remparts. Céſar différa juſqu'au lendemain à prendre poſſeſſion de la place, & les aſſiégés, ſoit qu'ils euſſent voulu le tromper, ſoit qu'ils ſe repentiſſent de s'être rendus, reprirent les armes pendant la nuit, ils firent une ſortie, & ils tâcherent de ſurprendre l'armée romaine. Quatre mille d'entr'eux furent tués, les autres reſterent dans la ville; & le proconſul qui voulut les punir de leur perfidie, les fit vendre à l'enchere; ils étoient alors au nombre de cinquante mille.

Conquêtes de Céſar à la fin de ſa ſeconde campagne.

Ainſi, dès la ſeconde année de ſon gouvernement, il avoit pénétré juſqu'à la Meuſe & l'Eſcaut; il étoit maître de la frontiere orientale de la Gaule, juſqu'au Rhin; des peuples même établis au-delà de ce fleuve, s'étoient ſoumis à lui; & pluſieurs cantons de la Normandie & de la Bretagne

qu'avoit ſubjugué le jeune Craſſus ſe trouvoient ſous ſa domination. Il établit ſes troupes au milieu des pays qu'il venoit de conquérir, & comme il l'avoit fait à la fin de ſa premiere campagne, il repaſſa en Italie, afin d'être plus à la portée de Rome.

Céſar va paſſer l'hiver en Italie.

La diſpute touchant le rappel de Ciceron, étoit terminée depuis quelque tems. Clodius avoit rencontré un adverſaire d'une hardieſſe égale à la ſienne. Toutes les fois que lui ou les hommes de ſon parti s'étoient montrés ſans frein dans les aſſemblées du peuple ou dans les rues de Rome, Milon les avoit attaqués avec les mêmes armes.

Chacun finit par avouer, que ſi les loix ne pouvoient protéger les citoyens les plus diſpoſés à être gouvernés par elles, elles ne devoient pas ſervir d'égides aux factieux & aux ſcélérats qui ſe permettoient toute ſorte de crimes.

Clodius avoit été pluſieurs mois ſous les liens d'une accuſation intentée par Milon; & malgré cette tache, il s'étoit mis ſur la liſte des candidats qui demandoient l'emploi d'édile; il avoit employé la violence & les intri-

gues de ſon frere, pour faire renvoyer le jugement de ſon procès, après les élections; il comptoit que s'il ſe trouvoit revêtu alors d'un caractere public, les privileges de ſa charge le ſouſtrairoient à une condamnation. Son crédit & la frayeur inſpirée d'abord par les ſcélérats qu'il tenoit à ſa ſolde, avoient tellement diminué, que le parti du ſénat réſolut de s'occuper de nouveau du rappel de Cicéron, & de ſuivre cette affaire avec tout le zele & toute l'ardeur poſſibles.

Rappel de Cicéron.

Le rappel de Cicéron fut en effet propoſé de nouveau au ſénat, & au commencement de juin, les peres conſcrits avoient donné un decret qui rappelloit ce proconſul dans les termes les plus honorables. Ce decret étoit regardé comme une choſe d'une extrême importance pour la république. Le conſul fut chargé des meſures qui devoient en être la ſuite; il ordonna à tous ceux qui avoient à cœur la ſûreté de la république, de concourir à ſon exécution. Sa proclamation conçue dans les termes réſervés pour les tems de criſe, amena à Rome de toutes les parties de l'Italie un concours nombreux de

citoyens. Les partisans de Clodius ne furent plus si violens; ils retirerent même leur opposition, & l'acte passa dans l'assemblée du peuple le 4 du mois d'Août. Cicéron, plein d'espérance après le decret du sénat, partit de Dyrrachium le jour même où il en fut informé, & le lendemain il arriva à Brindes. Il étoit dans cette ville depuis huit jours, lorsqu'il apprit la ratification des comices; il prit tout de suite la route de Rome; il trouva les chemins remplis d'hommes & de femmes, qui l'attendoient à son passage, pour lui témoigner combien ils étoient charmés de son retour. Il rentra à Rome le 4 Septembre.

Il harangua le sénat le lendemain. Son discours qui est parvenu jusqu'à nous, est rempli d'éloges exagérés pour ceux qui l'avoient défendu, & d'invectives très-fortes contre ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis. La multitude des citoyens, qui, en cette occasion, se rassemblerent autour de la Curie, leur impatience de le voir, & leurs acclamations unanimes, lui rendirent les plaisirs qu'il avoit goûtés aux époques les plus brillantes de sa vie; il se crut payé de tous les ser-

vices qu'il avoit rendus à l'état, & ces hommages lui parurent une compenſation ſuffiſante de ce qu'il avoit ſouffert. Les hommes qui réfléchiſſoient profondément, découvrirent alors l'extrême foibleſſe de l'éloquent Cicéron, & la légéreté du peuple Romain qui paſſoit d'une extrémité à l'autre, d'une maniere ſi bruſque.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Rome, Céſar étoit dans les parties les plus ſeptentrionales de la Gaule, faiſant la guerre à des ennemis nombreux & farouches, & dans des embarras que chacun racontoit à ſa façon, dont l'iſſue, par rapport à lui-même & à ſon armée, étoit regardée comme incertaine. Si Pompée eſſaya alors de faire réuſſir les meſures qu'il avoit concertées avec Céſar, il eſt probable qu'il ne pût réſiſter à la force du ſénat.

Peut-être dans cette circonſtance penſa-t-il devoir agir ſans l'aveu de Céſar; & on tient encore à cette ſuppoſition, lors même qu'on le voit enſuite s'efforcer d'attacher Cicéron au triumvirat, lui dire que Céſar avoit contribué à ſon rappel, & réclamer ſur ce point le témoignage de Quintus

Cicéron (1): il paroît que Cicéron ne le crut jamais; & quand après ſon rappel Céſar & Craſſus ſe firent un mérite d'y avoir concouru, il douta toujours de leur bonne foi; il reprocha au premier de s'être joint à ſes ennemis pour l'accabler, & il ne lui attribua aucune part dans ſa réhabilitation.

Pompée, que l'aſſociation (2) n'empêchoit point d'être jaloux de Céſar, ſentoit les avantages que procuroit à ſon rival un gouvernement d'une ſi longue durée, & aux portes de Rome, & il deſiroit pour lui-même quelque commiſſion auſſi importante. La joie du ſénat qui recouvroit un de ſes membres les plus chéris; & les premiers mouvemens de gratitude de Cicéron qu'il avoit obligé, lui parurent une conjoncture favorable pour un tel deſſein; il donna le plan d'une motion ſur cet objet, avec l'adreſſe & l'air d'indifférence qu'il mettoit dans toutes ſes actions.

On avoit négligé les importations

(1) Cicéron, Liv. 1er des Lettres *ad familiares*, épît. 9.

(2) Voyez ſon diſcours prononcé au ſénat après ſon retour à Rome.

de grains en Italie, & il étoit ſurvenu une diſette & une cherté conſidérables. La populace ſe livra à quelques déſordres; elle ſe permit au théâtre des menaces & des violences envers un aſſez grand nombre de citoyens riches qui s'y trouvoient; elle inſulta le ſénat lui-même dans le Capitole. Les ennemis de Cicéron eurent ſoin de répandre qu'il falloit attribuer la diſette aux ſoins exceſſifs que le gouvernement avoit pris de lui; ſes amis répondirent qu'on devoit l'attribuer au dernier acte de Clodius au ſujet des bleds & à la mauvaiſe conduite d'un de ſes parens, chargé de l'adminiſtration des greniers de la république. Les partiſans de Pompée inſinuerent alors que lui ſeul pouvoit ſoulager le peuple, & qu'il convenoit de lui donner la ſurintendance des grains. Ils dirent un jour à Cicéron qui entroit au ſénat, que la reconnoiſſance l'obligeoit à faire des choſes agréables au peuple romain, & ils l'engagerent à propoſer Pompée aux ſénateurs.

Il eſt vraiſemblable qu'il devoit ſon rappel aux déclarations de Pompée; quoiqu'il n'eût pas lieu de compter beaucoup ſur ſon amitié, la décence

vouloit qu'il ſe montrât zélé pour les intérêts de ſon bienfaiteur, & il ſe laiſſa entraîner. Après avoir parlé de la diſette des grains & de la difficulté d'y remédier, il propoſa au ſénat de donner à Pompée la ſurintendance des bleds avec l'autorité d'un proconſul ſur toutes les provinces. Le ſénat, diſpoſé de lui-même à cet arrangement, ou gagné par l'éloquence de l'orateur, chargea les conſuls de rédiger le décret & de le porter à l'aſſemblée du peuple.

Commiſſion extraordinaire accordée à Pompée.

C. Meſſius propoſa aux comices de donner en outre à Pompée la ſurintendance des revenus, avec une partie de la flotte & de l'armée, proportionnée à l'étendue de cette commiſſion extraordinaire. Pompée s'appercevant que la nouvelle clauſe étoit mal accueillie, proteſta qu'il n'y avoit eu aucune part, & il fit ſemblant de préférer l'acte tel qu'il avoit d'abord été rédigé par les conſuls. Ses partiſans ſeconderent, mais envain, la propoſition de Meſſius. L'extravagance du projet répandit l'alarme au ſénat, & même parmi les créatures de Céſar, qui vouloit bien employer Pompée contre les ſénateurs, mais non pas l'en-

vironner de forces militaires, ou lui accorder en effet cette ſouveraineté dont il avoit déjà les apparences.

Quoique la commiſſion extraordinaire, accordée à Pompée, lui donnât l'influence la plus conſidérable, ſur les cultivateurs, les vendeurs, les acheteurs & les conſommateurs de grains, dans tout l'empire, comme elle ne lui donnoit pas le commandement d'une armée, elle ne lui procura point les reſſources que Ceſar craignoit principalement; elle lui inſpira ſans doute de la jalouſie, mais elle ne produiſit point de rupture entr'eux.

Pompée, autoriſé par ſa commiſſion à nommer quinze lieutenans, mit Cicéron à la tête de la liſte. Celui-ci accepta la place, mais à condition qu'elle ne l'empêcheroit pas d'exercer l'office de cenſeur, s'il étoit nommé l'année ſuivante (1). Tout ſe diſpoſoit pour qu'il recouvrât bientôt la conſidération publique dont il avoit joui avant ſon exil; mais il devoit rencontrer plus d'obſtacles à l'égard de ſes biens; car Clodius les avoit fait confiſquer, il

(1) Cicéron, Diſcours au ſénat après ſon retour.

avoit démoli sa maison, & consacré le terrein à des usages pieux. Cette derniere circonstance opposoit une barriere qu'on ne pouvoit renverser sans un décret des pontifes.

Le collége des prêtres s'assembla le dernier jour de septembre, pour entendre les parties sur cette cause. Clodius ayant prononcé un discours rempli d'invectives; Cicéron lui répondit sur le même ton, & on trouve son plaidoyer parmi ses ouvrages (1). Il s'agissoit de savoir si le terrein, occupé jadis par la maison de Cicéron, ayant été consacré d'une maniere solemnelle, pouvoit redevenir la propriété ordinaire d'un citoyen? Il paroît que les pontifes ne se soucierent pas de décider cette question d'une maniere explicite; ils rendirent un jugement conditionnel; ils déclarerent que la consécration du terrein étoit nulle, si l'on ne prouvoit pas que cette consécration avoit été autorisée par le peuple, & revêtue de toutes les formalités nécessaires. Chacune des parties interprêta le jugement en sa faveur, & ce fut au sénat à déterminer si le peuple

Dispute touchant les maisons de Cicéron.

(1) Discours, *pro domo suâ.*

avoit autoriſé l'acte de conſécration.

Le ſénat examina l'affaire le premier octobre; tous les ſénateurs ſe trouvoient à l'aſſemblée, & Lucullus déclara, au nom des pontifes, ſes collégues, qu'ils avoient opiné d'une voix unanime pour révoquer l'acte de conſécration, ſi l'on ne prouvoit pas que le magiſtrat qui avoit fait cette cérémonie y étoit autoriſé par le peuple; il ajouta que ce point de loi étoit du reſſort du ſénat. Les débats commencerent enſuite. Lentulus Marcellinus, conſul, déſigné pour l'année ſuivante, dit que la conſécration avoit été illégale; il fut ſecondé par un grand nombre de ſénateurs, & le décret du ſénat alloit, ſelon toutes les apparences, être conforme à cette opinion. Clodius parla durant trois heures, afin de traîner l'affaire en longueur; & il auroit différé le décret ſi les ſénateurs impatientés ne l'avoient réduit au ſilence par leurs clameurs. On recueillit les voix, & le décret fut conçu dans les termes qu'avoit propoſé Marcellinus; alors le tribun Serranus, qui avoit jadis arrêté le décret pour le rappel de Cicéron, interpoſa de nouveau ſa puiſſance prohibitive. Le ſénat

cependant

cependant en ordonna l'expédition; on y déclara que le terrein, occupé jadis par la maiſon de Cicéron, lui ſeroit rendu, qu'aucun magiſtrat ne pourroit conteſter l'autorité du ſénat ſur ce point, & que ſi l'on s'oppoſoit à l'exécution du décret, le tribun qui oſeroit intervenir, ſeroit reſponſable des ſuites de l'intervention. Serranus fut effrayé. Comicinus, ſon parent, voulant lui donner un air d'importance, & lui fournir un moyen de retirer ſon oppoſition avec dignité, ſe jetta à ſes pieds, & le ſupplia d'avouer qu'il n'inſiſtoit pas pour le moment ſur ſa négative, mais qu'il demandoit un délai juſqu'au lendemain pour y bien réfléchir. Les ſénateurs ſe rappellerent l'uſage qu'il avoit fait jadis d'un pareil délai le premier janvier, & ils le refuſoient; il fut accordé néanmoins à la ſollicitation de Cicéron lui-même: le tribun ayant cru devoir ſe déſiſter entiérement de ſon oppoſition, l'acte fut revêtu de toutes les formalités le ſecond d'octobre. Cicéron obtint deux millions de ſeſterces (1) pour rebâtir

(1) Environ 16,145 livres ſterling.

ſa maiſon de Rome ; cinq cent mille (1) pour rebâtir ſa maiſon de campagne de Tuſcule ; & deux cent cinquante mille (2) pour rebâtir celle de Formies. La premiere ſomme lui parut une compenſation ſuffiſante, mais il ſe plaignit des deux autres (3). Il ſe hâta de reconſtruire ſa maiſon de Rome. Les ouvrages avoient déjà fait quelques progrès, lorſque, le 3 novembre, Clodius alla, à la tête d'une troupe armée, diſperſer les travailleurs ; il mit en outre le feu à la maiſon de Quintus, frere de Cicéron, qui étoit voiſine, & il y tint une garde de ſes ſatellites, juſqu'à ce qu'elle fût brûlée dans ſes fondemens.

Clodius étoit toujours ſous les liens de l'accuſation dont j'ai parlé plus haut, & par cet acte de violence, il rendoit ſa cauſe déſeſpérée. Il ne pouvoit ſe croire en ſûreté ſans détruire ſes ennemis, & comme il étoit inacceſſible aux remords, il ſe livroit ſans ſcrupule aux excès les plus criminels.

Violences extraordinaires au milieu de Rome.

(1) Environ 4,036 livres ſterling.
(2) Environ 2,018 livres ſterling.
(3) Liv. 4 des Lettres à Atticus, épît. 2.

Le 11 novembre, il attaqua Cicéron au moment où celui-ci paſſoit dans les rues, accompagné de pluſieurs de ſes amis; il l'obligea de ſe réfugier dans une cour environnée de murailles, où il eut beaucoup de peine à ſe défendre. Durant l'attaque, il expoſa ſouvent ſa perſonne, & on auroit pu le tuer; mais Cicéron étoit devenu trop circonſpect pour l'entreprendre. « J'ai mis mes affaires à un régime » doux, écrit-il à Atticus, & j'ai » retranché le ſcalpel du chirurgien, » du nombre des inſtrumens de guéri- » ſon que j'employerai à l'avenir ».

Clodius n'ayant pu égorger Cicéron ainſi qu'il le projettoit, ſe montra dans les rues de Rome, le lendemain 12 novembre, ſuivi d'une foule d'eſclaves qui portoient des torches allumées, & eſcorté par un détachement armé de boucliers & d'épées. Il marcha vers la maiſon de Milon, & il y mit le feu; il s'empara enſuite de celle de P. Sylla, qui ſe trouvoit aux environs; il voulut s'en ſervir comme d'une fortereſſe, & éloigner ceux qui eſſayeroient d'éteindre les flammes.

Sur ces entrefaites, les eſclaves de

Milon, conduits par Flaccus, s'avancerent contre les incendiaires; ils en égorgerent pluſieurs; ils mirent les autres en fuite, & Clodius lui-même auroit été tué, s'il ne s'étoit pas retiré dans un aſyle qu'il avoit menagé à ſa troupe.

Le lendemain Sylla parut au ſénat afin de ſe juſtifier; mais Clodius ne ſortit point de ſa maiſon. On a peine à croire qu'une république ait ſubſiſté au milieu de pareils déſordres; cependant celui qui les excitoit étoit depuis long-tems accuſé devant les tribunaux de violences de cette eſpece; on doutoit encore ſi ſes accuſateurs ſeroient entendus par les juges, & s'il n'échapperoit pas à la condamnation en obtenant une des charges de l'état; on étoit ſûr que le peuple le nommeroit, ſi les élections précédoient le jugement.

Marcellinus, conſul, déſigné pour l'année ſuivante, ainſi que je l'ai déjà dit, preſſa le ſénat de hâter le jugement, & de joindre aux premiers griefs les déſordres que Clodius venoit de commettre. Mais Metellus Nepos, l'un des conſuls, & parent de l'accuſé, qui étoit déjà parvenu à faire différer

l'inſtruction du procès, voulut l'empêcher tout à fait, & il réſolut d'avancer l'élection des édiles, pour laquelle Clodius étoit ſur les rangs. Il prolongea les débats, afin que le ſénat ne put ſe déterminer tout de ſuite. Le plus grand nombre des ſénateurs parut indigné, & il fut décidé qu'avant les élections, on jugeroit Clodius ſur ces délits multipliés. Le conſul Metellus perſiſta néanmoins dans ſon autre projet, & il auroit procédé aux élections le 19 octobre, s'il n'avoit pas rencontré des obſtacles de la part de Milon, qui, à la tête d'une troupe armée, s'empara du comice durant la nuit, & qui ſe diſpoſoit à obſerver les cieux, & à annoncer des préſages ſiniſtres, s'il ſe trouvoit réduit à cet expédient.

Metellus, le préteur Appius, & ſon frere Publius Clodius, informés de ce deſſein & des forces qu'on avoit raſſemblées contre eux, ne crurent pas devoir ſe montrer; Milon garda ſon poſte juſqu'à midi, & il ſe retira enſuite au milieu des acclamations des ſénateurs & des citoyens zélés, pour la conſtitution & le bon ordre.

Les comices ou l'aſſemblée du peu-

ple ayant été ajournés au lendemain; Metellus, afin de tromper la vigilance de Milon, l'aſſura qu'il n'étoit pas néceſſaire de prendre des poſtes durant la nuit; qu'il ne feroit rien avant le jour; que ſi quelques perſonnes vouloient ſuſpendre l'élection, il ſe trouveroit dès le matin ſur la place du marché, & qu'il inſtruiroit tout de ſuite le procès des coupables. Milon ſe rendit à la place du marché dès la pointe du jour; il y attendoit l'arrivée du conſul, dont il ne doutoit pas: on lui dit bientôt après que Metellus l'avoit trompé; qu'il alloit en hâte au Champ de Mars, où l'on faiſoit communément les élections; qu'il ne tarderoit pas à recueillir les voix, & qu'il ne laiſſeroit pas même le tems d'intervenir ſous prétexte de religion. Milon courut après Metellus, & il l'atteignit avant que l'élection commençât; il déclara qu'il obſerveroit les cieux, & il déconcerta de nouveau les projets de la faction oppoſée.

Le 21 l'aſſemblée du peuple ne put avoir lieu, parce que c'étoit un jour de marché; elle fut convoquée pour le 23, & Milon, à la tête d'une troupe armée, s'empara de nouveau du comice.

Cicéron expoſe l'état des choſes dans une de ſes lettres à Atticus, & on y voit qu'il ne doutoit point du ſuccès de Milon (1). On ignore les détails de cette journée; mais on ſait que Clodius enfin l'emporta, qu'il fut nommé édile, & que les priviléges de ſa charge l'affranchirent de l'accuſation qu'on avoit intentée contre lui. Ne craignant plus rien pour lui-même, dès que Milon eut quitté l'office de tribun, il ne manqua pas de le pourſuivre à ſon tour. Le ſecond de février, il l'accuſa juridiquement d'avoir commis des violences, & d'avoir troublé la paix publique.

Milon eſt accuſé, ſon procès.

Cicéron & Pompée ſe déclarerent défenſeurs de Milon; ils le firent abſoudre; mais ils eſſuyerent un torrent de reproches & d'injures de la part de l'accuſateur. Les partiſans & les créatures de celui-ci rempliſſoient le Forum: Clodius vouloit accabler Pompée d'outrages, & il leur avoit dicté ce qu'ils devoient répondre à ſes interrogations. Il leur demanda « qui affamoit » le peuple Romain ? » & ſa troupe s'écrioit « Pompée ». Il fit pluſieurs

An de Rome 697.
Coſſ. Cn. Cornel. Lentulus Marcellinus. L. Marcius Philippus.

(1) Livre 4 des Lettres à Atticus, épît. 3.

autres queſtions de la même eſpece; il leur dit par exemple « quel citoyen » a la démangeaiſon d'être envoyé à » Alexandrie? » & auſſi-tôt on lui répondoit « Pompée ». Cette farce déconcerta ſinguliérement la morgue du grave Pompée, qui aſpiroit ſurtout à une grande conſidération, & qui ne pouvoit endurer le mépris. Les ſénateurs avec leſquels il n'étoit pas d'intelligence, écouterent ces invectives d'un air ſatisfait. Il fit part à Cicéron de ſa douleur; il obſerva avec amertume que le peuple ne l'aimoit plus, que les nobles étoient ſes ennemis; que le ſénat lui étoit contraire, & que la jeuneſſe en général ſe trouvoit mal diſpoſée pour lui (1). Il jouoit en effet le rôle d'un agent de Céſar, & les amis de la république l'accabloient de toute la haine qu'inſpiroient des projets qu'il n'avoit pas imaginé ſeul, tandis que ſon rival augmentoit chaque jour ſa réputation militaire, & formoit preſqu'aux portes de Rome, une armée qui lui ſervoit à contenir tous les partis. Pompée crut

(1) Lettres de Cicéron à Quintus, ſon frere, L. 2, épît. 3.

dans cette occaſion, ou il affecta de croire qu'on en vouloit à ſa vie; il aſſembla une troupe nombreuſe d'hommes de la campagne qui lui étoient dévoués, & il fut quelques tems ſans paroître au ſénat & aux aſſemblées du peuple.

CHAPITRE VII.

Caton revient de Chypre ; il refuſe la préture qu'on veut lui accorder contre les loix ; il la ſollicite en vain d'une maniere légale. Ptolomée Auletes arrive à Rome. Pompée & Craſſus vont voir Céſar à Lucques. Les triumvirs renouvellent leur aſſociation. Opérations militaires dans la province de Céſar. Craſſus & Pompée ſont nommés conſuls à force de violences. Diſtribution des provinces. Craſſus obtient la Syrie. Pompée obtient l'Eſpagne pour cinq années. Craſſus part pour la Syrie.

LIVRE III. CHAP. VII.

LES événemens racontés dans le dernier chapitre m'ont conduit juſqu'au milieu de Février, ſous le conſulat de Lentulus Marcellinus, & de L. Marcius Philippus. Le premier étoit attaché aux formes de la république, & zélé partiſan du ſénat. Son élection fut vraiſemblablement une ſuite de la victoire que les praticiens venoient de gagner, en obtenant le rappel de Cicéron. Philippus avoit épouſé une

niece de Céſar, veuve d'Octavius, & il dût peut-être ſa nomination à cette alliance; il ſe trouvoit ainſi le beau-pere du jeune Octavius, âgé alors de dix ans, que ſa mere avoit amené avec elle dans la maiſon de ſon ſecond mari; il paroît qu'il avoit beaucoup de modération, & qu'il n'étoit point du tout propre à ſervir les projets, ni les uſurpations de la famille à laquelle il venoit de s'allier.

Caton revient de Chypre.

Marcus Caton, qui avoit exécuté ſa commiſſion à Byſance & à Chypre, fut de retour à Rome avant l'inſtallation des nouveaux Conſuls. On l'avoit envoyé à Byſance pour y rétablir quelques proſcrits qui avoient été chaſſés par une faction; & en Chypre, pour s'y emparer du tréſor & des autres biens de Ptolomée, & réduire ce royaume en province romaine. L'opération étoit injuſte à tous égards; Caton la trouvoit telle; il l'exécuta cependant avec toute l'exactitude & le reſpect dûs aux ordres du ſouverain. Tandis qu'il ſe rendoit à Byſance, Canidius qu'il envoya en Chypre, y ſignifioit les ordres du peuple romain, & exhortoit le roi à la ſoumiſſion; il ſéjourna à Rhodes, à ſon retour de

Byſance, & il y apprit que Ptolomée ne pouvant ſupporter cet excès d'humiliation & de miſere, s'étoit donné la mort. On ſaiſit le tréſor du roi, & on vendit ſes biens ; & ce pillage rapporta environ ſept mille talens d'argent au fiſc. Dès que Caton fut près de Rome, les magiſtrats, le ſénat & un grand nombre de citoyens allerent à ſa rencontre. Le ſénat s'empreſſoit d'honorer ſes amis, & de leur rendre des hommages éclatans, afin de balancer, s'il étoit poſſible, les honneurs publics qu'obtenoient ſouvent ſes ennemis. Cette compagnie voulut l'inſcrire ſur la liſte des préteurs ; mais il s'y oppoſa comme à une choſe qui étoit ſans exemple & illégale. L'année ſuivante, il voulut ſolliciter cette charge ſelon les formes ordinaires ; mais ce fut en vain. Vatinius, qui étoit publiquement dévoué à Céſar, & que celui-ci employoit dans toutes les opérations qu'il ne vouloit pas avouer à cauſe de leurs baſſeſſes, réunit les ſuffrages (1).

Caton refuſe la préture, qu'on veut lui accorder contre les loix.

Il la ſollicita en vain d'une maniere légale.

Céſar, ainſi qu'on l'a déjà obſervé, avoit beaucoup d'antipathie pour Ca-

(1) Plutarque, Vie de Caton ; & Cicéron, Diſcours contre Vatinius.

ton ; il le regardoit comme l'ennemi le plus ferme & le plus déterminé de ſes projets ; il ſe ſervoit de toute ſon influence pour l'exclure des charges de l'Etat, & il eſt vraiſemblable qu'il fut doublement charmé du choix de Vatinius, que Caton regardoit comme un adverſaire peu redoutable. Valere Maxime, au lieu de dire, ſelon l'uſage, que Caton n'eut pas l'honneur d'être inſcrit ſur la liſte des préteurs, dit que *le nom de Caton n'honora pas cette année la liſte des préteurs* (1).

Caton avoit tenu des regiſtres exacts de tout ce qu'il fit vendre dans l'iſle de Chypre ; mais ſes livres & ſes papiers ayant été brûlés dans un de ſes vaiſſeaux qui fut conſumé par le feu, Clodius le menaça ſouvent de lui demander compte des ſommes qu'il avoit reçues. Céſar qui ſe trouvoit à Lucques, & qui épioit de-là ce qui ſe paſſoit à Rome, preſſa beaucoup Clodius de former ſon accuſation.

Le proconſul de la Gaule envoyoit ſes agens de Lucques à Rome ; il prenoit part à toutes les choſes importantes qui avoient rapport à ſes adhé-

(1) Valere Maxime, L. 7, ch. 5.

rens ou à ſes ennemis ; il ſembloit avoir pour maxime, que perſonne ne devoit être ſon ennemi ou ſon ami ſans être puni ou récompenſé. Memmius qui avoit été préteur avec Domitius Ahenobarbus, & qui avoit ſoutenu ſon collegue dans l'accuſation intentée à Céſar après ſon conſulat, venoit d'exercer la préture en Bythinie, & d'être dénoncé pour des malverſations dans ſa province ; Céſar fit contre lui un mémoire qu'il donna à l'accuſateur. Memmius uſa de repréſailles dans ſa défenſe, & il n'épargna point les invectives ; le jugement lui fut favorable, & il eut le bonheur d'échapper au reſſentiment de Céſar.

Le crédit de Céſar à Rome augmentoit de jour en jour ; il mettoit tout en uſage pour perdre ceux qu'il n'eſpéroit pas attacher à ſes intérêts, & il ne négligeoit aucune eſpece d'artifices pour gagner les autres. Il faiſoit des largeſſes de ce qu'il amaſſoit dans ſa province. Il connoiſſoit l'intérieur de toutes les familles, & lorſqu'il ne pouvoit ſéduire le maître, il s'adreſſoit à la maîtreſſe, ou à l'eſclave favorite. Durant ſon ſéjour à Lucques, la plupart des ſénateurs partirent de Ro-

me & allerent lui faire leur cour ; on dit qu'il en vit autour de lui jusqu'à deux cens à la fois ; il y en avoit un si grand nombre de revêtus de charges publiques, qu'on comptoit cent vingt licteurs à l'entrée de ses quartiers (1).

Ptolomée Auletes vient à Rome.

On proposa de rétablir Ptolomée Aulètes sur le trône d'Egypte, & cette motion produisit dans le sénat des débats très-vifs. Ce prince avoit été détrôné par ses sujets ; il avoit comblé de bienfaits un grand nombre de citoyens de la république, & il se rendit à Rome pour y solliciter son rétablissement : il s'arrêta dans l'isle de Chypre, & il y eut une entrevue avec Caton, qui lui conseilla de retourner en Egypte, & d'accepter les conditions que lui dicteroit son peuple, plutôt que de s'exposer aux humiliations & aux peines auxquelles il falloit se soumettre lorsqu'on mendioit les bonnes graces du sénat & du peuple romain. Les caprices de la multitude, la violence des factions qui ne manquoient jamais de s'opposer aux mesures adoptées par un parti qui n'étoit pas le leur ; la cupidité de ceux qui se

(1) Plutarque, Vie de César.

déclareroient ſes amis, leur avidité, que les tréſors de ſon royaume n'avoient pu ſatisfaire, devoient empêcher le monarque de continuer ſon voyage; mais l'importunité des gens de ſa ſuite, qui deſiroient qu'il reprît le ſceptre; ſans rien accorder à ſes ſujets, le confirma dans ſa premiere réſolution. Il arriva donc à Rome, & ce qui augmenta ſes eſpérances, il y fut bien accueilli par Pompée, dont l'influence dominoit alors, & qui crut avoir trouvé une occaſion d'ajouter une commiſſion militaire à la commiſſion civile qu'il exerçoit déjà.

Sur ces entrefaites, les habitans d'Alexandrie ne ſachant dans quel lieu leur roi s'étoit retiré, le crurent mort, & ils donnerent la couronne à ſa fille Bérénice. Informés enſuite qu'il avoit pris la route d'Italie, & que Rome vraiſemblablement leur déclareroit la guerre, ils envoyerent des députés pour juſtifier leur conduite auprès du ſénat. Les députés ayant été arrêtés & aſſaſſinés par ſes ordres, il accuſa les Egyptiens de tout ce qu'il voulut, & il obtint un décret qui lui rendoit le trône.

Lorſque le roi d'Egypte eut obtenu

ce décret, l'affaire qui l'avoit amené en Italie ne fut pas terminée, car il s'éleva de nouvelles difficultés sur le choix de l'homme qu'on chargeroit de l'exécution du décret.

Pompée intrigue pour être chargé du rétablissement de Ptolomée Aulètes.

Peu de tems après ce décret, Lentulus Spinther, consul de l'année actuelle, qui, à la fin de sa magistrature, devoit aller commander en Cilicie & en Chypre, avoit fait insérer dans sa commission le rétablissement du roi de Chypre; mais dès qu'il se fut embarqué pour sa province, cette partie de sa commission fut révoquée vraisemblablement par les intrigues de Pompée, qui desiroit en être chargé. Quelques nobles, jaloux de la grandeur qu'affectoit Pompée, & des pouvoirs extraordinaires qu'il sollicitoit toujours, imaginerent un moyen de le faire échouer, ou de lui donner du dégoût pour cette commission. En parcourant les livres des sybilles, ils y trouverent, dit-on, un avis aux Romains, de ne pas refuser leur amitié à un roi d'Egypte qui réclamoit leur protection; « mais de prendre garde » à eux s'ils entreprenoient de le réta- » blir sur le trône par la force mili- » taire ». L'authenticité de cet oracle

fut reconnue ou atteſtée par les augures, & le tribun Caius Caton, qui n'aimoit pas Ptolomée, en profita pour ſuſpendre l'effet de la réſolution qui avoit paſſé en faveur de ce prince. Les voix ſe partagerent au ſénat & dans les comices. Les uns vouloient qu'on chargeât Pompée du ſoin de rétablir le roi d'Egypte; les autres déclaroient qu'on pouvoit le nommer, mais en ne lui donnant que l'autorité d'un proconſul, & deux licteurs, & en obéiſſant à l'oracle, qui interdiſoit la force militaire (1).

Pompée lui-même affecta de dire qu'on auroit dû laiſſer cette affaire dans le département de Lentulus, proconſul de Cilicie & de Chypre; mais ſes créatures qui eſpéroient encore en faire une commiſſion militaire, & s'en ſervir comme d'un prétexte pour placer de nouveau leur protecteur à la tête d'une armée, ſoutenoient toujours qu'il falloit l'en charger.

Ptolomée le deſiroit auſſi: Pompée lui paroiſſoit l'homme le plus en état

(1) Dion Caſſius, Liv. 39, ch. 12--16. Cicéron, dans ſa Lettre à Lentulus, L. 7 des épitres *ad familiares*.

de commander les forces de la république, & de remplir la commiſſion. Il ne tarda pas à déſeſpérer du ſuccès, & il ſe retira à Epheſe. Craignant alors l'indignation de ſon peuple, & la haine qu'il avoit inſpirée en ordonnant l'aſſaſſinat des députés égyptiens, il ſe réfugia dans le temple de Diane, d'où Gabinius alla le tirer deux ans après pour le replacer ſur le trône (1).

Pompée fut extrêmement affligé de n'avoir pas obtenu cette commiſſion; il le fut ſur-tout de voir que les divers partis lui témoignoient peu d'égards, & que Clodius & Caius Caton l'accabloient d'invectives. On lui accorda le 5 avril la diſpoſition d'une certaine ſomme, en qualité de ſurintendant général des bleds; & voyant qu'on cenſuroit au ſénat, avec amertume, la maniere dont Céſar & lui avoient diſſipé le tréſor public, principalement dans l'aliénation des revenus de la Campanie (2), il ſortit de Rome, ſous prétexte d'employer l'argent qu'on lui

(1) Tite-Live, épitôme, décade XI, L. 5.
(2) Lettres de Cicéron à ſon frere Quintus, L. 2, épît. 5 & 6.

avoit donné pour acheter des grains, en Sardaigne & en Sicile. Il paſſa à Lucques; Craſſus s'y rendit auſſi, & ils groſſirent la foule de ceux qui y faiſoient leur cour à Céſar.

Craſſus & Pompée vont voir Céſar à Lucques.

Les triumvirs renouvellerent encore une fois leur aſſociation. On ſavoit que Domitius Ahenobarbus devoit ſolliciter le conſulat à la premiere élection. Céſar prévoyant tout ce qu'il avoit à craindre d'un citoyen ſon ennemi déclaré, doué d'une grande fermeté de caractere, & ſoutenu par le parti du ſénat, obſerva qu'il ſeroit dangereux de lui oppoſer un homme qui ne jouiroit pas d'autant de crédit; & il exhorta Pompée & Craſſus à ſe mettre eux-mêmes ſur les rangs (1).

Ils y renouvellent leur aſſociation.

Ce point fut décidé, & ils convinrent en outre qu'à la fin du nouveau conſulat, Pompée auroit la province d'Eſpagne, & Craſſus celle de Syrie; qu'on donneroit à l'un & à l'autre une armée conſidérable; que Céſar ſeroit continué dans ſon gouvernement des Gaules; qu'on ajouteroit à ſon département tout ce qu'il faudroit pour entretenir huit légions romaines, avec

(1) Suétone, Vie de Céſar, ch. 24.

un nombre proportionné d'auxiliaires & de troupes irrégulieres. Son armée, ſi l'on y comprenoit une légion de Gaulois, ſe trouvoit déjà à ce point (1), quoique ſa commiſſion lui défendît, en termes exprès, d'avoir plus de trois légions. Cet arrangement fut d'abord tenu caché, ainſi que les premiers, & on ne commença à en parler qu'au moment des élections.

Peu de tems après, Craſſus retourna à Rome; Pompée ſe rendit en Sardaigne, & Céſar alla rejoindre ſes troupes dans la Gaule, où la guerre avoit recommencé en pluſieurs endroits, pendant ſon abſence. Durant cet intervalle, Craſſus avoit commandé ſur les côtes de la Manche, & Galba, un autre de ſes lieutenans, avoit été poſté avec une légion au milieu des Alpes, afin d'y protéger les négocians d'Italie qui traverſoient ces montagnes. Ce dernier avoit chaſſé de leurs forts les naturels du pays, qui infeſtoient les grands chemins, & qui mettoient à contribution ceux qui paſſoient en Italie, & il avoit pris des ôtages pour s'aſſurer de leur conduite. Il avoit

Une légion romaine obligée d'abandonner ſes quartiers des Alpes.

(1) Suétone, *ibid.*

établi ſon quartier général à Octodurus, qu'on ſuppoſe être aujourd'hui le village de Martigny, ſitué dans une vallée au pied des montagnes que traverſent les voyageurs qui prennent la route du grand Saint-Bernard. Il y demeura quelque tems ſans être attaqué; mais les peuples de la contrée obſervant que les ſervices de la campagne précédente, & les détachemens qu'il venoit d'envoyer ailleurs, avoient beaucoup diminué la légion romaine, formerent le deſſein de la ſurprendre & de la tailler en pieces. Les habitans du village où il étoit cantonné ſe retirerent tout à coup, & on les vit bientôt après ſur les montagnes voiſines, avec une multitude de leurs compatriotes. Ils livrerent un aſſaut vigoureux aux retranchemens des Romains; ceux des aſſaillans qui ſe trouvoient fatigués, & qui avoient épuiſé leurs armes, étoient relevés par de nouvelles troupes.

Dès que les Romains furent inſtruits de ces complots, ils délibérerent s'ils n'abandonneroient pas leur poſte; mais ils réſolurent de le défendre; ils ſentirent qu'ils ſeroient maſſacrés ſi, en faiſant une ſortie impétueuſe, ils ne

diſperſoient pas cette foule d'ennemis raſſemblés contr'eux. Ils prirent le parti de franchir leurs lignes, & de fondre ſur les Suiſſes l'épée à la main, maniere de combattre dans laquelle leur bouclier & leur armure leur donnoient beaucoup d'avantage. Ils ſortirent de leurs retranchemens, & après avoir tué dix mille hommes à l'ennemi, ils en forcerent vingt mille autres à la retraite. Galba néanmoins ne crut pas devoir garder un poſte où il avoit couru de ſi grands dangers, & il alla paſſer le reſte de l'hiver aux environs de Geneve.

Suite des combats livrés dans la Gaule pendant l'hiver.

La guerre avoit éclaté en même-tems dans les quartiers de Craſſus, à l'autre extrêmité de la province. Quelques nations qui s'étoient ſoumiſes, & qui avoient donné des ôtages, à la fin de la campagne, ſe repentirent de leur foibleſſe, & elles ſe liguerent pour rétablir leur liberté. Elles arrêterent d'abord les officiers romains qui ſe trouvoient au milieu d'elles en qualité de commiſſaires chargés de l'approviſionnement de l'armée, & elles réſolurent de les tenir captifs juſqu'au retour de leurs ôtages.

Les habitans de la partie de la Bre-

tagne, ſituée entre la Vilaine & le Blavet, furent les premiers auteurs de la révolte. Comme ils occupoient de petites iſles, ou des péninſules jointes au continent par des langues de terre étroites, qui ſe trouvoient inondées à la marée haute, ils comptoient ſur la force naturelle de leur poſition; ils comptoient auſſi ſur leur marine; car habitués à naviguer ſur cette mer orageuſe, & faiſant de fréquens voyages dans la Grande-Bretagne, ils connoiſſoient bien l'art de la manœuvre. Ils manquoient de toiles & de cordages de chanvre; mais ils y ſuppléoient avec des peaux & des lanieres de crin, & ils ſuſpendoient leurs ancres à des chaînes de fer.

Céſar fut informé de ces détails durant ſon ſéjour à Lucques; il envoya un ordre de conſtruire ſur la Loire autant de bâtimens qu'il ſeroit poſſible, & de raſſembler des matelots ſur les côtes voiſines. Craignant une révolte générale de la province, & peut-être une invaſion de la part des Germains, qui cherchoient toujours à tirer avantage de la détreſſe & de la diſcorde des nations voiſines, il détacha Labienus ſur la Mozelle, avec un corps

corps nombreux de cavalerie, pour contenir les Belges & garder le paſſage du Rhin. Il ordonna enſuite à Titurius Sabinus de ſe rendre avec des forces convenables dans la Normandie, dont les habitans avoient déjà pris les armes, & au jeune Craſſus, de paſſer ſur les bords de la Garonne, afin d'occuper les peuples de la Guienne, & de les empêcher de ſe joindre aux rebelles.

Opérations militaires dans la province de Céſar.

Il ſe hâta lui-même d'arriver en Bretagne; il chargea Decimus Brutus d'aſſembler l'eſcadre & de ſe rendre à la baye de Vannes ſans perdre de tems. Lorſqu'il fut ſur les côtes de la Manche, il éprouva tous les obſtacles qu'il avoit attendus de la diſpoſition & de l'adreſſe des habitans. L'ennemi s'étoit retiré ſur les promontoires, & les langues de terre qu'inondoit la marée haute, comme je l'ai obſervé plus haut. Lorſqu'on les attaquoit dans un poſte, ils montoient ſur leurs barques, & ils ſe réfugioient dans un autre; ils ſembloient n'avoir rien à redouter ſi on ne les preſſoit pas ſur mer & ſur terre; car pour éluder une action de terre, ils gagnoient leurs bâtimens de mer; & pour éluder une action

ſur mer, ils débarquoient ſur le continent, & ils tiroient leurs chaloupes ſur la grêve.

Céſar ne pouvoit terminer cette guerre ſinguliere avant l'arrivée de ſes galeres; dès qu'elles parurent, les naturels du pays ſentant que leur ſort alloit dépendre de l'iſſue d'un combat ſur mer, embarquerent leurs meilleurs ſoldats; ils mirent à la voile avec toutes leurs forces, qui montoient à deux cents vingt bâtimens, & ils marcherent à l'ennemi. Au moment où les eſcadres s'approcherent, les côtes furent remplies de ſpectateurs, & Céſar campa à la tête de ſon armée ſur les hauteurs, d'où il vit le combat.

Les Romains, inférieurs à l'ennemi dans l'art de la manœuvre, & la force de leurs bâtimens, chercherent à ſuppléer à ce défaut par l'adreſſe, & par des moyens inconnus dont ils attendoient beaucoup d'effet. Ils avoient préparé des faulx attachées à de grandes perches, afin de couper les agrêts de l'ennemi, afin de relâcher ou de déſorienter ſes voiles; & après avoir ainſi déſemparé la plupart de ſes vaiſſeaux, dès le premier choc, ils les aborderent l'épée à la main.

Les Gaulois, qui perdirent la plus grande partie de leurs vaiſſeaux, voulurent ſe ſauver avec ce qui leur en reſtoit; mais un calme les ſurprit. Les Romains qui les chargerent, depuis dix heures du matin juſqu'à la nuit, prirent & détruiſirent toute l'eſcadre gauloiſe, & les ennemis, privés de leurs meilleurs guerriers & de ce qui conſtituoit leur principale force, ſe rendirent à diſcrétion.

Céſar, ſous prétexte qu'ils avoient violé le droit des gens en arrêtant des Romains revêtus auprès d'eux d'un caractere public, les vendit comme eſclaves, après avoir fait mourir leurs chefs.

Les habitans des rives méridionales de la Seine, battus par Titurius, ſe ſoumirent de nouveau, avec autant de légéreté qu'ils en avoient mis dans leur révolte. Céſar leur reproche dans ſes commentaires, la mobilité de conduite qu'on attribue à leurs deſcendans.

Les nations qui occupoient les bords de la Garonne ſe diſpoſoient toujours à réſiſter à l'invaſion de Craſſus, & elles joignoient à la ſupériorité du nombre, un courage plein de feu

dont les Romains avoient ſouvent éprouvé les effets. Chacun des chefs entretenoit un certain nombre de braves, appellés ſolduriens, qui ſe dévouoient à ſon ſervice. Tant que le chef vivoit, ces braves partageoient ſa bonne & ſa mauvaiſe fortune; mais s'il étoit tué, ils devoient mourir eux-mêmes, & on ne les a jamais vu manquer à leur engagement.

Lorſque Craſſus fut arrivé ſur les bords de la Garonne, il profita des fautes des généraux romains qui avoient échoués dans leurs entrepriſes contre ce pays; il ne paſſa le fleuve qu'après avoir augmenté ſes forces, & s'être réuni à quelques troupes qu'il fit venir de Toulouſe, & des autres parties de la province romaine. Les naturels formoient, ſelon ce que dit Céſar, douze hordes, qui étoient jalouſes les unes des autres, & peu diſpoſées à ſe liguer pour leur défenſe commune; elles furent attaquées ſéparément par les légions, & malgré leur valeur, elles furent vaincues, & elles ſe ſoumirent d'elles-mêmes.

Les cantons ſubjugués par Céſar ſur la Seine & la Marne, communiquerent dès lors avec les diſtricts de

Toulouſe & de Narbonne, & avec ce qu'on appelloit déjà la province romaine de la Gaule. Le proconſul ayant auſſi rétabli la paix ſur la partie des côtes de la Manche, qu'on nomme à préſent la Bretagne & la Normandie, marcha au nord avant de terminer la campagne; il traverſa des marais & des bois qui lui fermoient l'entrée du Brabant; mais il fut arrêté par les pluies & par l'approche de l'hiver, & il revint ſur ſes pas ſans former aucun établiſſement. Après avoir cantonné ſes troupes parmi les peuplades qui s'étoient révoltées, il prit, ſelon ſon uſage, la route d'Italie. Pompée & Craſſus, qui vouloient ſolliciter le conſulat, d'après le dernier arrangement concerté à Lucques, devoient rencontrer beaucoup d'obſtacles, & ils avoient grand beſoin de ſon retour.

Obſervations ſur ce qui ſe paſſoit à Rome.

Les diverſes factions de Rome avoient paſſé dans des diſputes le printems & une partie de l'été. Cicéron s'étoit vu attaqué par Clodius dans ſa perſonne, dans ſes biens & ſes amis. Publius Sextius, qui en qualité de tribun, avoit montré tant de zele, lorſqu'il fut queſtion de révoquer

l'exil du conſul, qui diſſipa la conjuration de Catilina, & qui avoit expoſé ſes jours dans les émeutes & les petits combats que produiſit cette affaire, ſe trouvoit accuſé juridiquement de pluſieurs violences. Hortenſius le défendit avec beaucoup d'ardeur; & Cicéron parla au nom de l'accuſé, avec toute la reconnoiſſance qu'il devoit à ſon bienfaiteur. Les diſcours de ces deux orateurs eurent un plein ſuccès; car Sextius fut abſous d'une voix unanime, le 12 de Mars (1).

Une ſottiſe qui donne une idée des mœurs du tems, produiſit une nouvelle diſpute entre Cicéron & Clodius. On publia qu'on avoit entendu ſous terre, dans un des fauxbourgs, des bruits affreux, & des cliquetis d'armes; le ſénat crut devoir s'en occuper, & il demanda au collége des aruſpices l'interprétation de ce préſage. Les aruſpices répondirent que les dieux étoient irrités, qu'entr'autres choſes ils ſe plaignoient de ce qu'on négligeoit & profanoit les cérémonies religieuſes, &

(1) Voyez le Liv. 2 des Lettres de Cicéron à ſon frere Quintus, épît. 4, & l'Oraiſon pour Sextius.

de ce qu'on employoit à des uſages profanes des lieux conſacrés. Clodius ne manqua pas de dire qu'il s'agiſſoit de Cicéron ; que ſa maiſon conſacrée d'une maniere ſolemnelle venoit de lui être rendue, & que c'étoit une véritable profanation. Cicéron s'efforça de prouver qu'il s'agiſſoit de Clodius ; il rappella ce qu'avoit fait ce libertin dans la maiſon de Céſar : « ſi Clodius » répond, ajouta-t-il, qu'il ne cher- » choit point à outrager les dieux, » mais à commettre un adultere, je » puis citer des actes d'impiété plus » récens ». Il reprocha à Clodius de s'être précipité ſur le théatre avec une populace armée, tandis qu'on célébroit les jeux en l'honneur de la grande déeſſe.

Le ſénat écouta pendant deux jours les invectives réciproques des deux adverſaires, & il s'amuſa de les voir l'un & l'autre ſe diſputer à qui montreroit plus de zele pour la religion. Cicéron triompha par la bonté de ſa cauſe, par ſon éloquence, & ſur-tout par les ſecours des triumvirs, dont il recherchoit les bonnes graces.

Il avoit été la victime de ſon zele pour le ſénat, & il cajoloit, depuis

ſon arrivée, le parti le plus fort; il ſavoit, par ſon expérience, que les triumvirs avoient du moins le pouvoir de faire du mal: il ſe livra, ou il affecta de ſe livrer entiérement à Pompée; il témoignoit auſſi beaucoup d'attachement à Céſar, & il compoſa, en l'honneur de celui-ci, un panégyrique flatteur, que le gouverneur de la Gaule reçut avec plaiſir (1). Il eſt vraiſemblable néanmoins que Céſar vit cet éloge d'un œil aſſez indifférent, & qu'il ne crut pas avoir beſoin de Cicéron pour l'exécution de ſes deſſeins; mais qu'il fut charmé de ſemer la diviſion parmi les ſénateurs, qui étoient ſes ennemis. Cicéron indiſpoſa ſes anciens amis par cette conduite; il éprouva tant de déplaiſirs, qu'il s'abſenta de Rome une grande partie de l'été. Son abſence interrompit le cours, ou changea la matiere de ſes lettres, les meilleurs monumens qui nous reſtent de cette époque.

Les modernes les regrettent d'autant plus, qu'elles pourroient nous inſ-

(1) Cicéron, Liv. 4 des Lettres à Atticus, épit. 5.

truire de l'hiſtoire de ce conſulat. Il paroît que la république recouvrit ſon ancienne dignité, par l'adreſſe & la fermeté de Marcellinus, & les ſecours ſecrets de Philippe, ſon collegue, qui, malgré ſes liaiſons avec les triumvirs, ne favoriſa point les projets de Céſar (1). Gabinius, qui commandoit en Syrie, ſollicitoit auprès du ſénat des honneurs accoutumés; le crédit des deux conſuls fit rejetter la demande (2); ils voulurent mortifier Pompée, qui le protégeoit; Marcellinus le traitoit d'ailleurs d'une maniere très-libre & très-ſévere. Le courage du parti ariſtocratique ſe ranima; & Domitius Ahenobarbus, ſoutenu par les grands, avoit lieu d'eſpérer qu'on le nommeroit conſul pour l'année ſuivante.

Les tribuns, excités par Caius Caton, ſe rangerent du parti oppoſé, & ils propoſerent au peuple pluſieurs décrets analogues à leurs vues. Le conſul Marcellinus ordonna des jours de fête & des jours de jeûne, pendant

(1) Cicéron, L. 2 des Lettres à Quintus ſon frere, épit. 6.

(2) *Ibid.* épit. 7.

leſquels la loi ne permettoit pas de tenir les comices. Les tribuns, à leur tour, ſuſpendirent l'élection des conſuls; ils ſe conformerent en ce point aux vœux de Craſſus & de Pompée, qui redoutoient l'influence de Marcellinus, & qui ne s'étoient pas encore mis publiquement ſur la liſte des candidats. La derniere entrevue de ces deux triumvirs avec Céſar, & le rôle qu'ils avoient joué depuis, donnoient des ſoupçons ſur leurs deſſeins. Marcellinus demanda à Pompée, devant tous les ſénateurs, s'il deſiroit le conſulat: Pompée, qui avoit perdu l'habitude de s'énoncer avec franchiſe, répondit vaguement, que s'il n'y avoit pas dans la république des citoyens mal intentionnés, il ne brigueroit point le conſulat. Craſſus, à qui le conſul fit la même queſtion, répondit, ſur le même ton, qu'il ſe décideroit pour ce qui lui paroîtroit le plus utile à l'état. L'un & l'autre comptoient principalement ſur les tumultes populaires; & ne pouvant, ſans beaucoup de déſavantage, employer cette reſſource contre un magiſtrat auſſi intrépide & auſſi habile que Marcellinus, ils prirent des meſures pour faire ren-

voyer les élections, jusqu'à ce que les consuls de l'année ne fussent plus en charge (1).

Le tribun Caius Caton, qu'ils jugerent propre à servir d'instrument à leurs desseins, leur promit d'interposer sa puissance prohibitive; & en effet il suspendit plusieurs fois les élections. Le nouvel an approchoit, & la république, qui alloit perdre ses magistrats, sans les voir remplacés, devoit se trouver en proie à l'anarchie. Le sénat prit le deuil, & dispensa tous ses membres d'assister aux jeux publics. Au milieu de ce désordre & de ces alarmes, Clodius, qui étoit brouillé depuis quelque tems avec Pompée, se rangea du parti de ce triumvir; il eut soin de dire que la conformité d'opinion sur ce point les avoit reconciliés, & il accabla chaque jour Marcellinus d'invectives.

La fin de l'année arriva sans qu'on eût procédé à l'élection des consuls; Marcellinus & Philippus déposerent les faisceaux, & il y eut un interregne. Pompée & Crassus solliciterent alors le consulat d'une maniere

(1) Dion Cassius, L. 39, ch. 37.

publique. Le jeune Craſſus & un corps nombreux de citoyens qui ſervoient ſous Céſar, arriverent de l'armée des Gaules; ils augmenterent d'un nombre conſidérable de voix le parti de leur général, & leurs adverſaires ne pouvoient eſpérer de réuſſir. Domitius Ahenobarbus, aidé des conſeils de Marcus Caton, ſon parent, fut le ſeul des candidats qui eut le courage de lutter contre des antagoniſtes ſi puiſſans & ſi dangereux. Au jour fixé pour l'élection, il voulut aller dès le grand matin au Champ de Mars; mais il trouva les chemins fermés par une populace qui ſe livroit à toutes ſortes de déſordres, & par des hommes qui étoient armés. Un eſclave qui le précédoit avec un flambeau, fut tué; quelques-uns de ſes amis, &, entr'autres, Marcus Caton, furent bleſſés (1). Ses partiſans, ſe voyant hors d'état de diſputer le terrein aux troupes nombreuſes qui les attaquoient, ſe retirerent chez eux, & Pompée & Craſſus furent nommés ſans oppoſition.

(1) Plutarque, Vies de Craſſus & de Pompée.

La faction des triumvirs domina de la même maniere dans les autres élections ; elle fit nommer Vatinius de préférence à Caton, ainſi que je l'ai déja dit, & elle donna toutes les charges à ſes créatures ; elle employa la force dans le choix des édiles, & il en coûta la vie à quelques-uns de ceux qui voulurent s'y oppoſer : Pompée lui-même, qui ſe trouva au milieu de ces batailles, ſe retira chez lui pour changer ſes habits, qui étoient couverts de ſang : Publius Aquilius Gallus & Ateius Capiton, citoyen du parti oppoſé, furent cependant nommés tribuns ; mais ce fut le ſeul déſagrément qu'elle eſſuya.

Les élections ne ſont pas plus régulieres.

An de Rome 698.

Conſ. Cn. Pompée-le-Grand pour la ſeconde fois. M. Licinius Craſſus.

Les diſputes ſur ces matieres avoient conſumé l'hiver & le printems. Les offices de préteur ne furent remplis que vers le milieu de mai (1). L'élection pour cette magiſtrature avoit commencé quelque tems auparavant ; mais Pompée s'étant apperçu que Marcus Caton réuniſſoit les ſuffrages des premieres centuries, il ſuſpendit le ſcrutin, ſous prétexte qu'il vouloit

(1) Lettres de Cicéron à Quintus ſon frere, L. 2, épit. 9.

obſerver les cieux. La faction des triumvirs profita de ce délai pour corrompre les électeurs; & elle donna de l'argent d'une maniere ſi publique, qu'elle comptoit bien être accuſée de brigue, & voir diſputer en juſtice toutes ſes élections. Afin de prévenir ces accuſations, Afranius, qui avoit un dévouement abſolu pour Pompée, demanda aux comices que les élections de la préture, auxquelles on procédoit alors, ne fuſſent pas ſoumiſes à la loi ſur les brigues. Il obtint cette diſpenſe extraordinaire; & ſon parti fit ſans crainte l'uſage le plus illégal de ſon crédit & de ſon argent (1).

Second conſulat de Pompée & de Craſſus.

Parmi les actes du ſecond conſulat de Pompée & de Craſſus, on cite des réglemens ſur les tribunaux qui réſerverent aux perſonnes riches la commiſſion des jurés, qu'on avoit pris juſqu'alors à nombre égal dans le ſénat, dans l'ordre équeſtre & le gros du peuple. Les hiſtoriens parlent auſſi de quelques décrets, qui donnerent une nouvelle force aux loix contre les aſſaſſinats & contre les brigues. Il faut y ajouter une loi ſomptuaire, pour

(1) Cicéron, *ibid.*

contenir la prodigalité extravagante de ce ſiecle. « Les conſuls, dit Hor- » tenſius, cherchoient ſi bien à com- » penſer, par leurs loix, les défauts de » leur conduite, qu'ils firent juſqu'à » des réglemens pour borner la dé- » penſe de la table ». Vraiſemblablement ils affectoient de réformer les mœurs publiques, afin de recouvrer l'eſtime des citoyens, qu'ils avoient perdue par leurs violences & leurs brigues ſcandaleuſes, & afin de marquer leur conſulat par des opérations qui ſemblaſſent réfuter les reproches qu'on leur adreſſoit de toutes parts.

Fêtes données par Pompée à ſon théâtre.

Pompée eut en même tems une belle occaſion d'illuſtrer ſa magiſtrature ; il ouvrit cette année le magnifique théâtre public, que lui ou Demetrius, ſon affranchi, avoient élevé. On y joua pluſieurs pieces, & on y donna des ſpectacles de différentes ſortes. Dans l'eſpace de cinq jours, on y fit combattre cinq cens lions, qui furent tués par des chaſſeurs africains. Les fêtes ſe terminerent par un combat de dix-huit éléphans, qui parurent ſentir, dit un écrivain de l'antiquité, l'atrocité & l'ignomi-

nie de ce qu'on exigeoit d'eux. Leurs cris touchans excitèrent la pitié de cette barbare populace qu'on vouloit amuſer (1).

LIVRE III. CHAP. VII.

Diſtribution des provinces.

La diſtribution des provinces, qui étoit le principal objet de ce conſulat, fut long-tems incertaine : Pompée affectoit toujours de dire qu'il n'accepteroit aucun gouvernement ; mais le public ne le croyoit point, & ſes partiſans ne manquoient pas de combattre ſa réſolution (2). Ils parloient ſans ceſſe de la province qui lui conviendroit ; les uns déſignoient la Syrie ; les autres l'Eſpagne & l'Afrique. Il montroit de l'indifférence & même de l'averſion pour tous ces projets officieux. Trebonius, alors tribun du peuple, fit cependant une motion, qui parut être de l'aveu de Pompée, & le réſultat des délibérations des triumvirs. Il demanda que la province de Syrie fût donnée à Craſſus, & celle d'Eſpagne, à laquelle on joindroit l'Afrique, à Pompée ; que leur com-

(1) Dion Caſſius, L. 39. Cicéron, L. 7 des Lettres *ad familiares*. Pline, L. 8, ch. 7.

(2) Cicéron, L. 4 des Lettres à Atticus, épit. 3.

miſſion durât cinq ans, ainſi que celle de Céſar, & qu'on leur permît également de lever le nombre d'hommes, & les contributions que la néceſſité du ſervice pourroit exiger durant cet intervalle. On ne douta plus que cet arrangement n'eût été concerté avec Céſar; & l'objet de la derniere conférence des triumvirs à Lucques, qui avoit tant allarmé les amis de la république, fut dévoilé.

Le jour où l'on fit cette motion, Marcus Caton obtint, à l'aide des tribuns Atteius Capito & Aquilius Gallus, la permiſſion de haranguer le peuple: afin de différer le décret des comices, il eſſaya de prolonger ſon diſcours: on lui ordonna de ſe taire; il continua de parler, & Trebonius l'envoya en priſon. Il remplit cependant ſon objet; car la nuit arriva, & l'aſſemblée fut ajournée au lendemain.

Les tribuns Atteius & Gallus, prévoyant qu'on cherchoit à les exclure de l'aſſemblée, prirent des meſures ſur ce point. Gallus paſſa toute la nuit dans le palais du ſénat, qui étoit en face du comice. Mais cet expédient

réuſſit très-mal ; le parti oppoſé environna la curie d'une garde, & Gallus s'y trouva empriſonné la plus grande partie du jour ſuivant. Atteius ſon college, Caton, Favonius, & quelques autres, échapperent aux détachemens qui devoient les arrêter, & ils ſe rendirent à l'aſſemblée du peuple. Lorſqu'on renouvella la motion, Caton élevé ſur les bras de ceux de ſes amis qui étoient autour de lui, dit à haute voix que le tonnerre grondoit : ce phénomene que la ſuperſtition regardoit encore comme un préſage fâcheux, ſuffiſoit pour ſuſpendre les délibérations. Caton fut cependant chaſſé du comice, après avoir vu maſſacrer quelques-uns de ſes amis qui voulurent réſiſter à la force qu'on employoit contr'eux. A peu près dans le même tems, Aquilius fut bleſſé, en voulant ſortir du palais du ſénat ; & le peuple qui le vit tomber en défaillance, au milieu des rues, & arroſer la terre de ſon ſang, s'attroupa près de lui. Des violences faites à la perſonne d'un tribun inſpiroient toujours de l'horreur ; & les conſuls qui craignoient la ſuite de leur attentat, ordonnerent à la multitude

de ſe retirer, & ils firent emporter Aquilius.

Craſſus obtient la Syrie & Pompée l'Eſpagne, pour cinq ans.

La motion de Trebonius paſſa, & Craſſus & Pompée obtinrent tout ce que ce tribun ſollicitoit. Ils ſongerent enſuite à remplir la derniere partie de l'arrangement qu'ils avoient concerté à Lucques, & ils demanderent qu'on prorogeât le commandement de Céſar pour cinq années de plus. Caton dit alors à Pompée : « vous ne connoiſ-» ſez pas le fardeau que vous mettez » ſur vos épaules, il tombera un jour » ſur la république, mais auparavant » il vous écraſera ».

Les officiers de la république, ainſi nommés d'une maniere illégale, entrerent en poſſeſſion de leurs charges. Pompée, ſous prétexte de la guerre que Rome faiſoit aux Vaccéens, l'une des peuplades de l'Eſpagne, porta à quatre légions l'établiſſement militaire de ſa province ; mais Céſar lui ayant repréſenté qu'il avoit dans la Gaule un beſoin preſſant de renforts, eut l'adreſſe de lui en ôter deux.

Pompée n'appercevoit point encore la vérité de la remarque de Caton ; il ne voyoit pas tout ce qu'il avoit à

craindre de Céſar, en aſpirant à la ſupériorité ; il ne voyoit pas que les triumvirs ſe brouilleroient bientôt, & que le glaive termineroit leur querelle ; il crut qu'il ordonneroit les manœuvres du vaiſſeau de l'état, s'il ſe tenoit au gouvernail ; qu'en demeurant à Rome, tandis que ſes aſſociés & ſes rivaux avoient des commiſſions au dehors, il les dirigeroit avec une autorité voiſine de celle d'un dictateur. Il rédigea lui-même la motion propoſée par quelques-uns des tribuns, pour qu'il ne ſortît pas de l'Italie ; ou s'il n'en fut pas l'auteur, il profita d'une démarche qui étoit ſi conforme à ſes vues : il imagina que s'il envoyoit en Eſpagne Afranius & Petreius ſes lieutenans, Céſar & Craſſus joueroient un rôle ſubordonné au ſien, quoiqu'ils fuſſent revêtus d'un caractere plus impoſant.

Craſſus regardoit toujours les richeſſes comme le principal inſtrument du pouvoir ; il comptoit que les dépouilles de l'Aſie lui donneroient toute l'importance militaire & politique que ſes rivaux devoient acquérir en Europe. Il fit des levées conſidérables ;

il y joignit beaucoup d'autres préparatifs : on reconnut bientôt qu'il vouloit déclarer la guerre aux Parthes, la seule nation qui excitât la jalousie des Romains sur la frontiere de Syrie. Voyant qu'il seroit traversé dans son projet par le sénat & les tribuns, qui interposoient leur autorité pour arrêter ses préparatifs, & qui prenoient des mesures pour le retenir en Italie, il eut plus d'impatience d'arriver dans sa province, & il partit de Rome avant la fin de son consulat. Le tribun Atteius essaya de l'arrêter ; il interposa d'abord sa puissance prohibitive ; il employa ensuite la force ; ces moyens ne lui réussissant pas, il finit par des imprécations solemnelles, & il dévoua aux dieux infernaux le consul & tous ceux qui le suivroient.

Crassus part pour la Syrie.

Cette cérémonie terrible, qui selon l'usage en pareille occasion, eut lieu devant un brasier ardent, au moment où le consul passa sous les portes de Rome, allarma beaucoup la suite de Crassus. Vraisemblablement il méprisoit, & avec raison, une farce si absurde ; mais il ne songea pas assez aux effets qu'elle produiroit sur l'esprit du

peuplé & de ſes légions. Ses troupes & la populace lui annonçoient à haute voix les plus grands malheurs, & il partit pour l'orient avec des ſoldats découragés, qui ne doutoient pas de l'efficacité des imprécations.

Fin du troiſieme Livre.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAP. I. *ETAT de la république. Nombre des citoyens. Les citoyens qui ont déterminé le ſort de la république commencerent au tems de Sylla, à faire du bruit. Faction de Lepidus. Sertorius donne un aſyle en Eſpagne à la faction de Marius. Il eſt attaqué par Metellus & Pompée. Sa mort. Derniers coups portés à la faction de Marius. C. Julius Céſar paroît ſur la ſcene. Les tribuns commencent à violer les loix de Sylla. Progrès de l'empire. Préparatifs de Mithridate. Il fait la guerre aux Romains. Irruption dans la Bythinie. Siege de Cyzique. Levée de ce ſiege. Fuite de Mithridate. Lucullus porte la guerre dans le Pont. Déroute & diſperſion de l'armée de Mithridate. Sa fuite en Arménie. Conduite de Lucullus dans la province d'Aſie.* Page 1

CHAP. II. *Évaſion & révolte des Gladiateurs de Capoue. Spartacus. Ce chef des*

Gladiateurs bat Lentulus, consul romain. Il bat ensuite Cassius, préteur de la Gaule. M. Crassus est chargé de cette guerre. Destruction des Gladiateurs. Triomphe de Metellus & de Pompée. Consulat de Pompée & de Crassus. Les Tribuns recouvrent leurs anciens privileges. Rétablissement de la censure. Consulat de Metellus & de Hortensius. Guerre de Crete. La guerre recommence dans le Pont & l'Arménie. Défaite de Tigrane. Négociation avec le roi des Parthes. Soulévement de l'armée romaine. On se plaint des pirateries commises dans les mers de Rome. Pompée obtient le commandement de la flotte destinée contre les pirates. Sa conduite. Il est chargé aussi de la guerre de Pont. Opérations contre Mithridate. Défaite & fuite de ce Prince. Opérations de Pompée en Syrie. Siege & réduction de Jérusalem. Mort de Mithridate. Pag. 49

CHAP. III. *La corruption des magistrats & des généraux romains fait de nouveaux progrès. L'amour de la considération & de la gloire fait place à la cupidité, à la rapacité & à la prodigalité. Catilina sollicite le consulat. De concert avec Autronius, il forme une conspiration. Intrigues & menées de ceux qui sollicitent*

licitent le consulat. Election de Cicéron & d'Antoine. Observations sur les mœurs du tems. Loi agraire de Rullus. Accusation intentée à Rabirius. Cabales des Tribuns. Conjuration de Catilina. Catilina prend la fuite. Découverte de ses complices. Leur exécution. Page 147

CHAP. IV. *Observations sur les mœurs du tems. Systêmes de philosophie répandus alors. Diversité d'opinions & de sectes. Opérations du sénat. Tribunat de Metellus, de Nepos & de Caton. On propose de rappeller Pompée & de le faire venir à Rome à la tête de son armée ; cette motion ne passe pas. Son arrivée en Italie. Son triomphe.* 203

CHAP. V. *Opérations à Rome & dans les provinces. Jules César chargé de la province de Lusitanie en qualité de propréteur. Accusation intentée à Clodius. Il veut se faire adopter dans une famille plébéienne, afin d'être nommé tribun. César aspire au consulat. Triumvirat de César, de Pompée & de Crassus. Consulat de César. Vatinius propose de donner à César le commandement de la Gaule pour cinq ans. Pompée épouse Julia. César épouse Calpurnia. Complot de Vettius. Consulat*

de Lucius Calpurnius & de A. Gabinius. Accuſation intentée à Cicéron. Son exil. Page 241
CHAP. VI. *Céſar prend poſſeſſion de ſa province. Migration des Helvétiens. Leur défaite. Guerre contre Arioviſte. Céſar va paſſer l'hiver en Italie. Concours de citoyens qui ſe rendent auprès de lui. On propoſe de rappeller Cicéron. Déſordres qui ſuivent cette motion. Délibérations de Pompée & de Céſar. On augmente l'armée de la Gaule. Seconde campagne de Céſar. Opérations ſur l'Aiſne, ſur la Meuſe & la Sambre. Bataille livrée aux Nerviens. Les amis de Cicéron viennent à bout de le faire rappeller. Pompée obtient une commiſſion preſqu'auſſi importante que celle de Céſar. Diſputes touchant les maiſons de Cicéron. Tumultes multipliés qu'excite Clodius. Milon eſt accuſé. Son procès.* 327
CHAP. VII. *Caton revient de Chypre; il refuſe la préture qu'on veut lui accorder contre les loix; il la ſollicite en vain d'une maniere légale. Ptolomée Auletes arrive à Rome. Pompée & Craſſus vont voir Céſar à Lucques. Les triumvirs renouvellent leur aſſociation. Opérations militaires dans la province*

de Céſar. Craſſus & Pompée ſont nommés conſuls à force de violences. Diſtribution des provinces. Craſſus obtient la Syrie. Pompée obtient l'Eſpagne pour cinq années. Craſſus part pour la Syrie. Page 394

Fin du Tome troiſieme.

De l'Imprimerie de N. H. Nyon, Imprimeur du Parlement. 1784.

C12476

Correction eſſentielle à faire, Livre III, Chapitre VI, à l'endroit où il eſt queſtion de la victoire de Céſar ſur les Nerviens : au lieu de cette phraſe : *Mais on ne voit pas bien de quelle maniere il diſpoſa d'eux :* liſez, *& lui ayant, par cette démarche, fourni l'occaſion de ſignaler ſa clémence auſſi bien que ſa puiſſance, ils obtinrent ſa protection & furent rétablis dans leurs habitations & leurs poſſeſſions, avec les défenſes les plus expreſſes à leurs voiſins de les moleſter en aucune façon* (1).

(1) Quos Cæſar, ut in miſeros ac ſupplices uſus miſericordiâ videretur, diligentiſſimè conſervavit ; ſuiſque finibus & oppidis uti juſſit ; & finitimis imperavit ut ab injuriâ & maleficio ſe ſuoſque prohiberent. *Céſar, de Bello Gallico ; L. 2, ch. 28.*